FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
L
372
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA F...

Armadio XXX

Palchetto

Num.° d' ordine 35

121
43
B Pius
III
37

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.

TOME CINQUIEME.

6119/19

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ÉLOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME CINQUIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

ÉLOGE

DE MELCHIOR

DE POLIGNAC,

Cardinal & Archevêque d'Auch, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres; né au Puy en Velay le 11 *Octobre* 1662; *reçu le* 2 *Août* 1704, *à la place de* JACQUES-BENIGNE BOSSUET, *mort le* 20 *Novembre* 1741 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.

ÉLOGE
DE
JEAN-BAPTISTE DUBOS,
ABBÉ DE RESSONS;

Né à Beauvais en Décembre 1670; *reçu le* 3 *Février* 1720, *à la place de* CHARLES-CLAUDE GENEST; *élu Secrétaire perpétuel à la place d'*ANDRÉ DACIER, *le* 19 *Novembre* 1722; *mort le* 23 *Mars* 1742.

MONSIEUR l'Abbé Dubos eſt un de ces hommes de Lettres qui ont eu plus de mérite que de réputation. Les Ecrivains de la claſſe oppoſée ſont en plus grand nombre; ceux-ci, avec peu de talens, en ont un qui les remplace, celui de ſe faire valoir;

ceux-là ignorent ou dédaignent l'art de mettre leurs talens en œuvre, & de les produire au grand jour. On ne ſçauroit pourtant dire que cet art ait été entiérement négligé par M. l'Abbé Dubos. Il ne ſut point à la vérité ſuppléer au mérite par le manége & par l'intrigue, il n'avoit pas beſoin de cette mépriſable reſſource ; mais il ne fut pas non plus du nombre des Littérateurs timides, qui ont gardé pour eux-mêmes, & comme enfoui leurs richeſſes ; il a dans plus d'un genre donné des preuves remarquables de la variété de l'étendue de ſes connoiſſances ; érudition, Hiſtoire, matieres de goût, il a publié ſur ces différens objets, des Ouvrages bien reçus par le Public. Néanmoins, dans aucun des ſujets qu'il a traités, il n'a montré cette ſupériorité de génie qui tire un Ecrivain, je ne dis pas de la foule (car M. l'Abbé Dubos ne doit pas y être mis), mais des Auteurs eſtimables aſſis au ſecond rang. S'il eut le mérite de joindre la philoſophie au ſavoir, d'autres ont été ou des Savans plus profonds, ou des Philoſophes diſtingués ; s'il fut Hiſtorien judicieux & fidele, d'autres ont écrit l'Hiſ-

toire avec plus de chaleur & d'intérêt ; ſi dans les Beaux-Arts il s'eſt montré un excellent Juge, d'autres en ont expoſé les principes avec moins de ſagacité peut-être, mais avec plus d'éloquence ou d'agrément. Enfin, il eſt un exemple que pour faire ouvrir en ſa faveur les cent bouches de la Renommée, il vaut mieux mériter la premiere place dans un ſeul genre, que d'en ambitionner une dans pluſieurs genres à la fois ; qu'il n'y a tout au plus d'exceptés de cette regle que les Paſcals, les Leibnitz, les Voltaires, & quelques hommes privilégiés qui leur reſſemblent.

La vie de M. l'Abbé Dubos a, pour ainſi dire, été double; elle fut d'abord preſque uniquement politique & active, enſuite purement littéraire & paiſible. Jeune encore, il eſſaya de la Théologie ; mais il ſe dégoûta bientôt des puérilités ſcolaſtiques pour une étude plus intéreſſante & plus utile, celle du Droit Public & des intérêts de l'Europe : les progrès qu'il y fit, lui valurent l'avantage d'être connu & goûté de M. de Torci, Miniſtre des affaires étrangeres dans les dernieres an-

nées du regne de Louis XIV, c'eſt-à-dire, dans des temps malheureux & difficiles, où cette partie exigeoit plus de talens & de vertus que jamais. Ce Miniſtre, qui joignoit au mérite propre à ſa place, la modeſtie & la probité, cherchoit les mêmes qualités dans ceux qu'il deſtinoit à travailler ſous ſes ordres; il s'attacha M. l'Abbé Dubos, & l'employa utilement dans pluſieurs affaires ſecretes. Le Duc d'Orléans Régent, & le Cardinal Dubois, firent de ſes talens le même uſage, & avec le même ſuccès. L'Etat récompenſa comme il le devoit un Citoyen qui l'avoit ſi bien ſervi. Il obtint, ou plutôt il eut, ſans avoir rien demandé, des penſions & des bénéfices, qui furent le prix flatteur de ſes travaux & de ſon zele, & qui ſuffiſoient aux déſirs d'un Philoſophe.

Il avoit été chargé, vers le commencement de la guerre de 1701, de différentes négociations en Angleterre & en Hollande pour engager à la paix, s'il étoit poſſible, ces deux Puiſſances redoutables, que la vengeance & la haine animoient alors contre la France, bien plus encore que l'ambition & la

politique. Pendant le cours de ces négociations, il publia un Ouvrage qui avoit pour titre, *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Cette production, fort applaudie, comme elle devoit l'être, par le Miniſtere de France, ne fit changer le Miniſtere Britannique ni de conduite, ni de ſyſtême. L'Auteur faiſoit à ce Miniſtere & à la Nation Angloiſe des prédictions funeſtes, que par malheur l'événement ne juſtifia pas; les ennemis de Louis XIV furent par tout heureux & vainqueurs; & un plaiſant dit à ce ſujet, que pour réponſe à l'Ecrivain Prophete & à ſes conſeils charitables, il ne falloit que le titre même de ſon Ouvrage, *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus, par M. l'Abbé Dubos* (1).

Cet Eſſai, plus politique que littéraire, n'étoit pas le premier fruit de ſa plume; il avoit donné, près de dix ans auparavant, *l'Hiſtoire des quatre Gordiens*, contre l'opinion commune qui n'en admettoit que trois. Les preuves dont il appuyoit l'exiſtence du quatrieme

(1) Voyez la Note (*a*).

Gordien, furent attaquées par plusieurs Savans ; & malgré toute l'érudition dont il fortifia ces preuves, l'opinion ancienne semble avoir prévalu. Heureusement il importe assez peu au genre humain qu'il y ait eu trois Gordien ou davantage. Si les Princes de ce nom eurent quelques qualités estimables, s'ils méritent de n'être pas confondus avec cette foule de despotes imbécilles ou féroces, qui ont avili & opprimé l'espece humaine, leurs bonnes qualités furent peu utiles au bien des Peuples ; le vrai bonheur des hommes eût été d'avoir quatre Titus, quatre Trajans & quatre Marc-Aureles ; mais les Titus, les Marc-Aureles & les Trajans sont plus rares que les Gordiens.

Critiqué comme Antiquaire, & malheureux dans ses prédictions comme Politique, M. l'Abbé Dubos se jetà dans une autre carriere ; il crut devoir choisir un objet de travail, qui, sans avoir l'obscurité de l'Histoire ancienne, n'eut pas aussi l'inconvénient de toucher à des événemens trop proches de nos jours. Il écrivit l'*Histoire de la Ligue de Cambrai*, où il développe

avec beaucoup de détail & de netteté les motifs, les progrès & la diſſolution rapide de cette fameuſe alliance; il y fait voir par quelle ſuite d'événemens & d'intérêts les Puiſſances les plus formidables, réunies d'abord pour écraſer la fiere & foible République de Veniſe, la laiſſerent bientôt renaître & reſpirer, en ſe diviſant pour le partage de ſa dépouille. C'eſt-là, comme le remarque judicieuſement l'Hiſtorien, le ſort & la fin ordinaire des traités faits par de grands Etats pour en dévorer un autre. Il n'y a-peut-être eu qu'un exemple unique d'une ligue entre pluſieurs grandes Puiſſances, qui ait ſubſiſté long-temps ſans ſe rompre, & cet exemple eſt trop récent pour avoir été connu de M. l'Abbé Dubos; c'eſt la ligue de la France, de l'Empire, de la Ruſſie & de la Suede, contre un ſeul Prince, qui, attaqué durant ſix ans par cette ligue, a fait d'auſſi heureux efforts pour la braver, que de vaines tentatives pour la diſſoudre. Seroit-ce parce, qu'elle avoit pour chefs des femmes animées par la vengeance, & qui ſe croyoient outragées par le Prince qu'elles vou-

loient anéantir ? Et faut-il en conclure que les femmes, déjà plus conſtantes que les hommes dans leurs paſſions domeſtiques & privées, le ſont auſſi dans leurs paſſions royales & politiques ?

M. l'Abbé Dubos, après avoir fait ſes preuves comme Négociateur, comme Erudit & comme Hiſtorien, ambitionna une gloire d'un autre genre, & qui lui parut encore plus flatteuſe, celle de connoiſſeur éclairé ſur les objets les plus intéreſſans de la Littérature & des Beaux-Arts. Il obtint cette gloire par ſes *Réflexions critiques ſur la Poéſie & ſur la Peinture*, où, ſans aucune prétention pour lui-même aux talens des Raphaëls & des Virgiles, il s'eſt montré digne d'apprécier & de célébrer leurs productions. Cet Ouvrage, plein de ſagacité, de ſavoir & de goût, eſt celui qui a le plus contribué à la réputation de l'Auteur. M. l'Abbé Dubos ſemble avoir démenti l'aſſertion tant répétée, & comme la plupart des aſſertions générales, moitié vraie, moitié fauſſe, qu'il faut être Poëte pour bien parler de Poéſie, & Peintre pour bien parler de Peinture,

Il n'avoit jamais fait de vers, & n'avoit pas un tableau ; mais il avoit, dit un illuſtre Ecrivain, beaucoup lu, beaucoup vu, & beaucoup médité. Ses voyages dans les différentes parties de l'Europe, la connoiſſance qu'il avoit des Langues étrangeres, ſes converſations avec les Artiſtes & les Ecrivains célebres de chaque Nation, les nombreux Ouvrages de l'Art qu'il avoit eus ſous les yeux, tous ces ſecours ajoutoient à ſes lumieres naturelles beaucoup de lumieres acquiſes ; & ſes *Réflexions* ſont comme le dépôt des richeſſes abondantes qu'il puiſoit ou dans ſon propre fonds, ou dans le commerce des hommes inſtruits qu'il avoit fréquentés. On peut parler de la Poéſie & des Beaux-Arts avec plus de feu, de grace & d'élégance ; mais on ne peut rendre ſes idées avec plus de netteté, de préciſion & de juſteſſe. Ses Lecteurs peuvent quelquefois n'être pas de ſon avis dans les diſcuſſions fines & délicates où ſon ſujet l'engage ; mais il a le mérite rare de faire beaucoup penſer, & on ne peut le combattre qu'en lui accordant ſon eſtime. Il a d'ailleurs eu l'art de tem-

pérer la séchereſſe, preſque inévitable dans les matieres didactiques, par un grand nombre de traits piquans & d'anecdotes intéreſſantes, qui ſoulagent & ſoutiennent l'attention en joignant l'agrément à l'utilité; par-là il ménage à l'eſprit des eſpeces de *repos*, que tout Ecrivain qui veut être lu & goûté doit avoir ſoin de placer de diſtance en diſtance, ſur-tout s'il écrit pour des François, dont la légéreté, incapable de ſe fixer long-temps ſur le même objet, a beſoin d'être ſoulagée & ranimée par des momens de diſtraction & de relâche. Enfin, cet excellent Ouvrage porte par-tout l'empreinte d'un Amateur vraiment digne de ce nom, d'un Bel-eſprit Philoſophe, & d'un Savant qui a connu les Graces. L'Auteur diſcute pluſieurs queſtions intéreſſantes, & les diſcute en Ecrivain capable de les traiter; les principales ont pour objet cette imitation de la Nature, qui eſt le fondement de tous les Beaux-Arts; imitation que les Anciens ont tant preſcrite, & ſur-tout tant pratiquée, & que de grands Connoiſſeurs modernes ont cru ou voulu nous donner comme

un principe nouveau. M. l'Abbé Dubos examine le genre de plaiſir que cette imitation nous procure, en nous remettant ſous les yeux, non la Nature *brute* & informe, mais la Nature choiſie, embellie même, en un mot, la *belle Nature*, plus aiſée peut être à diſtinguer, qu'à définir ; il détermine les bornes que le Peintre & le Poëte doivent ſe preſcrire en limitant, afin que le ſentiment agréable qu'elle doit exciter par ce tableau, ne devienne pas un ſentiment pénible ; les caractères du *génie*, dont tant d'Ecrivains ont parlé, comme tant d'hommes parlent des terres auſtrales, & qui conſiſte dans le talent de l'invention joint à l'étendue & à la profondeur ; les avantages que le goût peut tirer de l'obſervation éclairée des regles ; & les entraves où l'obſervation trop ſcrupuleuſe de ces mêmes regles peut reſſerrer & étouffer le génie ; les cauſes qui ont rendu quelques ſiecles ſi féconds, & quelques autres ſi ſtériles en Artiſtes célebres ; celles qui font que les grands hommes en tout genre paroiſſent ordinairement tous à la fois, comme l'effet d'une fermentation gé-

nérale de la Nature, excitée tout à coup dans une Nation par l'action & l'énergie des circonſtances; l'incertitude & l'eſpece de fluctuation que les cauſes morales produiſent quelquefois dans les jugemens du Public, qui ne prennent une conſiſtance aſſurée que dans les momens de calme où reparoiſſent enfin la lumiere & la juſtice; l'influence ſouvent ſi puiſſante de ces mêmes cauſes ſur les jugemens des Artiſtes, & le tort, au moins paſſager, qu'elles peuvent faire à ces jugemens; enfin, l'avantage dont jouiſſent les grands Poëtes d'être lus & admirés dans tous les âges, tandis que les Philoſophes les plus célébrés de leurs temps, ſont enfin oubliés avec leurs opinions; ce qui ne doit pourtant s'entendre que des Philoſophes qui ont plus ſongé à établir des ſyſtêmes, que des vérités. M. l'Abbé Dubos paroît ſur-tout s'être occupé avec ſoin de la queſtion philoſophique, *Si la diſcuſſion eſt préférable au ſentiment pour juger les Ouvrages de goût*; queſtion ſi ſouvent agitée, & à laquelle peut-être il ne faut répondre que ces deux mots : *Sentez d'abord*,

& diſcutez enſuite; car ſi le ſentiment a bien jugé, la diſcuſſion confirmera l'arrêt qu'il a rendu.

Quelque eſtimable cependant que ſoit cet Ouvrage, on ne doit pas tout-à-fait le juger relativement à l'etat préſent de notre Littérature, & aux idées lumineuſes que nous avons acquiſes ſur les différens objets du goût. Il faut ſe ſouvenir que ces idées, approfondies & analyſées de nos jours par pluſieurs excellens eſprits, étoient alors ou ignorées ou peu connues; & tenir compte à M. l'Abbé Dubos d'avoir ſu le premier en entrevoir pluſieurs, en développer quelques-unes, & répandre, pour ainſi dire, la ſemence qui en a fait naître de nouvelles. En un mot, cette production ſaine & féconde de notre Académicien, offrant par-tout des principes ſûrs & ſolides en matiere de goût, & traçant aux Ecrivains & aux Artiſtes la voie dont ils ne doivent jamais s'écarter, reſſemble à ces colonnes milliaires qui, chez les Romains, indiquoient les grandes routes, & éloignoient les voyageurs des chemins détournés. Auſſi le ſuccès que l'Ouvrage obtint, produiſit tout l'effet

que l'Auteur pouvoit en attendre ; il lui ouvrit les portes de cette Compagnie, dont le ſuffrage fut confirmé & même prévenu par celui du Public.

Le zele avec lequel il remplit les devoirs attachés à ce titre, ſon aſſiduité, ſes connoiſſances, ſon caractere doux & modeſte, déterminerent l'Académie, après la mort de M. Dacier, à l'élire pour Secrétaire d'une voix unanime. Avant d'obtenir cette derniere place, il avoit mis le ſceau, pour ainſi dire, au choix de cette Compagnie, par pluſieurs éditions de ſes *Réflexions ſur la Poéſie & la Peinture*, où il ajoutoit des vûes nouvelles à celles qui avoient déjà donné tant de prix à ſon Ouvrage. Il étoit néanmoins occupé, dans le même temps, d'un objet très-différent & preſque oppoſé, mais très-intéreſſant pour notre Hiſtoire, des cauſes & des circonſtances de l'*établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules*. Il donna au Public, dans le plus grand détail, le fruit de ſes recherches ſur cette matiere importante ; il ſe propoſe de prouver que les Francs ſont entrés dans les Gaules non en Con-

quérans, mais à la priere de la Nation, qui les appeloit pour la gouverner. Cette opinion, expoſée par M. l'Abbé Dubos, avec beaucoup d'art & de ſavoir, eut d'abord de zélés partiſans ; elle a eu depuis beaucoup de contradicteurs, à la tête deſquels il en eſt un qui ſeul tiendroit lieu de beaucoup d'autres, l'Auteur de l'*Eſprit des Loix*. Cet Ecrivain célebre a employé le dernier Livre de ſon immortel Ouvrage à réfuter ce ſyſtême, qu'il appelle *un Coloſſe immenſe, dont les pieds ſont d'argile.* Nous n'entreprendrons point de juger ce Coloſſe ; c'eſt pour lui un aſſez grand honneur que l'illuſtre *Monteſquieu* l'ait cru digne de ſes coups ; & M. l'Abbé Dubos, quand il auroit ſuccombé ſous ce redoutable Adverſaire, auroit pu ſe regarder comme un autre Hector, vaincu par un autre Achille. Mais nous ignorons ce qu'il auroit penſé de cette Réfutation, qui n'a paru que lorſqu'il ne pouvoit plus ou s'y ſoumettre, ou la combattre. Les Lettres & l'Académie l'avoient perdu quelques années auparavant. Averti par la vieilleſſe qui s'approchoit

à grands pas, & par les infirmités qui la lui annonçoient, il penſoit à ſe retirer dans ſa patrie, pour y achever paiſiblement & obſcurément ſa carriere, lorſqu'une maladie longue & douloureuſe vint l'enlever à ſes Confreres & à ſes amis. Il vit approcher la mort, non ſeulement avec la plus grande tranquillité, mais avec une ſorte de ſérénité philoſophique, comme l'heureuſe fin des maux qu'il enduroit, comme le tribut que tout homme doit à la Nature, & comme un bienfait qu'elle accorde à ceux qui ſouffrent. Il répétoit en mourant, ce mot d'un Ancien : *Que le trépas eſt une loi, & non pas une peine.* (1); & il y joignoit cette réflexion bien digne d'un Sage, que trois choſes doivent nous conſoler de la perte de la vie, les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laiſſons après nous, & enfin le ſouvenir de nos ſottiſes & l'aſſurance de n'en plus faire. Ses derniers momens lui parurent ſi doux, qu'on a oſé dire qu'il en avoit hâté le terme. C'eſt une

(1) *Lex eſt, non pœna perire.*

calomnie que ſa mémoire partage avec celle de pluſieurs grands Hommes, & dont elle ne ſera pas plus flétrie. M. l'Abbé Dubos, qui ſavoit que la douleur eſt la condition de vivre, ſe ſoumettoit ſans murmurer à cet arrêt irrévocable du ſort ; & s'il eût été capable d'oublier un moment ſon caractere de Chrétien & de Prêtre (1), pour ſouhaiter, à l'exemple d'un ancien Philoſophe, *que la Nature, qui nous a fait ſi malheureux*, eût rendu le ſuicide moins pénible à notre foibleſſe, il auroit fait un tel vœu, non pour uſer de cette coupable reſſource, mais pour ſupporter plus aiſément ſes maux par la facilité même qu'il auroit eue de les finir.

(1) Il n'étoit encore que Diacre lorſqu'il mourut ; mais il étoit au moment de ſe faire Prêtre, pour s'acquitter plus complétement à Beauvais de tous les devoirs de Chanoine.

NOTE *pour l'article de l'Abbé* DUBOS.

(*a*) » LES deſſeins de la Reine Anne » pour le rappel du Prétendant «, dit un Auteur moderne, » furent rom- » pus par la Nation Angloiſe, dans » la crainte que le Prétendant arrivé » au trône n'anéantit la dette na- » tionale, comme l'ouvrage d'une au- » torité illégitime «.

L'Abbé Dubos l'avoit mal-adroitement annoncé dans ſes *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*. Il ſervit auſſi mal le Prétendant, en prouvant que le chemin au trône lui ſeroit fermé ſans retour, ſi, à la mort de la Reine Anne, l'union de l'Ecoſſe & de l'Angleterre étoit conſommée. L'écrit de l'Abbé Dubos, répandu avec profuſion dans les trois Royaûmes par le parti Jacobite, y excita des alarmes d'autant plus réelles, qu'elles étoient fondées ſur les intentions qu'on ſuppoſoit au Prétendant pour la ſuppreſſion de la dette nationale; & ces alarmes déterminerent l'union de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. L'innocente

imprudence de notre Académitien, prouve le danger de tout écrit polémique entre Puiſſances ennemies.

Mais voici un trait plus remarquable & plus réfléchi du même Ouvrage. » Lorſque tout le continent de l'Amérique ſeptentrionale appartiendra » à l'Angleterre, lorſqu'aux dépens » de ſa propre population elle ſera parvenue à le peupler, comment en » uſera-t-elle avec ce nouvel Etat ? En » permettra-t-elle le commerce aux » Etrangers ? Laiſſera t-elle ſes Américains, libres des impôts qu'elle paye, » ſe gouverner ſuivant les Loix qu'ils » ſe donneront, au mépris des actes » du Parlement de Weſtminſter ? Leur » permettra-t-elle les manufactures & » le commerce avec l'Etranger ? En » prenant ce parti, elle tirera peu » d'avantages de ces Colonies, ils ſeront tous pour l'Etranger, & l'on » ne s'appercevra chez elle de ſa nouvelle conquête, que par la dépopulation & par la ſolitude qu'elle y laiſſera. Pour tirer de cette conquête des » avantages qui puiſſent indemniſer de » ce qu'elle coutera, il faudroit la » gouverner ſur le plan & ſur les

» principes qu'a laiſſés Philippe II pour
» le gouvernement de l'Amérique Eſ-
» pagnole. Mais vouloir impoſer un
» joug auſſi peſant à un pays ſi floriſ-
» ſant, éloigné de deux mille lieues
» de ſes Maîtres, & peuplé de têtes
» angloiſes, ce ſeroit le mettre dans
» la néceſſité de le ſecouer; le pou-
» voir ne lui manqueroit pas, il en
» auroit bientôt la volonté «.

L'Abbé Dubos finit en ne donnant que dix ans de durée au regne de l'Angleterre ſur ſa conquête. Il a prédit ce que nous avons vu arriver.

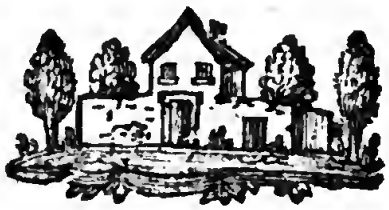

ÉLOGE

DE JEAN-BAPTISTE MASSILLON:

EVÊQUE DE CLERMONT;

Né à Hieres en Provence en 1663 ; *reçu le* 25 *Février* 1719, *à la place de* CAMILLE LETELLIER, *Abbé de Louvois; mort le* 28 *Septembre* 1742 (1).

NOTES

SUR L'ÉLOGE DE MASSILLON.

NOTE I, *relative à la page* 9, *sur les Prédicateurs qui cherchent les applaudiſſemens.*

NOUS voyons par un paſſage de St. Jérôme, que les applaudiſſemens de l'Auditoire flattoient autrefois, comme au-

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Vol.

jourd'hui, les Prédicateurs les plus révérés par la ſainteté de leur vie & de leur doctrine. St. Jérôme dit, qu'un jour propoſant une difficulté à S. Grégoire de Nazianze ſon maître, il en reçut cette ſinguliere réponſe : *Je vous appliquerai cela dans l'égliſe, où les applaudiſſemens que le peuple me donnera vous feront avouer que vous entendez ce que vous n'entendez pas ; ou bien, ſi vous ne joignez pas vos acclamations à celles des autres, vous paſſerez pour un imbécille.* St. Jérôme n'approuvoit ſans doute ni cette réponſe, ni ce petit mouvement de vanité du ſaint Evêque, car c'eſt à cette occaſion même qu'il donne le précepte ſuivant à un jeune Orateur : *Quand vous parlerez dans l'égliſe, ne ſongez pas à exciter les acclamations, mais les gémiſſemens ; que les larmes des Auditeurs ſoient votre éloge* (1). Ce précepte

(1) Il paroît que Saint Grégoire de Nazianze fut ſujet, en plus d'une occaſion, à ces légers retours d'amour-propre, dont les Saints les plus reſpectables n'ont pas toujours été exempts ; c'eſt le ſort de la vaine & foible Nature humaine. M. de Pompignan, dans la rappelle

rappelle ce que dit un autre Pere de

retraite à laquelle il s'eſt condamné, ayant employé quelques momens de ſon loiſir à traduire deux ou trois Ouvrages de ce Pere de l'Egliſe, nous apprend, d'après Saint Grégoire même, la douleur dont il fut affecté après avoir renoncé volontairement au ſiége de Conſtantinople. Dans cette renonciation, il avoit eu la juſte confiance d'obtenir & d'exciter des regrets. Son attente fut trompée; & ce peuple ingrat, ſi long-temps & ſi éloquemment prêché par ſon Evêque, conſentit ſans peine à être privé de ces Sermons qu'il avoit tant applaudis. Le ſaint Prélat fut ſur-tout très-ſenſible à la facilité avec laquelle les Evêques aſſemblés dans cette ville accepterent ſa démiſſion lorſqu'il la leur offrit, & à l'eſpece de froideur que montra l'Empereur Théodoſe en la lui accordant. » Ce qui m'eſt bien connu, » dit-il, & ce que je voudrois peut-être » ignorer, c'eſt que ma démiſſion fut reçe » avec le conſentement le plus prompt & le » plus unanime. Voilà comme la Patrie ré» compenſe des Citoyens qu'elle aime «. Nous croyons qu'il falloit dire, d'après cette déſobligeante acceptation : *Des Citoyens qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour être aimés, & qui n'ont pas eu le bonheur d'y réuſſir.* Ne faiſons pas un crime à Saint Grégoire d'une foibleſſe dont Saint Paul s'accuſe lui-même, en avouant que *le Seigneur lui avoit donné un Ange de Satan pour le ſouffleter & l'empêcher de s'enorgueillir*: tant l'orgueil eſt inhérent à notre malheureuſe eſpece!

l'Egliſe, que prêchant un jour devant une aſſemblée nombreuſe, il fut d'abord très-applaudi, mais très-mécontent de ce genre de ſuccès, & qu'il ne crut avoir réuſſi que lorſqu'il vit pleurer ſon auditoire.

Si Maſſillon a été ſenſible aux éloges, il n'en a peut-être jamais reçu de plus flatteurs que celui d'une femme du peuple, qui ſe trouvant preſſée par la foule à un de ſes Sermons, diſoit avec humeur & dans ſon langage : *Ce diable de Maſſillon, quand il prêche, remue tout Paris.* Cependant il eſt très certain, qu'à l'âge de 26 ans (1), c'eſt-à-dire, après ſes premiers eſſais, Maſſillon avoit écrit au Général de l'Oratoire, *que ſon talent & ſon inclination l'éloignoient de la chaire*: c'eſt vraiſemblablement alors qu'il alla faire à *Septfonds* le ſéjour dont nous avons parlé; anecdote très-vraie, & que celui qui nous l'a racontée, Prédicateur célebre & vivant, avoit appriſe à l'Oratoire. Ce même Prédicateur tient

(1) Voyez le Voyage littéraire de Provence, par le P. Papon, de l'Oratoire.

auſſi de la perſonne qui en a été témoin, la peinture touchante que nous avons faite de la douleur vive qu'un des Grands-Vicaires de Maſſillon, pluſieurs années après ſa mort, témoignoit encore de l'avoir perdu.

NOTE II, *relative à la même page* 13, *ſur l'uſage que* MASSILLON *auroit pu faire de ce même Exorde dans le temps des malheurs de Louis XIV.*

ON nous a objecté que ſi l'Orateur ayoit eu cet Exorde à prononcer après les déſaſtres qui accablerent la vieilleſſe du Prince, il auroit dû prendre un autre tour, & ne pas lui dire : *Heureux ce Roi qui n'a jamais combattu que pour vaincre*, &c. Cette remarque eſt très-juſte : il eſt certain que Maſſillon eût été obligé de faire quelques changemens à la tournure de cet Exorde. Mais quel ſublime parallele il auroit pu faire de la gloire paſſée de Louis XIV avec ſes malheurs

préſens ! & quelle concluſion touchante il en auroit pu tirer, en appliquant à l'infortuné Monarque ces paroles conſolantes : *Bienheureux ceux qui pleurent !* Le ſujet étoit ſi beau, qu'il ſemble qu'un Orateur même aſſez médiocre auroit fait couler des larmes.

Madame de Coulanges, dans une lettre à Madame de Sévigné, fait une réflexion très-judicieuſe ſur le genre de ſuccès que Maſſillon avoit à la Cour. » Il réuſſit, dit-elle, à Ver» ſailles comme il a réuſſi à Paris ; » mais on ſeme ſouvent dans une terre » ingrate quand on ſeme à la Cour ; » c'eſt à-dire, que les perſonnes qui » ſont fort touchées de Sermons ſont » déjà converties, & les autres atten» dent la grace ſouvent ſans impa» tience ; l'impatience ſeroit déjà une » grande grace «.

NOTE III, *relative à la page* 14, *ſur la ſageſſe du zele de Maſſillon dans les Sermons qu'il prêchoit à Verſailles.*

ON ſait l'excellente réponſe de Louis XIV à un Prédicateur qui, dans un Sermon fait en ſa préſence, l'avoit groſſiérement déſigné: *Je prends volontiers ma part du Sermon, mais je n'aime pas qu'on me la faſſe.* On a prétendu que Bourdaloue même avoit ſur ce point paſſé les bornes, & que dans le temps des amours du Roi avec Madame de Monteſpan, il oſa en chaire rappeler au Monarque l'adultere de David avec Betſabée, en adreſſant à Louis XIV ces paroles du Prophete Nathan à David : *Tu es ille vir : Vous êtes cet homme.* Nous avons peine à croire que Bourdaloue ait pouſſé juſque là l'audace apoſtolique, & plus encore, que les Jéſuites ſes Confreres l'euſſent trouvé bon. Ils ne ſe piquoient pas de prêcher ſi durement l'Evangile,

ſur tout à la Cour. On n'a ſans doute imaginé cette prétendue anecdote, que pour faire honneur à Louis XIV du mot qu'on lui attribue en cette occaſion : *Il a fait ſon devoir, faiſons le nôtre.* Au moins eſt-il bien ſûr que s'il le dit, il n'en fit rien, car il garda ſa Maîtreſſe. Le Duc d'Orléans, dans le temps de la Régence, c'eſt-à-dire, lorſqu'il étoit tout puiſſant, traita avec une plus noble indifférence un Curé d'Amiens, Janſéniſte Fanatique qui avoit prêché contre lui dans ſon village : *De quoi ſe mêle cet homme*, dit-il ? *Je ne ſuis pas de ſa paroiſſe.* C'étoit à ce même Curé d'Amiens que le Cardinal de Noailles faiſoit des remontrances ſur la violence de ſon zele. *Un peu de prudence, M. le Curé*, lui diſoit le Prélat : *Monſeigneur*, lui répondit le Paſteur de village, *mon Catéchiſme m'a appris il y a long-temps, que la prudence eſt une des vertus cardinales.*

NOTE IV, *relative à la page 17, ſur le Petit-Carême de* MASSILLON.

PARMI tous les traits d'éloquence, de ſentiment, de courage même, dont brillent ces admirables diſcours, nous ne citerons que les deux paſſages ſuivans. Ils pourroient être, ſur tout aujourd'hui, la matiere d'un grand nombre de réflexions que nous abandonnerons ſagement à nos Lecteurs : » La liberté, Sire, que les Princes » doivent à leurs Peuples, c'eſt la li» berté des Loix..... Vous ne connoiſ» ſez que Dieu ſeul au deſſus de vous, » il eſt vrai ; mais les Loix doivent » avoir plus d'autorité que vous-même. » Vous ne commandez pas à des eſ» claves ; vous commandez à une Na» tion libre & belliqueuſe, auſſi ja» louſe de ſa liberté que de ſa fidélité, » & dont la ſoumiſſion eſt d'autant » plus ſûre, qu'elle eſt fondée ſur l'a» mour qu'elle a pour ſes Maîtres. » Les Rois peuvent tout ſur elle,

» parce que ſa tendreſſe & ſa fidé-
» lité ne mettent point de bornes à
» ſon obéiſſance ; mais il faut que les
» Rois en mettent eux-mêmes à leur
» autorité.... , & n'exigent de ſa ſou-
» miſſion que ce que les Loix leur
» permettent d'en exiger..... ; autre-
» ment ils ne regnent pas ſur leurs ſu-
» jets, ils les ſubjuguent... Ce n'eſt donc
» pas le Souverain, c'eſt la Loi, Sire,
» qui doit régner ſur les Peuples : vous
» n'en êtes que le Miniſtre & le pre-
» mier dépoſitaire..... Les Souverains
» deviennent moins puiſſans dès qu'ils
» veulent l'être plus que les Loix.
» Ils perdent en croyant gagner. Tout
» ce qui rend l'autorité odieuſe, l'énerve
» & la diminue (1) «.

Dans un autre Sermon, l'Orateur s'exprime ainſi : » Le Souverain n'eſt
» pas une idole que les Peuples ont
» voulu ſe faire pour l'adorer ; c'eſt
» un ſurveillant qu'ils ont mis à leur

(1) C'eſt ce que M. de Voltaire a ſi fortement exprimé par ce beau vers dans la Tragédie de *Tancrede* :

L'injuſtice à la fin produit l'indépendance.

» tête pour les protéger & pour les
» défendre. Ce n'eſt pas de ces Divi-
» nités inutiles qui ont des yeux &
» ne voyent point, une langue & ne
» parlent point, des mains & n'a-
» giſſent point; ce ſont, comme dit
» l'Ecriture, de ces Dieux qui pré-
» cedent les Peuples pour les con-
» duire. Ce ſont les Peuples qui, par
» ordre de Dieu, les ont fait tout ce
» qu'ils ſont; c'eſt à eux à n'être ce
» qu'ils ſont que pour les Peuples.
» Oui, Sire, c'eſt le choix de la Na-
» tion qui mit d'abord le ſceptre entre
» les mains de vos Ancêtres; c'eſt
» [illegible] qui les éleva ſur le bouclier
» militaire, & les proclama Souverains.
» Le Royaume devint enſuite l'héri-
» tage de leurs ſucceſſeurs; mais ils
» le durent originairement au con-
» ſentement libre de leurs ſujets. Leur
» naiſſance ſeule les mit enſuite en
» poſſeſſion du trône; mais ce furent
» les ſuffrages publics qui attacherent
» d'abord ce droit & cette préroga-
» tive à leur naiſſance. En un mot,
» comme la premiere ſource de leur
» autorité vient de nous, les Rois n'en
» doivent faire uſage que pour nous «.

Voilà ce que la raiſon & la Religion diſent aux Monarques. *L'autorité royale*, dit un Ecrivain moderne, *vient de Dieu ſans difficulté, puiſque Saint Paul nous l'aſſure ; mais c'eſt le conſentement des Peuples qui eſt ſur ce point le ſigne viſible de la volonté divine.*

NOTE V, *relative aux pages* 19 & 20, *ſur l'entrée de* MASSILLON *à l'Académie.*

MASSILLON eut le même prédéceſſeur dans cette Compagnie & dans l'Evêché de Clermont ; c'étoit l'Abbé de Louvois, Camille le Tellier, qui avoit encore avec lui d'autres rapports, ayant été privé comme lui, pendant la vie de Louis XIV, des honneurs de l'épiſcopat, non parce que la calomnie attaquoit ſes mœurs, comme celles de Maſſillon, mais parce qu'il déplaiſoit aux Jéſuites, étant neveu de l'Archevêque de Reims le Tellier, qu'ils n'aimoient pas. Ils peignirent à Louis XIV l'Abbé de Louvois comme Janſéniſte ; & le Monarque, qui fai-

ſoit au Janſéniſme l'honneur de le haïr & de le perſécuter, refuſa conſtamment de faire Evêque celui que les Jéſuites accuſoient. Il ne put l'être qu'à la mort du Roi : le Régent le nomma à l'évêché de Clermont ; mais l'Abbé de Louvois ne put jouir de cette grace, étant mort peu de temps après. Le Duc d'Orléans lui donna Maſſillon pour ſucceſſeur, comme s'il eût voulu braver les préventions injuſtes du feu Roi, en nommant Evêque à la ſuite les uns des autres tous ceux que ce Prince avoit rejetés. Maſſillon fut ſacré dans la chapelle des Tuileries, en préſence du jeune Roi Louis XV, par le Cardinal de Fleury, alors Evêque de Fréjus, à qui pourtant il ne plaiſoit ni comme Orateur diſtingué, ni comme Oratorien ; mais l'Evêque de Fréjus voulut en cette occaſion faire ſa cour au Régent, & même au Roi ſon Eleve; car ce jeune Prince avoit fort goûté *le Petit Carême*, & il en parloit ſouvent avec plaiſir à ſon Précepteur, toujours peu empreſſé d'applaudir aux éloges que Maſſillon recevoit.

Lorſque Maſſillon, récemment Evêque, entra dans l'Académie, l'Abbé Fleury, alors Directeur, lui adreſſa, comme nous l'avons dit, une exhortation énergique ſur la *réſidence*; & perſonne alors n'en fut offenſé. Il ſe paſſa, il y a environ trente années, une ſcene un peu différente à la réception de l'Académicien qui ſuccéda, en 1754, à l'Evêque de Vence. Le Directeur (M. Greſſet), après avoir loué beaucoup l'exactitude ſévere du Prélat à réſider dans ſon dioceſe, crut pouvoir ajouter ces mots : » Il » ne reſſembla point à ces Pontifes » agréables & profanes, crayonnés » autrefois par Deſpréaux, & qui re- » gardant leur devoir comme un en- » nui, l'oiſiveté comme un droit, leur » réſidence naturelle comme un exil, » venoient promener leur inutilité » parmi les écueils, le luxe & la » molleſſe de la Capitale, ou venoient » ramper à la Cour, & y traîner de » l'ambition ſans talens, de l'intrigue » ſans affaires, & de l'importance ſans » crédit «. Les Prélats Académiciens, préſens à ce diſcours, furent très-

éloignés de s'en plaindre ; ils ſentoient avec raiſon que ce trait ne pouvoit les regarder, & qu'ils ne devoient pas même en ſuppoſer l'intention à leur Confrere, dont la piété, d'ailleurs très-connue, ſe fût reproché le plus léger manque de reſpect pour les Chefs de l'Egliſe ; mais quelques hommes pleins de zele, & ſur-tout de bonne-foi, qui ſe trouvoient dans l'Auditoire, jeterent les plus grands cris contre un homme qui avoit l'audace de *prêcher la réſidence aux Evêques* ; ils firent ſur-tout grand bruit à Verſailles ; & quand le pieux Directeur y alla préſenter ſon Ouvrage, les hypocrites nombreux que ce ſéjour renferme, lui tournerent le dos, comme à un *Philoſophe* ennemi de l'Egliſe & de ſes Paſteurs.

NOTE VI, *relative à la page* 21, *ſur les Conférences que* MASSILLON *faiſoit à ſes Curés.*

UNE circonſtance ſinguliere donna occaſion à ces Conférences. Quoique le Roi Louis XV n'eût que neuf à dix ans quand Maſſillon partit pour ſon dioceſe, le Cardinal Dubois, alors tout-puiſſant, & qui n'avoit pas peu contribué à lui faire donner l'évêché de Clermont; avoit fait eſpérer à cet éloquent Prélat, qu'il ſeroit nommé Précepteur du Dauphin, qui pourtant n'étoit pas encore né, ni près de naître. On n'auroit pu ſans doute faire un meilleur choix, & qui eût été plus approuvé par la voix publique. Maſſillon, pénétré des devoirs que devoit lui impoſer ce reſpectable emploi, jaloux de les remplir & de répondre à l'idée qu'on avoit de lui, tourna, dit-on, toutes ſes études vers cet objet. Il négligea les Sermons qu'il avoit prêchés avec tant de ſuccès à Paris,

ne monta plus en chaire, même dans ſa Cathédrale, & ſe contenta de faire au peuple de ſon dioceſe, preſque ſans préparation, des exhortations familieres & ſimples, qui n'étoient que pour les pauvres, & que toute la ville néanmoins venoit entendre. Le Cardinal de la Rochefoucauld, ſon Métropolitain, étant venu le viſiter à Clermont, lui marqua ſa ſurpriſe de ce qu'il privoit ſon troupeau de ces diſcours éloquens qui lui avoient fait tant de réputation. Maſſillon lui en avoua la cauſe, ſe confeſſa, comme le Berger de la Fable, du *petit grain d'ambition* qu'il avoit eu, & que le motif d'un grand bien à faire lui paroiſſoit excuſer; il ajouta, que détrompé au bout de quelques années de ſes eſpérances, il avoit voulu rentrer dans la carriere oratoire; mais qu'en perdant l'habitude de prêcher, il avoit preſque entiérement perdu la mémoire, & s'étoit mis hors d'état de rapprendre tant de Sermons qu'il avoit oubliés. Le Cardinal l'exhorta à revoir du moins ces Sermons, à les mettre en état de paroître ou de ſon vivant, ou après ſa mort, & à

compoſer en même temps, pour l'inſtruction de ſes Curés, de petits Diſcours qui lui couteroient peu à faire & à retenir, ce qui ajouteroit à ſa renommée ſans fatiguer ſa mémoire. Maſſillon ſuivit ce conſeil : depuis cette époque, il prêcha tous les ans à ſes Synodes ces Conférences ſi bien écrites & ſi pleines de ſentiment & d'onction, qui ſuffiroient pour l'immortaliſer.

Autrefois, a dit un Auteur ſatirique, *il falloit être Evêque pour prêcher ; depuis, & durant pluſieurs ſiecles, il a fallu prêcher pour devenir Evêque : aujourd'hui, il ſuffit de l'être devenu, pour ceſſer preſque abſolument de prêcher.* L'exemple de Maſſillon, de Boſſuet, de Fléchier, & même de pluſieurs Prélats de nos jours, prouve que cette Epigramme mérite au moins quelques reſtrictions.

Il eſt ordonné, dit-on, dans les Statuts de l'Egliſe de Rouen, que l'Evêque prêchera certains jours de l'année, par exemple, le premier Dimanche de Carême. Un Archevêque de cette ville voulut, dans le dernier ſiecle, obliger ſon Chapitre à biffer

ce Statut, comme étant déjà aboli par l'uſage. Le Chapitre le refuſa, voulant du moins, diſoit-il, conſerver aux Prélats le charitable avis de remplir le devoir dont ils ſe diſpenſoient. Un ancien Statut de l'Ordre de Cîteaux ordonnoit aux Abbés de prêcher tous les Dimanches, excepté celui de la Trinité, attendu, dit prudemment le Statut, *la difficulté de la matiere : Propter materiæ difficultatem.* Si on avoit égard à cette raiſon, il y auroit pour nos Prédicateurs une pareille diſpenſe dans la plupart de nos Fêtes ſolennelles.

On vient de voir tout ce que le Cardinal Dubois avoit fait pour Maſſillon, & tout ce qu'il avoit voulu faire. Les ennemis de Maſſillon lui ont reproché les complaiſances qu'il eut pour ce Miniſtre, en conſentant à être un des Evêques aſſiſtans de ſon ſacre, & en ſignant l'atteſtation de vie & de mœurs dont il eut beſoin pour être promu au cardinalat. La reconnoiſſance lui fit faire cette faute. Il devoit ſa fortune à Dubois, qui avoit du moins eu le mérite de récompenſer ſes rares talens, négligés

par Louis XIV. La bonté naturelle de Maſſillon dégénéroit quelquefois en une foibleſſe qu'il ſe reprochoit lui-même, & à laquelle il cédoit malgré lui. Il faut pardonner à ſa foibleſſe en faveur de ſes motifs, & ſe ſouvenir que le Pape Saint Grégoire, Pere de l'Egliſe, & qu'on a nommé *le Grand*, eut auſſi le malheur de flatter la Reine Brunehault & le Tyran Phocas, meurtrier de l'Empereur Maurice.

NOTE VII, *relative à la page 22, ſur les Jéſuites & les Oratoriens de Clermont.*

LES Jéſuites de Clermont dénoncerent à Maſſillon, peut-être pour épier ſes ſentimens & pour lui tendre un piége, un Oratorien qu'ils accuſoient de prêcher le Janſéniſme. Le Prélat voulut donner à ces délateurs ſi zélés & ſi clairvoyans, une preuve de ſon orthodoxie; il fit venir le Prédicateur, & lui dit en préſence de deux Jéſuites : *Mon Pere, on m'aſſure que*

vous prêchez une Doctrine..... Oui, Monſeigneur, lui dit l'Oratorien ſans lui donner le temps d'achever, *je prêche des vérités qui vous ont fait Evêque.* Maſſillon ſe tut, renvoya l'Oratorien prêcher, & les Jéſuites chercher d'autres victimes.

NOTE VIII, *relative à la même page 22, ſur l'eſprit conciliateur de* MASSILLON *dans l'affaire du Janſéniſme.*

LE Cardinal de Fleury pria Maſſillon de travailler à la converſion de l'Evêque de Senez Soanen, qui, pour ſon appel de la Bulle *Unigenitus*, avoit été dépoſé par une aſſemblée de dix à douze Evêques, qu'on a appelée le *Concile d'Embrun*, & exilé enſuite à la Chaiſe-Dieu en Auvergne. Maſſillon écrivit à ce Prélat, & en reçut une réponſe ſi décidée, ſi ferme, ſi repouſſante, qu'il n'oſa pourſuivre ſa négociation. Cette réponſe eſt imprimée dans la Vie que les Janſéniſtes

ont écrite de l'Evêque de Senez. Le Prélat s'y plaint avec amertume de ſes anciens Confreres de l'Oratoire, qui étoient devenus Evêques, & qui l'avoient abandonné. Mais Maſſillon n'attachoit pas la même importance que lui aux opinions qui avoient cauſé les malheurs de ce reſpectable vieillard. Il croyoit qu'on pouvoit être bon Chrétien & bon Evêque ſans déclamer contre la Bulle; que c'étoit peut-être faire trop d'honneur à cette production, *moins Pontificale*, diſoit-il, *que Jéſuitique*, de s'en occuper ſérieuſement, & que le moyen le plus ſûr de la faire tomber dans l'oubli, étoit de garder à ſon égard un ſilence profond, reſpectueux en apparence, & dédaigneux en effet. Il le diſoit quelquefois, mais ſans éclat & ſans bruit, à ceux de ſes Confreres qu'il voyoit les plus zélés pour cette Bulle, mais qui ne l'écoutoient guere, qui l'imitoient encore moins, & qui n'en étoient pas plus ſages.

Maſſillon, dans la lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Senez, parle, il eſt vrai, avec aſſez de ménagement de la Bulle *Unigenitus*, dont on le

prioit d'être le Défenſeur. Mais il croyoit en ce moment devoir tenir un autre langage plus conforme à celui des Evêques ſoumis à cette Bulle.

» Dépouillons-nous, lui dit-il, de » toutes les complaiſances inſéparables » de la ſingularité; regardons comme » des piéges que nous tend l'orgueil, » le déſir, caché ſouvent à nous-mê- » mes, de nous donner en ſpectacle. » Il eſt terrible d'être ſeul de ſon » côté, & d'avoir contre ſoi tout ce » qui porte un nom d'autorité dans » l'Egliſe. Il faut, pour être tranquille » dans cet état, penſer, comme le » Phariſien, qu'on n'eſt pas fait comme » le reſte des hommes «.

Et dans une autre lettre au même Prélat : » Je crains, Monſeigneur, qu'il » ne me ſoit échappé quelque terme » dans ma derniere lettre, qui ait pu » vous déplaire. Dieu m'eſt témoin » que loin d'ajouter une nouvelle dou- » leur à vos chaînes, je ſouhaiterois » pouvoir les partager avec vous pour » vous en ſoulager, ſans partager néan- » moins le motif qui vous les fait ſouf- » frir..... Je ne voudrois, pour me

» défier de la bonté de votre cauſe, » que les écrits odieux que vos Apo- » logiſtes répandent tous les jours dans » le Public. Je viens de lire un Livre » intitulé, *Jéſus-Chriſt ſous l'anathê-* » *me*; l'Auteur y décide nettement, » que, comme la Synagogue préva- » riqua en condamnant Jéſus-Chriſt, » l'Egliſe a prévariqué en condamnant » le Pere Queſnel; que les Phariſiens » & les Saducéens ſont encore parmi » nous les maîtres de la Doctrine; » c'eſt-à-dire, les Jéſuites déſignés » par les premiers, qui n'ont qu'une » écorce de religion, & les Evêques » marqués par les Saducéens, qui n'en » ont point du tout. Une bonne cauſe » ſeroit-elle défendue par de tels ex- » cès? Ne laiſſez pas ſéduire, mon » très-reſpectable Seigneur, votre zele » & votre bonne-foi par les louanges » de ceux qui vous applaudiſſent. S'ils » vouloient s'en tenir préciſément au » dogme, nous ſerions bientôt d'ac- » cord; mais ils outrent tout, & c'eſt » ce que la ſageſſe de l'Egliſe ne » ſouffrira jamais. Les Jéſuites ont leurs » opinions que l'Egliſe tolere; mais

» croyez-vous que la plupart des Evê-
» ques penſent & enſeignent comme
» eux ? Au lieu de vous unir à nous,
» pour nous aider à ſoutenir l'ancienne
» Doctrine & la ſaine Morale, vous
» nous affoibliſſez en vous ſéparant
» de nous ; vous donnez de nouvelles
» armes au Moliniſme ; vous aidez ſes
» Sectateurs à perſuader au monde
» qu'on ne peut combattre leur Doc-
» trine ſans tomber dans des excès
» oppoſés «.

Voici ce que Maſſillon écrivoit encore à l'Evêque de Rhodez (Tourouvre), qui, dans une lettre écrite au Roi, & ſignée par quelques Evêques, avoit pris la défenſe de celui de Senez.....» Les remedes qui aigriſſent
» le mal, ſont de nouvelles plaies qu'on
» fait à l'Egliſe. Ceux qui ſont à la
» tête du Janſéniſme, & qui écrivent
» pour ſa défenſe, ſont des eſprits ou-
» trés, qui paſſent le but ſur toutes
» les matieres qu'ils traitent. Il eſt
» vrai que de l'autre côté on ne s'en
» eſt pas toujours tenu aux juſtes bor-
» nes, & qu'on a défendu l'Egliſe
» avec des armes qui affoibliſſoient ſa

» cauſe. Quel parti donc reſte-t-il à
» prendre pour des Evêques qui ai-
» ment la paix & la vérité ? Il faut
» prendre le parti qui n'eſt point parti,
» c'eſt à-dire, préciſément celui de
» l'Egliſe, qui déſavoüe & ceux qui
» la défendent mal, & ceux qui l'at-
» taquent. Je connois, comme vous
» ſavez, le caractere des Appelans,
» & c'eſt parce que je les connois,
» que dans aucun temps il ne m'a
» été poſſible de les goûter; orgueil,
» amour de la ſingularité, mépris pour
» tout ce qui ne penſe pas comme
» eux, quelque rang qu'on puiſſe teni
» dans l'Egliſe, partis extrêmes, har-
» dieſſe à décider ſur tout ce qu'il y
» a de mieux établi; nulle regle, nul
» amour de la paix, une intrigue &
» une cabale éternelle & puérile, les
» ignorans, les femmes, les dévotes,
» les mondains, tout leur eſt bon;
» pour peu qu'on paroiſſe les favoriſer,
» ils vous aſſocient à eux, ils groſſiſſent
» leur liſte de votre nom, & prennent
» une condeſcendance charitable pour
» une adhéſion totale à leur entête-
» tement.....

Et

Et plus bas....

» Je plaignois, comme vous, M. » l'Evêque de Senez; je reſpectois ſon » âge, ſon caractere, ſes mœurs épiſ- » copales; mais je voyois avec douleur » qu'il nous avoit ôté lui-même tous » les moyens de le défendre. Je re- » çois quelquefois de ſes nouvelles; » il ne ceſſe de me dire qu'il ne ſouffre » que pour défendre la grace efficace » & la liberté de l'Egliſe de France. » J'ai beau lui répondre que ſur ce pied- » là, de cent vingt Evêques que nous » ſommes, il y en auroit *au moins* (1) » cent d'exilés : le bon vieillard n'en- » tend rien; il ne perd pas de vue » ſon fantôme; ſes Correſpondans » abuſent de ſa ſimplicité, & le lui » groſſiſſent ſans ceſſe avec des éloges » ſi pompeux ſur ſa fermeté, qu'il » eſt ſurpris que nous ne donnions » pas tous dans un piége auſſi uſé;

(1) Cet *au moins* eſt remarquable. Eſt-ce que Maſſillon connoiſſoit alors quelques Evêques ennemis de nos libertés ? Soyons du moins perſuadés que de nos jours il n'en eſt aucun.

» il eſpere que Dieu aura égard à ſes » bonnes intentions ; mais je crains » fort qu'il n'entre dans ſa conduite » un peu de complaiſance ſur les ap- » plaudiſſemens du parti, & ſur le » triſte ſpectacle qu'il donne à l'E- » gliſe «.

Maſſillon s'exprime avec la même ſincérité dans une autre lettre adreſſée au Pere Mercier, Cordelier de Reims. » .....Une des plus grandes plaies que » le Janſéniſme ait faites au Chriſtia- » niſme, c'eſt d'avoir mis dans la » bouche des femmes & des ſimples » laïcs, les points les plus relevés & » les plus incompréhenſibles de nos » Myſteres, & d'en avoir fait un ſujet » de conteſtation & de diſpute. C'eſt » ce qui a répandu l'irréligion ; & il » n'y a pas loin pour les laïcs de la » diſpute au doute, & du doute à » l'incrédulité «....,

NOTE IX, *relative à la page 25, ſur les charités que* MASSILLON *obtenoit de la Cour pour les pauvres de ſon Dioceſe.*

CE n'étoit pas ſeulement à l'éloquence de Maſſillon, & à la conſidération qu'il s'étoit attirée par ſa vertu, que le Gouvernement accordoit les ſecours réclamés par ce Prélat en faveur des malheureux; c'étoit auſſi par le déſir de le ménager, & par la crainte, aſſurément bien mal fondée, de lui donner des mécontentemens qui le déterminaſſent à ſe faire Janſéniſte. On ne vouloit pas que ce parti pût ſe glorifier d'un ſi illuſtre Défenſeur, & on appréhendoit que le reſpect de la plupart des Evêques pour ce digne Confrere, n'en entraînât pluſieurs à ſuivre ſon exemple. Le Cardinal de Fleury, par ce motif, ménageoit beaucoup Maſſillon, que cependant il n'aimoit pas. Maſſillon, de ſon côté, ménageoit auſſi le Miniſtre, mais par un motif plus no-

ble, & pour en obtenir les ſecours qu'il demandoit en faveur des pauvres. Il diſoit quelquefois, en plaiſantant ſur cette politique timide & réciproque du Cardinal & de lui : *Nous nous craignons mutuellement, & nous ſommes ravis tous deux d'avoir rencontré un poltron.* Il pouſſa cette *poltronnerie*, dont il convenoit ſi naïvement, juſqu'à n'oſer confier ſon Séminaire aux Oratoriens, ſes anciens Confreres, parce que le Cardinal demanda la préférence pour d'autres. Maſſillon crut avoir à ſe repentir de cette foibleſſe ; *J'ai*, diſoit-il, *ouvert la porte à l'ignorance, pour avoir la paix : j'aurois dû penſer que dans les Prêtres comme dans les Peuples, l'ignorance eſt bien plus à craindre que les lumieres.*

Ce même Cardinal de Fleury, peu empreſſé de faire valoir le mérite, craignoit l'éclat que Maſſillon auroit eu à Paris, s'il s'y étoit montré. Le Miniſtre éloignoit avec ſoin toutes les occaſions qui auroient pu amener dans cette ville l'Evêque de Clermont ; & cette nouvelle raiſon ne contribuoit pas peu à faire obtenir à Maſſillon

toutes les graces qu'il demandoit par ſes lettres.

On doit regretter beaucoup que les Editeurs de ſes Œuvres n'ayent pas publié des lettres ſi intéreſſantes, qui formeroient, dit-on, un volume conſidérable, & qui, juſqu'à préſent, ſont reſtées manuſcrites. Ceux entre les mains de qui elles ſont tombées, ne devroient pas priver le Public, l'Etat & l'Égliſe, de ce monument précieux d'éloquence & de charité.

Un Prélat très-reſpectable, qui vit encore au moment où nous écrivons cette Note, & que ſon mérite ſeul a fait Evêque, ainſi que Maſſillon, aſſure que l'Evêque de Clermont ne ſe contentoit pas, dans ſes lettres au Cardinal, de ſolliciter des ſecours pour les pauvres de ſon Dioceſe, mais qu'il oſoit même lui faire quelquefois des reproches. Ce Prélat dit avoir lu une lettre très-éloquente & très-forte, que l'Evêque écrivoit au Miniſtre ſur l'injuſtice de la guerre de 1741, & même un Mandement qu'il avoit préparé en conſéquence, & envoyé au Cardinal. Ce Mandement n'a point été imprimé dans le Recueil des Œuvres de Maſ-

ſillon. Il y a apparence que le Miniſtre engagea l'Evêque à le ſupprimer : c'eſt grand dommage. Il eût été curieux de voir de quelle maniere le ſage Maſſillon auroit concilié, dans cet écrit paſtoral, ſon reſpect pour l'autorité Monarchique, avec les ſentimens que lui inſpiroit en ce moment l'Adminiſtration, & ſon amour pour ſon Roi, avec ſon amour plus grand encore pour l'humanité & la juſtice, qui lui paroiſſoient, diſoit-il, également outragés dans cette guerre. C'eſt aux Politiques vertueux & Philoſophes à décider s'il avoit raiſon. Nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens, & nous ne prenons pas la liberté de juger les Maîtres du Monde ſur leurs querelles & ſur leurs Traités.

Au défaut de ce précieux Mandement, nous inférerons ici une lettre touchante de l'Evêque de Clermont au Cardinal de Fleury, pour obtenir la diminution des impôts ſur la Province d'Auvergne.

» Monſeigneur, je ſupplie très humblement Votre Eminence de ne pas » trouver mauvais que je ſollicite une » fois ſon cœur paternel pour les pau-

» vres Peuples de cette Province : je
» ſens toute l'importunité de pareilles
» remontrances ; mais, Monſeigneur,
» ſi les miſeres du troupeau ne viennent
» pas juſqu'à vous par la voix du Paſ-
» teur, par où pourroient-elles jamais
» y arriver ? Il y a long temps que tous
» les Etats & toutes les Compagnies
» de cette Province me ſollicitent
» de repréſenter à Votre Eminence
» leur triſte ſituation. Ce ne ſont point
» des plaintes & des murmures de
» leur part, vous méritez trop de
» régner ſur tous les cœurs ; c'eſt uni-
» quement leur confiance en votre
» amour pour les Peuples, qui em-
» prunte ma voix. Ils vous regardent
» tous comme leur pere & l'Ange
» tutélaire de l'Etat, & ſont trop
» perſuadés que ſi, après avoir été
» informé de leurs beſoins, vous ne
» les ſoulagez pas, c'eſt que le ſecours
» auroit peut-être des inconvéniens
» plus dangereux que le beſoin mê-
» me, & que le bien public, qui eſt
» le grand objet du Génie ſage &
» univerſel qui nous gouverne, rend
» certains maux particuliers inévita-
» bles.

» Il eſt d'abord de notoriété pu-
» blique, Monſeigneur, que l'Auver-
» gne, Province ſans commerce &
» preſque ſans débouché, eſt pourtant,
» de toutes les Provinces du Royau-
» me, la plus chargée, à proportion,
» de ſubſides. Le Conſeil ne l'ignore
» pas; ils ſont pouſſés à plus de ſix
» millions, que le Roi ne retireroit
» pas de toutes les terres d'Auvergne,
» s'il en étoit l'unique poſſeſſeur;
» auſſi, Monſeigneur, les Peuples de
» nos campagnes vivent dans une mi-
» ſere affreuſe, ſans lit, ſans meubles;
» la plupart même, la moitié de l'an-
» née, manquent de pain d'orge ou
» d'avoine, qui fait leur unique nour-
» riture, & qu'ils ſont obligés de s'ar-
» racher de la bouche & de celle de
» leurs enfans pour payer leurs im-
» poſitions.

» J'ai la douleur d'avoir, chaque
» année, Monſeigneur, ce triſte ſpec-
» tacle devant les yeux dans mes vi-
» ſites. Non, Monſeigneur, c'eſt un
» fait certain, que dans tout le reſte
» de la France, il n'y a pas de Peuple
» plus pauvre & plus miſérable que
» celui-ci; il l'eſt au point, que les Ne-

» gres de nos iſles ſont infiniment plus heureux ; car en travaillant, ils » ſont nourris & habillés, eux, leurs » femmes & leurs enfans ; au lieu » que nos Payſans, les plus laborieux » du Royaume, ne peuvent, avec » le travail le plus opiniâtre, avoir » du pain pour eux & pour leur fa- » mille, & payer leurs ſubſides ; s'il » s'eſt trouvé, dans cette Province, » des Intendans qui ayent pu parler » un autre langage, ils ont ſacrifié » la vérité & leur conſcience à une » miſérable fortune.

» Mais, Monſeigneur, à cette in- » digence générale & ordinaire de » cette Province, ſe ſont jointes, ces » trois dernieres années, des grêles » & des ſtérilités qui ont achevé d'ac- » cabler les pauvres Peuples. L'hiver » dernier ſur-tout a été ſi affreux, » que ſi nous avons échappé à la fa- » mine, & à une mortalité générale, » qui paroiſſoit inévitable, nous n'en » avons été redevables qu'à un excès » & à un empreſſement de charité, » que des perſonnes de tous les états » ont fait paroître pour prévenir tous » les malheurs. Toutes les campagnes

» étoient déſertes, & nos villes pou-
» voient à peine ſuffire à contenir la
» multitude innombrable de ces in-
» fortunés qui y venoient chercher
» du pain; la Bourgeoiſie, la Robe
» & le Clergé, tout eſt venu à notre
» ſecours; vous même, Monſeigneur,
» avez déterminé la bonté du Roi à
» nous avancer ſoixante mille livres.
» C'eſt uniquement à la faveur de ce
» ſecours, que la moitié de nos terres,
» qui alloient toutes reſter en friche
» par la rareté & la cherté exceſſive
» des grains, ont été enſemencées:
» le prix des grains a diminué de
» plus de moitié; mais le pauvre Peu-
» ple, qui, pour enſemencer ſes terres,
» a été obligé d'emprunter du Roi
» & des particuliers, & d'acheter des
» grains d'un prix alors exorbitant,
» va être obligé, par la vileté du prix
» où ils ſont maintenant, d'en vendre
» trois fois autant qu'il en a reçu pour
» rembourſer les avances qu'on lui a
» faites; de ſorte qu'il va retomber
» dans le même gouffre de miſere, ſi
» Votre Eminence n'a pas la charité
» de faire accorder cette année quel-
» que remiſe conſidérable ſur les im-

» poſitions que le Conſeil va régler
» inceſſamment. Au reſte, Monſei-
» gneur, je ſupplie inſtamment Votre
» Eminence de ne pas regarder ce que
» je prends la liberté de lui écrire,
» comme un excès de zele épiſcopal.
» Outre tout ce que je vous dois déjà,
» je vous dois encore plus la vérité;
» ainſi, loin d'exagérer, je vous pro-
» teſte, Monſeigneur, que j'ai mé-
» nagé les expreſſions, afin de ne pas
» affliger votre cœur. Je ne doute pas
» que notre Intendant, quoiqu'il craigne
» beaucoup de déplaire, n'en diſe en-
» core plus que moi; que Votre Emi-
» nence ait la bonté de s'en faire rendre
» compte : je ſens bien que dans une
» premiere place on ne peut ni tout
» écouter, ni remédier à tout; cette
» maxime pouvoit être admiſe ſous les
» Miniſteres précédens; mais ſous le
» vôtre, tout eſt écouté; les grandes
» affaires qui décident du ſort de l'Eu-
» rope, ne vous font pas perdre de vue
» les plus petits détails. Rien ne vous
» échappe de cette immenſité de ſoins,
» & rien preſque ne paroît non ſeu-
» lement vous accabler, mais même
» vous occuper. C'eſt dans cette con-

» fiance que j'ai hasardé cette lettre ; » avec un vrai pere, on ose tout, & » quand on lui parle pour ses enfans, » on peut bien l'importuner, mais on » est bien sûr qu'on n'a pas le mal- » heur de lui déplaire «.

NOTE X, *relative à la page* 30, *sur le mélange du genre de* MASSILLON *& de celui de Bourdaloue dans un même Sermon.*

C'ÉTOIT l'ingénieux la Motte qui disoit ce que nous avons rapporté, qu'*un Sermon excellent à tous égards seroit celui dont le raisonneur Bourdaloue auroit fait le premier Point, & le touchant Massillon le second.* Un Critique plein de goût, & qui mérite qu'on lui réponde (tant d'autres ne méritent pas même qu'on les lise), M. de la Harpe ne pense pas comme la Motte, & croit qu'un Sermon de ce genre *seroit une étrange bigarrure.* Oui, sans doute, si dans le premier Point Bourdaloue étoit raisonneur

avec froideur & ſéchereſſe, comme il ne l'eſt que trop ſouvent dans ſes Sermons; mais non pas s'il étoit raiſonneur avec éloquence, comme il lui arrive auſſi quelquefois de l'être. Alors les deux genres pourroient s'allier enſemble, comme a fait Cicéron dans ſes belles Harangues, où il eſt doux & inſinuant dans ſon exorde, vif & preſſant dans ſes moyens, touchant & pathétique dans la péroraiſon. C'eſt ainſi, & à cette ſeule condition, que Bourdaloue & Maſſillon pourroient paroître l'un après l'autre dans le même diſcours. Mais ſans doute, un diſcours *plus parfait encore*, comme nous l'avons dit, ſeroit celui où les talens des deux Orateurs ſeroient fondus enſemble, & où le Prédicateur ſauroit joindre la raiſon à la ſenſibilité; car, quoi qu'en diſent les ames froides, il ne faut pas faire à la raiſon & à la ſenſibilité l'injure de croire qu'elles ne puiſſent être réunies l'une avec l'autre.

Il faut convenir que ce genre de diſcours, où l'on trouveroit à la fois Bourdaloue & Maſſillon, ne ſeroit pas fait pour toutes les eſpeces d'au-

ditoires, & qu'au contraire un Sermon où l'on ne verroit que Maſſillon tout ſeul, ſeroit également goûté à la Cour & dans les villages. Un Curé de campagne diſoit de ſes Paroiſſiens : *Ils m'écoutent toujours avec plaiſir quand je leur prêche Maſſillon.*

On peut obſerver à cette occaſion, que dans tous les genres d'écrire, les Ecrivains qui vont au cœur, ſont venus après ceux dont la force fait le caractere ; Racine après Corneille, Maſſillon après Bourdaloue, Euripide après Sophocle, Cicéron après Démoſthene. Seroit-il donc plus aiſé d'être énergique, que d'être ſenſible, & d'exagérer la Nature, que de s'y abandonner ? Nous oſerions peut-être dire qu'il eſt plus difficile à un Ecrivain d'être ſimple, que d'être grand, ſi l'on pouvoit être grand ſans être ſimple.

NOTE XI, *ſur le teſtament de* MASSILLON.

DANS l'Eloge de ce reſpectable Prélat, nous avons parlé de ce teſtament, & du legs qu'il fait aux pauvres. En

voici deux autres articles, dont l'un marque ſon amour pour la paix, & l'autre ſa juſtice à l'égard de ſa famille, qu'il ne vouloit pas priver de ce qui devoit lui revenir légitimement de ſa ſucceſſion.

» Je demande tous les jours à Jéſus-Chriſt qu'il calme les troubles » qui agitent l'Egliſe de France, & » qu'il daigne y rétablir la paix que » nous avons tâché de conſerver dans » ce grand Dioceſe «....

Et plus bas.....

» Je déclare que je n'ai jamais rien » retiré des biens de ma famille depuis la mort de mon pere; mais ſi » j'ai conſervé quelque droit dans » ces biens, ſoit pour ma légitime, » ſoit pour mon titre ſacerdotal, je » veux que le tout ſoit délaiſſé à ceux » de mes parens qui devroient de droit » y ſuccéder (1) «.

(1) Charlemagne, apprenant la mort d'un Evêque, demanda combien il avoit légué aux pauvres en mourant: on répondit, *deux livres d'argent.* Un jeune Clerc s'écria: *C'eſt un bien petit viatique pour un ſi long voyage.* Le Prince, très-content de cette réflexion, dit au Clerc: *Soyez ſon ſucceſſeur; mais n'oubliez jamais ce mot.* (Hiſt. de Charlemagne, Tome III.)

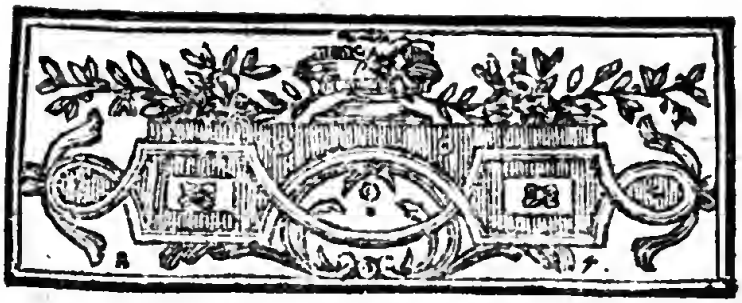

ÉLOGE

DE

CLAUDE-FRANÇOIS

HOUTTEVILLE,

ABBÉ DE SAINT-VINCENT DU BOURG;

Né à Paris en 1688 ; *reçu le* 25 *Février* 1723, *à la place de* GUILLAUME MASSIEU ; *élu Secrétaire perpétuel le* 5 *Avril* 1742, *à la place de* JEAN-BAPTISTE DUBOS ; *mort le* 8 *Novembre* 1742.

LA Congrégation de l'Oratoire, où il entra fort jeune, & où il reſta près de dix-huit ans, le forma de

bonne heure pour la Religion & pour les Lettres. Au ſortir de cette excellente Ecole, M. l'Abbé Houtteville paſſa dans une autre, qui n'y reſſembloit guere Il fut choiſi pour Secrétaire par un Miniſtre, alors très-accrédité (1), qui ne paroiſſoit pas ſe piquer beaucoup du mérite d'aimer les Lettres, ni de l'honneur de rien faire pour elles. Ce Miniſtre paſſoit d'ailleurs pour avoir, ſur des objets très-graves, des principes aſſez peu conformes à ceux que M. l'Abbé Houtteville avoit puiſés dans la Congrégation d'où il ſortoit; la médiſance ou la calomnie accuſoient l'homme en place de n'être pas fort religieux. Soit que ces imputations fuſſent peu fondées, car la malignité publique ſe trompe quelquefois, même ſur ceux qui gouvernent, ſoit que les ſentimens du Miniſtre n'influaſſent en rien ſur ceux du Secrétaire, affermi dans ſa maniere de penſer par les réflexions, par l'étude & par le temps, M. l'Abbé Houtteville conſerva dans ſon nouvel état l'amour pour les Let-

(1) Le Cardinal Dubois.

tres & pour la Religion, dont il avoit été rempli dès ſes premieres années. Il fit mieux encore, il ſut, par la douceur de ſon caractere, & par une conduite ſage & meſurée, ſans roideur & ſans baſſeſſe, ſe concilier l'eſtime, la faveur & la confiance même de l'homme puiſſant qui avoit eu le bonheur de ſe l'attacher.

Ce fut dans la maiſon de ce Miniſtre, & preſque ſous ſes yeux, qu'il compoſa, ou du moins acheva l'Ouvrage qui a le plus contribué à ſa réputation littéraire, & qui parut en 1722 ſous ce titre intéreſſant : *La Religion Chrétienne prouvée par les faits.* Ce Livre, tout dicté qu'il étoit par la perſuaſion & par le zele, eſſuya néanmoins bien des critiques. On prétendit que l'Auteur s'étoit trompé ſur pluſieurs points eſſentiels à la cauſe qu'il défendoit; qu'il avoit également erré dans ſa logique & dans ſes jugemens; & qu'enfin, ou par ignorance ou même *à deſſein* (car on joignoit la calomnie à la ſatire), il avoit fait les objections plus fortes que les réponſes: les Incrédules ajoutoient, que pour rendre l'Ouvrage excellent, il n'y avoit

qu'un mot à changer au titre : *la Religion Chrétienne* détruite *par les faits*. Ces reproches étoient d'autant plus injuſtes, que l'Auteur avoit été, dans ſon Ouvrage, l'écho fidele des Peres de l'Egliſe, des Docteurs révérés, & des Savans Théologiens ſes prédéceſſeurs & ſes guides; il avoit reçu de leurs mains les armes avec leſquelles il combattoit à leur ſuite & ſous leurs drapeaux; à la vérité, il avoit expoſé dans toute leur force les objections des Mécréans; mais il auroit cru nuire à la bonne foi, & même aux véritables intérêts du Chriſtianiſme, s'il eût employé une adreſſe puſillanime à déguiſer ou affoiblir ces objections. Dans la réfutation qu'il en avoit faite, il rapportoit fidélement les réponſes ſi connues, que depuis dix-ſept cents ans on a oppoſées à ces vaines attaques; & bien loin de diminuer la force de ces réponſes, il l'augmentoit autant qu'il étoit en lui, par la netteté avec laquelle il s'attachoit à les développer (1).

(1) Voyez la Note (*a*).

Peut-être n'eſt-il pas auſſi aiſé de le diſculper entiérement ſur la cenſure qu'on fit de ſon ſtyle. On y trouva pluſieurs expreſſions impropres ou recherchées ; ces expreſſions furent relevées avec l'affectation la plus maligne dans le *Dictionnaire néologique* de l'Abbé Desfontaines, Ouvrage où l'Auteur, en voulant ſe montrer le fléau du mauvais goût, n'a pas toujours montré lui-même tout le goût qu'on pouvoit exiger d'un Ariſtarque ſi rigoureux ; témoin l'Eloge de *Pantalon Phébus*, qui termine ce Dictionnaire, & qui eſt d'un ton aſſorti à la nobleſſe du titre (1). Si la maniere d'écrire de M. l'Abbé Houtteville pouvoit être blâmable à certains égards, ſon intention étoit au moins bien excuſable ; il avoit principalement pour but d'inſtruire les gens du monde ſur une Religion que la plupart ignorent, & ſur-tout qu'ils pratiquent ſi mal : il falloit donc ſe faire lire par eux ; & pour s'en faire lire, il falloit, ſelon lui, parler leur langage, qui

(1) Voyez la Note (*b*).

n'eſt pas, à beaucoup près, celui qu'un bon Ecrivain doit ſe propoſer pour modele. M. l'Abbé Houtteville avoit par malheur devant les yeux un pernicieux objet d'émulation, l'incroyable ſuccès de l'*Hiſtoire du Peuple de Dieu*, par le Pere Berruyer, que toutes les Dévotes de la Cour liſoient avec délices ; elles préféroient à la Bible cette eſpece de Roman, moitié pieux, moitié profane, où l'on faiſoit parler les Patriarches & les Prophetes du ton des Héros de *Cyrus* & de *Clélie*, & qui, jugé ſcandaleux par les véritables gens de bien, étoit trouvé ridicule par les véritables gens de goût (1). L'Auteur de la *Religion prouvée par les faits*, ſe flatta d'obtenir les mêmes ſuffrages que l'Hiſtorien du Peuple de Dieu, ſans encourir les mêmes anathêmes: Son zele étoit digne d'éloges ; mais il auroit dû ſentir que chaque genre a ſon coloris, que plus le ſujet eſt grand, plus le ſtyle doit avoir cette ſimplicité noble, ſans laquelle on n'eſt plus que giganteſque ou puéril,

(1) Voyez la Note (*c*).

& qu'il ne faut pas employer dans une matiere grave, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, des expreſſions priſes du jargon des ruelles, ou inventées par le mauvais goût & la frivolité.

Quoi qu'il en ſoit, M. l'Abbé Houtteville eſſaya de répondre aux principaux reproches qu'on faiſoit à ſon Livre: mais il fit encore mieux que de le défendre; il corrigea tout ce qui lui paroiſſoit réellement répréhenſible, & qu'une critique plus amere qu'éclairée n'avoit pas toujours apperçu. Ces corrections judicieuſes produiſirent une ſeconde édition de l'Ouvrage, fort ſupérieure à la premiere. Cependant cette ſeconde édition, quoique très-bien reçue dans le temps où elle fut publiée, eſt aſſez peu lue aujourd'hui, parce qu'elle a été étouffée par le grand nombre d'Ouvrages qui ont paru depuis en faveur de la Religion, & qui ſe multiplient tous les jours. Il eſt ſurprenant que tout ne ſoit pas dit, ou même ne paroiſſe pas dit ſur cette matiere, qui, tout importante qu'elle eſt, doit être épuiſée depuis long-temps, puiſqu'il n'eſt

plus guere poſſible de découvrir de nouveaux faits, ni de trouver de nouvelles preuves de l'autenticité de ceux qui ſont connus. La divinité du culte que nous profeſſons, peut-elle donc avoir beſoin de nouvelles preuves, comme ſi les anciennes n'étoient pas victorieuſes, & par conſéquent plus que ſuffiſantes? & les Sophiſmes de l'Incrédulité, à qui l'on reproche ſi ſouvent & avec raiſon, de n'avoir plus rien à dire de nouveau, ne ſont-ils donc pas terraſſés depuis long-temps? Nous oſons dire, & certainement les manes de M. l'Abbé Houtteville ne nous déſavoueroient pas, que ſi les Gouvernemens avoient enfin le bonheur dont les gens de bien déſeſperent, d'arrêter le torrent des Ouvrages impies, ils feroient peut-être ſagement d'interdire en même temps tout écrit ſur la Religion, même ſous prétexte de la défendre; car ne ſeroit-ce pas la rendre gratuitement ſuſpecte à de certains eſprits, que d'en faire l'apologie quand elle ne ſeroit plus attaquée (1)?

Un autre ſujet d'étonnement & preſ-

(1) Voyez la Note (*d*).

que

que de ſcandale, dont M. l'Abbé Houtteville s'affligeoit, c'eſt la liberté avec laquelle pluſieurs Apologiſtes modernes de la Religion s'expliquent ſur le peu de ſuccès de leurs prédéceſſeurs, en avouant ou en prétendant que ces prédéceſſeurs ont eu plus de zele que de lumieres, & ont ſoutenu foiblement, quoique de toutes leurs forces, l'arche ſainte confiée à leurs mains. Ces Apôtres de notre ſiecle ſont à peu près comme tant d'Auteurs de *nouveaux Elémens de Géométrie*, qui nous aſſurent dans leurs Préfaces, que tous les Elémens publiés juſqu'à eux n'ont rien valu. Nos Tertulliens & nos Origenes modernes, ſouvent ſi peu dignes de leurs devanciers, craignent ſur-tout de paſſer pour en être les échos; & l'intérêt de la foi qu'ils défendent n'a tout au plus chez eux que le ſecond rang, après l'intérêt plus cher de leur amour-propre.

Mais un ſcandale bien plus grand encore, bien plus fâcheux, & dont M. l'Abbé Houtteville gémiſſoit auſſi bien davantage, c'eſt de voir les Apologiſtes de l'Évangile diviſés entre eux avec un acharnement funeſte, & l'E-

gliſe Catholique déchirée par deux factions violentes, qui s'accuſent réciproquement d'ignorer & d'anéantir la Religion, & qui ont l'une pour l'autre encore plus de haine qu'elles n'en ont pour les Incrédules (1). Cette diviſion, qui donne à l'impiété un funeſte avantage, eſt peut être la principale cauſe du débordement fatal d'Ouvrages irréligieux dont l'Europe eſt inondée depuis vingt ans; Ouvrages qui ont produit ſans doute d'excellentes réfutations; mais dont l'effet eût été plus heureux, ſans cette guerre & cette haine qui nuiſent tant à la cauſe commune. Fontenelle diſoit que pour juger des maladies auxquelles une Nation eſt ſujette, il ſuffiſoit de lire les affiches; & nous y voyons aujourd'hui ſans ceſſe, Nouveau Traité de la vérité de la Religion, contre les Athées, les Déiſtes, les Spinoſiſtes, les Matérialiſtes, les Encyclopédiſtes (2), &c. Par malheur, à meſure que la maladie eſt devenue

(1) Voyez la Note (*e*).

(2) Voyez la Note (*f*).

plus fréquente, les Charlatans qui ont voulu la guérir au préjudice des vrais Médecins, ſe ſont étrangement multipliés; on a appliqué de faux remedes, on a voulu même faire regarder comme peſtiférés des hommes qui n'étoient point malades; on a appelé ennemis de la Religion pluſieurs Ecrivains illuſtres qui ne l'attaquoient pas, qui même ne penſoient point à la combattre, & qui regardoient le ſilence ſur cet objet reſpectable, non ſeulement comme le plus petit ſacrifice qu'ils puſſent faire à la raiſon & aux Loix, mais comme un devoir de bienſéance qu'ils aimoient à remplir. Il faut avouer, dit très-ſenſément un Auteur célebre, qu'on a rendu un ſervice bien important & bien adroit au Chriſtianiſme, en imprimant juſqu'à l'indécence, & en répétant juſqu'au dégoût, qu'il eſt outragé d'un bout de l'Europe à l'autre par tous les hommes qui paſſent pour éclairés. M. l'Abbé Houtteville n'a eu garde de tomber dans ces écarts; il n'a combattu que les véritables Adverſaires de la Religion, ſans lui en chercher d'imaginaires, dont le nom ſeul eût été une objection impoſante

pour cette multitude, qui ne ſe rend qu'aux autorités, & qui ne met pas plus de logique dans ſon impiété que dans ſa croyance. Il penſoit qu'au lieu de ſe déchaîner avec tant de fureur contre des Philoſophes paiſibles, & de frapper à tort & à travers dans les ténebres, il faudroit que les vrais Chrétiens fuſſent bien convaincus, d'après la parole de Dieu même, que les portes de l'Enfer ne ſçauroient prévaloir contre l'Egliſe ; ajoutons que peut-être au lieu d'écrire tant d'injures en pure perte, ils feroient bien de montrer une confiance plus froide dans la bonté de leur cauſe, & d'appliquer aux vains efforts de l'Incrédulité ces deux vers ſi connus :

Pour détruire tous ces gens-là,
Nous n'avons qu'à les laiſſer faire.

» En effet, diſoit avec beaucoup » de ſens M. l'Abbé Houtteville, qu'a- » t-on à craindre des abſurdités où la » fougue de l'irréligion peut emporter » quelques Ecrivains ? Ceux qui ont » étudié le Chriſtianiſme, & qui ſont » décidés ſur la vérité de ſes dogmes

» avec toute la fermeté qu'elle inſpire ;
» ne ſont-ils pas bien aſſurés que ces
» dogmes ſont auſſi démontrés que la
» Géométrie ? Pourquoi donc ne pas
» leur faire le même honneur qu'aux
» vérités géométriques ? Pourquoi pa-
» roître douter d'une Religion démon-
» trée, en paroiſſant redouter l'effet
» des coups perdus que lui portent
» quelques mains téméraires ? Prend-
» on la peine de s'irriter contre les
» *Quadrateurs* du cercle, les *Triſec-*
» *teurs* de l'angle, les *Chercheurs* du
» mouvement perpétuel, lorſqu'ils dé-
» bitent leurs inepties ; & ces inepties
» ont-elles jamais retardé d'un mo-
» ment les progrès des Sciences Ma-
» thématiques ? Pourquoi donc, ſous
» prétexte de mettre à couvert une
» Religion qui eſt ſi bien en ſûreté,
» ſe récrier avec tant de violence ſur
» l'audace de quelques étourdis, qui
» oſent jeter contre cette tour une
» poignée de ſable « ? Ainſi penſoit notre ſage Académicien, comme nous l'avons ſu d'un ami à qui il s'ouvroit en pleine liberté ſur ces matieres délicates ; ainſi penſeroient

les Apologiſtes modernes du Chriſtianiſme, ſi, à l'exemple de M. l'Abbé Houtteville, ils étoient, comme ils le doivent, bien perſuadés des vérités qu'ils défendent, & ſi l'ambition, la vanité, l'hypocriſie, ne leur mettoient ſouvent à la main les armes ſacrées, dont ils font pour l'ordinaire un ſi foible & ſi triſte uſage.

Voué à la défenſe de la Religion, notre Académicien ſe diſtingua encore dans cette reſpectable lice, par un *Eſſai ſur la Providence*, qui parut quelques années après ſon grand Ouvrage. Cette nouvelle production eſſuya encore des critiques; la cauſe de la Foi étoit malheureuſe entre les mains de M. l'Abbé Houtteville. Il eſt vrai que la matiere qu'il traitoit dans ce Livre, enviſagée du côté purement philoſophique, offre des difficultés inſurmontables ſans les lumieres de la révélation; il paroît impoſſible, quand on eſt privé de ces lumieres, de juſtifier les voies de la Providence par rapport à l'homme; &, comme l'a très-bien dit Paſcal, Dieu reſte une énigme pour qui n'eſt pas éclairé par

le flambeau du Chriſtianiſme (1). Celui que ce flambeau indiſpenſable ne conduit pas, ſe voit, dans cette malheureuſe privation, tiré avec violence en ſens contraires; d'un côté, par les Antagoniſtes, de l'autre, par les Défenſeurs purement Philoſophes de la Providence; il reſſemble à un malheureux qui, privé du jour dans un cachot impénétrable aux rayons du ſoleil, ou n'y recevant de lumiere, ſuivant l'expreſſion d'un grand Poëte, que ce qu'il en faut pour voir l'obſcurité, ſeroit aſſailli par deux autres priſonniers, ſes compagnons d'infortune, dont l'un lui crieroit : *Avouez que vous jouiſſez d'une lumiere parfaite*; & l'autre, *je vous avertis que le cachot que vous habitez eſt vide, & que ſans craindre de vous heurter & de vous bleſſer, vous pouvez hardiment & librement faire uſage de vos membres..... Mes amis*, leur diroit le priſonnier, *je ne vois goutte ni vous non plus; il y a ſeulement cette différence entre nous, que j'appelle la*

(1) Voyez la Note (g).

lumiere à mon ſecours, & que vous vous flattez d'en jouir ; dites-moi lequel des deux eſt le plus ſage ? Taiſez-vous donc, & laiſſez-moi demeurer en repos, comme je vous conſeille d'y demeurer à mon exemple. Excellent conſeil, mais qui ne ſera ſuivi de long-temps par la foule des priſonniers, dont les uns crieront toujours : *Quelle clarté m'éblouit !* & les autres : *Rien n'exiſte autour de moi, car je ne vois rien.*

M. l'Abbé Houtteville, que le grand nombre de ſes Cenſeurs n'avoit pas empêché d'avoir des amis & même des partiſans éclairés, ayant été porté à l'Académie par le ſuccès de ſon premier Ouvrage ſur la Religion, s'y concilia tellement l'eſtime & l'amitié de ſes Confreres, qu'à la mort de M. l'Abbé Dubos, Secrétaire de la Compagnie, il fut choiſi pour lui ſuccéder. Pluſieurs Académiciens pouvoient être propres à cette place par des talens ſupérieurs aux ſiens ; mais perſonne n'en étoit plus digne par ſon attachement pour la Compagnie, & par l'aſſiduité que cette place exige ; qualités plus indiſpenſables encore au Secrétaire

de l'Académie Françoiſe, qu'une plume éloquente & exercée : qualités, dont la ſeconde ſur-tout, l'aſſiduité conſtante & rigoureuſe, paroît à la plupart des Académiciens trop aſſujettiſſante & trop importune ; qualités enfin, dont celui qui écrit cette Hiſtoire eſt d'autant plus intéreſſé à relever le prix, que ce ſont à peu près les ſeules qu'il ait apportées dans cette même place.

Notre Académicien, quoique peu avancé en âge, jouit à peine de l'honneur que la Compagnie lui avoit fait ; il mourut au bout de quelques mois, plus regretté de ſes Confreres que du Public, mais laiſſant à la Religion des monumens de ſon zele, & aux Gens de Lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs & d'une ſageſſe de conduite plus faite pour leur aſſurer une vie heureuſe, que des talens brillans & enviés.

NOTES *sur l'article de l'Abbé* HOUTTEVILLE.

(*a*) UN des raiſonnemens que les Incrédules, & ceux même qui ne l'étoient pas, attaquerent le plus dans le Livre de M. l'Abbé Houtteville, c'eſt l'argument qu'il a emprunté de Paſcal en faveur des miracles : *S'il y a eu des miracles faux, il y en a de vrais, parce que le faux n'eſt que l'excluſion du vrai.* Il faut avouer que ce raiſonnement doit être mis à côté de celui de Deſcartes, ſur l'exiſtence de Dieu : *L'exiſtence eſt renfermée dans l'idée d'un être infiniment parfait ; donc un être infiniment parfait exiſte.* Joignons à ce ſophiſme d'un génie tel que Paſcal, le Commentaire de Newton ſur l'Apocalypſe, & plaignons la Nature humaine.

Dans une matiere ſi importante, & où les raiſonnemens ſans réplique doivent être les ſeules armes des vrais croyans, ils ne devroient jamais s'en permettre d'autres. Pourquoi, par

exemple, répéter ſi ſouvent contre les Incrédules cette objection triviale, que c'eſt le libertinage du cœur qui les mene à la licence de penſer ? On ne nie pas que ce motif ne faſſe bien des Mécréans ; mais il ne faut employer, en faveur de la vraie Religion, ni un argument qui ne ſoit pas toujours vrai, ni un argument que les fauſſes Religions pourroient employer comme elle. Or on ne peut nier que pluſieurs Mécréans n'aient eu des mœurs très-pures & une conduite irréprochable. Zenon l'Athée enſeignoit & pratiquoit la morale la plus ſévere. Spinoſa, Bayle, ont été des modeles de déſintéreſſement & de ſimplicité ; leur fortune étoit faite s'ils avoient voulu être dévots, ou peut-être ſeulement hypocrites : enfin, il n'y a point de Faquir, s'enfonçant des clous dans le derriere, qui ne puiſſe faire, en faveur de ſa Religion, le même raiſonnement.

(*b*) Ce même Abbé Desfontaines, Cenſeur ſi amer & ſi acharné du ſtyle de l'Abbé Houtteville, avoit préludé à cette cenſure par une critique plus

ſérieuſe, qui attaquoit le fond de l'Ouvrage même. Il publia des Lettres *ſur la Religion prouvée par les faits*, où, en reprochant à l'Auteur de faire aux objections des Incrédules de mauvaiſes réponſes, il en ſubſtitue d'autres qui ne valent pas mieux : mal-adreſſe apparente, qu'on ſoupçonnoit violemment d'être une malice de ſa part; car il s'en falloit beaucoup que ce Prêtre Ex-Jéſuite fût réellement Apôtre auſſi zélé qu'il vouloit le paroître. Comme il ne mit point ſon nom à ſon Ouvrage, il en fit, dit-on, lui-même l'éloge dans le Journal des Savans, auquel il travailloit alors, & dans quelques Brochures qu'il donnoit auſſi ſous d'autres noms que le ſien.

L'Abbé Houtteville eut un autre adverſaire encore moins redoutable, l'érudit & peſant Fourmont l'aîné, qui tout hériſſé d'hébreu, d'arabe & de ſyriaque, combattit bien plus vivement pour la Religion Juive que pour la Religion Chrétienne, & fit valoir de ſon mieux toutes les raiſons des Rabbins. Il attaqua auſſi le ſtyle de l'Auteur, en lui diſant agréablement, qu'un homme qui avoit ſi ſûrement

bravé les Déiſtes, pouvoit bien auſſi *braver la Langue Françoiſe*. C'eſt ce même Fourmont l'aîné, qui, entre autres productions ſingulieres, a donné au Public un *Catalogue de ſes Ouvrages*, qu'il croyoit avoir *faits*, parce qu'il les avoit *projetés*. On peut juger par le ſtyle de cet étrange Catalogue, ſi l'Auteur avoit le droit de cenſurer le ſtyle des autres.

Tout ſembloit contribuer au malheureux ſuccès du religieux Ouvrage de l'Abbé Houtteville. La dédicace même fut un ſujet de plaiſanterie aſſez fâcheux pour l'Auteur. Elle étoit adreſſée à un Prélat, dont les mœurs peu édifiantes étoient connues; les dévots, & ceux qui ne l'étoient pas, avoient peine à ſe perſuader qu'un Chrétien de bonne foi eût pu choiſir ſérieuſement un pareil Mécene; & les dévotes ſur-tout accueillirent fort mal un Ouvrage qui paroiſſoit ſous de tels auſpices.

(c) Le Pere Berruyer diſoit avec une naïveté, dont il ne ſentoit pas ſans doute l'indécence, qu'*il avoit fait ſon Hiſtoire du Peuple de Dieu, parce qu'il n'étoit*

pas poſſible (ſelon lui), SANS UNE GRACE PARTICULIERE, *de ſupporter la lecture de la Bible en original; c'eſt pour cela*, ajoutoit bonnement le Jéſuite, *que tant de Conciles ont défendu les traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire, parce que ces traductions ne peuvent que ſcandaliſer les foibles, & fournir matiere aux dériſions des Impies.*

Les ames pieuſes, & en même temps éclairées, ne conviendront certainement pas de cette aſſertion; mais fût-elle auſſi vraie qu'elle eſt pour le moins douteuſe, il ne falloit pas prévenir le prétendu ſcandale par un autre beaucoup plus réel, en ſubſtituant un jargon romaneſque à la ſimplicité de la Bible.

(*d*) On a ſouvent cité l'Ordonnance ſinguliere des Magiſtrats d'une ville Suiſſe, qui défendoit de *parler de Dieu ni en bien ni en mal.* L'expreſſion étoit groſſiere, mais l'intention des Légiſlateurs étoit peut-être fort ſage dans les circonſtances où l'Ordonnance fut rendue. Toute la ville étoit troublée par les querelles du Calviniſme naiſſant. Les Magiſtrats

s'aſſemblerent pour examiner quelle croyance il falloit ſuivre à l'avenir ; le peuple étoit à la porte de la ſalle, attendant patiemment la déciſion. Après qu'on eut mûrement délibéré, le Préſident de l'Aſſemblée ſortit en diſant : *Il eſt arrêté qu'on n'ira plus à la Meſſe* ; chacun dit *Amen*, & retourna paiſiblement chez ſoi ; & ces hommes qui juſqu'alors avoient été à la Meſſe tous les jours, ceſſerent tout d'un coup d'y aller, ſans repréſentations & ſans murmures. Un peuple ſi ſimple méritoit bien que ſes Magiſtrats, qui vouloient le mettre à l'abri des querelles de Religion, ne priſſent guere de précautions avec lui dans le ſtyle de leurs Ordonnances.

De très-grands Philoſophes n'ont pas penſé ſur ce ſujet comme les Magiſtrats Suiſſes. *Il vaut mieux*, diſoit le Pere Malebranche, *que les hommes parlent mal de Dieu, que s'ils n'en parloient point du tout.* Sa raiſon étoit que le ſilence ſur ces matieres produit d'abord l'indifférence, & bientôt l'irréligion. Cette conſéquence n'eſt pas démontrée ; on ne

voit pas comment la Religion ſe conſervera mieux chez un Peuple qui parlera de Dieu à tort & à travers, que chez un Peuple qui n'en parlera pas. Bien loin que le ſilence ſur la Religion ſoit un moyen de la détruire, c'eſt peut-être un des moyens les plus ſûrs de la conſerver.

Si peu de perſonnes ſavent en parler dignement, qu'il vaut mieux laiſſer ce ſoin à ceux qui, par état & par devoir, ſont obligés de s'en charger. Le droit qu'ont ceux-ci d'enſeigner, ne peut leur être ni enlevé, ni conteſté. Tout ce qu'on a dit plus haut, ne concerne que les gens ſans miſſion & ſans caractere, & ne s'applique qu'aux converſations légeres de la Société; on peut dire que ſi Dieu a *livré le Monde à leurs diſputes*, il n'y a pas livré de même la Religion & les choſes ſaintes. Cependant l'opinion du Pere Malebran he peut mériter conſidération; on parle volontiers de ce qu'on aime, & le ſilence peut en effet ou annoncer l'indifférence, ou la produire.

(e) Un Philoſophe célebre, qui avoit

le malheur d'être Incrédule, a plusieurs fois raconté que le Pere Tournemine, Jésuite, grand convertisseur, avoit souvent fait des efforts pour le ramener dans la bonne voie. Un peu fatigué de ses remontrances, le Philosophe lui dit un jour avec une naïveté apparente : *Tout ce que vous me dites me paroît mériter de sérieuses réflexions : je connois un Pere de l'Oratoire fort habile, avec qui je veux en conférer..... Vous irez voir un Pere de l'Oratoire*, répondit le Jésuite ; *pour le coup je désespere de votre conversion ; vous ferez mieux de rester comme vous êtes.* Cette anecdote assez connue, a peut-être occasionné la réflexion d'un Auteur moderne, sur l'embarras où se trouveroient un Janséniste & un Moliniste, chargés de convertir un Incrédule à frais communs.

» Je suppose, dit cet Auteur, qu'un » de ces hommes qui, de nos jours, » ont eu le malheur d'attaquer la Re» ligion dans leurs écrits, & contre » lesquels les Jésuites & leurs Adver» saires se sont également élevés, s'a» dresse en même temps aux deux plus

» intrépides Théologiens de chaque
» parti, & leur tienne ce discours :
» *Vous avez raison, Messieurs, de*
» *crier au scandale contre moi, &*
» *mon intention est de le réparer. Dic-*
» *tez-moi donc de concert une pro-*
» *fession de foi propre à cet objet,*
» *& qui me réconcilie d'abord avec*
» *Dieu, ensuite avec chacun de vous.*
» Dès le premier article du Symbole,
» *Je crois en Dieu, le Pere Tout-*
» *Puissant*, il mettroit infailliblement
» aux prises ses deux Catéchistes, en
» leur demandant si Dieu est égale-
» ment tout-puissant sur les cœurs &
» sur les corps ? *Sans doute*, assure-
» roit le Janséniste : *Non, pas tout-*
» *à fait*, diroit le Jésuite entre ses
» dents. *Vous êtes un blasphémateur*,
» s'écrieroit le premier ; *& vous*, ré-
» pliqueroit le second, *un destruc-*
» *teur de la liberté & du mérite des*
» *bonnes œuvres.* S'adressant ensuite
» l'un & l'autre à leur prosélyte : *Ah !*
» *Monsieur*, lui diroient-ils, *l'Incré-*
» *dulité vaut encore mieux que l'abo-*
» *minable théologie de mon Adver-*
» *saire ; gardez-vous de confier votre*
» *ame à de si mauvaises mains. Si*

» *un aveugle*, dit l'Evangile, *en con-*
» *duit un autre, ils tomberont tous*
» *deux dans la foſſe.* Il faut convenir
» que l'aveugle incrédule doit ſe trou-
» ver un peu embarraſſé entre deux
» hommes qui s'offrent chacun de lui
» ſervir de guide, & qui s'accuſent
» réciproquement d'être plus aveugles
» que lui. *Meſſieurs*, leur diroit-il ſans
» doute, *je vous remercie l'un &*
» *l'autre de vos offres charitables ;*
» *Dieu m'a donné, pour me conduire*
» *dans les ténebres, un bâton, qui*
» *eſt la raiſon, & qui doit, dites-*
» *vous, me mener à la foi ; hé bien,*
» *je ferai uſage de ce bâton ſalu-*
» *taire, j'irai droit où il me conduira,*
» *& j'eſpere en tirer plus d'utilité que*
» *de vous deux* «. En effet, la raiſon
ne tarderoit pas à remplir une de ſes
plus nobles fonctions, celle d'apperce-
voir elle-même ſes bornes, & d'avouer
le beſoin qu'elle a ſouvent du ſecours
de l'autorité ; elle admettroit nos myſ-
teres les plus ſublimes, non comme
des objets dont elle étoit l'arbitre,
mais comme des objets de foi décidés
par une autorité divine. Quant à ces
hommes, tout à la fois ſi zélés

contre l'impiété, mais bien plus acharnés encore les uns contre les autres, on pourroit leur appliquer ce que S. Jérôme disoit de Lactance : *Plût à Dieu qu'il eût aussi bien défendu notre Religion, qu'il a attaqué nos ennemis !*

(*f*) Quand nous mettons ici les *Encyclopédistes* au nombre des ennemis de la Religion, c'est pour parler un moment le sot langage de la multitude, & nullement pour l'approuver. Nous avons justifié ailleurs l'Encyclopédie, des imputations qu'on lui a faites à ce sujet. Nous dirons en particulier de l'article *Ame*, un de ceux contre lesquels on s'est le plus déchaîné, que si on a un reproche à faire à cet article, ce n'est pas de favoriser les Incrédules, mais de n'être, comme l'a dit un homme d'esprit, que *platement* orthodoxe dans une matiere où le zele seul devoit rendre l'Auteur *éloquent*. Combien de prétendus hérétiques ont plus d'une fois embarrassé leurs Adversaires en leur demandant quelle étoit l'erreur dont ils les accusoient ? Les Encyclopédistes pourroient de même embarrasser les leurs,

en les priant d'articuler les *opinions dangereuſes* qu'on leur impute, & de montrer en quel endroit de l'Encyclopédie elles ſe trouvent. Mais rien n'eſt plus commode qu'un nom de ſecte, donné à tort & à travers, pour perdre ceux à qui l'on veut nuire. C'étoit autrefois du nom de *Janſéniſte* que la méchanceté gratifioit les objets de ſa haine; ce ſobriquet a vieilli; celui d'*Encyclopédiſte* y a ſuccédé, & ne tardera pas à vieillir de même; il faudra que la calomnie & l'envie en cherchent bientôt un autre. Dans les temps même de l'ignorance la plus barbare, la perverſité humaine a ſu mettre en uſage avec ſuccès ce moyen de perſécution. On nous a conſervé de vieux vers ſur les Vaudois ou Albigeois, écrits en françois gothique du douzieme ſiecle, & dont le ſens eſt: » *Qui ne veut ni mé-* » *dire, ni jurer, ni mentir, ni tuer,* » *ni prendre le bien d'autrui, ni être* » *adultere, ni ſe venger de ſon enne-* » *mi, on dit qu'il eſt Vaudois, &* » *on le fait mourir* «.

(*g*) Paſcal étoit avec raiſon ſi per-

ſuadé de la néceſſité de la révélation pour nous éclairer pleinement ſur les vérités les plus importantes de la Religion & de la Morale, que cet Ecrivain ſi éloquent, ſi pieux, & même ſi philoſophe, auroit peut-être pouſſé le ſepticiſme métaphyſique juſqu'à douter de l'exiſtence de Dieu, s'il n'avoit trouvé dans le Chriſtianiſme les lumieres néceſſaires pour diſſiper tous les nuages que ſa raiſon lui avoit laiſſés ſur ce ſujet. Il croyoit avoir beſoin d'être Chrétien, pour ſe préſerver d'être Athée. Ceux qui douteroient de ce que nous avançons ici, peuvent jeter les yeux ſur les paſſages ſuivans ; fidélement extraits de ſes *Penſées*.

(1) » En regardant tout l'Univers » muet, & l'homme ſans lumieres, » abandonné à lui-même, & comme » égaré dans ce recoin de l'Univers, » ſans ſavoir qui l'y a mis, ce qu'il » y eſt venu faire, ce qu'il deviendra » en mourant; j'entre en effroi comme » un homme qu'on auroit porté en-

(1) Penſées, ch. VIII, n. 1.

» dormi dans une isle déserte & effroya-
» ble, & qui s'éveilleroit sans connoître
» où il est, & sans avoir aucun moyen
» d'en sortir : & sur cela j'admire
» comment on n'entre pas en déses-
» poir d'un si misérable état. Je vois
» d'autres personnes auprès de moi,
» d'une semblable nature ; je leur de-
» mande s'ils sont mieux instruits que
» moi, & ils me disent que non.....
» J'ai recherché si ce Dieu dont tout
» le monde parle, n'auroit point laissé
» quelques marques de lui. Je regarde de
» toutes parts, & ne vois par-tout
» qu'obscurité. La Nature ne m'offre
» rien qui ne soit matiere de doute
» & d'inquiétude. Si je n'y voyois
» rien qui marquât une Divinité, je
» me déterminerois à n'en rien croire.
» Si je voyois par-tout les marques
» d'un Créateur, je reposerois en paix
» dans la foi. Mais voyant trop pour
» nier, & trop peu pour m'assurer,
» je suis dans un état à plaindre...

(1) » Selon les lumieres naturelles,
» s'il y a un Dieu, il est infiniment

(1) Mém. de Litt. tome V, p. 310.

» incompréhenſible, puiſque n'ayant » ni parties ni bornes, il n'a nul rap- » port à nous. Nous ſommes donc » incapables de connoître ni ce qu'il » eſt, ni s'il eſt. Cela étant ainſi, qui » oſera entreprendre de réſoudre cette » queſtion ? Ce n'eſt pas nous, qui » n'avons aucun rapport à lui.

(1) » Je n'entreprendrai pas de prou- » ver par des raiſons naturelles, ou » l'exiſtence de Dieu, ou l'immorta- » lité de l'ame, parce que je ne me » ſentirois pas aſſez fort pour trouver » dans la Nature de quoi convaincre » des Athées endurcis.

(2) » La plupart de ceux qui en- » treprennent de prouver la Divinité » aux Impies, commencent d'ordi- » naire par les Ouvrages de la Na- » ture, & ils y réuſſiſſent rarement. » Je n'attaque pas la ſolidité de ces » preuves, conſacrées par l'Ecriture » Sainte ; elles ſont conformes à la » raiſon ; mais ſouvent elles ne ſont » pas aſſez conformes & aſſez propor-

(1) Ibid. p. 313.

(2) Penſées, ch. XX, n. 1.

» tionnées

» tionnées à la diſpoſition de l'eſprit
» de ceux pour qui elles ſont deſti-
» nées; car il faut remarquer qu'on
» n'adreſſe pas ce diſcours à ceux qui
» ont la foi vive dans le cœur, &
» qui voyent incontinent que tout
» ce qui eſt, n'eſt autre choſe que
» l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent;
» c'eſt à eux que toute la Nature parle
» pour ſon Auteur, & que les Cieux
» annoncent la gloire de Dieu. Mais
» pour ceux en qui cette lumiere eſt
» éteinte, & dans leſquels on a deſ-
» ſein de la faire revivre, ces per-
» ſonnes deſtituées de foi & de cha-
» rité, qui ne trouvent que ténebres
» & obſcurité dans toute la Nature,
» il ſemble que ce ne ſoit pas le moyen
» de les ramener que de ne leur don-
» ner pour preuves de ce grand &
» important ſujet, que le cours de la
» lune ou des planetes, ou des raiſon-
» nemens communs, & contre leſquels
» ils ſe ſont continuellement roidis.
» L'endurciſſement de leur eſprit les
» a rendus ſourds à cette voix de la
» Nature, qui a retenti continuelle-
» ment à leurs oreilles; & l'expé-
» rience fait voir que bien loin qu'on

» les emporte par ce moyen, rien
» n'eſt plus capable au contraire de
» les rebuter, & de leur ôter l'eſpé-
» rance de trouver la vérité, que de
» prétendre les en convaincre ſeule-
» ment par ces ſortes de raiſonne-
» mens, & de leur dire qu'ils y
» doivent voir la vérité à découvert.
» Ce n'eſt pas de cette ſorte que l'Ecri-
» ture, qui connoît mieux que nous
» les choſes qui ſont de Dieu, en
» parle. Elle nous dit bien que la
» beauté des créatures fait connoître
» celui qui en eſt l'Auteur; mais elle
» ne nous dit pas qu'elles faſſent cet
» effet dans tout le monde. Elle nous
» avertit au contraire, que quand elles
» le font, ce n'eſt pas par elles-mêmes,
» mais par la lumiere que Dieu ré-
» pand en même temps dans l'eſprit
» de ceux à qui il ſe découvre par
» ce moyen : *Quod notum eſt Dei*,
» *manifeſtum eſt in illis*, *Deus enim*
» *illis manifeſtavit*. Elle nous dit gé-
» néralement que Dieu eſt un Dieu
» *caché : Verè tu es Deus abſcondi-*
» *tus*; & que depuis la corruption
» de la Nature, il a laiſſé les hommes
» dans un aveuglement dont ils ne

» peuvent ſortir que par Jéſus-Chriſt, » hors duquel toute communication » avec Dieu nous eſt ôtée : *Nemo » novit Patrem niſi Filius, aut cui » voluerit filius revelare.*

» C'eſt encore ce que l'Ecriture nous » marque, lorſqu'elle nous dit en tant » d'endroits, que ceux qui cherchent » Dieu le trouvent; car on ne parle » point ainſi d'une lumiere claire & » évidente : on ne la cherche point, » elle ſe découvre, & ſe fait voir d'elle-» même.

» Les preuves métaphyſiques de Dieu » ſont ſi éloignées du raiſonnement » des hommes, & ſi impliquées, qu'elles » frappent peu; & quand cela ſer-» viroit à quelques-uns, ce ne ſeroit » que pendant l'inſtant qu'ils voyent » cette démonſtration; mais une » heure après, ils craignent de s'être » trompés : *Quod curioſitate cogno-» verint, ſuperbiâ amiſerunt.*

(1) » Si Dieu eût voulu ſurmonter » l'obſtination des plus endurcis, il l'eût » pu en ſe découvrant ſi manifeſtement

(1) Penſées, ch. XIII, n. 1.

» à eux, qu'ils n'euſſent pu douter » de la vérité de ſon exiſtence.

(1) » Il ne faut pas que l'homme » ne voye rien du tout. Il ne faut pas » auſſi qu'il en voye aſſez pour » croire qu'il poſſede Dieu; mais qu'il » en voye aſſez pour connoître qu'il l'a » perdu. Car pour connoître qu'on a » perdu, il faut voir; & ne pas voir, » c'eſt préciſément l'état où eſt la Na- » ture.

N. B. *Cette Penſée n'eſt peut-être pas exprimée auſſi clairement qu'on auroit pu le déſirer : mais elle s'explique ſuffiſamment par les précédentes & par les ſuivantes.*

(2) » Les Impies prennent lieu de » blaſphémer la Religion Chrétienne, » parce qu'ils la connoiſſent mal. Ils » s'imaginent qu'elle conſiſte ſimple- » ment en l'adoration d'un Dieu con- » ſidéré comme grand, puiſſant & » éternel; ce qui eſt proprement le » Déiſme, preſque auſſi éloigné de la » Religion Chrétienne que l'Athéiſme,

(1) Mém. de Litt. tome V, p. 314.
(2) Penſées, ch. II, n. 14.

qui y eſt tout-à-fait contraire. Et de là ils concluent que cette Religion n'eſt pas véritable, parce que ſi elle l'étoit, il faudroit que Dieu ſe manifeſtât aux hommes par des preuves ſi ſenſibles, qu'il fût impoſſible que perſonne le méconnût. Mais qu'ils en concluent ce qu'ils voudront contre le Déiſme, ils n'en concluront rien contre la Religion Chrétienne, qui reconnoit que depuis le péché, Dieu ne ſe montre point aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourroit faire.

(1) » Le deſſein de Dieu eſt plus de perfectionner la volonté, que l'eſprit. Or, la clarté parfaite ne ſerviroit qu'à l'eſprit, & nuiroit à la volonté.

(2) » Si la Religion ſe vantoit d'avoir une vue claire de Dieu & de le poſſéder à découvert & ſans voile, ce ſeroit la combattre que de dire qu'on ne voit rien dans le monde qui le montre

(1) Penſées, ch. XVII, n. 5.
(2) Penſées, ch. I.

» avec cette évidence. Mais elle dit » au contraire, que les hommes ſont » dans les ténebres & dans l'éloigne- » ment de Dieu ; qu'il s'eſt *caché* à » leur connoiſſance, & que c'eſt même » le nom qu'il ſe donne dans les Ecri- » tures.

(1) » Dieu étant caché, toute Reli- » gion qui ne dit pas que Dieu eſt » caché, n'eſt pas véritable ; & toute » Religion qui n'en rend pas la rai- » ſon, n'eſt pas inſtruiſante : la nôtre » fait tout cela.

(2) » On n'entend rien aux ou- » vrages de Dieu, ſi on ne prend » pour principe qu'il aveugle les uns » & éclaire les autres.

(3) » S'il n'y avoit qu'une Religion, » Dieu ſeroit trop manifeſte ; s'il n'y » avoit de martyrs qu'en notre Reli- » gion, de même.

(4) » Si le monde ſubſiſtoit pour » inſtruire l'homme de l'exiſtence de

---

(1) Penſées, ch. II, n. 7.
(2) Penſées, ch. XVIII, n. 24.
(3) Ibid. n. 20.
(4) Ibid. n. 3.

Dieu, ſa Divinité y luiroit de toutes parts d'une maniere inconteſtable. Mais comme il ne ſubſiſte que par Jéſus-Chriſt & pour Jéſus Chriſt, & pour inſtruire les hommes & de leur corruption & de la rédemption, tout y éclate des preuves de ces deux vérités.

(1) » Comme Jéſus-Chriſt eſt venu » *in ſanctificationem & in ſcandalum*, » comme dit Iſaïe, nous ne pouvons » convaincre l'obſtination des Infideles; mais cela ne fait rien contre » nous, puiſque nous diſons qu'il n'y » a point de conviction dans toute la » conduite de Dieu pour les eſprits » opiniâtres & qui ne recherchent » pas ſincérement la vérité.

(2) » Tous ceux qui cherchent » Dieu ſans Jéſus-Chriſt, ne trouvent » aucune lumiere qui les ſatisfaſſe, ou » qui leur ſoit véritablement utile; » car ou ils n'arrivent pas juſqu'à connoître qu'il y a un Dieu; ou s'ils

(1) Ibid. n. 11.
(2) Penſées, ch. XX.

» y arrivent, c'eſt inutilement pour » eux, parce qu'ils ſe forment un » moyen de communiquer ſans mé- » diateur avec ce Dieu qu'ils ont » connu ſans médiateur : de ſorte » qu'ils tombent ou dans l'Athéiſme, » ou dans le Déiſme, qui ſont deux » choſes que la Religion Chrétienne » abhorre preſque également.

(1) » Qui blâmera les Chrétiens » de ne pouvoir rendre raiſon de » leur créance, eux qui profeſſent une » Religion dont ils ne peuvent rendre » raiſon ? Ils déclarent au contraire, » en l'expoſant aux Gentils, que c'eſt » une folie : *Stultitiam*, &c. Et puis » vous vous plaignez de ce qu'ils ne » la prouvent pas ? S'ils la prouvoient, » ils ne tiendroient pas parole. C'eſt » en manquant de preuves, qu'ils ne » manquent pas de ſens. Oui, mais » encore que cela excuſe ceux qui » l'offrent telle qu'elle eſt, & que » cela les affranchiſſe du blâme de » la produire ſans raiſon, cela n'ex-

(1) Mém. de Litt. tome V, p. 310.

» cuſe pas ceux qui, ſur l'expoſition » qu'ils en font, refuſent de la » croire «.

N. B. *M. Paſcal auroit ſans doute développé cette Penſée, qui préſente quelque choſe de très-paradoxe. On ſeroit tenté d'y appliquer ce paſſage ſi connu, échappé à un Docteur :* Hoc dictum eſt, non ut aliquid diceretur, ſed ne taceretur : *On a dit cela, non pour dire quelque choſe, mais pour ne pas ſe taire.*

On ſera peu étonné de ces aſſertions de Paſcal, ſi l'on veut chercher par quelle ſuite de raiſonnemens il peut y avoir été conduit. Ce génie rare, ayant reçu de la Nature un corps foible, & d'ailleurs épuiſé par l'auſtérité de ſa vie, joignoit à une ame timorée une tête géométrique & profonde; il avoit ſans doute peſé dans la balance de la raiſon, mais de la raiſon privée du flambeau de la Foi, d'un côté, les preuves de l'exiſtence de Dieu; de l'autre, les objections des Athées; il avoit vu que ſi les merveilles de la Nature décelent une Intelligence ſouveraine dont elles ſont l'ouvrage, il eſt en même temps difficile de con-

cevoir comment cette Intelligence peut avoir donné l'être à ce qui n'exiſtoit pas ; comment, étant diſtinguée de la matiere, & n'ayant avec elle aucune analogie, elle peut en mouvoir & en diſpoſer les différentes parties par le ſeul acte de ſa volonté ; & ſur-tout comment l'Etre infiniment bon & infiniment ſage, qui a produit cet Univers, y laiſſe ſubſiſter tant de malheurs & tant de crimes. Paſcal avoit vu que la révélation ſeule pouvoit diſſiper ſans réplique ces objections, & qu'il étoit ſur-tout impoſſible de concilier avec l'exiſtence de Dieu l'exiſtence du mal phyſique & moral, ſans avoir recours au dogme indiſpenſable du péché originel. Voilà ſans doute ce qui lui faiſoit dire, qu'*il ne ſe ſentoit pas aſſez fort par les ſeules armes de la raiſon, pour convaincre des Athées endurcis.* Et c'eſt auſſi ce qui faiſoit dire au Pere Malebranche, lorſqu'on lui ſoutenoit que les bêtes n'étoient pas de pures machines privées de ſentimens : *Vous verrez, à tout ce que ſouffrent les chevaux de poſte, qu'ils ont mangé du foin défendu.*

Après avoir rapporté tous ces paſſages, dont nos Lecteurs jugeront ſuivant leurs lumieres, nous ne pouvons nous refuſer à une obſervation bien naturelle. Le Jéſuite Hardouin a, comme l'on ſait, accuſé Paſcal d'Athéiſme. N'ayant point de temps à perdre dans des lectures faſtidieuſes, nous ignorons ſur quelles raiſons ce Jéſuite a fondé une imputation ſi grave ; mais il eſt certain qu'il pouvoit en trouver d'aſſez ſpécieuſes pour la calomnie dans les morceaux qu'on vient de lire. Il eſt pourtant encore plus certain que celui qui accuſeroit Paſcal ſur de telles preuves, ſeroit un déteſtable impoſteur. Que penſer donc de ces hommes qui, ſur les ſoupçons les plus légers, crient à l'Athéiſme contre les Ecrivains les plus célebres de nos jours ? On ne ſçauroit trop répéter à ces Miſſionnaires impétueux, le conſeil que le Souriceau de la Fable reçoit de ſa mere :

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens ſur la mine.

ÉLOGE

DE FRANÇOIS-JOSEPH

DE BEAUPOIL,

MARQUIS DE SAINT-AULAIRE,

Lieutenant-Général au Gouvernement de Limoſin ; né en 1643 ; *reçu en* 1706, *à la place de l'Abbé* TESTU DE BELVAL ; *mort en* 1743 (1).

LA Nature, en deſtinant M. de Saint-Aulaire à vivre cent ans, le fit naître avec ce beau ſiecle qui devoit retracer celui d'Auguſte. Auſſi parloit-il ſouvent avec tranſport de ce ſiecle

(1) Cet Eloge a été lu à la réception de M. le Marquis de Condorcet, le 21 Février 1782. M. l'Abbé de Lille venoit de lire des vers très-applaudis ; l'Auteur de cet Eloge le fit précéder du Diſcours ſuivant :

mémorable, qui, à la vérité, disoit-il, laisse au nôtre la supériorité des connoissances & des lumieres, effet indispensable de la marche des esprits durant cent années, mais qui, dans tout le reste, a brillé d'un si grand éclat par cette multitude de talens éminens, presque désespérante pour leurs successeurs. *Du moins*, ajoutoit

---

MESSIEURS.

» Il y a bien peu de vers, encore moins » de prose, & à plus forte raison la mienne, » qui puisse vous plaire, après les vers que » vous venez d'entendre. Permettez cepen- » dant à l'amitié qui m'unit depuis long-temps » au Récipiendaire, de vous lire l'Eloge d'un » Académicien avec lequel il a quelque rap- » port, & qui, comme lui, d'une naissance » distinguée, cultiva, comme lui, la Philo- » sophie & les Lettres, mais avec un succès » moins éclatant & moins flatteur. Cette lec- » ture vous rappellera sans doute, à mon pré- » judice, les éloges bien plus intéressans que » vous avez tant de fois applaudis dans la » bouche de notre nouveau Confrere; mais » mon sentiment pour lui profitera, quoiqu'aux » dépens de mon amour-propre, de tout ce » que la comparaison pourra me faire perdre ».

I. de Saint-Aulaire, *nous pouvons, ux grands Ecrivains de ce beau re- ne, oppoſer un homme, l'Auteur mmortel de la Henriade & de Zaïre;* énie qui eût en effet été rare dans es plus beaux ſiecles, & qui ſeul ıffiroit au nôtre pour en ſoutenir la loire par la foule & la variété de es chef-d'œuvres; ſemblable à ce guer- ier fameux, qui ſoutint ſeul contre ne armée, l'honneur des armes Ro- ıaines (1). M. de S. Aulaire connut, réquenta même les perſonnages cé- ;bres en tout genre, qui, pendant a longue vie, rendirent la Nation 'rançoiſe ſi illuſtre & ſi reſpectable. l ſe félicitoit quelquefois d'être celui le tous ſes contemporains qui, ſans uitter ſon pays, avoit vu le plus le grands Hommes, & n'auroit changé on ſort, diſoit-il en plaiſantant, ni ontre ce pélerin Eſpagnol, tout glo- ieux d'avoir plus viſité de reliques u'aucun de ſes pareils, ni contre cet Anglois, ennuyé de ſes voyages, & lont la prétention modeſte ſe bornoit

(1) Voyez la Note (*a*).

à être l'homme du monde qui avoit vu le plus de poſtillons & le plus de Rois.

Cependant, la juſte admiration de M. de Saint-Aulaire pour le mérite & pour le génie, n'étoit pas, à beaucoup près, un ſentiment qu'on lui eût inſpiré dès ſon enfance; car il traîna languiſſamment ſes premieres années dans le fond de ſa province, environné de fainéans orgueilleux, qui, regardant l'ignorance oiſive comme l'apanage & preſque le titre de leur nobleſſe, s'étonnoient, avec l'imbécillité la plus naïve, que la ſottiſe humaine pût attacher aux talens quelque prix & quelque avantage. Peut être ne ſeroit-il pas impoſſible de rencontrer aujourd'hui, dans la Capitale même, quelques exemples, heureuſement aſſez rares, de ce ridicule mépris pour les Lettres; mépris dont elles ſe trouvent ſi peu bleſſées, de quelque part qu'il vienne, qu'elles plaignent charitablement & ſans humeur ceux qui peuvent en être coupables. M. de Saint-Aulaire, malgré l'ineptie dédaigneuſe de ſes compatriotes, oſa cultiver ſon eſprit, ſans

'aindre de déroger à ſa naiſſance (1).
éduit à converſer avec les morts,
ır il n'avoit rien à dire aux vivans
ui végétoient autour de lui, il liſoit,
méditoit les grands modeles de
Art d'écrire, & ſe dédommageoit
nſi, dans une retraite inſtructive &
nſolante, de la ſolitude bien plus
elle où il ſe trouvoit en la quittant.
ar cette lecture aſſidue, il acquit
u plutôt perfectionna le talent qu'il
oit reçu de la Nature, de faire des
rs avec beaucoup de grace & de
cilité. Mais ce qui ſuppoſe en lui
n fond de courage preſque héroïque
ans un Verſificateur, il fit long-temps
yſtere de ce talent, lors même
u'arrivé à Paris, & vivant avec des
ommes dignes de l'entendre, il au-
it pu leur dévoiler ſon ſecret; il ne
ſa que fort tard, bien différent de
tte troupe légere de [illegible]ètes, qui ne
nt été que de trop bonne heure,
: ſur-tout trop long-temps. Auſſi,
uoique ſes premiers vers connus da-
nt de ſa ſoixantieme année, quoiqu'il

(1) Voyez la Note (*b*).

ait attendu, pour prendre ſa place parmi les Poëtes, le moment dangereux où tant d'autres feroient bien de quitter la leur, ſon coup d'eſſai, haſardé ſous le voile de l'anonyme, eut aſſez de ſuccès pour être attribué à l'aimable rival de Chaulieu, au Marquis de la Fare. Bientôt le véritable Auteur fut connu, & l'Académie Françoiſe lui donna, en l'adoptant peu de temps après, une marque éclatante de ſon eſtime; car cette Compagnie, en cherchant dans quelques-uns de ſes Membres la naiſſance & le rang, ne renonce pas à y trouver auſſi les qualités qu'une Société littéraire doit préférer à tous les autres. L'Académicien qui nous préſide (1) en eſt une preuve auſſi diſtinguée qu'elle nous eſt chere, & pluſieurs de ſes pareils, qui me font l'honneur de m'écouter, en offriroient un nouveau témoignage. L'élection preſque unanime de M. de Saint-Aulaire eut le bonheur d'être approuvée du Public même, qui, ſoit hu-

(1) M. le Duc de Nivernois préſidoit à la Séance où cet Eloge a été lu.

neur, ſoit juſtice (car nous ne vou-
ons ici lui faire ni compliment ni que-
elle), ne joint pas toujours ſa voix
celle des Académiciens; nous ne crai-
nons pas de l'avouer en ce moment,
ù ſon ſuffrage a précédé & confirmé
e nôtre. Cette malheureuſe claſſe
l'Ecrivains, qui, par un même prin-
ipe de baſſeſſe, dénigre le choix de
'Académie quand il tombe ſur un
imple Homme de Lettres, peu re-
loutable par ſes entours, & célebre
e même choix quand il a pour objet
les hommes dont les titres en impo-
ent à la ſatire, daigna applaudir,
ar ce noble motif, à la nomination
le M. de Saint-Aulaire.

Mais quelque multitude de prôneurs,
inceres ou politiques, qu'on ait le
nérite ou le bonheur de réunir, il
e détache preſque toujours de la foule
uelque Cenſeur amer qui trouble l'u-
animité des éloges; c'eſt ce que M.
le Saint-Aulaire éprouva, & peut-
tre ce qu'il devoit déſirer. Malheur
n effet à l'Ecrivain dont la mali-
nité humaine feroit aſſez peu de cas
our le laiſſer jouir en paix de ſa
rande ou petite renommée; il pour-

roit même, ſans un grand raffinement d'amour-propre, être humilié de cette bienveillance dédaigneuſe, & ſe plaindre de ne faire à perſonne aſſez d'ombrage pour mériter au moins un ennemi. M. le Marquis de Saint-Aulaire n'eſſuya point cette diſgrace ; mais peut-être auſſi fut-il à cet égard plus diſtingué qu'il n'auroit voulu ; car ſon élection trouva dans la Compagnie même un contradicteur redoutable, le célebre Deſpréaux, dont le nom, mis dans la balance contre les autres, étoit bien propre à effrayer l'Aſpirant le plus intrépide. Ce grand Poëte, alors vieux & infirme, ce qui ne contribuoit pas à rendre ſon humeur plus douce, la laiſſoit voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la Littérature étoit inondée depuis qu'il avoit quitté ce ſceptre du Parnaſſe, qui avoit été long-temps un ſceptre de fer entre ſes mains, mais néceſſaire au maintien du bon goût. Les applaudiſſemens que recevoient tant de mauvais vers, l'irritoient contre ceux même qui auroient dû obtenir grace à ſes yeux ; & ceux de M. de Saint-Aulaire éprouverent de ſa part

ne rigueur que leur attiroit la mau-
aiſe compagnie où ils ſe trouvoient;
les appeloit, avec plus de dureté
ue de juſtice, de *malheureux vers*
'Amateur, ſemblable à ce Muſicien
ui appeloit une Sonate compoſée
ar un Souverain, *de la muſique de*
'rince. L'approbation donnée par l'A-
adémie à ces mêmes vers, ne fit
oint rétracter à Deſpréaux l'arrêt
u'il avoit rendu; il ſe piquoit de
enſer rarement comme ſes Confreres,
t il l'avoit témoigné aſſez plaiſamment
ans une autre occaſion, où ils avoient
ous été de ſon avis : *J'en fus très-*
tonné, diſoit il, car *j'avois raiſon*,
c'étoit moi. Flatté peut-être de faire
n cette circonſtance un ſchiſme écla-
nt, il vint à l'Aſſemblée le jour de
élection, & donna impitoyablement
u Candidat cette boule noire, qui
lors paſſoit encore pour une injure,
ais qui maintenant eſt preſque re-
ardée comme une diſtinction; car
eux qu'on en gratifie ont l'honneur
e la partager avec une foule d'Aca-
émiciens illuſtres, la Fontaine, Fé-
élon, la Bruyere, Fontenelle, Mon-
eſquieu, Crébillon, Voltaire, & plu-

ſieurs autres, ſans parler des vivans. Le cauſtique Mézerai ne manquoit jamais de faire ce préſent à tous les nouveaux venus, pour conſerver, diſoit-il, la liberté de l'Académie. La boule que Deſpréaux vint donner, fut appelée durement par ſes Confreres, non pas un acte de liberté, mais un acte de *cyniſme;* c'étoit employer un grand mot pour une petite choſe. Un ſeul d'entre eux lui repréſenta modeſtement que le Marquis de Saint-Aulaire étoit un homme dont la naiſſance, & par conſéquent, ſelon lui, les vers méritoient des égards. *Je ne lui conteſte pas*, répondit Deſpréaux, *ſes titres de nobleſſe, mais ſes titres du Parnaſſe; & quant à vous, Monſieur, qui trouvez ces vers-là ſi bons, vous me ferez beaucoup d'honneur & de plaiſir de dire du mal des miens.* L'Apologiſte, il faut en convenir, donnoit beau jeu à Deſpréaux en prétendant que les vers qui le mettoient de ſi mauvaiſe humeur, étoient moins obligés d'être bons, parce qu'ils ſe préſentoient ſous la ſauve-garde des aïeux de l'Auteur. Cet Académicien ſi indulgent ne de-

oit pas ignorer que des vers, fuſſent-
s d'un Empereur, n'ont pas plus de
roit d'être médiocres, que s'ils avoient
n ſimple Bourgeois pour pere, &
ue ſi en pareil cas, comme dit le
Miſanthrope, *le temps ne fait rien à*
affaire, la généalogie du Poëte y fait
ncore moins. Mais le Satirique, de
on côté, auroit dû ſentir que le genre
ans lequel s'exerçoit M. de Saint-
Aulaire, loin d'exiger la ſévérité rigide
le la grande Poéſie, devoit au con-
raire puiſer une partie de ſes graces
lans une ſimplicité facile & une né-
ligence aimable; que la touche mâle
& fiere d'Homere ou de Pindare ne
onviendroit point au badinage d'A-
nacréon; & que ſi un Juge, d'ailleurs
éclairé, ne ſentoit pas cette diverſité
le nuances, ce ſeroit en lui un dé-
aut de tact dont Anacréon ne devroit
oint ſouffrir.

Deſpréaux, dans une lettre qu'il
i écrite à ce ſujet, nous apprend qu'il
avoit ſervi à Moliere de modele pour
a colere ſi plaiſante du Miſanthrope
ontre les méchans vers (1). Il venoit

(1) Voyez la Note (*c*).

d'ajouter dans la Séance Académique de nouveaux traits à ce perſonnage, & il en laiſſe encore échapper quelques reſtes dans la lettre dont nous parlons. » J'ai eu le courage, dit-il, » de donner ſeul mon ſuffrage à un » autre ; mais j'oſe faire ici le fanfa» ron : penſe t-on que ma voix ſeule » & non briguée, ne vaille pas vingt » voix mendiées baſſement « ? On croiroit peut-être, à voir cette liberté Républicaine, que ſa voix fut donnée au ſujet le plus fait pour l'obtenir, au célebre Poëte Rouſſeau, qui ſollicitoit dès-lors, & qui ſollicita depuis, toujours en vain, une place à l'Académie (car nous devons avouer les torts de nos prédéceſſeurs ; puiſſent ceux qui nous ſuccéderont n'être jamais dans le cas d'avouer les nôtres !) Mais l'auſtere Deſpréaux n'avoit préféré au Marquis de Saint-Aulaire qu'un autre Poëte de la Cour (1), à qui ſes vers ne donnoient guere plus de droit au fauteuil vacant, que ceux dont

(1) Le Marquis de Mimeure. Voyez ſon article parmi ceux de l'année 1719.

le

e ſévere Ariſtarque rabaiſſoit tant le
nérite. Ce n'étoit pas la peine d'af-
icher tant de rigueur, pour finir par
ant de complaiſance (1). Mais la foi-
leſſe humaine ſe gliſſe dans les cœurs
nême qui ſe croyent le plus armés
ontre elle. Le Marquis de S. Aulaire
aſſoit pour être l'Auteur de quelques
ers contre les Satiriques, où Deſ-
réaux avoit cru ſe reconnoître. Il
toit ſans doute bien plus mécontent
le cette Piece dont il ne parloit pas,
ue de celle qu'il traitoit ſi mal; &
'étoit l'homme encore plus que le
oëte que le nouvel Académicien avoit
rouvé ſi inflexible (2).

M. le Marquis de Saint-Aulaire,
ont l'entrée dans l'Académie venoit
l'eſſuyer la bile de Deſpréaux, eut
e plus le malheur d'être reçu dans
ne circonſtance fâcheuſe, le 23 Sep-
embre 1706, au moment où Paris
t Verſailles étoient conſternés de la
ataille perdue devant Turin le 7 du
nême mois. Le Diſcours du Récipien-

(1) Voyez la Note (*d*).

(2) Voyez la Note (*e*).

daire ſe reſſentit de cette fatale conjoncture. Elle l'obligea de renfermer, dans les expreſſions les plus modeſtes, l'éloge du Prince, autrefois tant célébré, & depuis ſi malheureux. La Compagnie ſe ſouvenoit encore, avec un peu de confuſion, de l'éloquence indiſcrete d'un autre Académicien (1), qui, prononçant ſon Diſcours de réception quelques jours avant la nouvelle imprévue de la funeſte bataille d'Hochſtet, adreſſoit à nos ennemis ces imprudentes paroles : *Vous menaciez nos frontieres, & vous n'en avez déjà plus.* L'Académie avoit perdu l'habitude de ce langage, que ſans doute elle n'auroit jamais dû prendre, au milieu même des plus brillantes victoires. Des diſgraces multipliées rendoient ſes Orateurs, ſes Hiſtoriens, & juſqu'à ſes Poëtes plus tempérés dans leurs éloges. Aux Prologues triomphans de Quinault, avoient ſuccédé les humbles Prologues de la

(1) Le Cardinal de Polignac. Voyez ſon Diſcours de réception, prononcé le 2 Août 1704.

Totte, où l'on ſe bornoit à ſouhaiter
u vieux & infortuné Monarque les
ıccès qu'il n'avoit plus ; on croyoit
ıvoir aſſez loué en chantant avec
ouleur :

C'eſt le plus grand Roi qui reſpire ;
Qu'il ſoit encor le plus heureux.

.. de Saint-Aulaire, averti par les
énemens & par le Public, prit le
n que lui impoſoient les circonſtan-
s ; il ſe borna preſque uniquement
louer le courage du Prince dans les
vers qui accabloient ſa vieilleſſe ; &
tte louange eut du moins le mérite
e n'avoient pas eu tant d'autres ;
e appartenoit en propre au Monar-
e, & n'étoit ni baſſe ni exagérée.
Le Récipiendaire avoit, dans ce
ème Diſcours, un autre écueil à
ıer. Il ſuccédoit à un Académicien,
e Madame de Sévigné nomme ſou-
ıt dans ſes Lettres, l'Abbé Teſtu
Belval, ami, ou ſi l'on veut, com-
ıiſant de cette femme illuſtre, mais
jourd'hui plus connu par cette amitié
e par ſes talens. L'uſage obligeoit
. de Saint-Aulaire à louer ce pré-

déceſſeur ſi peu brillant, & dont le portrait offroit d'ailleurs quelques diſparates embarraſſantes, ayant été ſucceſſivement Compagnon de l'Abbé de Rancé à la Trappe, puis Prédicateur à la mode, & faiſant pour la Cour des Cantiques ſacrés, puis homme du monde plus à la mode encore, & Auteur de Poéſies galantes; enfin, Miſanthrope ſolitaire, dévot & vaporeux. M. de Saint-Aulaire rendit avec toute la décence académique, ce qu'il devoit à la mémoire de celui qu'il remplaçoit; ſans priver ſon ombre du léger tribut de louanges qu'elle étoit en droit de réclamer, il fit ſentir avec meſure & avec délicateſſe ce que pouvoit lui reprocher une juſte cenſure. L'Académie n'exige pas que dans nos Diſcours la vérité ſoit offenſée, pour ſatisfaire ou pour conſoler les manes de ceux que nous perdons. Elle n'exige pas même que la confraternité jette un voile épais ſur leurs défauts; elle demande ſeulement que ce voile ſoit légérement ſoulevé d'une main amie, & jamais arraché ou déchiré par la ſatire.

Ce ne fut pas la ſeule occaſion où

Académie eut lieu d'éprouver les ta-
ens de M. de Saint-Aulaire. Il rem-
lit les fonctions de Directeur dans
lusieurs Assemblées publiques, &
oujours avec autant d'éloquence que
e dignité. Nous rappellerons sur-tout
ette Séance attendrissante, où il se
rouva chargé, à quatre-vingt-quinze
ns, de recevoir M. le Duc de la
Tremouille, qui entroit parmi nous
la fleur de son âge. Le contraste
e la jeunesse brillante du Récipien-
laire, & de la vieillesse vénérable du
Directeur, présentoit au Public un
pectacle intéressant; & l'Académicien
presque centenaire, sut tirer de ce
contraste le parti le plus heureux :
on Discours toucha toute l'assem-
blée; on croyoit voir Nestor (si cette
comparaison n'est pas trop fastueuse)
recevant un jeune Guerrier au camp
les Grecs, & lui remettant entre les
mains des armes qu'il avoit portées
ui-même avec gloire, mais que l'âge
le forçoit d'abandonner. » Je sens,
» dit-il à M. le Duc de la Tremouille,
» toute la reconnoissance que je vous
» dois. L'hommage que vous venez
» de rendre à M. le Maréchal d'Es-

» trées, votre prédéceſſeur, en ne me » laiſſant plus rien à dire, me ſou- » lage & me conſole. Et comment » une voix ſi affoiblie par les années, » auroit-elle pu célébrer dignement » tant de vertus & tant de gloire ? » Hélas ! l'illuſtre nom qu'il portoit » vient de s'éteindre dans la nuit du » tombeau. Je ſens que je m'attendris » à cette triſte réflexion. Il ne me reſte » qu'à baigner de larmes la reſpec- » table cendre que vous venez de cou- » vrir de fleurs. La différence des » hommages que nous lui rendons eſt » aſſortie à celle de nos âges «. M. de Saint-Aulaire vit périr trois ans après le jeune Confrere auquel il eſpéroit ſi peu de ſurvivre, & il en pleura la perte comme s'il eût été du même âge ; ſenſibilité aſſez rare chez les vieillards, qui, devenus, par leurs infirmités & par leurs beſoins, plus perſonnels & plus concentrés dans ce qui les touche, éprouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la conſolation ſecrete de jouir encore de la vie, & de ſubir quelques momens plus tard la loi commune de la Nature.

Notre Académicien avoit un fils, ui épouſa la fille de Madame la Marquiſe de Lambert. Cette femme, célbre par ſon eſprit, réuniſſoit chez lle la ſociété la plus choiſie de Gens e Lettres & de Gens du Monde. es uns y portoient le ſavoir & s lumieres, les autres cette politeſſe t cette urbanité que le mérite même beſoin d'acquérir, s'il veut obtenir affection en forçant à l'eſtime. Les ens du Monde ſortoient de chez elle lus éclairés, les Gens de Lettres plus imables. M. de Saint-Aulaire étoit ans cette ſociété le lien mutuel de es deux claſſes d'hommes, aſſez peu aites pour traiter enſemble, ſi elles e trouvent un interprete commun ui les rapproche. Celui qu'elles avoient hez Madame de Lambert parloit également bien leur langage, & il eût été difficile de dire à laquelle des deux claſſes il appartenoit le plus. Son talent pour la Poéſie, juſque-là muet & timide, fut mis en action, &, pour ainſi dire, en valeur par les talens qui l'environnoient. Il oſoit lire à ces Juges éclairés, des vers qui lui coutoient moins que les leurs, ſans en

être plus négligés, & dont le tour élégant & noble obtenoit tous les suffrages. Il passa dans cette maison si aimable plus de trente années, jusqu'à la mort de Madame de Lambert, qui, dans un âge très avancé, fut enlevée au monde & aux Lettres, & pleurée de tous ses amis, comme s'ils n'avoient pas dû s'attendre à la perdre. M. de Saint-Aulaire ne s'en consola jamais; il lui restoit néanmoins pour ressource une autre société, dont il jouissoit déjà quelque temps avant cette perte, & qui n'étoit guere moins assortie à ses talens & à son goût. Madame la Ducheſſe du Maine, quoique femme & Princeſſe (1), aimoit, non par fantaisie ou par vanité, mais sincérement & presque avec passion, les Sciences, les Lettres & les Beaux-Arts; elle rassembloit à Sceaux ce qu'il y avoit de plus illustre par la naissance & de plus distingué par l'esprit. M. de Saint-Aulaire devint l'ame de cette société, dont il étoit déjà, par son âge, le Doyen & comme le Patriarche. Il présidoit

(1) Voyez la Note (*f*).

toutes les fêtes, il les animoit, il en augmentoit l'agrément par les vers pleins de graces & de galanterie qu'il faiſoit pour la Princeſſe. Ces vers montroient à la fois & l'eſprit aimable du Poëte, & le talent avec lequel il ſavoit l'ajuſter aux circonſtances, & le goût qui en ſaiſiſſoit l'à-propos. Car ſi le propre du génie eſt de créer en grand, celui de l'eſprit dans les petits Ouvrages eſt d'imaginer, celui du talent, de mettre en œuvre, & celui du goût, de mettre en place. Madame la Ducheſſe du Maine appeloit M. de Saint-Aulaire *ſon vieux Berger ;* il fut Poëte pour elle juſqu'à cent ans, comme Anacréon l'avoit été juſqu'à cet âge. On a même retenu quelques-uns de ces vers dont la Princeſſe étoit l'objet, honneur peu ordinaire aux Poéſies de ſociété, deſtinées preſque toujours à périr dans le cercle étroit où elles ont été applaudies. Quoique ces vers charmans ſoient très-connus, qu'on nous permette de les rappeler ici pour ceux qui pourroient les ignorer. Il ſoupoit avec elle à Sceaux ; elle l'appeloit *ſon Apollon*, & vouloit ſavoir de lui je ne ſais quel ſecret,

ſur lequel elle le preſſoit avec l'impatience de ſon ſexe & l'autorité de ſon rang. M. de Saint-Aulaire lui répondit :

La Divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étois Apollon, ne ſeroit point ma Muſe;
Elle ſeroit Thétis, & le jour finiroit.

M. de Voltaire a cité avec de juſtes éloges, dans un de ſes Ouvrages, ces jolis vers, où la galanterie s'exprime à la fois avec tant de liberté & de décence, de familiarité & de meſure. Ce ſuffrage du plus célebre Ecrivain de nos jours (1) doit conſoler l'ombre du Marquis de Saint-Aulaire des rigueurs de Deſpréaux. Si l'humeur l'a condamné par la bouche d'un grand Poëte, les graces l'ont abſous par celle d'un autre.

Ces mêmes graces ne déſavoueroient pas une petite Piece que M. de Saint-Aulaire adreſſa, dans ſa quatre-vingt-dixieme année, au Cardinal de Fleury.

(1) Voyez dans le ſiecle de Louis XIV, par M. de Voltaire, le Catalogue des Auteurs.

Ce Miniſtre, en lui envoyant l'ordonnance de ſes penſions, lui mandoit que le Roi ne prétendoit pas les lui payer au delà de ſix vingts ans. L'aimable vieillard répondit par un rondeau, où il faiſoit en même temps l'éloge de la Cour de Sceaux qu'il habitoit, & celui du vieux Miniſtre, qui ſoutenoit alors la guerre contre l'Empire & la Ruſſie.

A ſix vingts ans vouloir que je limite
De mon hiver la courſe décrépite,
C'eſt ignorer que par enchantemens
A notre Cour (1) les jours paſſent ſi vîte,
Que les plus longs ne ſont que des momens.
Quand vous aurez chaſſé le Moſcovite,
Et rabaiſſé l'orgueil des Allemands,
On voudra voir quelle en ſera la ſuite
A ſix vingts ans.
Nos Paſtoureaux enchantés & dormans
Sous les berceaux que notre Fée habite,
Attendront là ces grands événemens,
Et le comptant de leurs appointemens;
Car, Monſeigneur, vous n'en ſerez pas quitte
A ſix vingts ans.

Quand M. de Saint-Aulaire fit le rondeau qu'on vient d'entendre, ce

(1) A la Cour de Sceaux.

genre de Poéſie n'étoit plus à la mode ; mais il eut aſſez de goût pour ſentir combien ſa naïveté le rendoit propre à ſervir de paſſe-port aux louanges qu'un vieillard Philoſophe vouloit donner ſans fadeur à un vieillard tout-puiſſant ; & le rondeau fut ſi à propos rajeuni pour cette circonſtance, qu'il ſembla un moment n'avoir point vieilli.

On voit par cette petite Piece, que M. de Saint-Aulaire n'oublioit aucune occaſion de rappeler dans ſes vers la *Fée* qui régnoit à Sceaux, & la vie paſtorale qu'il menoit auprès d'elle. L'eſpece de gravité que doit ſe preſcrire l'Hiſtorien de l'Académie, ne nous permet pas d'égayer cet Eloge par un grand nombre de vers qu'il adreſſoit à Madame la Ducheſſe du Maine. Nous nous bornerons à une Chanſon plaiſante, mais en même temps (ce qui demande grace pour elle à cet Auditoire) pleine de ſens & de raiſon, qu'il fit ſur le champ au milieu d'une converſation comiquement ſérieuſe. La Princeſſe, déterminée Carteſienne, diſſertoit un jour ſur les tour-

illons, la matiere ſubtile & l'attrac-ion, avec un étalage de raiſonnemens ue M. de Saint-Aulaire déſiroit de oir finir. *Berger*, lui dit-elle enfin, *ous ne dites mot ſur tout cela ; u'en penſez-vous ?* Il répondit à l'inſ-ant & ſur un air connu :

Bergere, détachons-nous
De Newton, de Deſcartes ;
Ces deux eſpeces de foux
N'ont jamais vu le deſſous
Des cartes, des cartes, des cartes.

En paſſant au Poëte (comme une cence très pardonnable dans une Chan-on) *les deux eſpeces de foux*, qui e ſont là que pour la plaiſanterie & pour la rime, ce peu de mots enferme plus de vérités qu'un tas de olumes, dont les Auteurs ont pré-endu raiſonner & ont cru ſavoir quel-ue choſe. Le Miſanthrope de Mo-ere, déjà cité dans cet Éloge, qui réfere une vieille Chanſon au Sonnet précieux d'Oronte, eût ſans doute pré-éré celle de M. de Saint-Aulaire à e charlataniſme ſi commun de nos ours, qui annonce d'un ſtyle faſtueux, lont ſe moquent les gens de goût,

des idées creuſes, dont ſe moquent les Philoſophes.

C'étoit avec cette gaîté que M. de Saint-Aulaire repouſſoit l'ennui qui ſe gliſſoit quelquefois à Sceaux comme ailleurs, non ſeulement par la deſtinée trop ſouvent attachée aux lieux que les Princes habitent, mais encore par le ſoin que la Princeſſe ſe donnoit, ſans y penſer, pour attirer cet ennui auprès d'elle; car jalouſe de s'entourer d'une cour nombreuſe encore plus que choiſie, elle paroiſſoit avoir pris pour maxime le mot de l'Evangile : *Preſſez-les d'entrer, afin que ma maiſon ſoit pleine.* M. de Saint-Aulaire, fatigué un jour de la ſociété bruyante & inſipide dont il la voyoit aſſiégée, oſa lui demander ce qu'elle faiſoit d'une compagnie qui lui convenoit ſi peu : *Berger*, répondit-elle, *j'ai le malheur de ne pouvoir me paſſer des choſes dont je n'ai que faire.* Il payoit cette liberté, que la Princeſſe lui donnoit de la contrarier quelquefois, par toutes les complaiſances qui pouvoient lui être agréables. Madame la Ducheſſe du Maine, ſincérement & même ſcrupuleuſement religieuſe,

oit fort attachée à quelques prati-
ıes de dévotion, qui ſont moins de
écepte que de conſeil. Elle exigeoit
ıe *ſon vieux Berger* s'y ſoumît comme
le, & il s'y prêtoit de bonne grace.
'a *Bergere le veut*, diſoit-il ; *ce n'eſt*
ıs *la peine de la chagriner pour ſi*
'u *de choſe.*

M. de Saint-Aulaire, en poſſeſſion
: haſarder à Sceaux tout ce qui
ıuvoit rompre la monotonie d'une
ınverſation trop uniforme, s'égayoit
ême quelquefois aux dépens d'une
:tite ſociété choiſie, que Madame
Ducheſſe du Maine avoit détachée
: la foule, & qu'elle appeloit ſa
tite Cour. Quoique notre Académi-
en en fût le Chef, &, pour ainſi
re, le Préſident, il ſe permettoit de
geres plaiſanteries ſur la continuité
s adulations dont la petite Cour
ivroit la Princeſſe, qui n'avoit pas
courage de les repouſſer, & ſur
ſprit que cette ſociété cherchoit tou-
urs, mais que *cependant* elle trou-
it. Auſſi étoit-elle appelée *les ga-*
res du bel-eſprit, par ceux qui n'y
oient pas admis, & même par ſes

propres Membres. M. de Saint-Aulaire, dans un de ces momens de cauſticité plus gaie que maligne, que les *rameurs* ſes compagnons éprouvoient quelquefois de ſa part, adreſſa à Madame de Lambert les vers ſuivans ſur cette douce *galere* dont il étoit le *Patron* :

Je ſuis las de l'eſprit, il me met en courroux,
Il me renverſe la cervelle :
Lambert, je vais chercher un aſile chez vous
Entre la Motte & Fontenelle.

La Cour même de Sceaux applaudit à cette Epigramme plaiſante & de bon goût. Dans le fond, M. de Saint-Aulaire, tout fêté qu'il étoit à Sceaux, préféroit la douce liberté dont il avoit joui chez Madame de Lambert. Il avoit plus beſoin de ſe laiſſer aller ſans contrainte à ſa diſpoſition bonne ou mauvaiſe, que de faire des frais importuns pour la ſatisfaction de ſa vanité ; chez ſon ancienne amie, il lui étoit permis d'être négligé quand il le vouloit ; chez ſa *Bergere*, il n'oſoit l'être ; la converſation avoit au ſuprême degré, chez

Madame de Lambert, le vrai mérite
ui lui eſt propre, celui de n'avoir
i ton, ni caractere excluſif, & de
otter, pour ainſi dire, au haſard
vec un déſordre aimable; chez elle
n étoit, ſans inconvénient, gai ou triſte,
arleur ou taciturne, ſpirituel ou diſ-
enſé de l'être; à Sceaux, M. de
aint-Aulaire ſe plaignoit de ne pou-
oir pas, diſoit-il, être *bête* quand il
auroit trouvé plus commode; c'eſt
e qu'il répétoit ſouvent aux Gens de
.ettres qu'il avoit connus dans l'une
t l'autre ſociété; ils partageoient
'autant plus ſincérement ſes regrets
ır celle de Madame de Lambert,
u'ils les ſentoient encore plus vive-
ıent que lui. Les ſociétés de cette
ſpece, qu'une femme d'eſprit & de
on goût anime & préſide, ſont de-
enues pour eux plus rares de jour
n jour; & depuis peu d'années en-
ore, ils ont fait en ce genre des
ertes irréparables, quoiqu'ils ayent
eut-être plus beſoin que jamais d'un
areil nœud, qui les réuniſſe, qui
:s accoutume à ſe ménager par des
gards mutuels, &, s'ils le peuvent,

à s'aimer, ce qui, par malheur, eſt le point le plus difficile.

Les vers de M. de Saint-Aulaire au Cardinal de Fleury, que nous avons rapportés, ne ſont pas les ſeuls qu'il ait faits pour ce Miniſtre, dont il étoit l'ami depuis long-temps, & l'ami le plus déſintéreſſé. Le Cardinal, preſque auſſi âgé que notre Académicien, & chargé à quatre-vingts ans du gouvernement de la France, ſoutenoit le fardeau d'une ſi grande place avec cette liberté d'eſprit qui ſuppoſe ou un génie maîtriſant les circonſtances, ou une philoſophie ſupérieure aux événemens, ou quelquefois une apathie, heureuſe au moins pour celui qui en eſt pourvu, ſi elle ne l'eſt pas autant pour le bien des affaires. Il trouvoit le temps, au milieu de ſes occupations, d'écrire à M. de Saint-Aulaire des lettres pleines de grace & de gaîté, qui ne reſtoient pas ſans réponſe. Le ſtyle épiſtolaire, ce ſtyle dont les gens du monde & les femmes pourroient donner des leçons à plus d'un bon Ecrivain, étoit le talent particulier des deux vieillards;

troiſieme, à peu près de leur âge, qu'ils aimoient tous deux, l'illuſtre ontenelle, ſe trouvoit quelquefois en ers dans ce commerce. Il écrivoit jour au Cardinal de Fleury : *Monigneur, parmi toutes les dignités dont us êtes revêtu, il vous en manque ne que je poſſede, & que je vous uhaite, à condition que j'en jouirai ng-temps encore. Cette dignité eſt lle de Doyen de l'Académie Franiſe.* Le Cardinal répondit : *Devenir oyen, j'y conſens, mais non pas l'être* (1).

M. de Saint-Aulaire n'étoit pas tellent borné à la Poéſie légere, qu'il lui échappât quelquefois des vers us ſérieux, & même auſſi bons que l n'en avoit jamais fait d'autres. Nous citerons quelques-uns, tirés d'une ſez longue Piece, auſſi intéreſſante r le ſujet, que par le ſentiment honte qui l'a dictée. Cette Piece eſt ne réponſe à l'Ode de la Motte, où t Auteur prétend que *l'amour-propre l le mobile de toutes nos actions.*

(1) Voyez la Note (*g*).

M. le Marquis de Saint-Aulaire crut trouver au fond de ſon cœur un principe plus noble des vertus humaines. Il peint tous les Héros des Champs Elyſées, alarmés & indignés de ce qu'on prête à leur grande ame un motif ſi peu digne d'elle :

Pline, de ſon Héros, de ce Trajan modeſte,
Ne peut voir avilir les ſinceres vertus ;
Je vois gronder Caton, je vois frémir Brutus,
Et Pilade embraſſer Oreſte (1).

Et quelques vers après :

Raſſurez-vous, manes illuſtres ;
En vain on vous diſpute un rang
Acquis par vos travaux, payé par votre ſang,
Révéré depuis tant de luſtres.
Quand les foibles mortels entendent raconter
De vos faits l'étonnante Hiſtoire,
La peine qu'ils ont à la croire,
Vient de leur peine à l'imiter ;
Et le comble de votre gloire
Eſt qu'ils en paroiſſent douter.

Il ne nous appartient pas de décider la queſtion philoſophique qui partageoit le Marquis de Saint-Au-

(1) Voyez la Note (*h*).

laire & la Motte ; il ſeroit fâcheux pour la Nature humaine que la Motte l'eût trop bien appréciée, & que cet amour-propre, la ſource de tous nos vices, le fût auſſi de toutes nos vertus. Peut-être néanmoins pourroit-on montrer ce principe ſous une face qui, en lui laiſſant ce qu'il a de vrai, lui ôteroit ce qu'il paroît avoir de révoltant. Peut-être ſeroit-il permis de dire, que pour rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons, il nous ſuffit d'être éclairés par un amour bien entendu de nous-mêmes, & par une connoiſſance réfléchie du véritable intérêt que nous avons à être vertueux ; mais quand on ſuppoſeroit que M. de Saint-Aulaire a cherché dans une métaphyſique trop épurée la ſource de nos bonnes actions, on devroit le louer d'une erreur ſi reſpectable. En pareil cas, l'homme vertueux doit ſe conſoler quand il ſe trompe, & s'affliger quand il a raiſon.

Notre Académicien mourut le 17 Décembre 1742, âgé de cent ans moins quelques mois (1). Son ami

(1) Voyez la Note (*i*).

Fontenelle eſt mort quinze ans après au même âge, & tous deux ont dû leur longue vie à la même cauſe, à cette philoſophie douce & paiſible, qui ne prend aux événemens que l'intérêt néceſſaire pour remuer doucement notre ame, & jamais pour la troubler ; tranquillité vraiment d ſirable, dont l'effet eſt de procurer une vie exempte de douleur, une vieilleſſe longue & ſaine, & de nous mener en paix & ſans trouble au terme de notre carriere. Cette diſpoſition, accordée par la Nature à trop peu d'individus, conſtitue peut-être le vrai bonheur de l'homme, ſi le bonheur conſiſte moins dans les émotions violentes & paſſageres, que dans la jouiſſance calme & durable de notre exiſtence, de nos ſens, de nos plaiſirs même ; ſemblable en quelque ſorte à la reſpiration dont nous jouiſſons ſans délices, mais dont nous ne pouvons être privés ſans éprouver une ſituation pénible & malheureuſe (1).

M. de Saint-Aulaire conſerva juſ-

(1) Voyez la note (*k*).

qu'à ſon dernier moment la tranquillité qui le rendoit ſi heureux, & la politeſſe qui le rendoit ſi aimable. Un Prêtre le préparoit à la mort par des exhortations dont il avoit très-peu de beſoin, étant depuis long-temps préparé de lui-même à ſa fin, & par ſon âge & par ſa raiſon. Il laiſſa ce Prêtre lui parler long-temps; & quand il jugea que ſon miniſtere étoit ſuffiſamment rempli : *Monſieur*, lui dit-il avec douceur, *je vous ſuis très obligé; ne vous ſuis-je plus bon à rien ?* Il ſe croyoit preſque auſſi néceſſaire à la ſatisfaction du Miniſtre zélé qui l'exhortoit, que ce Miniſtre croyoit l'être au ſalut de ſon ame.

Cependant, quoique M. de Saint-Aulaire ait poſſédé toujours ſon ame en paix, même au bord du tombeau, quoiqu'il ſût profiter des reſſources que ſes dernieres années lui laiſſoient encore, la ſociété & l'amitié, il convenoit avec franchiſe, mais avec tout le ſang froid d'un vrai Philoſophe, que les privations auxquelles l'âge nous condamne, ſont la fâcheuſe condition attachée par la Nature à une longue exiſtence. Un de ſes amis, auſſi âgé

que lui, mais plus chagrin de l'être; appliquoit un jour en ſa préſence à la vieilleſſe, & à la triſte indifférence qu'elle nous donne pour les plaiſirs, le mot ſi profondément douloureux qu'un hypocondre diſoit des vapeurs: *Que c'eſt un état d'autant plus cruel, qu'il fait voir les choſes comme elles ſont*; & cet ami ajoutoit avec plus d'humeur encore, *Que le ſeul avantage de la vieilleſſe étoit de finir l'ennuyeuſe comédie que la deſtinée nous force à jouer ici-bas. Nous nous fâcherions en pure perte*, lui dit M. de Saint-Aulaire, *contre la deſtinée; jouiſſons plutôt ſans nous plaindre du peu de biens qui nous reſtent; avouons ſeulement que Cicéron a beau plaider en faveur des vieillards, & que ſi on étoit le maître du choix, on préféreroit de reſter jeune*; il auroit pu ajouter, en ſage qui apprécie les biens & les maux ſans les exagérer ni les affoiblir, que la Philoſophie s'eſt donné bien de la peine pour faire des Traités de la vieilleſſe & de l'amitié, parce que la Nature fait toute ſeule ceux de la jeuneſſe & de l'amour (1).

(1) Voyez la Note (*l*).

NOTES

NOTES *sur l'Eloge de M. de* SAINT-AULAIRE.

(*a*) QUAND notre Académicien parloit ainſi de l'honneur que Voltaire faiſoit à ſon Siecle, ce grand homme n'avoit encore donné ni Mérope, ni Mahomet, ni Sémiramis, ni Rome ſauvée, ni l'Orphelin de la Chine, ni Tancrede, ni cette *Hiſtoire générale*, écrite par les Graces ſous la dictée de la Philoſophie, ni ces *Romans*, dont la lecture eſt ſi piquante, ni cent Pieces fugitives en vers & en proſe, dignes de celles qui les avoient précédées. Ainſi M. de Saint-Aulaire avoit encore plus de raiſon qu'il ne croyoit, quand il diſoit avec douleur, plus de trente ans avant la mort de cet Ecrivain immortel, que ſa perte laiſſeroit dans notre Littérature un grand deuil & un grand vide. De quels ſentimens oppoſés n'auroit pas été affecté M. de Saint-Aulaire, s'il avoit vu, à trente jours de diſtance, l'Apothéoſe de Vol-

taire au théatre, & les honneurs funebres refusés à ses manes ?

(*b*) Notre Académicien se rappeloit encore avec plaisir dans ses dernieres années, les ressources que lui avoit procurées l'étude dans le triste château de ses peres. » J'avois besoin, disoit-» il à un ami, de cet objet d'intérêt » dans l'espece de désert où se trou-» voit mon ame, au centre de la so-» ciété vide & importune à la fois, » que j'étois forcé de voir & de souf-» frir. L'étude étoit pour moi un sou-» lagement indispensable à l'ennui qui, » sans elle, m'auroit lentement con-» sumé ; encore falloit-il dérober ce » plaisir secret à mes imbécilles com-» patriotes ; ils m'auroient regardé & » traité comme une espece de sau-» vage, qui ne parloit ni n'entendoit » la Langue des hommes «.

» Une seule chose, ajoutoit-il, m'a-» musoit dans le spectacle, d'ailleurs » si fastidieux pour moi, des automates » dont j'étois investi ; c'étoit de les » voir dédaigner le génie & les ta-» lens d'aussi bonne foi que s'il n'a-

» voit tenu qu'à eux de les posséder «.

On ne trouveroit peut-être pas la même bonne foi dans le mépris dont certains hommes fastueusement décorés ont quelquefois gratifié les Lettres. Ce mépris pouvoit bien n'être en eux que le masque de la haine ; car la vanité pusillanime feint de mépriser ce qu'elle craint, & ceux des Gens de Lettres qui sentent la noblesse & la dignité de leur état, sont redoutables à la sottise importante ; elle n'a pas besoin d'un discernement bien raffiné, pour se douter du profond dédain où elle est auprès des hommes éclairés, même lorsqu'ils lui en gardent le secret ; & le mépris, de la part de ceux qu'on se voit forcés d'estimer, est de toutes les offenses celle qui se pardonne le moins.

(*c*) Despréaux se trouva un jour en tiers avec Moliere & un ami de Chapelain. Cet ami se crut charitablement obligé de défendre, tant bien que mal, contre le Satirique, je ne sais quel endroit de la *Pucelle*. Despréaux lui avoit répondu à peu près l'équiva-

lent de ces vers, que Moliere fit dire depuis au Miſanthrope :

Hors qu'un commandement exprès (du Roi) ne vienne,
De trouver bons les vers dont on ſe met en peine,
Je ſoutiendrai toujours, morbleu, qu'ils ſont mauvais,
Et qu'un homme eſt pendable après les avoir faits.

Il n'y a point, ajoutoit-il, *de police au Parnaſſe, ſi je ne vois ce Poëte-là quelque jour attaché au mont fourchu.* Malherbe avoit dit avant lui à un jeune Magiſtrat qui venoit le conſulter ſur de mauvais vers : *Avez-vous eu, Monſieur, l'alternative de faire ces vers ou d'être pendu ?* C'eſt peut-être ce qui a fourni encore à Moliere l'idée des vers ſuivans, qu'il met dans la bouche du Miſanthrope :

Mais pour louer ſes vers, je ſuis ſon ſerviteur ;
Et lorſque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
On ne doit de rimer avoir aucune envie
Qu'on n'y ſoit condamné ſur peine de la vie.

Le cauſtique Deſpréaux auroit pu trouver dans cette même Piece la ſatire juſte ou injuſte du Marquis Poëte & Académicien, contre lequel il étoit de ſi mauvaiſe humeur. Le trait ſuivant du Duc de Montauſier lui auroit fourni

cette ſatire. Un Courtiſan bel-eſprit plaiſantoit un jour ce rigide homme de bien ſur le perſonnage du Miſanthrope, dont on prétendoit qu'il étoit le modele. *Eh ! ne voyez-vous pas, Monſieur*, lui répondit le Duc de Montauſier, *que le ridicule du Poëte de qualité vous déſigne encore plus clairement ?*

(*d*) Pour abréger le récit de l'oppoſition que témoigna Deſpréaux à l'élection du Marquis de Saint-Aulaire, nous avons omis pluſieurs circonſtances, que nos Lecteurs ne ſeront peut-être pas fâchés de retrouver ici. Lorſque notre Académicien ſe mit ſur les rangs pour la place vacante, le grand Poëte ſe tenoit depuis long-temps renfermé dans ſa retraite d'Auteuil, ne paroiſſant plus ni à la Cour ni à l'Académie. Revenu de cette fureur de diviniſer ſon Roi, qui, durant les beaux jours de Louis XIV, c'eſt-à-dire, durant près d'un demi-ſiecle, avoit été la maladie épidémique de la Nation, & ſur tout la ſienne, il avoit oublié par déſuétude ſon ancien mé-

tier de Courtiſan, qu'il n'exerçoit jamais, diſoit-il, qu'à regret, mais qu'apparemment il vouloit paroître exercer avec plaiſir, tant l'excès & l'opiniâtreté de ſes louanges laiſſoient voir peu de marques de cette prétendue contrainte. Devenu plus indifférent à tout dans les dernieres années de ſa vie, il ne ſe permettoit plus guere d'Epigrammes ni de Satires, mais il n'en étoit que plus avare d'éloges. Souvent même il prononçoit, ſans beaucoup d'examen, & comme de premier mouvement, des arrêts ſéveres & ſans appel, dont il ne revenoit jamais. Ce fut avec cette ſévérité inflexible qu'il condamna la Piece du Marquis de Saint-Aulaire, qui d'ailleurs étoit une Piece galante, & qui, à ce ſeul titre, quoique la décence y fût reſpectée, bleſſoit l'auſtérité religieuſe dont le Satirique ſe piquoit dans ſes mœurs, & ſur-tout à la fin de ſes jours. Il refuſa donc à l'Auteur de cet Ouvrage (qu'on nous paſſe le parallele, car toutes proportions doivent être ici gardées) la même juſtice qu'il avoit refuſée ſi

long-temps à Quinault, en l'appelant un Poëte fade & doucereux, & que depuis il refuſa bien plus durement encore à l'Auteur de Rhadamiſte, en le mettant au deſſous des Boyers & des Pradons. L'inexorable Ariſtarque, pénétré ſans doute de cette maxime, *Qui n'a plus qu'un moment à vivre, n'a plus rien à diſſimuler*, avoit hautement déclaré que le jour de l'élection il viendroit exprès d'Auteuil à l'Académie, où il ne paroiſſoit plus depuis long-temps, pour réclamer contre un ſi mauvais choix. Un de ces Ecrivains, dont la médiocrité tâche de ſe faire diſtinguer dans la foule, en ſe couvrant, pour ainſi dire, de la livrée des hommes célebres, & en recueillant les miettes qui tombent de leur table, l'Auteur du *Bolæana*, qui a compilé, ſans beaucoup de diſcernement pour la mémoire de Deſpréaux, tout ce qui peut être pour lui un ſujet d'éloges ou de reproches, eſt le garant qui nous aſſure (& qui le ſavoit de Deſpréaux lui-même), que le Poëte irrité tint parole, & vint donner au Poëte de qualité cette mal-

honnête boule noire, que des Académiciens, Gens de Lettres, ont eu le généreux procédé de réſerver, en cette occaſion, pour leurs ſemblables. Celui de ſes Confreres dont les modeſtes remontrances ne purent adoucir ſon fiel, étoit l'Abbé de Lavau (1), qui lui-même de très-bonne Maiſon, & Auteur de quelques vers médiocres, ſe croyoit plus intéreſſé que perſonne à prétendre que les vers d'un Poëte de qualité ne devoient pas être jugés avec la même rigueur que ceux d'un Poëte de profeſſion.

Si nous en croyons le *Boleana*, l'Abbé Abeille, autre Poëte médiocre, ſe joignit à l'Abbé de Lavau pour fléchir l'inexorable Rhadamante de la Littérature, & partagea avec ſon obligeant Confrere la bruſquerie des réponſes du Satirique. Deſpréaux avoit pourtant eſſuyé des ſollicitations aſſez vives en faveur de M. de Saint-Aulaire, & à la tête des ſolliciteurs ſe

(1) Voyez ſon article dans l'Hiſt. de l'Acad. T. II, in-12, p. 293.

trouvoit M. le Préſident de Lamoignon, à qui, dans toute autre circonſtance, il n'auroit rien refuſé. Mais les mauvais vers, ou ceux qu'il croyoit tels, ne pouvoient trouver auprès de lui ni paſſe-port ni ſauve-garde.

M. de Voltaire a raconté à pluſieurs perſonnes une anecdote aſſez plaiſante, & qu'il aſſuroit tenir de bonne part, ſur la querelle de Deſpréaux avec l'Abbé de Lavau. Selon M. de Voltaire, la Piece pour laquelle Deſpréaux venoit de donner ſa boule noire au Poſtulant, ne fut point citée à l'Académie par le Satirique le jour de l'élection; il ſe déchaîna ſeulement en général contre les mauvais vers du Candidat, & l'Abbé de Lavau offrit, pour le confondre, d'apporter à l'Aſſemblée ſuivante des vers du même Auteur, qui prouveroient combien Deſpréaux étoit injuſte. Celui-ci, de ſon côté, promit d'en apporter d'autres qui lui donneroient gain de cauſe. Les deux Académiciens vinrent en effet, munis chacun de ſa Piece juſtificative, & cette Piece ſe trouva la même. La ſingularité du fait nous

feroit désirer qu'il fût vrai ; mais il paroît difficile de concilier le récit de M. de Voltaire avec celui du *Bolæana*, & même avec l'article où cet illustre Ecrivain parle de M. de Saint-Aulaire dans son Catalogue des Auteurs connus du dernier siecle. Il semble résulter de ces deux derniers récits, que la Piece de M. de Saint-Aulaire fut citée à l'Académie par Despréaux dans la séance de l'élection ; car il l'accusoit d'être non seulement *mauvaise*, mais contraire *aux bonnes mœurs*.

Une pareille imputation exigeoit des preuves, & les Académiciens étoient en droit de forcer leur Confrere à les produire *sur le champ*, bonnes ou mauvaises : car la conjoncture étoit instante ; & ils ne pouvoient, sans violer les Réglemens, & s'exposer à un refus de la part du Roi, donner leurs voix à M. de Saint-Aulaire, si l'imputation dont le chargeoit Despréaux avoit été fondée. Mais la Piece, comme nous l'avons dit, étoit très-mesurée dans ses expressions, quoique galante ; & il paroît que les Confre-

res du Satirique ne ſe crurent pas obligés d'être, en cette occaſion, auſſi rigoriſtes que lui.

(e) La Piece du Marquis de Saint-Aulaire où le grand Poëte ſe croyoit attaqué, étoit une Epître à la louange du Roi, dans laquelle ſe trouvoient les vers ſuivans :

J'aime à le voir bannir la piquante Satire,
Qui briguoit près de lui la liberté de rire.

Et plus bas :

La Satire dès-lors, honteuſe, conſternée,
De ſes rians attraits parut abandonnée.

Deſpréaux n'avoit que trop de raiſon de ſoupçonner qu'il étoit l'objet de ces vers ; c'en étoit bien aſſez pour le rendre peu favorable au Candidat, & pour lui faire juger le Poëte Courtiſan avec la même rigueur qu'il avoit exercée contre les Chapelains & les Cotins

(f) On nous a dit que ces mots, *quoique femme & Princeſſe*, avoient offenſé quelques-unes des femmes qui étoient préſentes à la lecture de cet

Eloge. Cependant, quelque éloignés que nous ſoyons de vouloir leur déplaire, nous avons cru devoir laiſſer ſubſiſter cette phraſe, parce que nous ne croyons offenſer ni *les femmes ni les Princeſſes*, en diſant que l'amour des Sciences, des Lettres & des Arts, n'eſt pas leur goût ordinaire & dominant, encore moins leur goût de *paſſion*, comme il l'étoit pour Madame la Ducheſſe du Maine. Ce n'eſt donc point ici un reproche, mais un ſimple fait, qui ne doit bleſſer en aucune maniere leur amour-propre. Si nous diſions d'un Roi, qu'il n'aima, quoique jeune & Monarque, ni les plaiſirs, ni le faſte, ni les flatteurs, cet éloge ſeroit-il une ſatire des jeunes Monarques ? Il ſignifieroit ſeulement qu'il leur eſt difficile d'éviter l'amour des plaiſirs, du faſte & de l'adulation.

(*g*) Cette réponſe fine & laconique du Cardinal de Fleury, étoit à la fois un ſouhait pour lui-même, qui ne pouvoit *devenir* Doyen ſans *vivre long-temps*, & pour le Philoſophe Fontenelle, qui ne pouvoit ceſſer de

vivre qu'au moment où le Cardinal *ſeroit* Doyen à ſa place. D'ailleurs, l'Académicien qui a l'honneur peu déſirable *d'être* Doyen de la Compagnie, ne doit, pour l'ordinaire, cet honneur qu'à ſon grand âge, c'eſt-à-dire, à la triſte *eſpérance* de mourir bientôt; & c'eſt de quoi le Cardinal n'étoit point preſſé. Nous prions les Lecteurs intelligens de nous pardonner ce long commentaire; car nous ſerions un peu humiliés qu'on nous appliquât le mot d'un Ecrivain célebre : *Tout Commentateur de bons mots eſt un ſot*; mais on aſſure que dans la Séance publique où nous avons lu cet Eloge, quelques-uns de nos Auditeurs demanderent ce que le mot du Cardinal *vouloit dire.* C'eſt par charité pour eux que nous en donnons ici l'explication; & ce ſeroit mal récompenſer notre charité, que de nous l'imputer à *ſottiſe.*

(*h*) A la ſuite de ces vers d'un intérêt ſi touchant, où M. de Saint-Aulaire exprime avec tant de ſenſibilité & d'énergie tout à la fois, l'indignation des ombres illuſtres contre leur

Détracteur, il ajoute une comparaiſon ingénieuſe, élégamment exprimée, mais qui n'eſt peut-être pas aſſez noble pour les Héros dont il vient de peindre le ſoulévement & les alarmes :

Ainſi, quand d'un trouble nouveau
La ſage Abeille inquiétée,
Avertit ſa troupe écartée
Dans les prés voiſins du hameau,
De la République légere
Le tumultueux mouvement,
Et le confus bourdonnement
Marque ſa crainte ou ſa colere.

Nous n'avons oſé riſquer ces vers dans le texte de l'Eloge, par la raiſon que nous venons de dire; mais ils nous paroiſſent du moins aſſez agréables pour ne pas reſter ignorés : les gens de goût décideront ſi le jugement que nous en portons ici eſt trop ſévere, ou s'il n'eſt que juſte.

Les ſentimens vertueux que M. de Saint-Aulaire exprime dans ſa réponſe à l'Ode de la Motte, étoient le principe de ſa conduite; & ſa vertu toujours intacte, jouiſſoit de la réputation la mieux méritée. Il eut un fils, dont la fille épouſa M. le Comte de Beu-

vron. L'honnêteté des deux familles qui s'uniſſoient par ce mariage, fit dire à Deſtouches, que c'étoit un *plant de vertus*. Ce mot fut délayé dans une dizaine de vers très-médiocres, que nous oſerons cependant rapporter, parce qu'ils étoient l'expreſſion ſincere de l'opinion publique.

Les mœurs tous-les jours dépériſſent;
De pere en fils les vices s'établiſſent;
Les droits ſentiers ne ſont guere battus;
Mais aujourd'hui, Beuvron, Saint-Aulaire s'uniſſent;
Pour nos neveux, c'eſt un plant de vertus.
De là naîtront, & preſque ſans culture,
L'inviolable Honneur, la Valeur la plus pure,
La modeſte Sageſſe & les prudens Conſeils:
Qu'on faſſe encor beaucoup de plants pareils,
Et je réponds de la race future.

(*i*) Lorſque nous eûmes le malheur de perdre M. le Marquis de Saint-Aulaire, & qu'il fut queſtion de remplir ſa place, l'Académie, qui ſe fait une eſpece de loi de *croiſer* (qu'on nous permette cette expreſſion) les *races* d'Académicien, & de donner, autant que les circonſtances le permettent, tantôt un ſimple Homme de Lettres pour ſucceſſeur à un Homme de la Cour, tantôt un Homme de la Cour

pour ſucceſſeur à un ſimple Homme de Lettres, vouloit remplacer M. de Saint-Aulaire par un Ecrivain eſtimable, qui avoit l'aveu du Public. Cet Ecrivain étoit feu M. l'Abbé de la Bléterie, Auteur de l'*Hiſtoire de Julien*, qui avoit eu beaucoup de ſuccès, parce que le Public ſut gré à un Ecrivain, Prêtre & Oratorien (car l'Abbé de la Bléterie l'étoit alors), d'avoir rendu juſtice aux vertus de cet Empereur, en plaignant d'ailleurs ſon aveuglement, & de n'avoir pas débité contre lui ces lieux communs de déclamation, dont quelques Peres de l'Egliſe ont malheureuſement donné l'exemple. Peut-être néanmoins cette Hiſtoire, qui, dans ſa nouveauté, fut preſque regardée comme l'ouvrage d'un Philoſophe, ne paroîtroit-elle plus aujourd'hui, à des yeux éclairés, que l'ouvrage d'un Prêtre moins fanatique que beaucoup d'autres. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici; l'Hiſtoire de Julien avoit été très-goûtée, & pour le fond, & pour le ſtyle; & l'Académie crut en conſéquence pouvoir propoſer l'Abbé de la Bléterie au Roi, ſuivant la forme des élections ordinaires. Malheureuſe-

ment celui qu'elle propoſoit avoit eu la ſimplicité de prendre quelque part aux querelles du Janſéniſme, auxquelles on attachoit encore, il y a trente ans, quelque eſpece d'importance. Ce parti, dont le nom, autrefois redouté, eſt aujourd'hui preſque ridicule, étoit alors regardé à la Cour du même œil que l'ont été depuis ceux qu'on appelle *Philoſophes*, & qui, fort éloignés des chimeres & des cabales du Janſéniſme, n'en ont pas moins ſuccédé à la haine violente qu'il a ſi long-temps éprouvée. Le Roi, prévenu par l'Evêque de Mirepoix, Jean-François Boyer (qui, depuis la mort du Cardinal de Fleury, étoit à Verſailles le Protecteur de la ſaine Doctrine), apprit que le Candidat propoſé avoit donné ſon ſuffrage à je ne ſais quels miracles dont on ne parle plus; il refuſa donc d'approuver l'élection, & ordonna à la Compagnie de lui propoſer un autre Sujet. Nous verrons dans les Notes ſur l'Eloge de l'Abbé de Saint-Pierre, que le crédit du même Prélat fit refuſer à la mémoire de ce vertueux Ecrivain les honneurs académiques. C'eſt encore

à lui que l'Académie peut reprocher d'avoir fait exclure l'Auteur de la *Métromanie*, qu'elle vouloit donner pour ſucceſſeur à l'Archevêque de Sens, Jean-Joſeph Languet, & qui avoit malheureuſement compoſé, dans ſa premiere jeuneſſe, une Piece licencieuſe, oubliée depuis plus de quarante années. Voilà donc de nouvelles preuves de ce que nous avons dit dans un autre article, que plus d'une fois des raiſons dirimantes ont ou gêné les vûes de la Compagnie, ou repouſſé ſon ſuffrage. Nous ne ſommes point étonnés que les Zoïles de la Littérature ferment l'oreille à cette juſtification; mais nous le ſommes que l'Auteur de la *Métromanie*, qui avoit été élu par l'Académie autant qu'il pouvoit l'être, ait continué, après une excluſion dont elle avoit été plus affligée que lui, à l'attaquer par des Epigrammes qui ne font honneur ni à ſon équité ni à ſa reconnoiſſance. En réclamant la juſtice qu'il nous a refuſée, nous la rendrons nous-mêmes à ce pieux Evêque de Mirepoix, dont la Compagnie a peut-être eu quelquefois à ſe plaindre; nous louerons ſon

attachement pour la Religion, ſon reſpect pour les mœurs, la droiture & la pureté de ſes intentions ; nous regretterons ſeulement que ſa vertu ait ſouvent manqué de lumieres, & qu'il n'ait pas été auſſi exempt de préventions, qu'il l'étoit de fiel & d'hypocriſie. Puiſſent ceux qui l'ont imité dans ſes imputations contre des Ecrivains eſtimables, n'avoir pas mérité de plus grands reproches ! Puiſſe l'Académie, qui n'a que trop éprouvé l'amertume de leur zele, pouvoir au moins en louer la ſincérité !

(*k*) Ce mot ſi triſtement philoſophique *ſur les vapeurs*, a déjà été rapporté dans l'article d'un très-vaporeux Académicien, l'Abbé Teſtu de Belval ; le mot eſt de l'Abbé Mongault, qui, dans ſes dernieres années, fut auſſi très-cruellement tourmenté de cette maladie ; ſituation d'autant plus fâcheuſe, qu'elle excite rarement la compaſſion des autres, par cette ridicule raiſon, qu'il y a plus de douleur que de danger, comme s'il n'étoit pas auſſi triſte de ſouffrir que de mourir. Nous avons dit dans l'article du

Cardinal Dubois, quelle étoit la véritable cauſe des vapeurs de l'Abbé Mongault ; elles avoient leur ſource dans une ambition mal ſatisfaite, &, pour ainſi dire, *rentrée*, qui le dévoroit au dedans. M. de Saint-Aulaire, pour ſon bonheur, n'avoit jamais connu cette paſſion ; mais il avoit connu & goûté les plaiſirs, & pardonnoit avec peine à la vieilleſſe de les lui avoir enlevés, quoiqu'il ſe ſoumît en Sage à cette loi de la Nature.

(*l*) Le grand défaut des Ouvrages que les Philoſophes ont écrits ſur la *vieilleſſe* & ſur l'*amitié*, c'eſt qu'ils y ont exagéré la Philoſophie, & l'ont affoiblie en l'exagérant. La vieilleſſe eſt très-reſpectable ; mais c'eſt un honneur que la jeuneſſe ne lui enviera jamais. Ces Philoſophes ont voulu de même célébrer l'*amitié* aux dépens de l'amour ; ils devoient ſe borner à nous offrir l'amitié (toute eſtimable & toute déſirable qu'elle eſt) comme un ſimple dédommagement, une eſpece de pis aller à ceux qui éprouvent les chagrins de l'amour, ou qui ne peuvent plus en goûter les plaiſirs. M. de Voltaire,

après avoir peint avec une douce mélancolie le vide que l'ame éprouve dans l'âge où l'amour nous abandonne, ajoute à cette peinture affligeante tout ce qui peut l'adoucir, mais non pas l'effacer.

Du Ciel alors daignant deſcendre,
L'Amitié vint à mon ſecours;
Elle étoit peut-être auſſi tendre,
Mais moins vive que les Amours.
Touché de ſa beauté nouvelle,
Et de ſa lumiere éclairé,
Je la ſuivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus ſuivre qu'elle.

Voilà une Philoſophie vraie, parce qu'elle eſt ſimple & ſans effort. Voilà un tableau intéreſſant, parce que les couleurs n'en ſont point outrées. Parlez de même de la vieilleſſe; avouez le malheur de n'être plus jeune; mais offrez à ceux qui ne le ſont plus, les conſolations que la Nature leur laiſſe; des peines moins violentes, par la raiſon même que les plaiſirs ſont moins piquans, une appréciation plus ſaine de tous les objets qui agitent les hommes, une jouiſſance moins vive ſans doute, mais plus paiſible de notre exiſtence. Tout ce que vous direz de plus, ſortira de la vérité & de la Nature.

ELOGE

D'ANDRÉ-HERCULES,

CARDINAL DE FLEURY,

MINISTRE D'ÉTAT,

Ancien Evêque de Fréjus, Honoraire de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres; né à Lodeve le 22 Juin 1653; reçu le 23 Juin 1717, à la place de FRANÇOIS DE CALLIERES; *mort le 29 Janvier 1743* (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres.

ELOGE

ÉLOGE

DE JEAN-PAUL BIGNON,

ABBÉ DE SAINT-QUENTIN,

Bibliothécaire du Roi, Honoraire de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres; né à Paris le 19 Septembre 1662; reçu le 15 Juin 1693, à la place de ROGER DE RABUTIN, *Comte de Buſſi; mort le 14 Mars 1743* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, & dans celle des Belles-Lettres.

ÉLOGE

DE CHARLES-IRENÉE CASTEL DE S. PIERRE, ABBÉ DE TIRON,

Aumônier de Madame, Ducheſſe d'Orléans; né au château de Saint-Pierre en Baſſe-Normandie, en 1658; *reçu le* 3 *Mars* 1695, *à la place de* JEAN-LOUIS BERGERET, *Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi; mort le* 29 *Avril* 1743 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE L'ABBÉ DE S. PIERRE.

NOTE I, *relative à la page* 97, *ſur le mot touchant de la Fontaine, & ſi goûté par l'Abbé de S. Pierre.*

L'AMI dont la Fontaine diſoit avec tant de naïveté, *Il a répondu pour*

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Vol.

moi, il faudra qu'il paye; j'en ferois autant à ſa place, étoit M. de Maucroix, Chanoine de Reims, ſur lequel on peut voir quelques détails littéraires dans une des Notes relatives à l'Eloge de M. l'Abbé d'Olivet. Pour l'honneur des Lettres, ce trait de courage & de ſimplicité n'eſt pas ſans exemple parmi ceux qui les cultivent. Ménage rapporte que Coſtar, ſe trouvant dans la détreſſe, & au moment de voir juger un procès conſidérable d'où dépendoit ſon peu de fortune, lui écrivoit ces propres mots : *Si je perds mon procès, je vous avertis que je ſerai ruiné, & qu'il faudra vous réſoudre à me nourrir le reſte de mes jours.* Heureux celui qui mérite de recevoir une pareille Lettre de ſon ami malheureux !

NOTE II, *relative à la page* 98, *ſur la liaiſon de Fontenelle avec l'Abbé* DE SAINT-PIERRE.

LA ſociété dont Fontenelle jouiſſoit avec l'Abbé de S. Pierre & Varignon, étoit partagée quelquefois par un quatrieme Homme de Lettres, ſorti comme eux de la Province de Normandie ; c'étoit l'Abbé de Vertot, qui, emporté dans ſa jeuneſſe par une fievre de dévotion, avoit commencé par ſe faire Capucin, & qui, relevé de ſes vœux, devint Membre de l'Académie des Belles-Lettres & un de nos Hiſtoriens les plus eſtimés. » Nous parlions à nous quatre, » dit Fontenelle, une bonne partie des » différentes Langues de l'Empire des » Lettres, & les ſujets de cette petite » ſociété ſe ſont diſperſés de là dans » toutes les Académies «.

NOTE III, *relative à la page* 103, *ſur la maniere dont l'Abbé de Saint-Pierre apprécioit les maux de la vie.*

NOUS avons dit que notre Philoſophe accordoit à la ſeule douleur phyſique une valeur *intrinſeque*, & à tous les autres maux une valeur purement *numéraire*; cette maniere de s'exprimer étoit bien digne d'un homme qui réduiſoit à une eſpece de calcul l'eſtimation de tout ce qui peut rendre la vie agréable ou fâcheuſe; il en avoit, pour ainſi dire, dreſſé le *tarif*, dont les ames *apathiques* peuvent s'accommoder pour ſe ménager tout le bonheur que la Nature leur a permis; mais ni ce tarif, ni le genre de bonheur qu'il peut offrir, ne ſeront jamais à l'uſage des ames ſenſibles. Le ſeul vrai bonheur que connût l'Abbé de Saint-Pierre, & qui fait au moins l'éloge de ſa vertu, étoit celui de faire du bien aux hommes.

NOTE IV, *relative à la page* 106, *ſur quelques autres mots de l'Abbé* DE S. PIERRE.

UNE femme qu'il voyoit ſouvent, poſſédoit à un degré ſupérieur le talent de parler avec imagination & avec graces, pourvu qu'on la laiſſât parler ſeule & long-temps; mais elle perdoit ce talent dès qu'il fallait converſer, & que le monologue où elle excelloit, ſe changeoit en dialogue. On demanda à M. l'Abbé de S. Pierre ce qu'il penſoit d'elle : *Je trouve*, répondit-il, *qu'elle danſe bien, mais qu'elle ne ſait pas marcher.* Il n'étoit guere plus content de nos Livres que de nos converſations. La plupart de ceux qu'il liſoit, ne lui paroiſſoient (c'étoit ſon expreſſion) qu'*une étoffe meſquine, élégamment & légérement brodée. Dans les miens*, ajoutoit-il, *l'étoffe eſt bonne & ſolide, mais la broderie manque.*

Il applaudiſſoit au mot d'une autre

femme, ſur un diſcours qu'elle venoit d'entendre : *Qu'il y a d'eſprit là-dedans*, lui diſoit un des Auditeurs ! *Il y en a tant*, répondit-elle, *que je n'y ai point vu de corps.*

Dans l'Eloge de notre Académicien, nous avons oppoſé à la modeſtie franche de ce vrai Philoſophe, la vanité hypocrite d'un *dévot Ecrivain*, *qui*, *aimant à parler du ſuccès de ſes Ouvrages*, *ne manquoit jamais d'ajouter aux éloges qu'il en faiſoit*, *cette formule édifiante* : Il en faut rendre gloire à Dieu, *& croyoit s'être bien humilié.* Nous avons connu plus d'un pieux perſonnage, qui, en parlant avec complaiſance ou de ſes talens ou de ſes vertus, employoit à peu près la même formule. On peut citer à ce ſujet ce que rapporte Madame de Sévigné dans une de ſes Lettres. Après avoir parlé en détail d'une converſation de Louis XIV avec le Janſéniſte Arnaud d'Andilly, pere de M. de Pomponne, l'un des Miniſtres de ce Prince, elle ajoute : *Le Roi a dit à ce bon vieillard qu'il le vouloit voir ſouvent, comme un homme illuſtre par toutes ſortes de raiſons...*

Il en a parlé un jour entier en l'admirant ; pour M. d'Andilly, il eſt tranſporté, & dit de moment en moment, ſentant qu'il en a beſoin : Il faut s'humilier. La Philoſophie obſerve avec plaiſir ces petites naïvetés de l'amour-propre, au fond très-excuſables, mais plaiſamment voilées du langage de la piété chrétienne.

NOTE V, *relative à la page* 106, *ſur la place que l'Abbé* DE S. PIERRE *avoit à la Cour.*

CETTE place étoit celle de premier Aumônier de Madame, Ducheſſe d'Orléans, & mere du Régent. *C'étoit*, diſoit-il, *un bénéfice ſimple*, apparemment parce qu'il n'en faiſoit guere les fonctions. Cependant ſa place l'obligeoit quelquefois, par bienſéance, de ſe montrer à Verſailles. Quoique les voyages qu'il y faiſoit ne fuſſent ni longs ni fréquens, un Prélat qui le rencontra un jour dans la galerie, lui dit, croyant faire une

excellente Epigramme : *Quel ſéjour pour un Philoſophe ! Penſez-vous*, répliqua-t-il, *qu'il ſoit plus fait pour un Evêque* ? Cette réponſe reſſemble à la réponſe connue du Poëte Piron au Prêtre Desfontaines, fort décrié pour ſes mœurs, & qui voyant un jour le Poëte magnifiquement vêtu, s'écria : *Quel habit pour un tel homme ! Quel homme*, répliqua le Poëte, *pour un tel habit !*

NOTE VI, *relative à la page* 108, *ſur le mot de bienfaiſance, donné à la Langue Françoiſe par l'Abbé* DE S. PIERRE.

ON dit que ce mot de *bienfaiſance* ſe trouve dans des Ecrivains plus anciens que l'Abbé de S. Pierre ; mais il étoit reſté enſeveli chez eux, & notre Académicien en eſt le véritable créateur, puiſqu'il l'a reſſuſcité & naturaliſé. D'autres mots non moins utiles, mais à la vérité moins intéreſſans, n'ont pas eu le même ſuccès ;

celui d'*invaincu*, par exemple, employé par Corneille & par Voltaire, n'a été, jusqu'à présent, employé que par eux, & mériteroit bien de l'être par d'autres. Lorsque M. de Voltaire envoya à l'Académie ses excellentes remarques, encore manuscrites, sur les Pieces de Corneille, il observoit avec regret, dans une de ces remarques, que le mot *invaincu n'avoit pas fait fortune.* L'Académie écrivit en marge: *Que ne la lui faites-vous faire* ? Il a suivi ce conseil; il a hasardé ce mot dans une de ses Pieces, & n'a pu lui redonner la vie.

L'Académie se souvient encore que M. l'Abbé d'Olivet, grand ennemi des innovations, ne pouvoit souffrir ce mot de *bienfaisance.* Il fit des reproches très sérieux à un jeune homme de beaucoup de talent (ce jeune homme étoit M. l'Abbé de Lille), de ce qu'il avoit employé ce mot dans le titre d'une Ode qui concouroit pour le prix, & que l'Académie cita avec éloge. Il auroit dû pardonner au mot en faveur de la chose, & au titre en faveur de l'Ouvrage.

NOTE VII, *relative à la page* 109, *ſur le but principal des Ouvrages de l'Abbé* DE S. PIERRE.

NOTRE Académicien, déjà ſi déclaré contre la guerre & contre l'excès des impôts, ne ſe montre pas moins ennemi de l'intolérance religieuſe, de la perſécution qui en eſt la ſuite, & du faſte des dépenſes inutiles, payées de la ſubſtance & des larmes du peuple. Il regardoit le pouvoir arbitraire & les maux qu'il entraîne, comme la plus grande plaie d'un Gouvernement. Parmi les Tyrans imbécilles ou féroces qui ont porté le nom d'Empereurs ou de Rois, il aſſocioit aux Nérons, aux Tiberes & aux Domitiens, Louis XI, Charles IX & Philippe II.

En général, quoique ſon caractere le portât à ne mal penſer de perſonne, il n'étoit pas fort prévenu en faveur des Princes. Il croyoit à la vérité que l'homme étoit né bon; mais il ajoutoit,

que dans la plupart des Souverains l'éducation avoit dépravé la Nature. S'il reſpectoit trop l'autorité légitime pour donner aux Rois l'épithete injurieuſe & groſſiere dont Homere les qualifie (Δημο Βορος Βασιλευς), *Roi mangeur des Peuples*), il n'étoit guere moins réſervé à leur accorder ces louanges dont on eſt ſi prodigue envers eux, & qui ſouvent n'avoient été bonnes, ſelon lui, qu'*à encourager la méchanceté puiſſante.* » Les Prin» ces, diſoit M. le Duc de la Roche» foucauld, ſont toujours dans une » eſpece de machine pneumatique dont » on a pompé l'air, c'eſt-à-dire, dans » le vuide pour eux, parce que per» ſonne ne les reprend & ne les blâme; » & enflés pour nous, qui ſommes » preſſés de toutes parts «.

Malgré la ſévérité de ſes jugemens philoſophiques ſur les Monarques, M. l'Abbé de S. Pierre, auſſi éloigné de la ſatire que de la flatterie, ſavoit faire quelques exceptions en faveur du petit nombre de Princes qui les ont méritées. Il rendoit à tous les Souverains, tant morts que vivans, la juſtice

qu'il croyoit leur devoir, & ſavoit connoître & diſtinguer en eux, comme dans le reſte des hommes, les lumieres & les talens. Il avoit vu les premieres années du Monarque célebre qui joue un ſi grand rôle en Europe, & diſoit à un Philoſophe qui revenoit d'Angleterre & qui s'en alloit en Pruſſe : *Vous venez de voir une Nation bien au deſſus de ſon Roi, vous allez voir un Roi bien au deſſus de ſa Nation.* Mais en même temps il apprécioit, avec la plus rigoureuſe franchiſe, les Souverains qui lui paroiſſoient avoir violé ſes maximes auſteres ſur les devoirs ſacrés que le trône impoſe. Louis XIV étoit un de ceux qu'il accuſoit le plus d'avoir manqué à ces devoirs; auſſi ſe montroit-il très-peu favorable à ce Prince, quoiqu'il eût, diſoit-il, été obligé de le louer *par étiquette* dans ſon Diſcours de réception; il auroit été plus juſte en reconnoiſſant que ce Monarque fut en effet très-louable à beaucoup d'égards, & ſurtout par l'humble aveu qu'il fit en mourant, d'avoir trop aimé le faſte

& la guerre, que l'Abbé de S. Pierre lui a tant reprochés. L'opinion qu'il avoit de Louis XIV, ſe remarque ſur-tout dans ſes *Annales Politiques*; il y expoſe fort en détail, & preſque avec amertume, quoiqu'au fond ſon cœur fût incapable de fiel, tout le mal qu'il croyoit que *Louis le Grand avoit fait à ſon Royaume*. Mais ce Philoſophe ſi doux par caractere, devenoit violent & preſque ſatirique dès qu'il s'agiſſoit de peindre ceux qu'il appeloit les *malfaiteurs de l'Humanité*, & dans leſquels il voyoit ou croyoit voir les vrais ennemis de ce bien public, le ſeul objet de ſes déſirs & de ſes veilles.

Cependant l'Abbé de Saint-Pierre, en ſe déclarant hautement contre les vices, les erreurs & les fautes qu'il reprochoit à Louis XIV, le juſtifioit en même temps ſur quelques défauts dont on l'accuſoit, & dont notre Philoſophe ne jugeoit pas de même. Il ne blâmoit nullement, par exemple, l'air *ſérieux* de ce Prince, que d'autres appeloient *morgue royale*; l'Abbé de S. Pierre croyoit que cette fierté apparente étoit néceſſaire à un Roi des

François, pour ſe faire reſpecter de cette Nation légere & frivole. On ſait le mot d'un grand Prince, à qui on diſoit que Louis XIV *faiſoit le Roi mieux que perſonne : Quoi*, répondit-il, *mieux que Baron ?*

Un des Ouvrages les plus eſtimables de l'Abbé de S. Pierre, a pour objet la différence du *grand homme & de l'homme illuſtre.* Il appelle *homme illuſtre* celui qui n'a fait que des actions éclatantes, & *grand homme* celui qui n'a fait que de grandes actions de vertu, ou rendu à l'humanité de grands ſervices. Il préfere à tout Epaminondas, Scipion & Deſcartes, Epaminondas à Scipion, & Deſcartes à Epaminondas. Il ſuppoſoit, & on le croyoit de ſon temps, que Deſcartes n'avoit enſeigné aux hommes que des vérités. Il blâme la mort de Caton, non par la mauvaiſe raiſon qu'en ont donnée tant de Docteurs, que cette mort étoit une *lâcheté*, mais parce que ce n'étoit pas le parti le plus avantageux à la République. Il blâme auſſi Fénélon d'avoir, ſelon lui, fait de ſon *Télémaque* un jeune homme *qui n'aime*

que la gloire (1). La raiſon qu'il donne de ſa critique, & qui, dans ſes principes ſur-tout, auroit pu être beaucoup meilleure, eſt *que l'homme ne peut pas ſubſiſter avec un ſeul goût.*

L'amour de la guerre, diſoit notre Académicien Philoſophe, ne trouve que trop d'encouragement & d'appât dans le cœur des Princes ambitieux, par cette cruelle, mais puiſſante raiſon, que s'ils font la guerre avec ſuccès, l'avantage & la gloire ſeront pour eux, & que ſi leurs armes ſont malheureuſes, le dommage ne ſera guere que pour leurs Peuples: & qu'eſt-ce que c'eſt que les Peuples, ajoutoit-t-il pour la plupart de ceux qui les gouvernent? Il eſt vrai que l'imbécille multitude favoriſe elle-même ſtupidement l'orgueil barbare des Prin-

(1) Cette critique du Télémaque eſt injuſte, & prouve que l'Abbé de S. Pierre avoit peu lu cet Ouvrage, ſi conforme à ſes principes ſur la bienfaiſance, l'amour de la paix, les caracteres d'un bon Gouvernement; où Fénélon n'inſpire aux Princes que l'amour de la vertu & des hommes, & ne leur permet d'aimer la gloire que lorſqu'elle eſt fondée ſur la vertu.

ces guerriers, en les encourageant par ſes éloges à cueillir des lauriers teints de ſang & de larmes, tandis qu'elle ſait à peine diſtinguer les Princes bienfaiſans & juſtes. L'Abbé de Saint-Pierre en donnoit auſſi la raiſon; c'eſt que les Peuples partageant avec leurs Rois les dangers de la guerre, & ſouvent même s'y expoſant tout ſeuls, croyent en partager la gloire; au lieu que la gloire d'un Prince juſte n'étant guere que pour lui ſeul, n'intéreſſe pas autant la vanité de la Nation, quoiqu'elle intéreſſe bien plus ſon bonheur.

NOTE VIII, *relative à la page* 114, *ſur la Diete Européenne propoſée par l'Abbé* DE S. PIERRE.

IL n'étoit pas fort éloigné de reconnoître lui-même l'inſuffiſance de cette Diete, qu'il propoſoit pour concilier les paſſions humaines. Car il diſoit quelquefois, en parlant des projets qui n'aboutiſſoient à rien : *Cela*

eſt infructueux comme un Concile : or, devoit-il plus compter ſur ſa *Diete Européenne*, que ſur ces *Dietes de la Chrétienté*, & attendre plus de fruit d'un Sénat de Monarques, que d'un Synode de Prêtres ? Mais malgré le peu de ſuccès qu'il eſpéroit de ſon zele, il ſe croyoit obligé d'expoſer les vûes qui lui ſembloient utiles, au haſard de ne les voir jamais exécutées; & quand on lui rappeloit ce mot de Malherbe, répété depuis par tant d'hommes qui ſe croyoient ſages, *Qu'il ne faut point ſe mêler du gouvernail d'un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager : Oui*, répondoit-il ; *ſi l'on n'entend rien à manier le gouvernail, ou ſi on n'eſt pas en état de donner de bons avis à un Pilote ignorant ; mais au moins ſera-t-il permis au pauvre paſſager, que ce Pilote n'écoute pas, & qu'il riſque de noyer avec toute ſa barque, de traiter le Patron comme il le mérite.* Il étoit perſuadé que tout homme vertueux & éclairé, qui ſe ſoumet à vivre ſous un Gouvernement, de quelque eſpece qu'il ſoit, populaire, monarchique, deſ-

potique même, doit à ſes compagnons de liberté ou d'eſclavage, le ſecours au moins de ſes lumieres, s'il ne peut leur en donner de plus efficaces, & qu'il eſt redevable à ſa Patrie, ſoit naturelle, ſoit adoptive, de tout le bien qu'il peut lui faire. L'Abbé de S. Pierre n'auroit pas imité ce Philoſophe, trop injuſte ennemi de la Monarchie, qui, chargé, dans un Dictionnaire de Morale, de l'article *Citoyen*, vouloit le réduire à ces deux mots : *Citoyen, voyez République.*

Bien éloigné d'approuver les trois maximes dont les vieux Moines prétendent ſe trouver ſi bien pour leur bonheur & pour leur repos, il n'avoit point comme eux pour principe, diſoit-il, *ni de laiſſer aller le monde comme il veut, ni de dire toujours du bien de M. le Prieur, ni de faire ſon devoir tellement quellement.* Il convenoit pourtant de la politique très-réfléchie & de la philoſophie profonde de la troiſieme maxime : » *Tellement* » *quellement*, obſervoit-il, excellente » regle pour tous ceux qui préferent » leur bien-être à la choſe publique,

» & qui ayant connu par expérience » toute la malice des hommes, en ont » conclu qu'il ne faut remplir ſes de- » voirs ni aſſez mal pour mériter les » reproches, ni aſſez bien pour exciter » l'envie «.

Il penſoit à peu près de même ſur ce mot d'un Ancien : *Que deux Loix gouvernent le Monde, celle du plus fort & celle du plus fin. Je n'ai*, diſoit-il, *que trop reconnu par l'expérience cette triſte vérité; mais j'aurois beau vivre des ſiecles, je ne pourrois jamais m'y faire; & je ne m'accoutumerai point à ne voir dans ce malheureux monde que des tyrans ou des eſclaves, des trompeurs ou des dupes.*

L'humanité doit s'affliger ſans doute, que tous les vœux de l'Abbé de S. Pierre pour elle n'aient été que des rêves; il eſt pourtant un de ſes Ouvrages qu'on doit diſtinguer par les bons effets qu'il a produits; c'eſt ſon Mémoire ſur l'*établiſſement de la Taille proportionnelle*. Ce Mémoire contribua beaucoup, ſinon à délivrer entiérement, au moins à ſoulager la France de la tyrannie de la taille arbitraire. Sur cette matiere importante, l'Auteur

a parlé en véritable Homme d'Etat. Combien d'hommes qui uſurpent ce nom, ſont loin d'avoir été ſi utiles ! *La ſeule grace*, diſoit-il, *qu'un Miniſtre puiſſe ſe permettre de demander au Roi, c'eſt de lui dire dans ſon teſtament :* » Si j'ai rendu à l'Etat quel» que ſervice, c'eſt à Sa Majeſté d'en » marquer ſa reconnoiſſance à ma fa» mille «. Tel eſt le conſeil de notre Philoſophe à ceux que le Prince honore de ſa confiance, & tel eſt, ſelon lui, le meilleur moyen de prouver qu'ils la méritent : » Mais je crains, » ajoutoit-il, que plus d'un homme » en place ne diſe ici comme les Apô» tres : *Durus eſt hic ſermo* (1) «.

(1) L'Hiſtoire nous offre un exemple rare & aſſez peu connu de ce déſintéreſſement dans le reſpectable Don Juan de Caſtro, Vice-Roi des Indes pour le Portugal, vers le milieu du ſeizieme ſiecle. Cet homme illuſtre par pluſieurs victoires, déclara en mourant, » Qu'il » n'avoit jamais reçu de préſens de perſonne; » que les appointemens qu'il devoit toucher » lui ayant manqué ſouvent, il avoit conſumé » ſon propre bien au ſervice de l'Etat; qu'il » ſe voyoit, dans ſes derniers momens, privé » du néceſſaire, & que dans cette extrémité

NOTE IX, *relative à la page* 115, *ſur l'Ecrit de l'Abbé* DE S. PIERRE *contre le célibat des Prêtres.*

CE célibat, malgré les puiſſantes raiſons qui ont déterminé l'Egliſe à l'ordonner, paroiſſoit à l'Abbé de S. Pierre une Loi trop dure, & contraire même aux bonnes mœurs, par la *néceſſité où ſe trouvoient*, ſelon lui, *tant de Miniſtres des Saints Autels d'y déſobéir avec ſcandale.* Il prétendoit d'ailleurs, que des Eccléſiaſtiques mariés ſeroient des ſujets beaucoup plus fideles, étant attachés à l'Etat & aux Loix par les liens les plus chers; & que le célibat, en rendant pour eux l'autorité moins redou-

» il prioit qu'on voulût bien le faire entre-» tenir aux frais du Public, pour le peu de » temps qu'il lui reſtoit à vivre «. On lui trouva après ſa mort trois réales; c'étoit tout l'argent qu'il avoit. Peu de Miniſtres envieroient une pareille ſucceſſion.

table, les mettoit dans une ſorte d'indépendance très-dangereuſe pour le bon ordre public (1); il étoit perſuadé que la Cour de Rome, qui vouloit toujours avoir *cette milice* à ſes ordres, & qui s'étoit conſtamment refuſée à lui accorder le mariage, avoit fait en cela, peut-être par ſimple préjugé ou par ſuperſtition, une choſe bien utile à ſes intérêts.

L'Abbé de S. Pierre combattoit auſſi de tout ſon pouvoir une des principales raiſons que les Défenſeurs du céilbat eccléſiaſtique apportent en faveur de cette Loi. » En Angleterre, » diſent-ils, les mauvais lieux ne » ſont peuplés que de filles & de veuves de Prêtres; parce que les bénéfices y étant d'un bon revenu, ces » malheureuſes perſonnes, accoutumées à l'aiſance du vivant de leur » pere ou de leur mari, ſe trouvent » tout à coup dans la miſere après ſa » mort, & n'ayant point de reſſource,

(1) On peut voir dans l'Encyclopédie, à la fin de l'article *Célibat*, l'extrait détaillé & raiſonné du Mémoire de M. l'Abbé de Saint-Pierre ſur ce ſujet.

» ſe jettent dans la débauche pour » gagner leur vie «. Notre Académicien répondoit qu'il n'en eſt pas ainſi dans pluſieurs autres pays Proteſtans, où néanmoins les Miniſtres ont auſſi un état décent & honorable; & que ſi les veuves ou les orphelines de Prêtres ſont ſcandaleuſes en Angleterre, c'eſt à la corruption des principes & des mœurs qu'il faut attribuer ce déſordre, dont il ſeroit facile d'arrêter l'effet par de bonnes Loix, rigoureuſement exécutées. Nous laiſſons à cette Nation Philoſophe à juger de ce qui eſt poſſible en ce genre; il ſeroit fâcheux pour elle que dans un pays où, ſi l'on en croit ſes fiers habitans, *il n'y a de Maître que la Loi*, elle fût impuiſſante pour réprimer le ſcandale des mœurs publiques.

Ceux qui prétendent & qui racontent que ſur ce point délicat l'Abbé de S. Pierre rempliſſoit avec exactitude, malgré les Loix Eccléſiaſtiques, ce qu'il appeloit l'*intention de la Nature*, aſſurent que ce n'étoit nullement pour ſatisfaire à des beſoins qui n'étoient pas chez lui fort impérieux, mais, ſi l'on oſe employer ce terme,

par un prétendu *principe de conſcience.* Il s'imaginoit, dit-on, que chaque Citoyen étoit obligé de fournir des ſujets à la Patrie, & il ne ſe croyoit pas diſpenſé par ſon état de payer ſon contingent comme les autres.

Nous avons dit qu'il faiſoit apprendre à de pauvres enfans dont il prenoit ſoin, des métiers utiles & durables, & jamais ceux dont il prévoyoit l'anéantiſſement. Un de ces métiers qui, ſelon lui, ne devoit avoir qu'un temps, étoit celui de Perruquier, dont il auguroit mal, on ne ſait pas pourquoi, quelque commodité qu'il procure aux têtes chauves, & quelque ancien même qu'il ſoit déjà, comme l'a prouvé le ſavant *Thiers* dans ſon docte & profond *Traité des Perruques*, ce qui ne ſemble pas annoncer leur prochaine décadence. Notre Académicien comptoit beaucoup plus ſur la durée des métiers de Boulanger, de Tailleur, de Cordonnier, &c. & ne payoit l'apprentiſſage des enfans qu'il élevoit, que pour des métiers de cette utilité premiere & immuable,

NOTE X, *relative à la page* 119, *ſur la liberté que l'Abbé* DE S. PIERRE *réclamoit pour les Gens de Lettres.*

» OU eſt l'Ecrivain, diſoit-il, qui » ait oſé, dans aucun temps, dire » franchement & nettement ce qu'il » penſoit ſur la plupart des opinions » uniquement conſacrées par l'igno- » rance, par l'aveuglement ou par l'eſ- » clavage ? Combien n'a-t-on pas vu » de Gens de Lettres, preſque à chaque » page de leurs Ecrits, faire humble- » ment & triſtement leur révérence » plus ou moins profonde à la tyran- » nie ou à la ſuperſtition, flatter l'op- » preſſeur qu'ils déteſtoient, encenſer » l'idole qu'ils auroient voulu fouler » aux pieds, careſſer à force de pru- » dence l'erreur qu'ils brûloient d'a- » néantir ! Combien de fois les Phi- » loſophes n'ont ils pas été obligés, » pour haſarder une vérité utile, de » l'énoncer obſcurément, quelquefois » même de ſe borner à la faire en-

» tendre, en énonçant foiblement &
» avec reſtriction l'erreur contraire ?
» Ils ont employé à cacher ou à dé-
» guiſer leur penſée, tout ce qu'ils au-
» roient dû mettre de génie & de ta-
» lens à l'énoncer avec force & avec
» courage. Comment démêler la vé-
» rité ſous ce maſque de ménage-
» mens & de ſubterfuges ?

» Ces Philoſophes, prudens ou timi-
» des, ont fait de leur art lâche & trom-
» peur, une Science qu'ils ont appelée
» *Rhétorique*, & qu'ils ont cultivée
» avec ſoin comme la Science la plus
» eſtimable & la plus utile. Ils ont
» reſſemblé aux Bateliers qui tournent
» le dos où ils veulent aller, avec
» cette différence que les Bateliers
» abordent, & que les Philoſophes ont
» preſque toujours été repouſſés du
» port par la violence des vents &
» de l'orage. Si quelqu'un d'entre eux,
» bien perſuadé d'une vérité, prend
» la liberté de la préſenter avec vi-
» gueur, ſans tout l'attirail de mo-
» difications, qui ne ſert qu'à la dé-
» figurer ou à l'affoiblir ; *Vous prenez*,
» lui dit-on, avec le Marphurius de
» Moliere, *un ton trop affirmatif ;*

» *vous ne devriez pas dire, cela eſt* » *ainſi, mais il me ſemble que cela* » *eſt ainſi.* Le Philoſophe pourroit » répondre comme Sganarelle à Mar- » phurius : *Il faut bien qu'il me ſemble,* » *puiſque cela eſt.* Doit-on s'étonner » qu'il faille tant de ſiecles pour élever » l'édifice de la raiſon, puiſqu'il y a » d'un côté tant de riſque à ajouter » une pierre à l'édifice, & de l'autre » ſi peu de mains capables de l'y » ajouter (1) « ?

Notre Académicien, pour confirmer par des exemples l'utilité de cette franchiſe philoſophique qu'il déſiroit tant de voir établie, prétendoit que le cynique Diogene, ſi mépriſable d'ailleurs dans ſes maximes & dans ſa conduite, étoit peut-être le Philoſophe de l'Antiquité qui avoit dit le plus de mots excellens, parce que la liberté, ou, ſi l'on veut, la licence

(1) Cette même maniere de penſer faiſoit dire à l'illuſtre Monteſquieu, en parlant à quelques Sages dignes de l'entendre : *Heureux le Pays où le Prince ne fait nul cas de nous, & nous conſidere aſſez peu pour nous laiſſer faire !*

qu'il s'étoit arrogée de tout dire, donnoit à ſon peu de génie tout l'eſſor dont il étoit ſuſceptible : il étoit ſemblable à ces inſectes lumineux, dont on apperçoit quelquefois l'éclat au milieu de la fange. L'Abbé de Saint-Pierre concluoit, non à l'établiſſement d'une pareille licence, mais à celui d'une liberté décente & honnête, toujours ſuffiſante aux véritables génies pour déployer ce qu'ils ſont, & mettre en action toutes leurs forces.

C'eſt à peu près ainſi qu'il exprimoit ſa douleur du malheureux ſilence que la Philoſophie s'eſt impoſé ſi ſouvent ſur pluſieurs matieres où il lui croyoit permis de s'exercer, & qui, ſelon lui, étoient plus nombreuſes qu'on ne penſoit. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en eût fixé d'une maniere plus préciſe les juſtes limites, trop reſſerrées peut-être par les uns, & trop franchies par les autres. Nous ne nous flattons pas d'avoir rapporté ſes propres paroles ; mais nous ſommes ſûrs au moins d'avoir exprimé fidélement ſa penſée, telle que nous l'avons recueillie pluſieurs fois de la bouche d'un de ſes amis, feu M. de Mirabeau, de l'Académie Françoiſe, pour

lequel il n'avoit rien de caché. L'Abbé de S. Pierre étoit même perſuadé, comme nous l'avons dit dans ſon Eloge, que la puſillanimité des hommes dans leurs jugemens, s'étendoit, à la honte de la raiſon, juſqu'aux objets purement littéraires. La ſuperſtition aveugle que tant d'Ecrivains ont témoignée pour l'Antiquité, n'avoit, ſelon lui, d'autre ſource, dans la plupart de ces Ecrivains, que la crainte de choquer les opinions reçues, en refuſant, non pas d'honorer, comme elles le méritent, les productions immortelles de Rome & d'Athenes, mais de ſe proſterner aveuglément devant elles. C'eſt bien ici le cas d'appliquer la réflexion de M. de Voltaire, dans ſa lettre au Marquis Maffei, qu'il a miſe à la tête de ſa belle Tragédie de Mérope. Après avoir fait une juſte critique de pluſieurs endroits de Corneille, que perſonne avant lui n'avoit oſé cenſurer, par reſpect pour l'Auteur, il ajoute : » Je vous dis ici, » Monſieur, ce que tous les connoiſ- » ſeurs, les véritables gens de goût ſe » diſent tous les jours en converſation, » ce que vous avez entendu pluſieurs

» fois chez moi, enfin ce qu'on penſe » & ce que perſonne n'oſe encore » imprimer. Car vous ſavez comment » les hommes ſont faits ; ils écrivent » preſque tous contre leur propre ſen- » timent, de peur de choquer le pré- » jugé reçu. Pour moi, qui n'ai ja- » mais mis dans la Littérature aucune » politique, je vous dis hardiment la » vérité, & j'ajoute que je reſpecte » plus Corneille, & que je connois » mieux le grand mérite de ce Pere » du Théatre, que ceux qui le louent » au haſard de ſes défauts «.

Ainſi devroient parler tous les Ecrivains éclairés & courageux, qui oſent n'être pas de l'avis de la populace littéraire ſur l'adoration ſuperſtitieuſe des Auteurs célebres de l'Antiquité, qui oſent critiquer leurs fautes en admirant leur génie, & croire que les Modernes les ont quelquefois égalés ou ſurpaſſés.

L'Abbé de S. Pierre, pour juſtifier ſes aſſertions ſur le culte *idolâtre* que tant d'hommes ont voué aux Anciens, racontoit l'hiſtoire d'un Peintre, qui, en préſence de pluſieurs Maîtres de l'Art, critiquoit ſévérement un tableau

de Raphaël, devant lequel ces Maîtres s'extaſioient, & faiſoit contre ce tableau des objections beaucoup plus fortes que leurs réponſes ; un habile Artiſte qui étoit préſent, & qui avoit gardé le ſilence, ne put s'empêcher de leur dire avec la bonne foi la plus naïvement exprimée: *Voulez-vous, Meſſieurs, que je l'avoue ! Tout ce que dit Monſieur eſt vrai ; mais c'eſt qu'on n'a pas coutume de dire cela.* On pourroit en dire autant, ajoutoit l'Abbé de S. Pierre, de tant d'erreurs ſtupidement embraſſées par les uns, & politiquement admiſes par les autres. Il comparoit ces erreurs (la comparaiſon étoit plus juſte que noble) aux pilules qu'on reçoit ſans les mâcher, parce qu'autrement on ne les avaleroit jamais ; & il aſſuroit, en ſuivant cette comparaiſon, qu'il y a bien peu de nos jugemens où il n'entre autant de préjugés qu'*il entre de drogues dans la thériaque. C'eſt pour cela*, diſoit-il encore, *qu'il ne faut preſque jamais ſoutenir qu'on a raiſon, mais dire avec modeſtie : Je ſuis de cette opinion quant à préſent.*

NOTE XI, *relative à la page* 121, *ſur les projets de l'Abbé* DE S. PIERRE *pour l'utilité des Sermons.*

IL croyoit rendre ce genre d'inſtruction plus *profitable* en le rendant *meilleur*; & le moyen qu'il propoſoit pour y réuſſir, étoit d'obliger les Orateurs à ne prêcher que cette *bienfaiſance*, ſa vertu favorite & bien digne de l'être. En général, il penſoit que les établiſſemens les plus utiles avoient beſoin de réforme; il les comparoit à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer & remonter.

On peut voir encore dans ſes Œuvres, ſes projets pour réduire la Religion à ce qu'il appeloit l'*eſſentiel*, c'eſt-à-dire, à la Morale (1); pour

(1) Il approuvoit fort, & il auroit fait adopter par-tout, s'il avoit pu, l'ancien Code religieux, moral & civil des Iſles Baléares, réduit à ce peu de mots : *Adorez & crai-*

ſupprimer preſque toutes les Fêtes, dont la quantité, ſelon lui, étoit, pour le Peuple, l'aliment de la fainéantiſe & du vice; pour laiſſer à ce même Peuple la liberté de travailler même le Dimanche, *après avoir rendu à l'Etre ſuprême le culte particulier qu'il a jugé à propos de ſe réſerver en ce ſaint jour*; enfin, pour elever les *Dauphins* dans une eſpece de Collége, par la néceſſité, diſoit-il, d'apprendre de bonne heure à ces *enfans-là*, ce qu'on ne leur apprend point aſſez, à regarder les autres hommes comme leurs ſemblables. L'Abbé de S. Pierre ajoutoit, que tant d'Inſtituteurs coupables, qui, chargés de l'honorable emploi d'élever un Prince, s'en étoient mal acquittés, ſoit par négligence, ſoit par des vûes plus criminelles encore, méritoient une

gnez Dieu; ſecourez les pauvres; honorez les vieillards; obéiſſez au Prince légitime, & réprimez les Tyrans; repouſſez l'ennemi; ſequeſtrez de la Société les malfaiteurs; ne laiſſez pas trop voyager les jeunes gens; car ils ne rapporteroient des Pays étrangers que les mauvaiſes mœurs, & non les bonnes.

punition flétriſſante, ſur-tout lorſque le Prince montroit des vertus & des talens qu'une heureuſe culture auroit développés. Cette punition, diſoit-il, ſeroit à la fois & la juſte récompenſe de ces déteſtables ennemis de l'État, & un exemple utile à leurs ſucceſſeurs.

Il propoſe auſſi des réformes pour l'éducation des Colléges, & détaille les avantages de cette éducation; mais il oublie l'article important des mœurs, beaucoup plus difficiles à conſerver dans l'éducation publique que dans l'éducation privée.

Son projet contre le duel eſt auſſi chimérique que tous ceux qu'on a imaginés ſur cet objet, parce que les Loix ſeront toujours plus foibles que l'opinion. Il obſerve au moins que cette fureur, par quelque cauſe que ce puiſſe être, ſembloit déjà s'affoiblir & devenir moins violente parmi nous, qu'elle ne l'étoit au commencement du dernier ſiecle. Nous ne voudrions pourtant pas adopter la réponſe que fit un Courtiſan à Louis XIV, qui ſe félicitoit d'avoir enfin aboli les duels : *Sire, vous auriez aujourd'hui bien plus de peine à les rétablir.*

On ne peut qu'applaudir à tout ce que dit l'Abbé de S. Pierre contre les vœux monaſtiques précipités, & contre l'abus qui permettoit alors de les faire à ſeize ans, abus un peu corrigé de nos jours, mais qui devroit l'être encore davantage (1). Segrais, comme nous l'avons dit dans l'article de cet Académicien, appeloit la manie de ſe faire Moine, *la petite vérole de l'eſprit*. L'Abbé de Saint-Pierre goûtoit fort cette expreſſion, *d'autant plus*, diſoit-il, *que cette manie étoit, dans ma jeuneſſe, la maladie de preſque tous les enfans au ſortir du Collége.*

» Je fus attaqué, à dix-ſept ans, de » cette petite vérole religieuſe. J'allai » me préſenter au Pere Prieur des » Prémontrés Réformés d'Ardennes, » auprès de Caen, mais *par bonheur* » *pour ceux qui profiteront de mes* » *Ouvrages*, il douta que j'euſſe aſſez » de ſanté pour chanter long temps au » chœur, & m'envoya conſulter un

(1) Voyez les Notes ſur l'article de Segrais.

» vieux Médecin du château de Caen, » qui me dit que j'étois d'une com- » plexion trop délicate. J'ai donc eu » cette maladie, mais ce n'a été qu'une » *petite vérole volante* «. Il raconte à cette occaſion l'hiſtoire affreuſe de l'Abbé de Vateville, qui, ayant eu le malheur de ſe faire, à dix ſept ans, Capucin, puis Chartreux, s'ennuya du cloître, s'enfuit, tua trois hommes, épouſa une Religieuſe, ſe fit Mahométan, &, pour rentrer en grace avec l'Egliſe Catholique, trahit le Sultan ſon bienfaiteur, en livrant aux Autrichiens un détachement qu'il commandoit dans une guerre de l'Empereur Léopold avec les Turcs. Cette ferveur monaſtique, ſi paſſagere & ſi funeſte par ſes ſuites, s'empara de l'Abbé de Vateville au ſortir d'un Sermon ſur l'Enfer, dont le Prédicateur avoit fait la plus épouvantable peinture; autre matiere de réflexions ſur l'effet terrible que certains objets religieux peuvent produire ſur des ames foibles & ardentes (1).

(1) Ce fut une cauſe ſemblable qui détermina le malheureux Jean Châtel à l'aſſaſ-

Ce morceau ſur l'Abbé de Vateville eſt peut-être le plus intéreſſant qu'on puiſſe lire dans les Ouvrages de notre Académicien Philoſophe.

L'Abbé de S. Pierre, qui vouloit que les Miniſtres de la Religion ſe bornaſſent à prêcher la Morale, ignoroit vraiſemblablement l'anecdote ſuivante, que nous ne garantiſſons pas, & même dont nous déſirons la vérité plus que nous ne la croyons. On prétend que les premiers Voyageurs qui découvrirent les Moluques, trouverent que dans l'iſle de Ternate, qui eſt une de ces iſles, la pratique de la Religion étoit rigoureuſement bornée à ce que nous allons dire. Le Peuple, un certain

---

ſinat d'Henri IV. Les Jéſuites, ſes Maîtres, pour l'effrayer ſur les ſuites des déſordres où l'entraînoit ſa jeuneſſe, l'enfermoient dans une chambre noire, où il étoit entouré de figures de Diables; vivement troublé par l'affreuſe image des peines de l'Enfer, dont on le menaçoit, il voulut racheter les ſupplices de l'autre monde par quelque horrible ſupplice dans celui-ci; pour obtenir ce ſupplice, il commit le parricide qui l'y conduiſit, & que d'ailleurs le fanatiſme Catholique regardoit alors comme une action méritoire.

jour de la ſemaine, s'aſſembloit dans un Temple ſans autel, ſans images, ſans aucune marque extérieure de culte. Il y avoit ſeulement au milieu du Temple une colonne, ſur laquelle étoient gravés les préceptes de la Loi naturelle : *Aimez-vous les uns les autres; exercez mutuellement la bienfaiſance*, &c. Un Prêtre aſſis au pied de cette colonne, n'avoit d'autre fonction que de montrer ces préceptes au Peuple avec une baguette, ſans qu'il lui fût permis de prononcer un ſeul mot. Les Légiſlateurs de cette Nation, apparemment grands Philoſophes, mais inconnus, avoient ſenti que n'ayant pas le bonheur d'avoir une Religion révélée, pour peu qu'on permît aux Prêtres d'ouvrir un moment la bouche pour prêcher à la Nation une Morale pure & raiſonnable, ils l'ouvriroient bientôt pour prêcher un culte ſuperſtitieux. Si cette anecdote eſt vraie, il eſt très ſurprenant que chez un Peuple d'ailleurs ſi peu éclairé, ceux qui lui ont donné des Loix aient eu ſur la Religion la plus heureuſe idée que puiſſent avoir des hommes privés des lumieres d'une révélation

vraie ; idée qui avoit échappé aux Solon, aux Licurgue, aux Numa & aux Platon, & qui, pour le bonheur & le repos du genre humain, devroit être ſuivie dans tous les pays où cette révélation n'eſt pas connue. Elle ſeule en effet doit avoir des Miniſtres qui parlent au Peuple ; car puiſqu'elle eſt révélée, & que l'Etre ſuprême ne parle point directement aux hommes, il doit néceſſairement avoir auprès d'eux des Organes & des Interpretes. Mais en ce cas, la grande attention des Gouvernemens doit être d'empêcher que ces Interpretes n'abuſent de leurs priviléges pour prêcher des erreurs, & pour inſpirer le fanatiſme. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique prouve à chaque page, que ce malheur n'eſt que trop ſouvent arrivé.

Dans les projets de l'Abbé de Saint-Pierre pour la réformation ſi néceſſaire de l'éducation nationale, nous croyons qu'il auroit dû mettre pour baſe, d'inſpirer aux enfans le mépris de la mort & celui des richeſſes. C'eſt parce qu'on inſpiroit de bonne heure à la jeuneſſe Romaine ce double mépris, que les Romains ont été pendant ſix cents

ans le premier Peuple de la Terre; c'eſt avec ces deux principes que les hommes ſauront braver les deux plus redoutables fléaux du genre humain, la ſuperſtition & la tyrannie. Ce changement ſeul dans l'éducation, renouvelleroit en vingt ans un Peuple entier, & feroit d'une Nation eſclave & frivole, une Nation libre & courageuſe.

Et ne croyons pas qu'il ſoit impoſſible, même dans nos Gouvernemens modernes, d'apprendre aux enfans à mépriſer la mort & les richeſſes même, plus difficiles à mépriſer. L'enfance reçoit ſans peine & conſerve avec force toutes les impreſſions qu'on veut lui donner; &, encore une fois, l'éducation des Romains eſt la preuve la plus inconteſtable & la plus frappante de la poſſibilité & des avantages ineſtimables du projet que nous propoſons. Il eſt ſi important & ſi utile aux Peuples, l'effet en ſeroit ſi ſûr & ſi puiſſant, que nous craignons fort qu'il ne ſoit jamais mis en exécution. Trop de gens ſont intéreſſés à l'empêcher.

NOTE XII, *relative à la page* 122, *ſur les projets de l'Abbé* DE SAINT-PIERRE *pour rendre utile l'Académie Françoiſe.*

IL n'approuvoit nullement le plan d'inſtitution de cette Compagnie, dont le Cardinal de Richelieu avoit fait, ſelon lui, *un inſtrument de flatterie & d'eſclavage*; il vouloit que nous évitaſſions juſqu'au prétexte du reproche dont nous avons été chargés avec tant d'amertume par quelques Ecrivains atrabilaires, *d'avoir infecté toute l'Europe de l'encens que nous avons fait brûler devant nos idoles* (1). Il vouloit que nos Harangues académiques ceſſaſſent d'être des *répertoires de complimens*, & *de fades recueils de formules*; qu'elles ne reſſemblaſſent pas, ſuivant la comparaiſon de Deſ-

(1) Ce ſont les termes de *le Vaſſor*, dans ſon Hiſt. de Louis XIII.

préaux, à ces Meſſes ſolennelles, où le Célébrant, après avoir encenſé toute l'aſſiſtance, finit par être encenſé à ſon tour ; que ces Diſcours fuſſent des morceaux intéreſſans de Littérature raiſonnée, & ſur-tout philoſophiques ; qu'on ſût y attaquer habilement & à la dérobée, s'il y avoit trop de riſque à les heurter de front, les préjugés de toute eſpece qui s'oppoſent au progrès des lumieres ; que par cette attaque ſourde & continue, on préparât inſenſiblement les eſprits à ſecouer le joug de ces préjugés ; que les ſujets de nos prix d'éloquence fuſſent conſacrés à l'éloge des hommes célebres de la Nation ; que les Aſſemblées deſtinées à diſtribuer ces prix, fuſſent des eſpeces d'Etats-Généraux de la Littérature, où les hommes les plus diſtingués en tout genre fuſſent invités, & que le Monarque même daignât honorer de ſa préſence. En un mot, l'Abbé de S. Pierre déſiroit que l'Académie Françoiſe prît pour deviſe ce paſſage de Pline : *Si nous ne pouvons faire des choſes dignes d'être écrites, écrivons-en du moins qui ſoient dignes d'être lues.* Telles étoient ſes

vûes patriotiques ſur la premiere des Compagnies littéraires du Royaume ; nous avons eu le bonheur d'en réaliſer quelques-unes. Puiſſent nos futurs Confreres, en rempliſſant le reſte de ces vûes ſi louables, ſatisfaire au vœu général des Gens de Lettres & des Citoyens éclairés !

L'Ouvrage de l'Abbé de S. Pierre ſur la réformation de l'Académie Françoiſe, & ſur l'utilité qu'il vouloit donner à nos travaux, rappelle un autre Ecrit du même Auteur, qui avoit pour titre : *Projet pour rendre les Ducs & Pairs utiles* ; titre qui auroit été une ſatire dans la bouche de tout autre Ecrivain, mais qui, dans la ſienne, n'étoit que l'expreſſion naïve & ſimple de ſes ſentimens & de ſes vœux. Un de ces hommes qui ſe croient fort plaiſans (ce qui n'eſt pas le moyen de l'être), s'eſt imaginé que le titre de l'Ouvrage ſeroit bien plus piquant ſous cette forme : *Projet pour rendre utiles les Ducs & Pairs & les toiles d'araignées.* Il n'a pas vu que ce dernier titre n'étoit qu'une injure groſſiere, & le premier un trait d'autant plus fin, que dans l'intention de l'Au-

teur ce n'étoit pas même une plaiſanterie.

Nous ne ferons qu'indiquer ſans réflexions les autres projets de notre Académicien, *pour rendre utiles* les remontrances des Parlemens, les mauvais livres, les Romans & les Catéchiſmes :

Projets évanouis auſſi-tôt que formés.

Jamais peut-être ce vers n'eut une plus juſte & plus fâcheuſe application.

Quelque déſir cependant que témoignât l'Abbé de S. Pierre de voir un jour la Société & l'Adminiſtration remplir ſes vûes patriotiques & bienfaiſantes, il s'attendoit ſi peu à jouir de ce rare bonheur, qu'il témoignoit quelque ſatisfaction lorſqu'on lui faiſoit entrevoir que *dans cinq ou ſix ſiecles* quelqu'un de ſes projets pourroit être exécuté. Il oppoſoit à cette plaiſanterie le proverbe trivial, mais devenu intéreſſant dans ſa bouche par le ſentiment qui l'animoit : *Il vaut mieux tard que jamais.*

NOTE XIII, *relative à la page* 123, *ſur l'averſion de l'Abbé* DE SAINT-PIERRE *pour la Religion Muſulmane.*

LE Traité le plus ſingulier qu'on trouve dans ſes Ouvrages, dit l'Auteur de l'Eſſai ſur le Siecle de Louis XIV, » eſt celui de l'*anéantiſſement* » *futur du Mahométiſme.* Il aſſure » qu'un temps viendra où la raiſon » l'emportera ſur la ſuperſtition. Les » hommes comprendront enfin qu'il » ſuffit de la charité & de la bienfaiſance pour plaire à Dieu. Dans » cinq cents ans, tous les eſprits, » juſqu'aux plus groſſiers, ſeront éclairés; le Muphti même & les Cadis » verront qu'il eſt de leur intérêt de » détromper la multitude, & de ſe rendre plus néceſſaires & plus reſpectés » en rendant la Religion ſimple & » pure «.

Il avoit fort à cœur d'accélérer cet

anéantiſſement du Mahométiſme, qu'il prévoyoit de ſi loin. Ses vœux ſur ce ſujet ſont exprimés dans un Manuſcrit que nous avons vu, & que feu M. Duclos nous a autrefois communiqué. Ce n'étoit pas ſeulement à cauſe de ſon abſurdité qu'il en vouloit à cette Religion, car il convenoit que la ſurface de la terre eſt en proie à d'autres Religions beaucoup plus abſurdes; mais l'étendue immenſe des contrées abruties par le Mahométiſme, le lui faiſoit regarder comme un des plus grands fléaux de l'eſpece humaine.

L'Abbé de Saint-Pierre, dans le Manuſcrit dont nous parlons, expoſe, avec toute la ſimplicité de ſon ſtyle & toute la candeur de ſon ame, les moyens qui lui paroiſſent les plus ſûrs pour accélérer la chute de cette Religion fatale.

Il prétend qu'un Philoſophe qui ſe trouveroit dans les Etats du Grand-Seigneur, & qui voudroit éclairer le Prince & les Peuples ſur le ridicule de leur croyance, devroit bien ſe garder de heurter de front & bruſquement les dogmes abſurdes auxquels

ils

ils ſont attachés; qu'une pareille témérité, funeſte pour le Novateur, ſeroit en pure perte pour le ſuccès, puiſqu'elle ne ſerviroit qu'à réveiller & qu'à irriter tant de Prédicateurs de l'Alcoran, toujours en ſentinelle contre l'ennemi, & payés pour crier, *Qui vive*, dès que la raiſon paroîtroit dans l'obſcurité ſa lanterne à la main; que le Sage qui voudroit ſe charger de porter cette lanterne, devroit ſe borner à expoſer d'abord les principes généraux qui, par une vérité frappante & une clarté palpable, pourroient ſervir à faire connoître, ſans application expreſſe de ſa part, l'extravagance des dogmes muſulmans qu'il n'oſeroit combattre; qu'il devroit s'appliquer ſur-tout à établir dans ſes Ouvrages une morale pure, raiſonnable, intéreſſante, & appuyée ſur une baſe plus ſolide que celle du Mahométiſme; que ſi l'on veut, ſans danger pour ſoi-même, faire déſerter une méchante maiſon à ceux qui l'habitent, il faut bien ſe garder d'y mettre le feu; qu'il faut ſeulement, auprès de cette maiſon, en bâtir une autre

plus commode & plus ſaine, qui invite à s'y établir; & que pour lors les habitans de la premiere maiſon, qui l'auroient défendue avec fureur contre une attaque violente, viendront d'eux-mêmes & ſans bruit habiter celle qu'on leur a préparée (1); que parmi les abus ſans nombre ſous leſquels le Mahométiſme fait gémir l'humanité, on doit relever avec ſoin ceux que les Miniſtres de cette Religion n'oſeront défendre à force ouverte; qu'il ne faut ſur tout négliger aucune occaſion de faire ſentir au Sultan que le Muphti & ſes ſuppôts le tiennent comme en tutelle, par l'autorité qu'ils prennent ſur lui, & par celle dont ils s'emparent auprès des Peuples; qu'il faut ſans ceſſe mettre en oppoſition leur conduite avec leur doctrine, leur luxe

(1) Madame Geoffrin, que nous aimons à citer dans l'Eloge d'un Sage qu'elle aimoit, avoit retenu cette maxime de M. l'Abbé de S. Pierre; & c'eſt d'après lui qu'elle la répétoit ſouvent, comme l'a rapporté M. l'Abbé Morellet dans l'excellent portrait qu'il a tracé d'elle.

avec le détachement dont ils font profeſſion leur fanatiſme avec la charité qu'ils prêchent & qu'ils annoncent. L'Abbé de S. Pierre citoit à ce ſujet ce que rapporte Diodore de Sicile, d'un certain Ergamenes qui régnoit à Meroë en Ethiopie, du temps de Ptolémée Philadelphe. Ce Prince, inſtruit de la Philoſophie des Grecs, & éclairé par les lumieres qu'il y avoit puiſées, s'affranchit du joug & de la tyrannie de ſes Prêtres, les fit mourir comme des impoſteurs qui trompoient ſes Peuples, & inſtitua un nouveau culte. *Il ne falloit pourtant pas*, diſoit notre indulgent Académicien, *faire mourir ces Charlatans, mais ſeulement les empêcher de vendre leur marchandiſe & de décrier celle des Sages.*

C'eſt aux Miſſionnaires du Levant qu'il appartient de juger & d'apprécier ce projet de l'Abbé de S. Pierre pour l'extirpation du Mahométiſme; projet d'autant plus utile, qu'il eſt applicable à tous les faux cultes qui déshonorent à la fois la Divinité & la raiſon humaine.

Dans le Manuſcrit dont nous par-

lons, il faiſoit encore ſur cette importante matiere les réflexions ſuivantes.
» Il y a des Médecins qui ne croient
» pas à la Médecine, qui le diſent
» même aſſez hautement, & à qui
» cette franchiſe ne réuſſit pas mal;
» on cauſe avec eux, on a le plaiſir
» de leur parler de ſes maux, car
» c'en eſt un de parler de ſoi; ils
» vous écoutent, ils n'ordonnent point
» de remedes, tout au plus un régime
» fort ſimple & quelques privations
» qui coutent peu; ils ne laiſſent pas
» de guérir comme les autres; ils font
» fortune, & peut-être leur ſuccès
» mettra-t-il leur franchiſe plus à la
» mode. Dans les fauſſes Religions,
» les Prêtres qui ne croient pas aux
» abſurdités qu'ils enſeignent, n'ont
» garde, pour l'ordinaire, de l'avouer;
» ils ne tireroient pas de leur fran-
» chiſe le même avantage que les Mé-
» decins de bonne foi; un Médecin
» qui avoue que les remedes ſont une
» charlatanerie, eſt encore bon à quel-
» que choſe; un Prêtre qui avoueroit
» que la Religion qu'il prêche eſt une
» impertinence, ſeroit baffoué comme

» un affronteur public. Je ne ſais pour-
» tant ſi un Iman ou un Dervis, qui diroit
» au Peuple Muſulman : *Mes en-*
» *fans, toute la Religion qu'on vous*
» *prêche doit ſe réduire à aimer vos*
» *ſemblables ; le reſte n'eſt que viſions*
» *indignes de Dieu & de vous ;* je
» ne ſais, dis-je, ſi cet homme ne
» parviendroit pas à la longue à ſe
» faire écouter, & s'il ne finiroit pas
» par être l'objet de la vénération
» des Peuples, comme il ſeroit celui
» de la haine de ſes Confreres. Il
» ſeroit un faux frere à leurs yeux :
» la Patrie le nommeroit ſon Pere ;
» elle lui devroit des autels, & peut-
» être finiroit par lui en élever «.

Il eſt vrai que dans les vûes ſi ſaines de notre Académicien pour la deſtruction de la Religion Muſulmane, on ne voit rien de ce que l'Auteur y auroit pu ajouter pour ſubſtituer la Religion Chrétienne à cette Religion abſurde & barbare. Sans doute l'Abbé de S. Pierre penſoit à cet égard comme le pieux & ſage Abbé Fleury, qui, à la fin de ſon excellent Diſcours ſur les Croiſades, propoſe une méthode à peu près ſemblable pour ramener

les Mahométans au Chriſtianiſme. » Je voudrois, dit-il, que nos Miſ- » ſionnaires commençaſſent à s'inſinuer » dans l'eſprit des Muſulmans par les » vérités dont ils conviennent avec » nous : l'unité de Dieu, ſa puiſſance, » ſa ſageſſe, ſa bonté, & ſes autres » attributs, les principes de morale » qui nous ſont communs, comme la » juſtice & l'amour du prochain. Il » faudroit bien ſe garder de leur parler » trop tôt des myſteres contre leſquels » ils ſont prévenus. Il ſeroit bon encore » de relever les vices des Chefs de » la Religion, leurs débauches, leurs » cruautés, leurs perfidies. Je voudrois » enfin que pour ces converſions on » imitât la ſage Antiquité, qui faiſoit » durer ſi long-temps l'inſtruction des » Catéchumenes, tant ſur la doctrine » que ſur les mœurs «. On voit que les deux méthodes de converſion expoſées par l'Abbé de Saint-Pierre & par l'Abbé Fleury, ſont à peu près les mêmes, avec cette différence que le ſecond a développé ſa méthode plus en détail, & que le premier n'a fait qu'eſquiſſer la ſienne dans un Ecrit court & imparfait, qu'il auroit ſans-

doute complété en le mettant au jour. La pureté bien connue des intentions du Théologien éclairé, doit répondre, en cette occaſion, de celles du vertueux Philoſophe.

NOTE XIV, *relative à la page* 124, *ſur le ſilence que l'Abbé* DE SAINT-PIERRE *recommandoit en matiere de Religion.*

IL y auroit peut-être un moyen plus ſûr encore que la loi du ſilence, pour faire ceſſer bientôt les miſérables controverſes dont l'Egliſe & l'Etat ont été ſi ſouvent déchirés; ce ſeroit de laiſſer à ces inepties un libre cours, en n'y mettant pas même l'ombre de l'intérêt ni de l'importance, en les laiſſant périr de leur mort naturelle dans la pouſſiere des écoles, & ſur-tout en permettant aux Ecrivains éclairés de couvrir toutes les querelles de cette eſpece, du ridicule qu'elles méritent. L'Abbé de S. Pierre ſentoit

lui-même toute l'utilité de ce moyen, pour ôter aux controverſes théologiques leur abſurde importance. » Lorſqu'il y a, diſoit-il, dans une Religion deux grandes Sectes qui s'abhorrent & ſe déchirent, comme parmi nous celle des Moliniſtes & des Janſéniſtes, celui qui entreprendra de les tourner en ridicule, aura d'autant plus d'avantage, que dans tout ce qu'il dira pour ſe moquer de l'une des deux, il ſera ſûr d'être appuyé par l'autre, toujours prête à applaudir aux traits qu'on lancera contre ſa rivale «. En vain lui repréſentoit-t-on qu'il étoit à craindre pour l'Egliſe, ſi triſtement diviſée par ces deux partis, que du ridicule donné *aux deux moitiés*, il n'en réſultât celui *du tout*; il répondoit avec autant de ſang froid que de vérité, que dans les fauſſes Religions le ridicule *du tout*, réſultant de celui *des deux moitiés*, ne ſeroit qu'un bien de plus pour l'humanité & pour la raiſon, & un bien d'autant plus précieux, qu'il s'opéroit ſans effort & ſans violence; mais que ce ridicule *du tout* n'étoit

nullement à redouter pour une Religion véritable.

Entre plusieurs griefs que l'Abbé de S. Pierre reprochoit au Cardinal de Richelieu, il lui faisoit sur-tout un grand crime du cas qu'il avoit paru faire de la Théologie Scolastique, & des disputes qu'elle entraîne: dans son Discours de réception, il avoit loué *le Cardinal de Richelieu* comme il avoit fait *Louis XIV, par bienséance & par devoir d'Académicien ;* mais il n'aimoit pas plus le Ministre que le Prince. Il ne lui pardonnoit ni sa politique, ni sa dureté, ni son despotisme, ni enfin la restauration de la Sorbonne, pépiniere, si on l'en croyoit, de sophismes, de haines, de troubles, & que le Cardinal eût bien fait, selon lui, d'anéantir de fond en comble, au lieu de la rebâtir. Notre Académicien pensoit à ce sujet comme le célebre Casaubon, à qui l'on montroit une Ecole de Théologie, en lui disant : *Voilà une salle où l'on dispute depuis quatre siecles. Qu'a-t-on décidé*, répondit Casaubon ! Le même Savant assista un jour à une These Théologique, écrite & soutenue

en latin barbare (1). *Je n'ai jamais*, dit-il, *tant lu & tant écouté de latin ſans y rien entendre.* L'Abbé de S. Pierre, qui n'aimoit ni le Cardinal de Richelieu, reſtaurateur de la Sorbonne, ni par conſéquent ſon Pupille couronné, Louis XIII, ſe plaiſoit à raconter une réponſe que l'Evêque de Belley le Camus fit à ce Cardinal. *Que penſez-vous*, lui demanda Richelieu, *du Prince de Balzac* & *du Miniſtre de Silhon ?* (c'étoient deux Ouvrages qui venoient de paroître.) *Le Prince*, répondit l'Evêque, *ne vaut guere, & le Miniſtre ne vaut rien.*

---

(1) Si nous en croyons un Ecrivain moderne, on faiſoit gloire autrefois de ne jamais citer l'Ecriture dans les diſputes de ſcolaſtique; & le même Auteur nous aſſure qu'on trouve ces propres mots dans les Regiſtres d'une Faculté de Théologie : *Solidâ die (ſexta Julii), ab aurorâ ad veſperam, fuit diſputatum, & quidem tam ſubtiliter, ut ne verbum quidem de totâ Scripturâ fuerit allegatum. Le 6 Juillet, on a diſputé tout le jour, depuis le matin juſqu'au ſoir, & avec tant de ſubtilité, qu'on n'a pas même cité un ſeul mot de l'Ecriture.*

NOTE XV, *relative à la page* 126, *ſur l'excluſion que l'Académie Françoiſe prononça contre l'Abbé* DE S. PIERRE.

IL ne s'étoit pas contenté de conſigner ſecrétement dans ſes *Annales politiques* (qui n'ont paru qu'après ſa mort), l'opinion peu avantageuſe qu'il avoit de Louis XIV, opinion aſſez ſemblable à celle que le vertueux Fénélon avoit laiſſé voir dans ſon *Télémaque*; l'Abbé de S. Pierre crut pouvoir ſe donner carriere ſur ce ſujet, dans un Diſcours qu'il imprima ſur la *Polyſynodie*. Le Duc d'Orléans, à qui ſa famille étoit attachée, ſe trouvoit alors, en qualité de Régent, à la tête du Royaume. Il avoit établi pluſieurs Conſeils, où les affaires de l'Etat ſe traitoient ſéparément; un Conſeil de Guerre, un Conſeil d'Etat, un Conſeil des Finances, un Conſeil pour les matieres eccléſiaſtiques. Notre Académicien, bien éloigné

d'être Courtiſan, & incapable de louer ce qu'il ne croyoit pas digne d'éloges, mais incapable auſſi de ſe taire ſur les vérités qu'il croyoit importantes, fit l'Ouvrage dont nous parlons, pour relever les avantages de cette *pluralité de Conſeils*; car c'eſt ce que ſignifie ce titre de *Polyſynodie*, trop ſavant peut-être pour un Ouvrage dont l'objet, bien ou mal traité, étoit ſi intéreſſant pour la Nation. Il oppoſoit cette maniere de gouverner à celle de Louis XIV, & s'expliquoit à cette occaſion très-librement ſur ce Monarque. Il fut accuſé de leſe-Majeſté Académique par le Cardinal de Polignac, qui, ayant paſſé pluſieurs années dans un exil où Louis XIV l'avoit aſſez injuſtement condamné pour le malheureux ſuccès de ſes négociations en Pologne, n'avoit pas dû nourrir au fond de ſon cœur des ſentimens bien tendres pour ce Prince, mais conſervoit apparemment pour les manes du Monarque la vénération religieuſe ſi longtemps prodiguée à ſa perſonne. L'Évêque de Fréjus, depuis Cardinal de Fleury, ſe joignit au Cardinal de Polignac; ils demanderent une Aſſem-

ée générale, pour faire en même mps juſtice & à l'auguſte Protecur de l'Académie, & à ſon téméire Détracteur. Les Diſcours qu'ils rononcerent l'un & l'autre à cette ccaſion, ont été imprimés dans quelues Recueils, & nous en remettrons ici s principaux traits ſous les yeux du ublic, comme un double monument e l'éloquence de ces deux Académiens, & de leur zele pour la méoire de Louis XIV.

C'étoit dans l'Aſſemblée du Jeudi 8. Avril 1718, que le Cardinal de olignac avoit déféré l'Ouvrage de Abbé de Saint-Pierre, & demandé u'on fît juſtice de l'Auteur. L'Acaémie fut convoquée par billets pour huitaine, c'eſt-à-dire, pour le Jeudi Mai; & à l'ouverture de cette Aſemblée, le Cardinal de Fleury, Chanelier de l'Académie, fit le Diſcours ont on va lire une partie. Il eſt néceſaire de ſavoir, pour l'intelligence un endroit de ce Diſcours, qu'environ deux années auparavant, le Cardinal de Polignac avoit déjà porté plainte contre l'Abbé de Saint-Pierre, à l'occaſion du Mémoire de ce der-

mier ſur *l'établiſſement de la taille proportionnelle ;* Mémoire dans lequel il avoit déjà haſardé des expreſſions peu flatteuſes pour la mémoire du Roi. L'Abbé de S. Pierre, pour prévenir l'effet de cette dénonciation, avoit fait quelques démarches, dont l'Académie parut alors ſatisfaite, en avertiſſant l'Accuſé de ne plus retomber dans la même faute : ainſi les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le *Diſcours ſur la Polyſynodie*, étoient regardés comme une récidive, & comme un oubli impardonnable du repentir que l'Abbé de S. Pierre avoit paru témoigner dans la précédente accuſation. Ecoutons maintenant le Cardinal de Fleury, qui, préſidant en cette circonſtance à l'Académie, & ayant été nommé par Louis XIV Précepteur du Roi régnant ſon petit-fils, étoit en droit de *jeter la premiere pierre* au coupable.

» Je regarde, Meſſieurs, l'affaire » ſur laquelle nous allons opiner, » comme la plus importante qui ait » occupé juſqu'ici la Compagnie. Ce » n'eſt point de la gloire du feu Roi » dont il s'agit, elle ſe ſoutiendra

bien ſans nous, & la Poſtérité lui rendra juſtice, quand même nous ne la lui ferions pas dans la perſonne d'un de nos Confreres, qui a eu la témérité d'attaquer ſa mémoire dans des Ecrits qu'il a avoué être de lui. Je fais profeſſion d'honorer ſa famille, & elle mérite de » l'être par tous les honnêtes gens ; » mais quand il s'agit de l'honneur » d'un Corps, on ne ſeroit pas digne » d'en être, ſi on lui préféroit les amitiés & les liaiſons particulieres. Permettez-moi donc, s'il vous plaît, » Meſſieurs, de faire quelques réflexions ſur cette affaire, que vous » aurez ſûrement faites avant moi. » Vous aviez impoſé la loi à tous » ceux qui étoient reçus dans la Compagnie, de faire l'éloge du feu Roi, » & ce Prince a été pendant cinquante » ans le ſujet de tous nos Panégyriques. Un de nos Confreres a la » hardieſſe de venir démentir pour la » ſeconde fois, à la face du Public, » les juſtes louanges que nous lui avons » ſi long temps données. Si nous laiſſons cette hardieſſe impunie, n'aura-» t-on pas raiſon de dire que les plumes

» de l'Académie ſont des plumes vé-
» nales, conſacrées à la fortune & à
» l'intérêt, & que les louanges qu'elle
» donne ne durent qu'autant que la
» vie des Princes qu'elle loue ?

» Quand un de nos Confreres (1)
» attaqua autrefois la Compagnie,
» avec quelle chaleur ne ſe porta-t-
» elle pas unanimement à le retran-
» cher de ſon Corps ? On dira donc
» que nous ne vengeons que nos in-
» jures particulieres, qu'on ne nous
» offenſe pas à la vérité impunément,
» mais que nous ſommes peu touchés
» des offenſes faites à notre Protec-
» teur, de qui nous ne pouvons rien
» eſpérer après ſa mort.

» Suppoſons pour un moment,
» Meſſieurs, que le Roi ſoit parvenu
» à l'âge de ſa majorité, attendriez-
» vous un ordre de ſa part pour venger
» l'injure faite à ſon biſaïeul ? & ce
» que vous feriez alors, qui peut vous
» empêcher de le faire aujourd'hui ?
» J'oſe donc vous dire, Meſſieurs,
» que le Public attend de vous une
» punition proportionnée à l'offenſe.

(1) Furetiere.

Pourroit-il être content d'une répa-
ation, ſi forte qu'elle fût, renfer-
née dans ces murailles ? On ne peut
que vous louer de l'indulgence que
vous eûtes pour la premiere faute
le notre Confrere ; mais ſi vous
raitiez de même la ſeconde, ce
ne ſeroit plus une compaſſion pour
e coupable, mais une indifférence
trop marquée pour la gloire du Roi,
& plus encore pour l'honneur de
la Compagnie.

» J'oſe même avancer qu'il ſeroit
nonteux à nous de délibérer là-deſ-
ſus, & que la maniere la plus con-
venable & la plus noble de mon-
rer notre zele, ſeroit de rayer, par
une acclamation unanime, ce Con-
frere du Catalogue des Académi-
ciens.

» Monſeigneur le Régent a déjà
marqué ſon indignation en ſuppri-
nant tous les exemplaires de ce Li-
belle, & en faiſant arrêter l'Im-
primeur. Il louera notre réſolution,
& certainement il aura la bonté de
la confirmer. Il a voulu laiſſer agir
librement la Compagnie, & ne pas
contraindre ſes ſuffrages, pour ne pas

» lui ôter le mérite du parti qu'elle » prendra. M. le Duc du Maine, & » M. le Maréchal de Villeroi, qui » ont eu l'honneur de lui en parler, » m'ont permis, Meſſieurs, de vous » aſſurer de ſes intentions «.

Ce fut après ce Diſcours que M. de Sacy, ami de l'Abbé de S. Pierre, lut la Lettre que ce dernier écrivoit à l'Académie, pour demander à être entendu ; & ce fut après la lecture de cette Lettre, que le Cardinal de Polignac fit l'éloquente Catilinaire que nous allons rapporter.

» Si l'Abbé de S. Pierre, dit-il, » étoit tombé pour la premiere fois » dans la faute énorme dont toute » l'Académie eſt ſi juſtement indi- » gnée, on pourroit écouter de ſa » part, non des juſtifications, mais des » témoignages ſinceres de ſon repentir. » Ce qu'on vient de lire, Meſſieurs, » eſt plutôt une apologie de ſa con- » duite, qu'un aveu de ſon égarement : » il perſiſte à ſoutenir qu'il n'eſt point » coupable ; & cette opiniâtreté à » pourſuivre en toute occaſion la mé- » moire du feu Roi, lui paroît ſi peu » criminelle, qu'il n'en laiſſe pas ſeu-

ement eſpérer la correction. Comment nous en flatterions-nous, puiſque c'eſt une rechute, au mépris de la réprimande qu'on lui fit, de l'indulgence que l'Académie voulut bien avoir pour lui, & de ſes propres engagemens? Vous vous en ſouvenez, Meſſieurs, il nous avoit promis, d'une maniere très poſitive, qu'il en profiteroit à l'avenir. Au lieu de ſe rétracter, comme il étoit de ſon devoir, & comme il en avoit donné l'eſpérance, au lieu de réparer dans quelque Ouvrage le tort qu'il s'étoit fait à lui même auſſi bien qu'à nous, ſon acharnement le porte à publier de nouvelles calomnies contre ce » grand Roi, que nous avons toujours » fait profeſſion d'admirer & de cé- » lébrer par nos éloges. M. l'Abbé de » S. Pierre ſe ſépare aujourd'hui de » tous ſes Confreres, comme pour leur » donner là-deſſus un démenti ſo- » lennel. Il oublie, en outrageant ſon » Maître, & les graces qu'il en a re- » çues, & le reſpect qu'il doit non » ſeulement au Roi, mais au Régent. » Le caractere royal, toujours le

» même, ne ceſſe jamais d'être l'objet » de notre vénération la plus pro- » fonde, & quand on oſe l'inſulter, » on attaque également & ceux qui » le portent, & ceux qui ſont dépo- » ſitaires de l'autorité qui l'accom- » pagne.

» Quand le feu Roi voulut bien » ajouter à tous ſes autres titres ſi » glorieux, celui de notre Protecteur, » il mit, pour ainſi dire, entre nos » mains le dépôt de ſa gloire. Quels » remercîmens ne lui fîmes-nous point » de ce qu'il nous avoit jugés dignes » d'un ſi grand honneur ? Etoit-ce » pour participer un jour, par une » indigne tolérance, au crime de ceux » qui tâcheroient de couvrir ſa mé- » moire d'ignominie ? Vous avez frémi, » Meſſieurs, à la lecture que je vous » ai faite de quelques-uns des articles » odieux dont ce Livre eſt rempli. » A peine avez-vous pu attendre qu'elle » fût achevée ; vous avez ſenti votre » devoir, vos cœurs ſe ſont déclarés ; » il ne s'agit plus que d'expliquer » votre jugement. Je ſais qu'il y en » a parmi nous, Meſſieurs, qui, ſans

iſconvenir de l'énormité de la faute, ont touchés de compaſſion pour le oupable, & dont la juſtice eſt alancée par l'amitié perſonnelle u'ils ont pour lui. Mais enfin nous vons nos regles ; elles diſent qu'un cadémicien qui offenſera l'honneur e ſes Confreres, perdra ſa place rémiſſiblement. Le feu Roi n'eſt- pas plus que tous nos Confreres nſemble ? En un mot, il eſt d'une éceſſité abſolue que cette aventure iſſe un vide dans l'Académie. Qui e nous pourroit ſe croire permis e s'aſſeoir dans ce lieu avec celui ui n'a pas craint de calomnier in- ignement notre Protecteur, notre ienfaiteur & notre Roi « ? Ce en conſéquence de ce Diſcours, l'Académie refuſa d'entendre l'Abbé S. Pierre.

D'autres raiſons contribuerent encore faire rejeter ſa demande. Il avoit it au Régent pour ſe juſtifier ; & juſtification ſe bornoit à dire qu'il voit pas cru pouvoir parler de Louis V autrement qu'il n'avoit fait. L'A- démie prétendit que cette Lettre

au Régent aggravoit la faute au lieu de la diminuer ; que si l'Accusé n'avoit pas changé d'avis depuis qu'il avoit écrit cette Lettre, il ne falloit pas lui fournir l'occasion de venir en pleine Séance ajouter de nouvelles insultes à celles dont il avoit déja flétri le nom révéré de Louis le Grand ; qu'enfin l'Ouvrage de l'Abbé de S. Pierre étoit un corps de délit existant & suffisant, qui dispensoit d'entendre l'Auteur avant de le juger. Nous croyons, avec tout le respect que nous devons à la mémoire de nos prédécesseurs, que les Académiciens d'aujourd'hui auroient été plus équitables ou plus indulgens, & qu'ils eussent accordé à leur Confrere, d'une voix presque unanime, la permission qu'il demandoit de s'expliquer, au risque même de le trouver plus coupable après sa défense.

Quoi qu'il en soit, on opina d'abord de vive voix sur la punition du criminel, & toutes les voix, sans en excepter une seule, furent pour le priver de sa place. Mais il étoit à craindre, pour l'honneur de cette délibération, que plusieurs Académiciens

uſſent opiné de la ſorte par politi-
e, & pour ne pas contredire trop
vertement les plus animés & les
us puiſſans de leurs Confreres. L'Aca-
mie voulant donc laiſſer aux opi-
ns toute la liberté, du moins appa-
nte, qu'ils pouvoient déſirer, jugea à
opos de joindre à cette délibération
nanime, le ſcrutin des boules, qui
iſſoit à l'équité ou à l'amitié timide
n moyen plus ſûr de s'expliquer ſans
compromettre; & toutes les boules,
l'exception d'une ſeule, furent pour
exclusion, quoique l'Accuſé crût avoir
us d'un ami parmi ſes Confreres (1).

---

(1) Le fameux Furetiere, beaucoup plus
igne de l'excluſion qu'on prononça contre
i, avoit eu de même une ſeule boule en
n faveur; la Fontaine, que ſa *bonhomie*
t ſoupçonner de l'avoir donnée, quoiqu'il
ût été fort outragé par le coupable, avoua
u'il avoit donné une boule noire, mais que
'étoit par *diſtraction*. Il eſſuya ſur cette faute,
ſſez pardonnable, les reproches de Deſpréaux,
ui auroit mieux fait de ne pas s'abſenter,
omme il fit, de l'Aſſemblée, & de venir
éclarer en faveur de Furetiere ſon ami,
uiſqu'il trouvoit ſa deſtitution injuſte. Il y

M. le Régent, quoiqu'il aimât beaucoup l'Abbé de S. Pierre, quoiqu'on l'accuſât même de penſer comme lui ſur Louis XIV, ne crut pas devoir annuller la délibération de l'Académie. Il donna donc les mains, quoiqu'à regret, à l'acte de ſévérité que la Compagnie venoit d'exercer à l'égard d'un Membre ſi eſtimable; il ſe contenta de repréſenter, que comme on n'avoit point nommé de ſucceſſeur à Furetiere après ſon excluſion, quoique Furetiere fût en effet très-coupable, il lui paroiſſoit juſte de ne pas traiter plus mal celui qu'on venoit d'exclure, & d'attendre ſa mort pour remplir ſa place.

L'Abbé de S. Pierre étoit ſi attaché à l'Académie, ſi perſuadé qu'elle l'avoit jugé avec une précipitation dont elle ſe repentoit, que dix-huit mois après ſa deſtitution, il crut pouvoir lui écrire de nouveau, pour la prier

---

a apparence que la boule favorable étoit de Racine, qui, ami de Furetiere comme Deſpréaux, ſe trouva à la Séance, & qui n'eſſuya pas, comme la Fontaine, des reproches de ſa lâcheté.

de

de revenir ſur ſon affaire. Le Directeur & le Chancelier étoient alors deux Hommes de Lettres, MM. de Boze & de la Motte; il eſpéroit les trouver plus favorables à ſa demande, que les Académiciens de la Cour qui préſidoient l'Académie dans le temps de ſon excluſion. Voici la Lettre qu'il écrivit à la Compagnie, & dont la lecture fut faite par M. de Boze, Directeur.

MESSIEURS,

» Tout le monde convient que les » Juges les plus éclairés & les plus » équitables ſont quelquefois trompés. » Auſſi y a-t-il des cas où ils répa- » rent, par des réviſions & par des » ſeconds jugemens, le tort que par » erreur ils auroient pu faire aux Par- » ties ſur leurs premiers jugemens; » & perſonne n'ignore que la révi- » ſion eſt de droit quand le jugement » n'a pas été contradictoire, c'eſt-à- » dire, lorſque la Partie accuſée ou » citée n'a pas été entendue. Je ſais

» bien, Meſſieurs, que pour juger avec » ſuffiſante connoiſſance de cauſe, que » dans tel où Livre il y a des propoſi- » tions fauſſes & des expreſſions ré- » préhenſibles, & qu'il mérite d'être » ſupprimé, il n'eſt pas néceſſaire d'en- » tendre l'Auteur ; mais quand il s'agit » de décider ſi l'Auteur lui-même mé- » rite punition, perſonne ne doute » qu'il eſt abſolument néceſſaire de » l'entendre, pour avoir des preuves » ſuffiſantes de ce qu'il y a de criminel » & de puniſſable dans ſes intentions ; » car enfin, Meſſieurs, comme il n'y » a point de crime puniſſable où il » n'y a eu effectivement aucune in- » tention tant ſoit peu criminelle, il » ne doit pas y avoir de punition » déshonorante où il n'y a point de » preuves ſuffiſantes d'intention crimi- » nelle ; & juſqu'ici tout le monde » a cru qu'il ne peut y avoir de preuve » ſuffiſante pour ordonner une puni- » tion exemplaire, ſi l'Accuſé n'a point » été entendu lui-même ſur ſes in- » tentions ; c'eſt qu'elles peuvent avoir » été innocentes & même louables, » lorſqu'au premier coup d'œil elles

» paroiſſent mauvaiſes & blâmables.
» Cette coutume qu'ont les Juges d'en-
» tendre toujours l'Accuſé pour ſavoir
» ce qu'il peut dire pour excuſer ſes
» intentions, eſt obſervée parmi toutes
» les Nations. Elle eſt obſervée parmi
» nous dans tous les Tribunaux, &
» l'on n'a jamais refuſé de revoir même
» une affaire civile, quelque claire
» qu'elle ait paru lors du jugement,
» quand la Partie condamnée peut
» prouver qu'elle n'a été ni citée ni
» entendue. Cette coutume eſt fondée
» non ſeulement ſur l'équité naturelle,
» mais encore ſur l'intérêt commun
» de tous ceux qui compoſent la So-
» ciété civile. Quel ſeroit l'homme de
» bien, Meſſieurs, quel ſeroit le bon
» citoyen, qui, avec les plus louables
» intentions du monde, ne ſe trouvât
» pas dans des alarmes continuelles
» d'être bientôt accablé par la calom-
» nie, s'il n'étoit pas ſûr qu'il lui fût
» permis en tout temps de la repouſſer,
» en rendant lui-même compte des
» intentions qu'il a eues dans ſes ac-
» tions ? Il me ſemble, Meſſieurs, que
» l'application de ces principes géné-

» raux ſe fait naturellement dans mon
» affaire particuliere. Vous ſavez que
» le jugement que vous avez fait de
» certains endroits de mon Livre, s'eſt
» étendu ſur ma perſonne par une in-
» terdiction déshonorante, qui m'a
» privé, ſans avoir été entendu, de
» l'honneur & du plaiſir d'aſſiſter à
» vos conférences, où j'étois des plus
» aſſidus; vous ſavez, d'un autre côté,
» que ce jugement n'a pas été con-
» tradictoire. Je n'ai point eu la li-
» berté de me défendre; il ne m'a point
» été permis de répondre à chaque
» article de mon accuſation; il ne
» m'a point été permis d'excuſer de
» vant vous ſur mes bonnes intentions,
» ce qu'il pouvoit y avoir d'imprudent
» dans mes expreſſions. J'eſpere donc
» que vous voudrez bien ſtatuer que
» mon affaire ſera revue; que je ſerai
» entendu par les Commiſſaires que
» vous nommerez; qu'ils me commu-
» niqueront les endroits de mon Livre
» qu'on me reproche, & où l'on avoit
» cru voir des intentions puniſſables,
» & qu'après qu'ils en auront rendu
» compte à la Compagnie en pleine

» Assemblée, elle voudra bien statuer
» sur la durée de mon interdiction.
» Il me semble, Messieurs, que non
» seulement vous devez cette révision
» à la justice que vous aimez, mais
» que vous la devez encore à la peine
» d'un ancien Confrere qui se plaisoit
» tant à vos conférences, & qui souffre
» d'en être si long temps privé «.

» Je suis, &c. «.

Après la lecture de cette Lettre, on alla aux voix, & il fut arrêté qu'on ne pourroit accorder à M. l'Abbé de S. Pierre la révision qu'il demandoit, sans avoir pris sur cela les ordres de M. le Duc d'Orléans. On députa donc vers le Prince les trois Officiers, qui rapporterent qu'ils en avoient été reçus avec beaucoup de *sécheresse*; que Son Alteſſe Royale avoit paru mécontente de ce qu'on avoit encore employé son nom dans cette affaire, *dont il ne vouloit plus*, disoit-il, *qu'on lui parlât, & dont il vouloit encore moins se mêler.* Il n'est pas défendu de croire que M. le Régent, qui aimoit & qui es-

timoit l'Abbé de S. Pierre, n'auroit pas été fâché que la réviſion du jugement eût été faite ſans ſon aveu, & qu'il ſe ſeroit rendu peu difficile ſur la grace du proſcrit. Sa réponſe lia les mains à l'Académie, qui déſiroit autant que le Suppliant la réviſion qu'il demandoit. Satisfaite d'avoir vengé, dans ſon premier mouvement, l'ombre de ſon auguſte Bienfaiteur, elle n'avoit plus à laiſſer agir que ſes ſentimens pour un Confrere très-eſtimable; mais voyant ſes vœux inutiles, & condamnée à laiſſer ſubſiſter l'Arrêt qu'elle avoit rendu, elle ſe contenta de donner beaucoup d'éloges à la prudence de Son Alteſſe Royale, & d'arrêter que tout ce qui s'étoit paſſé à l'occaſion de l'Abbé de S. Pierre, ſeroit inſéré dans ſes Regiſtres pour être conſulté à l'avenir *dans les cas ſemblables*, dont le Ciel veuille préſerver cette Compagnie.

Nous ne devons pas omettre, au moins pour l'apologie de nos devanciers, le témoignage que ces Regiſtres leur rendent; c'eſt que la même Salle qui, pendant cinquante années, avoit ſi conſtamment retenti des louanges

du Monarque vivant, en retentit encore davantage en cette occaſion quatre ans après ſa mort; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit tant de fois, que l'encens prodigué à Louis XIV durant ſon regne, étoit bien moins donné par l'adulation que par l'enthouſiaſme. Ce ſentiment étoit ſans doute exagéré à beaucoup d'égards; mais il avoit été ſans ceſſe entretenu dans la Compagnie par la juſte reconnoiſſance qu'elle devoit à ce Monarque. Il ne manquoit à l'expreſſion de cette reconnoiſſance, dont l'Abbé de S. Pierre fut la victime, que d'avoir été accompagnée de plus de modération à l'égard du Prince mort, & de juſtice à l'égard du Sujet vivant.

L'Abbé de S. Pierre, exempt de haine & de rancune, continua de bien vivre avec ceux qui l'avoient exclu; il ne ceſſa pas même d'envoyer ſes Productions à l'Académie, comme s'il en eût toujours été Membre, & comme s'il eût mis encore quelque prix à ſon ſuffrage.

NOTE XVI, *relative à la page* 129, *ſur la mort & les obſéques de l'Abbé* DE S. PIERRE.

M. de Voltaire rapporte, que lui ayant demandé, à l'Abbé de S. Pierre, quelques jours avant ſa mort, de quelle maniere il enviſageoit ſa fin prochaine, il répondit : *Comme un voyage à la campagne.*

L'Académie le traita après ſa mort avec un peu plus d'indulgence que l'Abbé Furetiere, ſon compagnon d'infortune. Il avoit été décidé au ſujet de ce dernier, que la Compagnie ne lui feroit point de ſervice, comme elle en fait à tous les Académiciens qu'elle a perdus. Ce fut le réſultat d'une longue délibération, où Deſpréaux, qui étoit pour le ſervice, avoit fait à ſes Confreres un Sermon digne de Bourdaloue, ſur le pardon des injures. » Meſſieurs, leur dit-il, » il y a trois choſes à conſidérer ici ;

» *Dieu*, le *Public*, & l'*Académie*. A » l'égard de *Dieu*, il vous ſaura ſans » doute très bon gré de lui ſacrifier » votre reſſentiment, & de lui offrir » des prieres pour un mort qui en » auroit beſoin plus qu'un autre, quand » il ne ſeroit coupable que de l'ani- » moſité qu'il a montrée contre vous. » Devant le *Public*, il vous ſera très- » glorieux de ne pas pourſuivre votre » ennemi par-delà le tombeau; & pour » ce qui regarde l'*Académie*, ſa mo- » dération ſera très-eſtimable quand » elle répondra à des injures par des » prieres, & qu'elle n'enviera pas à » un Chrétien les reſſources qu'offre » l'Egliſe pour appaiſer la colere de » Dieu; d'autant mieux qu'outre l'obli- » gation indiſpenſable de prier Dieu » pour vos ennemis, vous vous êtes » fait une loi particuliere de prier » pour vos Confreres «. L'Académie ne ſuivit point le conſeil de Deſ- préaux; mais il fut arrêté en même temps, que chaque Académicien prie- roit Dieu en ſon particulier pour l'Abbé Furetiere. Ceux qu'il avoit le plus offenſés s'y engagerent expreſſé-

ment, & ſans doute ils tinrent parole. On ne crut pas devoir uſer de la même rigueur envers les manes de l'Abbé de Saint Pierre. Il fut décidé qu'on lui feroit un ſervice, ſoit pour réparer une deſtitution que l'Académie moderne n'approuvoit pas, ſoit parce que les torts du défunt, plus qu'effacés par vingt ans de proſcription, n'avoient eu pour objet aucun de ſes Confreres; ſoit enfin, car nous voulons croire qu'on n'oublia pas la meilleure raiſon, parce qu'un Citoyen ſi vertueux ne devoit pas être fruſtré des honneurs funéraires qu'on accorde à tant d'hommes indignes de les obtenir. Mais s'il reçut devant Dieu & les Autels les honneurs qui lui étoient ſi bien dus, il n'en fut pas de même de ceux qu'il auroit dû recevoir en préſence de l'Académie & du Public. L'Evêque de Mirepoix, Précepteur des Enfans de France, & qui, depuis la mort récente du Cardinal de Fleury, avoit le plus grand crédit à la Cour, obtint par ce crédit (en ce moment aſſez mal employé) la défenſe qui fut faite à M. de Maupertuis, ſu-

ceſſeur de l'Abbé de S. Pierre, de jeter ſur la tombe de l'Académicien défunt, ces vaines fleurs, qui, à la vérité, n'ajoutent rien à la renommée, mais qui ne doivent ſe refuſer qu'au vice, & qu'on lui a néanmoins prodiguées dans cent Oraiſons funebres.

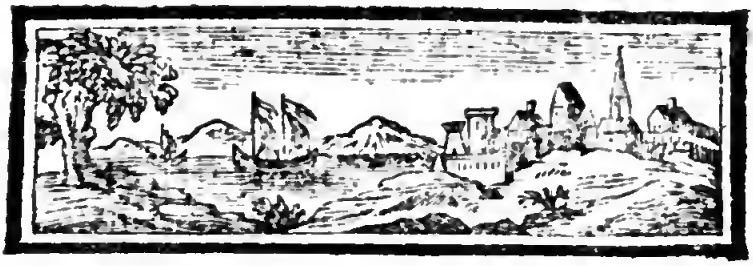

ÉLOGE
DE CHARLES
D'ORLÉANS
DE ROTHELIN,
ABBÉ DE CORMEILLE;

De l'Académie des Belles-Lettres; né à Paris le 5 Août 1691; reçu le 28 Juin 1728, à la place de CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER; *mort le 17 Juillet 1744* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

DE NICOLAS

GEDOYN,

CHANOINE DE LA STE. CHAPELLE DE PARIS,

Abbé de Baugency, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; né à Orléans le 17 Juin 1667; reçu le 25 Mai 1719, à la place de JACQUES-LOUIS VALON, *Marquis de Mimeure; mort le 10 Août 1744.*

ON trouve ſon Eloge dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, dont il étoit Membre. Nous n'entrerons donc dans aucun détail ſur

ſa perſonne ; mais nous croyons devoir rapporter ici quelques morceaux remarquables de ſes Ouvrages. Ces morceaux ſont d'autant plus d'honneur à M. l'Abbé Gedoyn, que nous n'aurons beſoin, pour y donner de la valeur, ni de flatter, ni d'exagérer ; car nous nous bornerons à le faire parler lui-même, & il ſera ſuffiſamment loué par ce qu'on va lire.

Il étoit Prêtre ; il avoit été Jéſuite ; il étoit pieux, il étoit ſavant : on va voir néanmoins qu'il n'avoit ni les préjugés de ſa robe, ni ceux de l'érudition ; qu'il voyoit le Chriſtianiſme en Prêtre éclairé & en Philoſophe citoyen, & qu'il étoit auſſi exempt du fanatiſme littéraire, que du fanatiſme religieux.

(1) » Il me ſemble, dit-il, que » les Inſtituteurs de la jeuneſſe font » trop dépendre les mœurs de la Re» ligion. Je m'explique. Quelque ſoin » qu'on prenne d'inſpirer des ſentimens

(1) Voyez les Œuvres diverſes de M. l'Abbé Gedoyn ; Paris, 1745, in-12, pages 47 & ſuiv.

» de Religion aux enfans, il vient un
» âge où la fougue des paſſions, le
» goût du plaiſir, les tranſports d'une
» jeuneſſe bouillante, étouffent ces ſen-
» timens. Alors un jeune homme (je
» parle de ceux qui ont à vivre dans
» le grand monde) ſe croit tout
» permis; il devient un compoſé de
» tous les vices, ſans preſque aucun
» mélange de vertu..... Si on lui avoit
» dit que les mœurs ſont de tout pays
» & de toute Religion; que l'on en-
» tend par ce mot ces vertus morales
» que la Nature a gravées dans le fond
» de nos cœurs, la juſtice, la vérité,
» la bonne foi, l'humanité, la bonté,
» la décence; que ces qualités ſont
» auſſi eſſentielles à l'homme que la
» raiſon même, dont elles ſont une
» émanation; ce jeune homme, en
» ſecouant le joug de la Religion,
» ou en s'en faiſant une à ſa mode,
» conſerveroit au moins ces vertus mo-
» rales, qui, dans la ſuite, pourroient
» le rapprocher des vertus chrétien-
» nes; mais parce qu'on ne lui a
» prêché qu'une Religion auſtere, tout
» tombe avec cette Religion «.

La conſéquence naturelle de ces

réflexions, conſéquence qu'un célebre Magiſtrat n'a pas craint d'en tirer (1), c'eſt qu'il ſeroit néceſſaire, dans l'éducation particuliere & publique, de ſéparer abſolument la Religion d'avec la Morale ; les mœurs y gagneroient, la Religion n'y perdroit rien ; & ceux qui auroient ſecoué le joug de la Foi, fideles au moins aux lumieres de la raiſon, conſerveroient des principes de vertu qu'ils devroient uniquement à ces lumieres.

Dans un autre endroit, M l'Abbé Gedoyn s'exprime de la maniere ſuivante ſur les avantages que le Chriſtianiſme nous a procurés (2). » Nous » nous croyons beaucoup plus éclairés » que les Anciens, parce que nous » penſons mieux qu'eux ſur certaines » matieres, comme l'unité d'un Dieu, » la Providence, l'immortalité de » l'ame, le ſouverain bien, &c. Rien » de plus injuſte : nous faiſons hon-

(1) Voyez l'*Eſſai ſur l'éducation*, préſenté par M. de la Chalotais au Parlement de Bretagne.

(2) *Ibid.* pages 126 & 127.

» neur à notre eſprit, des lumieres que » nous devons uniquement à notre » Religion. Si elle ne nous avoit pas » appris qu'il n'y a qu'un Dieu, & » qu'il gouverne tout, nous ſerions, » avec cette prétendue ſupériorité d'eſ- » prit, comme les Grecs & les Ro- » mains, flottans entre les différentes » opinions des Philoſophes, ou nous » donnerions, avec le vulgaire, dans » tout ce que les Fables ont de plus » abſurde. Le Chriſtianiſme, que nous » avons eu le bonheur de ſucer avec » le lait, dirige & fixe nos idées, nos » ſentimens, nos mœurs, en un mot, » notre façon d'agir & de penſer «.

Qu'on nous permette une obſervation bien naturelle ſur les deux paſſages qu'on vient de lire. Si un Philoſophe, oſoit imprimer aujourd'hui que c'eſt un grand inconvénient dans l'éducation moderne, d'y mêler, comme l'on fait, la Religion à la Morale; s'il ajoutoit que ſans le flambeau de la révélation, nous n'aurions de lumieres ſuffiſantes ni ſur l'unité d'un Dieu, ni ſur la Providence, ni ſur la ſpiritualité & l'immortalité de

l'ame ; il ne diroit rien que M. l'Abbé Gedoyn n'ait dit il y a plus de quarante ans, ſans exciter aucun ſcandale, ſans mériter même aucun reproche ; rien que de très-raiſonnable, de très-évident même, de très-utile enfin aux progrès de la Morale, & de très-honorable au Chriſtianiſme : & cependant de quels anathêmes ce Philoſophe ne ſeroit-il pas l'objet ? On le traiteroit comme ce pauvre animal de la Fontaine, qui repréſente en vain à ſes Maîtres, qu'il n'eſt pas plus obligé qu'eux de veiller à la garde de la maiſon (1).

Son raiſonnement pouvoit être
Fort bon dans la bouche d'un Maître ;
Mais n'étant que d'un ſimple chien,
On trouva qu'il ne valoit rien (2).

Les paſſages ſuivans nous apprendront ce que penſoit M. l'Abbé Gedoyn, du mérite de quelques Auteurs

(1) Voyez la Fable du Fermier, du Chien & du Renard, Livre XI, Fable III.

(2) Voyez la Note (*a*).

célebres de l'Antiquité. Après avoir parlé de l'influence de la Muſique des Anciens ſur leur Poéſie, il ajoute : » C'eſt ce qui me fait croire que nous » ne pouvons plus juger de la beauté » des Odes de Pindare (1) ; propoſi- » tion qui ne plaira pas aux admira- » teurs outrés des Anciens, mais qui » n'en eſt pas moins vraie : car toute » Poéſie qui eſt faite pour le chant, » & qui ne s'y peut plus mettre, a » dès-là perdu la moitié de ſon prix. » Je ſuis perſuadé que Pindare étoit » un grand Poëte ; mais c'eſt ſur la » foi des Ecrivains de l'Antiquité qui » nous l'ont donné pour tel, & qui s'y » connoiſſoient bien. Ceux qui l'ad- » mirent aujourd'hui, ne ſont que l'é- » cho des Anciens. Leur admiration » n'a d'autre fondement que le pré- » jugé. Il faut toujours être de bonne » foi avec ſoi-même, & ne pas s'ima- » giner ſavoir parfaitement ce que l'on » ne peut ſavoir qu'à demi «.

» Il faut convenir, ajoute-t-il dans

(1) *Ibid.* p. 118.

» un autre endroit (1), que la Poéſie
» lyrique des Anciens, ſoit grecque,
» ſoit latine, fait peu d'impreſſion ſur
» nous : cela vient ſans doute de ce
» qu'étant jeunes, nous avons pris du
» goût pour leurs vers hexametres,
» & point du tout pour leurs vers
» lyriques, dont la meſure & les re-
» gles nous ſont peu familieres, bien
» moins encore les fineſſes. Par cette
» raiſon, l'harmonie des beaux vers
» d'Homere & de Virgile nous plaît
» infiniment, pendant que ces dithy-
» rambes libres & hardis de Pindare,
» qu'Horace admiroit tant, ne frap-
» pent ſeulement pas notre oreille,
» & que nous ne tenons aucun compte
» à Horace lui-même, de ce que ſes
» Odes ont de plus lyrique. Il n'y a
» perſonne qui ne ſente qu'en pluſieurs
» de ſes Odes il a voulu imiter Pin-
» dare, même par des digreſſions &
» des écarts que Quintillien traite
» d'heureuſes hardieſſes ; & qu'au con-
» traire en d'autres il ne perd point

(1) *Ibid.* p. 144 & 145.

» de vue ſon ſujet ; il eſt plus juſte » & moins pindarique : mais au mi- » lieu de cette différence, la beauté » des vers nous échappe «.

» Je ne conſeillerois à perſonne, » dit-il ailleurs, de traduire des Pieces » du Théatre Grec. Ces Pieces ont » de beaux endroits ; mais à tout » prendre, notre goût ne peut s'en » accommoder, non pas même de » l'*Œdipe* de Sophocle, que tout l'eſ- » prit & le ſavoir de M. Boivin n'ont » pas rendu fort ſupportable, & qui » l'eſt encore moins dans M. Da- » cier (1) «.

Le paſſage qu'on va lire n'eſt pas moins remarquable (2). » Traduire, » c'eſt mettre en Langue vulgaire un » Auteur ancien, ſoit Grec, ſoit La- » tin... Il ſemble donc qu'un Traduc- » teur doive avoir une connoiſſance

(1) M. de la Harpe a traduit avec ſuccès pour notre Théatre, le *Philoctete* de Sophocle ; mais il avoue dans ſa Preface, que c'eſt la ſeule Piece Grecque qui ſoit ſuſceptible de ce ſuccès ; & il n'oſoit même le lui promettre ſans héſiter.

(2) *Ibid.* p. 322 & ſuiv.

» pleine & entiere de la Langue en » laquelle a écrit ſon original. Soyons » de bonne foi ; qu'en eſt-il ? Je ne » parle ni de la maniere de prononcer » cette Langue, en quoi il eſt cer- » tain que nous ſommes ſujets à nous » tromper, ni des termes d'art qui » nous ſont ſi peu connus en grec & en » latin, que nous les ignorons pour » la plupart dans notre propre Langue ; » je parle des mots de l'uſage com- » mun & ordinaire, & je dis qu'il » y en a dont les différentes accep- » tions nous jettent dans des mépriſes » inévitables «. M. l'Abbé Gedoyn en cite pour preuve quelques exemples (1) ; & il ajoute : » J'en pourrois » apporter cent autres pareils ; mais » ceux-là ſuffiſent pour montrer que » l'on n'apprend pas une Langue morte » comme une Langue vivante. Dans » celle-ci, on s'aſſure aiſément de la » ſignification & des différens uſages » de chaque mot ; ſi l'on a des dou- » tes, on peut les éclaircir & les » réſoudre : dans celle-là, on ne peut

(1) Voyez la Note (*b*).

ni

» ni l'un ni l'autre. N'ayant donc, » malgré toutes nos lectures & notre » application, qu'une connoiſſance im- » parfaite du grec & du latin, il » s'enſuit que tout Ouvrage écrit en » l'une de ces deux Langues, ne ſau- » roit être rendu qu'imparfaitement » dans une autre «.

Nous invitons les adorateurs aveugles des Anciens, & les défenſeurs de la latinité moderne, à méditer tous ces paſſages, qui pourroient, à la vérité, être écrits plus élégamment, mais qui nous paroiſſent en général pleins de ſens & de vérité ; paſſages tirés d'un Ecrivain qui ne doit pas leur être ſuſpect, & qu'ils n'accuſeront pas ſur-tout d'avoir ignoré le grec & le latin. Nous n'oſons preſque rapporter, tant nous craignons qu'on ne nous ſoupçonne de conniver à *ſes blaſphêmes*, ce qu'il dit de quelques illuſtres Ecrivains de l'ancienne Grece. » Dé- » pouillons-nous de tout préjugé. Pla- » ton n'eſt-il pas trop diſcoureur ? Ne » va-t il pas à ſon but par des circuits » trop longs ? Son épineuſe Dialecti- » que ne fait-elle point de peine au » Lecteur ? Et ſa maniere de procéder

» par demandes & par réponſes, n'eſt-
» elle point un peu trop uniforme,
» un peu ennuyeuſe ? A l'égard de
» ſa morale, en vérité eſt-elle com-
» parable à celle du Télémaque de
» l'illuſtre Archevêque de Cambrai,
» M. de Fénélon ? Si cet Ouvrage étoit
» en grec, & qu'il eût deux mille
» ans, nous le regarderions comme
» un chef-d'œuvre de l'Antiquité. Pour-
» quoi tranſporter à un Philoſophe ſi
» éloigné de nous, une admiration
» qui eſt due avec plus de juſtice au
» grand Homme que j'ai déjà nommé,
» & que nous avons vu de nos jours ?
» Jamais aucun autre Ecrivain n'a penſé
» ſi noblement ; ſon *Télémaque*, dont
» les principes ſont liés à une Reli-
» gion purement naturelle, eſt par-là
» même propre à tout Lecteur, &
» ſera toujours du goût de quiconque
» en aura pour la vertu. Cicéron, il
» eſt vrai, admiroit Caton, & le qua-
» lifioit d'*Homme divin* : c'étoit avec
» raiſon ; il ne connoiſſoit rien de meil-
» leur. Les Romains, juſqu'au temps
» de Cicéron, n'avoient rien produit
» que de médiocre ; & lui-même il
» ne ſavoit pas qu'en travaillant à imiter

» le divin Platon, il parviendroit à » l'égaler, ſi ce n'eſt à le ſurpaſſer «.

Le ſévere Ariſtarque oſe même trouver quelque choſe à déſirer dans Démoſthene. Il eſt vrai qu'il lui aſſocie Bourdaloue dans la critique qu'il en fait. » De tous les talens, dit-il, le » plus rare eſt celui de toucher; il a » manqué au plus grand Orateur de » la Grece «.

Plutarque eſt le plus maltraité de tous. » Il étoit, ſelon M. l'Abbé Ge- » doyn, plus ſavant qu'agréable; il » écrivoit peſamment & ſans graces. » Ses *Hommes illuſtres* ſont de tous » ſes Ouvrages le plus eſtimé; pour » ſes *Traités de Morale*, ils ont tou- » jours été peu lus, & la *ſageſſe de* » *Charon* eſt beaucoup au deſſus, pour » qui n'eſt point préoccupé, & ſait » rendre juſtice à qui il appartient «. On eſt étonné que M. l'Abbé Gedoyn ne nomme pas ici Montagne au lieu de Charon, qui lui eſt très-inférieur, & dont on a dit que c'étoit *Montagne attriſté*; mais peut-être notre Académicien auroit cru faire trop d'honneur à Plutarque, en le comparant à un Ecrivain tel que Mon-

tagne, ſur lequel Charon n'a d'autre avantage que d'avoir été perſécuté de ſon vivant, au lieu que Montagne n'a été calomnié qu'après ſa mort.

Il eſt vrai (car il ne faut rien diſſimuler) que cet homme ſi ſévere à l'égard des Anciens, traite encore plus durement les Modernes.... » On ſent, » dit-il, en liſant Deſpréaux, qu'il » n'étoit que Poëte, & nullement » Homme du Monde «. Auſſi M. l'Abbé Gedoyn met il Deſpréaux infiniment au deſſous d'Horace, &, ce qui paroîtra fort étrange, au deſſous de Voiture même; mais il eſt plus queſtion ici de rapporter ſes jugemens, que de les approuver ou même de les diſcuter.

» Je ne m'accoutume point, dit-il » ailleurs, à entendre répéter ſi ſouvent que Deſcartes nous a appris à » penſer, comme ſi tout ce qui l'a » précédé avoit raiſonné de travers.

Mais voici la plus violente cenſure des Ecrivains de nos jours. » N'eſt-» il pas ſurprenant que dans Cicéron, » où il eſt traité de tant de matieres » différentes, on ne trouve rien que » de beau, que de ſenſé, que de

» bien exprimé, qu'à peine il y ait » lieu de faire une ſeule bonne cri- » tique ; & que de l'autre, dans des » Diſcours prononcés à l'Académie » Françoiſe, Diſcours d'apparat, Diſ- » cours d'un demi-quart-d'heure, & » l'ouvrage d'un mois, il ſe trouve » tant de penſées fauſſes, tant d'ex- » preſſions vicieuſes, tant de choſes » communes, triviales, & juſtement » répréhenſibles « ! M. l'Abbé Tru- blet penſoit bien plus avantageuſement des Harangues Académiques ; car il a dit quelque part, que le Recueil de ces Diſcours eſt peut-être ce qu'il y a de mieux écrit en notre Langue. L'Académie, qui ſait parfaitement à quoi s'en tenir ſur ce Recueil, pour- roit répondre à ſon Cenſeur & à ſon Panégyriſte :

. . . . . Qu'elle n'a mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

M. l'Abbé Gedoyn, qui peut-être avoit eſſayé de faire des vers fran- çois, mais qui du moins avoit la pru- dence de les tenir cachés, paroît avoir été de fort mauvaiſe humeur contre

la rime. » Ce reſte, dit-il, d'un goût » gothique qui nous plaît tant, eſt » de la nature du miel, qui, à force » d'être doux, bientôt nous dégoûte, » nous affadit. Comme elle conſiſte à » faire que deux vers ſe répondent » par une chute, une terminaiſon » ſemblable, elle tourne en un défaut » de variété, en une eſpece d'unifor- » mité ou de monotonie, ou d'écho, » qui, par un mouvement machinal, » fatigue l'oreille, nous ennuie & nous » rebute «.

» Je ſuis perſuadé, dit-il encore, » que toute Piece de Théatre doit » s'écrire en vers ; mais en quelle » ſorte de vers ? Ce ne devroit être » ni en vers alexandrins, vers peſans & » nullement faits pour l'action, ni en » vers rimés, qui ſont contre toute » vraiſemblance ; car les perſonnages » que le Poëte met ſur la ſcene, » ne parloient point en rimes.... On » dira qu'ils ne parloient pas plus en » vers, & que par la même raiſon les » Anciens ne devoient pas les faire » parler de la ſorte..... Cette objec- » tion, toute ſpécieuſe qu'elle eſt, » ne peut faire illuſion qu'à ceux qui

» n'approfondiſſent rien. En effet, » l'Art qui imite la Nature, peut » l'embellir, & l'embellit toujours » ſans la changer; c'eſt préciſément » ce que faiſoient les Grecs dans le » tragique & le comique, en ſe ſer- » vant du vers ïambe, dont la me- » ſure, extrêmement propre pour l'ac- » tion, ne faiſoit que donner un peu » plus de poids & plus de ſoutien à » la converſation des perſonnages qu'ils » introduiſoient ſur la ſcène..... Mais » il y a bien loin du vers ïambe à la » ſotte affectation de rimer, qui change » la Nature ſans l'embellir.... Cepen- » dant notre Langue, dénuée de lon- » gues & de breves, nous force de » recourir à cette puérilité, qui de- » vient par-là d'un grand mérite. Il » faut donc la ſouffrir; mais je vou- » drois du moins que nos Comédies » fuſſent écrites en vers libres, elles » en auroient, je crois, un air plus » aiſé & plus naturel «. Il y a toute apparence que par *vers libres*, l'Auteur entend ici non ſeulement des vers de toutes meſures, tels, par exemple, que ceux d'*Amphitryon* & de quelques autres Pieces, mais des vers ſans ri-

me, que nous appelons vers *blancs*; car il paroît bien décidé, dans le paſſage précédent, contre l'uſage des vers *rimés* dans les Pieces dramatiques. Aſſurément il faut être l'implacable ennemi de la rime, pour y préférer, ſur le Théatre, l'uſage des vers *blancs*, dont l'effet, au moins dans notre Langue, eſt beaucoup moins agréable que celui d'une proſe libre & facile, mais élégante & harmonieuſe.

Ce même Académicien déplore avec amertume la décadence des Lettres parmi nous; mais on n'imagineroit jamais une des principales cauſes auxquelles il l'attribue, & qui eſt peut-être plus réelle qu'on ne ſeroit d'abord tenté de le croire. » Il ne faut » que comparer l'état préſent de la » ville de Paris avec ce qu'elle étoit » au commencement du regne de » Louis XIII, pour comprendre qu'il » devoit y avoir alors plus de gens » appliqués aux Lettres qu'il n'y en » a de nos jours. Paris alors mal po- » licé, bâti à l'antique, moins grand » & moins peuplé de moitié qu'il » n'eſt aujourd'hui, n'avoit rien de » fort ſéduiſant. Les rues mal pavées,

» ſales à l'excès, jamais éclairées,
» nulle ſûreté la nuit ; le jour, pour
» tout ſpectacle, quelques mauvaiſes
» Comédies courues du peuple & mé-
» priſées des honnêtes gens ; les ta-
» bles, frugales comme elles l'étoient
» & ſans délicateſſe, attiroient peu de
» convives, outre que chaque parti-
» culier, n'ayant qu'une fortune très-
» bornée, étoit obligé de mettre ſa
» richeſſe dans ſon économie. De car-
» roſſes, il y en avoit fort peu ; l'in-
» vention en étoit trop récente ; on
» alloit à pied avec des galoches ou
» avec des bottines, qu'on laiſſoit dans
» l'antichambre quand on rendoit quel-
» que viſite. J'ai vu, moi enfant,
» un reſte de cet ancien uſage. L'hom-
» me de robe alloit au Palais, monté
» ſur une mule, & en revenoit de
» même. Rentré chez lui, il n'étoit
» guere tenté d'en ſortir pour aller
» ſe crotter ; il ſe renfermoit donc
» dans ſon cabinet, où ſes livres fai-
» ſoient toute ſa compagnie. Il avoit
» fait de bonnes études au Collége,
» parce qu'il y avoit été mis dans un
» âge plus mûr & plus raiſonnable ;
» il y avoit pris du goût pour les

» Belles-Lettres ; ce goût, il le culti-
» voit dans toute la ſuite de ſa vie,
» ſoit pour le plaiſir qu'il y prenoit,
» ſoit pour faire, comme on dit, de
» néceſſité vertu. C'eſt à cette ancienne
» ſévérité de mœurs que nous avons
» été redevables d'un Chancelier de
» l'Hôpital, d'un Préſident de Thou,
» d'un Briſſon, d'un Morvilliers, d'un
» Paſquier, d'un Loiſel, de ces deux
» illuſtres freres, Meſſieurs Pithou,
» & d'une infinité d'autres ſavans per-
» ſonnages ; car il ne faut que lire
» les Poéſies du Chancelier de l'Hô-
» pital, pour voir que le Parlement
» étoit alors plein de Magiſtrats fort
» verſés dans les Lettres. Ce temps
» n'eſt plus ; & la raiſon en eſt, que
» préſentement à Paris la diſſipation
» eſt extrême. A peine un jeune homme
» a-t-il atteint l'âge de dix huit à vingt
» ans, qu'on le met en charge & qu'on
» lui donne un équipage. Avec cette
» facilité d'aller & de venir, comment
» peut-on eſpérer qu'il réſiſte à l'envie
» de courir ?... Il n'eſt pas imaginable,
» ajoute M. l'Abbé Gedoyn, à quel
» point la Muſique ſeule, dont le
» goût s'eſt ſi fort répandu, & ce

» ſpectacle enchanteur, que nous ap-
» pelons du nom d'*Opéra*, ont tourné
» l'eſprit de la Nation au frivole, &
» lui ont entiérement ôté le goût du
» ſérieux, & de tout ce qui eſt ſo-
» lidement bon. *Malorum rerum in-*
» *duſtria invaſit animos*, diſoit Sé-
» neque, *cantandi ſaltandique nunc*
» *obſcena ſtudia effeminatos tenent.*
» Il eut beau dire, il ne corrigea pas
» ſon Siecle «. Et nous pouvons ajou-
ter, que les plaintes de M. l'Abbé
Gedoyn ne corrigeront pas le nôtre.

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* GEDOYN.

(*a*) QUELQUES calomnies que nous ayons peut-être lieu de craindre, en insistant ici sur la vérité & sur l'importance des assertions morales & religieuses de M. l'Abbé Gedoyn, nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour qu'elles soient méditées & approfondies comme elles méritent de l'être. Arrêtons-nous donc quelques momens sur ce grand objet,

Et sauvons les Romains, dussent-ils être ingrats.

Nous ne dirons ici qu'un mot du second des deux passages que nous avons cités, de celui où l'Auteur fait si bien sentir la nécessité de la révélation, pour dissiper les nuages dont la Religion naturelle même est si tristement enveloppée.

L'on peut voir dans les Pensées de Pascal, & ci-dessus dans l'article de l'Abbé Houtteville, à quel point ce Philosophe religieux étoit persuadé

que, ſans la lumiere de la Foi, l'exiſtence même de Dieu ſeroit ſujette à des difficultés inſurmontables.

Nous nous étendrons davantage ſur les inconvéniens fâcheux qui réſultent du mélange intime, &, ſi l'on peut parler ainſi, de l'eſpece d'amalgame que nos inſtituteurs publics & privés ont toujours fait de la Religion avec la Morale. Un enfant apprend en même temps & par le même homme, ces deux vérités, ſans doute également eſſentielles, mais d'un caractere & d'un ordre bien différent, qu'*il faut aimer & ſoulager ſes ſemblables*, & qu'*il faut croire un tel dogme adopté par une ſeule communion* L'enfant, à l'âge de quinze ans, entendra dire, que ce dogme, qui lui a été donné pour auſſi inconteſtable que le précepte de l'amour du prochain, eſt rejeté par toutes les autres Religions; il en conclura (car ſa logique ne va pas plus loin) que ce dogme eſt au moins douteux, & trouvant dans ſa tête les vérités de la Morale ſur la même ligne que de pareils dogmes, & de la même date, il ſe débarraſſera également des

unes & des autres. Il deviendra un brigand, parce qu'on a voulu en faire dans le même temps, & comme du même jet, un honnête homme & un Catholique, au lieu de travailler ſéparément à chacune de ces deux tâches, l'une & l'autre également néceſſaires.

A plus forte raiſon doit-on craindre dans l'éducation, d'aſſocier des erreurs aux vérités. Tel eſt devenu Athée dans l'âge de raiſon, parce que ſa nourrice lui a dit en même temps & avec la même aſſurance, qu'il y avoit des ſorciers & un Dieu. Ne mêlons jamais avec le vrai ce qui eſt faux, ou douteux, ou diſputé. La multitude n'en ſait pas aſſez pour être en état de ſéparer l'un de l'autre; elle prendra l'or avec l'alliage, ou jettera tout à la fois l'or & l'alliage avec mépris.

Ceux qui ſeroient le plus oppoſés à la ſéparation que nous propoſons ici de la Religion & de la Morale, conviendront au moins ſans peine, & par les raiſons mêmes que nous venons d'apporter, que cette ſéparation ſeroit indiſpenſable chez tous les Peuples

qui ont le malheur de ne pas connoître la vraie Religion, c'eſt-à-dire, chez tout ce qui n'eſt pas Catholique. Mais on les prie de conſidérer que les dogmes de notre croyance étant combattus, quoiqu'à tort, par toutes les autres Religions, le doute que cette contradiction peut faire naître dans l'eſprit des jeunes gens, tout mal fondé qu'il eſt, produira ſur ces têtes foibles à peu près le même effet qu'un doute raiſonnable, & portera des coups également funeſtes aux principes de Morale qu'ils ont reçus, parce qu'on n'aura pas eu la ſage précaution de les avertir que les principes de Religion qu'on leur a donnés, trouvent des contradicteurs chez les autres Nations, & que les principes de Morale n'en trouvent aucun; que cette Morale eſt la même dans le cœur & dans la bouche de tous les hommes; qu'elle eſt également eſſentielle au bonheur des Etats, & à celui de chaque citoyen en particulier; & que ſi l'on avoit un jour le malheur de ceſſer d'être Chrétien, on ne pourroit au moins, ſans ceſſer d'être homme, braver les Loix de cette

Morale univerſelle, commune à tous les Peuples & à tous les Siecles.

Oſerions-nous déduire de ces vérités une autre conſéquence, que nous ſoumettons au jugement des Sages? C'eſt que l'éducation purement civile, dont la partie la plus importante eſt la Morale, ne devroit peut-être pas être confiée, comme elle l'eſt chez tous les Peuples, à cette claſſe d'hommes, d'ailleurs très-reſpectable & très utile, dont l'occupation principale doit être d'enſeigner aux citoyens les dogmes de la Religion; & que s'il eſt eſſentiel de ne point mêler dans l'inſtitution des enfans la Religion à la Morale, il ne l'eſt peut-être guère moins que la Morale & la Religion ne leur ſoient pas enſeignées par les mêmes bouches. Ils en ſeront moins expoſés à confondre l'une avec l'autre, & par-là plus à l'abri des conſéquences fâcheuſes où le ſophiſme & les paſſions pourroient les entraîner.

Ces conſidérations doivent, ce me ſemble, faire déſirer de plus en plus l'Ouvrage qu'on demande depuis ſi long-temps aux Philoſophes; un Ca-

téchiſme de Morale à l'uſage des enfans, qui ſoit uniquement fondé ſur les principes de la Loi naturelle, & qu'on puiſſe leur apprendre à Pekin comme à Paris, & à Rome comme à Geneve. Les Miniſtres de la Religion auront ſoin d'y joindre en même temps le Catéchiſme de croyance, auſſi eſſentiel pour la vie future, que l'autre Catéchiſme l'eſt pour celle-ci. Le Catéchiſme de Morale rendra l'enfant ce qu'il eſt néceſſaire qu'il ſoit pour les autres hommes, juſte, humain, compatiſſant, charitable; le Catéchiſme de Religion en fera ce qu'il eſt néceſſaire qu'il ſoit pour l'autre monde, un vrai & fidele croyant. Mais la différence ſeule de ces deux objets ſemble exiger que les deux Catéchiſmes ne ſoient enſeignés aux enfans, ni par les mêmes hommes, ni dans les mêmes livres. Ce ſeroit en pure perte que le Fanatiſme aveugle crieroit à l'impiété contre un Catéchiſme de ſimple Loi naturelle, qui augmenteroit au moins le nombre des citoyens vertueux, s'il n'augmentoit pas celui des ames pieuſes; un Ouvrage ſi utile aux hommes ſeroit bien-

tôt mis par tous les peres de famille entre les mains de leurs enfans; il eſt vrai qu'il ne conduiroit pas le citoyen au pied des Autels, mais il lui donneroit ou lui laiſſeroit tout ce qu'il faut pour y être conduit (1).

(*b*) Notre Académicien donne l'exemple ſuivant des mépriſes dont il parle. » Quintilien, Livre 1, ch. 4, » parlant des anciens Grammairiens » qui s'érigeoient en cenſeurs de Livres, » dit: *Quo quidem judicio ità ſeverè* » *ſunt uſi veteres Grammatici, ut non* » *verſus modò cenſoriâ quâdam vir-* » *gulâ notare, & Libros qui falsò* » *viderentur inſcripti, tanquam ſub-* » *ditititios ſummovere familiâ permiſe-* » *rint ſibi, ſed Autores alios in ordi-*

(1) Note du Cenſeur. Le Miniſtre de la Religion viendroit à ſon tour & montreroit comment la Religion perfectionne & ſanctifie la Morale. Au reſte, ces idées ſur la ſéparation de la Religion & de la Morale peuvent être combattues; elles peuvent être rejetées, mais elles méritent au moins d'être méditées. Quant au Catéchiſme de Morale, il ne peut qu'être très-utile dans tous les cas.

» *nem redigerint, alios omninò exe-*
» *merint numero.* Voici, dit M. l'Abbé
» Gedoyn, comme j'ai rendu cet en-
» droit. *Les anciens Grammairiens*
» *exerçoient cette critique avec tant*
» *de ſévérité, que s'érigeant en Cen-*
» *ſeurs, ils marquoient dans les Li-*
» *vres les endroits qui ne leur plai-*
» *ſoient pas; ils démêloient les véri-*
» *tables Ouvrages d'un Auteur d'avec*
» *ceux qui lui étoient fauſſement at-*
» *tribués, traitant ceux-ci comme des*
» *enfans ſuppoſés qu'on chaſſoit d'une*
» *maiſon pour faire place aux enfans*
» *légitimes; ils paſſoient en revue tous*
» *les Auteurs, mettoient les uns en*
» *meilleur ordre, & donnoient une*
» *entiere excluſion aux autres.* Cepen-
» dant M. Rollin, avec quelques In-
» terpretes, par *alios in ordinem re-*
» *digerint*, entend *inter vulgares &*
» *mediocres connumerarint*, & par
» *alios omninò exemerint numero*, il
» entend *eximios fecerint.* C'eſt un
» ſens tout contraire au mien; mais
» qui d'eux ou de moi a raiſon, c'eſt
» ce que ni eux ni moi nous ne pou-
» vons deviner.

» Un ſavant Académicien, dans ſes

» *Réflexions critiques sur la Poésie &*
» *sur la Peinture*, prétend que *saltare*
» se prend quelquefois pour *déclamer*,
» *faire des gestes*, & *saltatio*, dans
» le même sens. Il cite plusieurs pas-
» sages qui rendent son sentiment au
» moins probable. Supposons que cela
» soit vrai, tout ce qu'il y a eu de Tra-
» ducteurs & d'Interpretes y auront
» été trompés «.

ÉLOGE
DE JEAN
BOUHIER;

PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE;

Né à Dijon le 18 *Mars* 1673 ; *reçu le* 30 *Juin* 1727, *à la place de* NICOLAS DE MALEZIEU ; *mort le* 17 *Mars* 1746.

SI nous voulions faire connoître dans toute ſon étendue le mérite littéraire de M. le Préſident Bouhier; ſi nous nous propoſions de donner ici une Notice de tous ſes Ouvrages, même très-ſuccincte, cet article feroit un volume; & nous pourrions dire comme Cicéron en louant Pompée ; *Hujus*

orationis difficilius eſt exitum, quàm principium invenire. Il eſt plus aiſé de commencer, que de finir ſon éloge. Auſſi ajouterons-nous avec ce grand Orateur : *Itaque mihi non tam copia, quàm modus in dicendo quærendus eſt : Nous avons plus beſoin de reſſerrer la matiere, que de l'étendre.* Nous nous bornerons donc à enviſager M. le Préſident Bouhier ſous le point de vue qui intéreſſe principalement l'Académie Françoiſe : ſa réputation, ſon ſavoir & ſes talens l'ont ſans doute rendu digne de toutes les Sociétés littéraires, & lui avoient acquis en particulier des droits légitimes ſur cette Compagnie ; mais la vaſte érudition, qui étoit ſa partie dominante & comme ſon élément naturel, n'eſt pas notre objet principal, quoique nous ayons pour elle tout le reſpect & toute la reconnoiſſance qu'un enfant bien né doit à ſa nourrice. Ce Savant illuſtre, & ſans difficulté très-bien placé parmi nous, l'eût été mieux encore dans l'Académie des Belles-Lettres, qui cependant n'a pas eu l'avantage de le compter au nombre de ſes Membres. L'Académie Fran-

çoiſe a cru devoir acquitter autant qu'il étoit en elle, cette eſpece de dette de la Compagnie la plus érudite du Royaume; elle a rendu, par ſon ſuffrage, d'autant plus de juſtice à M. le Préſident Bouhier, que cet illuſtre Savant a eu le mérite rare d'orner le ſavoir par le goût, & de joindre à la Littérature profonde la Littérature agréable.

Deſtiné par ſa famille à une charge de Préſident à Mortier, il ſe livra d'abord à l'étude de la Juriſprudence, & devint, en aſſez peu de temps, un des plus grands Juriſconſultes du Royaume. Il exerça les fonctions de ſa charge avec autant de zele & d'aſſiduité, que d'intégrité & de ſavoir; & les Ouvrages qui lui ont acquis une ſi grande réputation, n'étoient que le délaſſement des occupations reſpectables qui abſorboient preſque tous ſes momens. Il prouva par ſon exemple, que celui qui ſait mettre le temps à profit, en trouve tout à la fois, & pour ſes devoirs & pour ſes goûts; Juriſprudence, Philologie, Critique, Langues ſavantes & étrangeres, Hiſtoire ancienne & moderne, Hiſtoire

littéraire, Traductions, Eloquence & Poéſie, il remua tout, il embraſſa tout; il fit ſes preuves dans tous ces genres, & dans la plupart il fit des preuves diſtinguées & dignes de lui. Quand ſes amis lui témoignoient leur ſurpriſe de l'effrayante multiplicité de ſes travaux, il les renvoyoit au Traité de Séneque, *de la briéveté de la vie.* » Pourquoi les hommes, diſoit-il, » ſe plaignent-ils de vivre ſi peu ? » Notre vie eſt aſſez longue, mais » la diſſipation & la frivolité l'abrè- » gent; l'Homme de Lettres qui peut » dire, *Amici, diem non perdidi* (1), » & qui conſacre tous ſes inſtans à » des travaux utiles, a trouvé l'art » de multiplier le temps, dont la durée » paroît ſi pénible au commun des » hommes, dans le même temps que » leur exiſtence leur ſemble ſi courte «. *Les grands plaiſirs*, dit un célebre Philoſophe, *changent les heures en momens; mais l'art des Sages ſait changer les momens en heures.* La Nature refuſe, pour ainſi dire, le temps

(1) *Mes amis, je n'ai pas perdu un jour.*

aux

aux hommes, qui ne ſavent pas même profiter du peu qu'elle leur en laiſſe. De quoi l'intelligence humaine ne ſeroit-elle pas venue à bout, elle qui a fait de ſi grandes choſes, quoiqu'elle ait perdu tant de Siecles, ſi les Barbares en tout genre n'avoient rendu tant de Génies inutiles en les tenant dans les ténebres & dans les fers; ſi la ſéve des talens preſſés d'éclore, n'eût été ſi ſouvent étouffée par la ſuperſtition, par la tyrannie, par l'indigence; enfin, ſi chaque homme eût rempli l'objet auquel la Nature l'avoit deſtiné, & s'il y eût conſacré tous les momens que cette même Nature avoit accordés à ſa fragile exiſtence?

Un des premiers eſſais littéraires de M. le Préſident Bouhier, fut la Traduction de quelques morceaux d'Horace & d'Ovide, accompagnée de remarques telles qu'il les ſavoit faire, c'eſt-à-dire, pleines d'érudition & de goût. Ces productions, imprimées dans des Journaux à ſon inſçu, le firent connoître tout à la fois comme Savant & comme Poëte; bientôt pluſieurs Gens de Lettres diſtingués rechercherent l'amitié du jeune Magiſ-

trat, perſuadés de tout l'avantage qu'ils tireroient de ſon commerce & de ſes lumieres. Parmi ces Gens de Lettres, nous devons ſur-tout compter M. l'Abbé d'Olivet, dont le nom a été depuis ſi connu: il avoit entrepris de traduire les Entretiens de Cicéron *ſur la nature des Dieux*, travail qui demandoit une connoiſſance exacte & approfondie de la Philoſophie ancienne; il trouva dans l'érudition immenſe de M. le Préſident Bouhier, tous les ſecours dont il avoit beſoin pour ſe guider & s'éclairer dans ce ténébreux labyrinthe; & bientôt il publia ſa Traduction avec un volume de Remarques ſavantes, dont ſon illuſtre ami étoit le ſeul Auteur.

Le Traducteur de cet Ouvrage étoit entré depuis quelques années à l'Académie Françoiſe; il y parla ſi ſouvent & avec tant de force, du mérite de M. le Préſident Bouhier, des ſecours que la Compagnie pouvoit trouver dans ſa littérature immenſe, du plaiſir qu'il avoit à communiquer ſes richeſſes, enfin de l'aménité de ſes mœurs & de ſes qualités perſonnelles, qu'il détermina l'Académie à l'adopter.

Il y eut pourtant quelques difficultés à vaincre pour ſon élection ; nos Réglemens exigent que les Membres de l'Académie Françoiſe réſident dans la Capitale ; les Evêques ſeuls ſont diſpenſés de cette Loi, parce qu'on ſuppoſe qu'ils viendront au moins quelquefois ſe montrer parmi nous, arrachés un moment à leur Egliſe par les affaires de leurs Dioceſes. Il étoit néceſſaire, pour ſatisfaire à ce Réglement, que M. le Préſident Bouhier vînt s'établir à Paris. Il s'y engagea, & fut élu, ſur ſa parole, d'une voix unanime. Des circonſtances dont il ne fut pas le maître, ne lui permirent pas d'exécuter la promeſſe qu'il avoit donnée ſolennellement, & pour laquelle M. l'Abbé d'Olivet, rigide obſervateur des Loix Académiques, avoit été ſa caution. L'Académie ne ſe plaignit point, elle reſpecta les raiſons de M. le Préſident Bouhier ; & ne pouvant le poſſéder dans ſes Séances, elle ſe contenta de voir ſa liſte décorée d'un nom ſi cher aux Lettres, bien aſſurée d'ailleurs que pour un Membre de cette réputation & de ce mérite, les diſpenſes & les

exceptions ne tireroient pas à conſéquence.

Privé de la ſatisfaction de ſe trouver au milieu de ſes Confreres, le nouvel Académicien s'en dédommagea autant qu'il lui fut poſſible, en reſſerrant les liens qui l'uniſſoient déjà à quelques-uns d'entre eux, & ſurtout à M. l'Abbé d'Olivet, ſon ardent & fidele Panégyriſte. Juſqu'alors M. le Préſident Bouhier avoit aidé cet ami dans ſes Traductions comme ſimple Commentateur, il voulut entrer avec lui en communauté de travail plus étroite & plus intime, & partager la traduction des *Tuſculanes*, que M. l'Abbé d'Olivet avoit entrepriſe. M. le Préſident Bouhier traduiſit la troiſieme & la cinquieme. De prétendus connoiſſeurs ont avancé que la verſion des trois autres, publiée en même temps par M. l'Abbé d'Olivet, étoit fort ſupérieure à celle de M. le Préſident Bouhier; ce jugement ne paroît dicté ni par l'équité ni par le goût; les deux Traductions, également exactes pour la fidélité du ſens & pour la pureté de la Langue, méritent l'une & l'autre, à ces deux

égards, l'eſtime & la reconnoiſſance des Gens de Lettres. Mais peut-être auſſi pourroit-on déſirer, dans l'une & dans l'autre, cette douce élégance de ſtyle, cette facilité, cette rondeur, cette harmonie, en un mot, cette diction pleine de graces, de nobleſſe & d'intérêt, qui caractériſe l'original; peut-être auſſi la grande diſtance entre les deux copies & le modele, eſt-elle moins la faute des Traducteurs, que l'effet naturel de la différence des deux idiomes, & des reſſources que l'abondance & la liberté de la Langue latine fourniſſoit au génie de l'Orateur Romain; tandis que la nôtre, aride, pauvre & contrainte, ne préſentoit que des entraves & des épines aux deux Savans qui avoient peut être trop légérement entrepris de faire parler Cicéron en françois.

M. le Préſident Bouhier, après avoir été Traducteur en proſe avec ſon ami, voulut être Traducteur en vers pour lui-même. Il publia une verſion ou plutôt une imitation poétique du *Poëme de Pétrone ſur la guerre civile*, & de l'Hymne à Vénus, ſi connue ſous le nom de *Per-*

vigilium Veneris. A la tête de cet Ouvrage il mit une Préface raiſonnée, où il ſoutient que la ſeule maniere de traduire les Poëtes, c'eſt de les traduire en vers. Cette queſtion, plus d'une fois agitée, & ſur laquelle nous nous ſommes expliqués ailleurs (1), ſeroit bientôt décidée, ſi l'on pouvoit donner aux Traducteurs Poëtes le ſecret ſi difficile de s'aſſujettir en même temps à la contrainte de la reſſemblance & à celle de la meſure & de la rime, ſans renoncer aux autres qualités indiſpenſables qu'exige un bon Ouvrage en vers, l'élégance, la facilité, les images, & l'harmonie. Telle étoit la tâche redoutable que M. le Préſident Bouhier avoit à remplir, & ce n'étoit guere qu'en la rempliſſant qu'il pouvoit établir ſon opinion d'une maniere victorieuſe; mais malheureuſement il a prouvé par ſes vers, que ſi les Poëtes Latins & Grecs doivent déſirer un Poëte François pour Traducteur, ce n'étoit pas celui de l'Ou-

(1) Mélanges de Littérature, tome III, page 13.

vrage de *Pétrone*, ni de *l'Hymne à Vénus*. Ses vers ſont foibles & ſans coloris, & leur peu de ſuccès apprit au ſavant Traducteur qu'il devoit ſe contenter d'être un Varron, ſans aſpirer encore à être un Catulle. On prétend que Madame la Préſidente Bouhier, qui avoit autant de fineſſe & d'agrément dans l'eſprit, que ſon mari avoit de lecture & de ſavoir, lui donnoit quelquefois ſur ſon ſtyle des conſeils dont peut-être il auroit dû quelquefois profiter : *Chargez-vous de penſer*, lui diſoit-elle, *& laiſſez-moi écrire.*

La variété & l'étendue des connoiſſances de notre célebre Académicien, ſon empreſſement à en faire part aux Savans qui le conſultoient, l'intérêt avec lequel il les animoit dans leurs travaux, & ſur-tout ſon zele à leur prêcher d'exemple, lui firent trouver parmi eux non ſeulement des partiſans déclarés, mais des amis reconnoiſſans. Pluſieurs Littérateurs eſtimables, tant en France que dans les Pays étrangers, lui témoignerent les ſentimens dont ils étoient pénétrés pour lui, en le priant d'accepter la

dédicace de leurs Ouvrages. Il ſeroit à ſouhaiter que les Gens de Lettres préféraſſent de tels Patrons à tant d'autres Mécenes ſi mal choiſis par eux, ſi peu dignes de ce titre, & dont l'indifférence orgueilleuſe ſemble recevoir comme une dette l'hommage précieux des talens & du génie. La baſſeſſe ſi ordinaire aux Dédicaces, ſur-tout dans le ſiecle paſſé, faiſoit dire à Furetiere, que leur premier inventeur étoit un mendiant (1); & quand on voit tant d'Ecrivains illuſtres, l'encenſoir à la main, aux genoux des plus mépriſables idoles, on ne peut s'empêcher de rougir & de gémir pour eux. La plus noble de toutes les Epîtres dédicatoires, la plus digne peut-être de paſſer à la Poſtérité, & malheureuſement la plus ignorée, eſt celle que le ſavant Lefebvre, pere de Madame Dacier, adreſſa à Peliſſon, dans le temps où il étoit à la Baſtille, pour avoir défendu le malheureux Fouquet ſon bienfaiteur. Voilà de ces traits que l'Hiſtoire littéraire

(1) Voyez la Note (*a*).

devroit précieuſement recueillir, & qu'elle laiſſe trop ſouvent tomber dans l'oubli.

Les hommages que M. le Préſident Bouhier recevoit de tous les Savans de l'Europe, étoient non ſeulement la juſte récompenſe de ſon mérite, mais le fruit de la correſpondance réguliere qu'il entretenoit avec un grand nombre d'entre eux. Rien n'eſt plus propre à nourrir, ſi l'on peut parler ainſi, la réputation d'un Homme de Lettres, & quelquefois même à la fonder, au moins pour un temps, qu'un grand commerce épiſtolaire; c'eſt un moyen de célébrité que Leibnitz lui-même ne négligeoit pas; le plus mince Littérateur qui lui écrivoit, étoit ſûr d'être honoré d'une réponſe. D'autres grands hommes, moins avides d'encens, ou plus délicats ſur les louanges, ont dédaigné d'employer comme lui ce petit artifice pour hâter le vol de la Renommée : leur gloire n'y a cependant rien perdu; car ſi le nom d'un Ecrivain peut ſe ſoutenir quelques années à force de lettres, ce n'eſt que par de bons Ouvrages qu'il acquiert une conſiſtance aſſurée.

La Poſtérité juge les Auteurs, qu'on leur permette cette expreſſion, ſur ce qu'ils ont écrit au Public, & non ſur ce qu'ils ont écrit à leurs amis. Mais le jugement que cette Poſtérité ſévere portera de M. le Préſident Bouhier, confirmera les éloges que l'amitié lui a donnés de ſon vivant; ſes Productions ſavantes lui aſſurent pour toujours l'eſtime de l'Europe littéraire; & il ſera célebre, ainſi que Leibnitz, quand il n'auroit jamais écrit à perſonne.

Parmi les Epîtres dédicatoires qui lui ont été adreſſées, il en eſt une qui, par ſa noble ſimplicité, peut être propoſée pour modele; elle n'eſt pourtant pas d'un Homme de Lettres, mais d'une Compagnie de Libraires, qui donnerent à Paris, en 1725, une magnifique édition de *Montaigne*. La dédicace ne conſiſte que dans cette inſcription: *A M. le Préſident Bouhier*, avec ces trois mots latins: *Sapienti ſat eſt* (*C'en eſt aſſez pour le Sage*). Ces Libraires regarderent le nom ſeul de leur Mécene comme le plus bel éloge qu'ils puſſent lui donner; ils ſentirent que cette maniere de louer

un homme célebre eſt la plus digne de lui, parce qu'elle eſt la ſeule qui lui ſoit propre, & qu'on n'oſeroit louer avec ce laconiſme un homme médiocre, ſous peine de ſe rendre ridicule. Pour abréger de la ſorte un éloge, il faut être bien ſûr que le reſte ſera ſuppléé par la voix publique. Pluſieurs Ecrivains, même de nos jours, peuvent apprendre dans cette dédicace, faite par de ſimples Libraires, à quels hommes ils doivent offrir leur encens, & de quelle maniere ils doivent l'offrir. Un tel éloge eſt plus noble & plus vrai que celui qui a été donné à notre Académicien dans une autre Epître, où on lui dit avec emphaſe, que *ſa nombreuſe bibliotheque n'eſt pas plus ſavante que lui*; compliment qu'on croiroit emprunté de cette Comédie, dans laquelle un Pédant, à qui l'on montre une vaſte collection de Livres, dit gravement & ſans s'effrayer : *J'en ai bien d'autres dans ma tête.*

Cette bibliotheque ſi riche & ſi bien choiſie en tout genre, que M. le Préſident Bouhier avoit formée avec autant de ſoin que de lumieres, étoit ou-

verte à tous ceux qui avoient beſoin d'y puiſer des ſecours ; & comme il ſe flattoit avec raiſon d'avoir pour amis tous ceux qui cultivoient les Lettres, il auroit pu mettre ſur la porte du lieu qui renfermoit ſes livres, l'inſcription ſi noble qu'un autre Savant non moins eſtimable, avoit déjà fait ſervir au même objet : *Pour moi & pour mes amis* (1) ; bien différens l'un & l'autre de ce riche égoïſte & avare, qui, ayant ramaſſé, par une vanité faſtueuſe, beaucoup de volumes, dont il faiſoit pour lui-même très-peu d'uſage, vouloit qu'ils fuſſent auſſi inutiles aux autres qu'à lui, & avoit écrit au deſſus de ſa vaſte bibliotheque, ces mots dignes du poſſeſſeur : *Ite ad vendentes : Allez à ceux qui en vendent.*

M. le Préſident Bouhier avoit été ſujet de bonne heure à des attaques de goutte, qui ne l'empêcherent pas de remplir long-temps avec exactitude les devoirs de ſa charge ; il calmoit ſes douleurs par les charmes de la lec-

(1) Voyez la Note (*b*).

ture & de l'étude, par le plaiſir de converſer avec quelques Savans diſtingués qui ſe raſſembloient chez lui, enfin par quelques vers qu'il laiſſoit échapper, & qu'il eût été bien cruel de lui interdire. Il écrivit, pendant ſes accès de goutte, l'Hiſtoire des Gens de Lettres qui avoient été tourmentés de la même maladie, ſoit pour adoucir ſes ſouffrances par le ſpectacle des Hommes célebres qui les avoient partagées, ſoit pour trouver en eux des modeles de courage & de patience, dont cependant il auroit pu lui-même leur donner des leçons. Au bout de quelques années, l'aſſiduité du travail, & la funeſte uniformité de ſa vie ſédentaire, rendirent les attaques de goutte ſi fréquentes & ſi longues, qu'il fut obligé de renoncer aux pénibles fonctions de la Magiſtrature; les Lettres furent alors l'unique diſtraction de ſes maux: il uſa de cette reſſource ineſtimable en homme qui en connoiſſoit le prix; & renfermé dans ſon cabinet, dont il ne ſortit plus, il attendit paiſiblement la mort, que de fréquentes infirmités lui annon-

çoient depuis long-temps. Il expira entre les bras du ſavant Pere Oudin, Jéſuite, avec les ſentimens de religion qui avoient fait la regle de ſa vie. On a remarqué, à la louange des *Erudits*, que cette claſſe de Gens de Lettres eſt celle où il ſe trouve le moins d'Incrédules; la raiſon peu décente qu'en a donnée un Moderne, c'eſt que la Bible eſt un vieux *Livre*, *un Livre de deux à trois mille ans*, *qui*, *à ce titre ſeul*, *doit avoir pour tout érudit une grande autorité.* Il nous paroît bien plus convenable de dire, que le prix attaché par les Savans à l'étude de l'Antiquité, & le déſir ſi naturel de mettre à profit l'immenſité de leurs lectures, les diſpoſe facilement à connoître & à ſentir toute la force des preuves hiſtoriques qui ſervent au Chriſtianiſme de fondement & d'appui. La Religion trouve en eux, ſi l'on peut parler de la ſorte, la terre toute préparée; & pour peu qu'elle vienne joindre ſes lumieres aux diſpoſitions favorables où le genre de leurs études les a déjà mis, elle n'a pas beſoin de beaucoup d'efforts pour faire

de ces Savans profonds, des Chrétiens perſuadés (1).

Les ſentimens de religion que M. le Préſident Bouhier fit paroître dans ſa longue maladie, ne l'empêcherent pas de conſerver juſqu'à la fin toute la tranquillité & même la ſérénité philoſophique, & contribuerent peut-être à conſerver en lui cette diſpoſition ſi heureuſe & ſi rare. Un ami s'étant approché de lui à ſa derniere heure, lui trouva l'air d'un homme qui médite profondément; le moribond lui fit ſigne de ne le point troubler : *J'épie la mort*, dit-il en faiſant un effort pour prononcer ce peu de paroles. C'eſt à peu près le mot d'un ancien Philoſophe mourant, qui étoit attentif, diſoit-il, à ce qui ſe paſſeroit en lui au moment où ſon ame ſe ſépareroit de ſon corps. M. le Préſident Bouhier n'a peut-être fait que ſe ſouvenir de ce mot, & le renou-

(1) Note du Cenſeur. D'ailleurs l'érudition même peut leur fournir des motifs particuliers de crédibilité, qui échappent à des gens moins inſtruits.

veler dans la même ſituation; mais il faut avoir bien du courage & de la force, pour conſerver, dans cette ſituation, juſqu'à ſa mémoire, & pour en faire un tel uſage.

NOTES *ſur l'article de M. le Préſident* BOUHIER.

(*a*) CE fut pour faire une Satire ſanglante des Epîtres dédicatoires, que le même Furetiere dédia ſon *Roman bourgeois* au Bourreau; plaiſanterie dégoûtante, & faite pour être miſe à côté de l'*Eloge de Néron* ou de celui *de la Fievre*. Le même Ecrivain, pour tourner en ridicule ceux qui adreſſent à des hommes riches ou puiſſans, une Dédicace intéreſſée, taxe le prix de chaque livre ſelon ſon mérite, & prétend que le Mécene ne doit donner qu'*un habit retourné*, quand on ne lui dédie qu'une ſeconde édition. Il y a du moins plus de gaîté, s'il n'y a pas beaucoup plus de fineſſe, dans la plaiſanterie d'un Auteur moderne, qui a

dédié ſon Livre au cheval de bronze, *perſuadé*, dit-il dans ſon Epître, *que le Mécene qu'il a choiſi reſtera long-temps en place.* Ce qui peut excuſer cette plaiſanterie, c'eſt qu'elle fut faite dans un temps où les Miniſtres changeoient tous les trois mois.

Montauſier ne laiſſoit jamais lire au Dauphin ſon Eleve, les Epîtres dédicatoires qu'on adreſſoit à ce jeune Prince. Il le ſurprit cependant un jour liſant à la dérobée une de ces Epîtres; mais il fit bien mieux que de la lui arracher, il lui dit de la lire tout haut, & l'arrêtant à chaque phraſe : *Ne voyez-vous pas, Monſeigneur*, lui diſoit-il, *qu'on ſe moque impunément de vous ? Croyez-vous de bonne foi poſſéder toutes les qualités qu'on vous attribue, & dont on ne peut vous louer ſi groſſiérement ſans avoir pour vous un mépris qui doit bien plus vous offenſer que ces plats éloges ne doivent vous plaire ?* A combien de Rois on pourroit en dire autant ? Mais la vanité & l'ineptie ſeront toujours la dupe de l'adulation & de la baſſeſſe.

(*b*) Ce Littérateur ſi honnête & obligeant, étoit *Jean Groſlier*, Secrétaire de François premier. Il exiſte encore, dans des Bibliotheques de curieux, quelques-uns de ſes Livres, avec cette inſcription honorable à ſa mémoire. Quand on lui objectoit qu'en prêtant trop facilement ſes Livres, il couroit riſque d'en perdre pluſieurs : *J'aime mieux*, répondoit-il, *perdre un Livre qu'un ami.*

On ne devineroit pas aiſément quel a été le triſte ſort de la belle & nombreuſe Bibliotheque que M. le Préſident Bouhier avoit raſſemblée avec tant de ſoins & de dépenſe. » Cette Bibliotheque, nous écrivoit, » en Juillet 1782, un Homme de » Lettres connu, qui étoit ſur les » lieux, vient de ſe faire enterrer à Clair- » vaux : *Serò ſapiunt Phryges* (1). » On la met en tas à meſure qu'elle » arrive, & on la logera, dit-on, » dans quinze ou vingt ans, dans un

(1) *Les Phrygiens tardent bien à être ſages.*

» bâtiment de quarante mille écus, » dont les fondemens ne ſont pas » encore jetés. Peut-être, dans cet » intervalle, ſe formera-t-il un Bi- » bliothécaire. Comment les Etats de » Bourgogne n'ont-ils pas été jaloux de » fixer chez eux un pareil tréſor « ?

ELOGE
D'EDME
MONGIN,
ÉVÊQUE DE BAZAS;

Né à Baroville, dans le Dioceſe de Langres, en 1668; *reçu le premier Mars* 1708, *à la place de* JEAN GALLOIS; *mort le* 6 *Mai* 1746.

DÈS l'âge de dix-neuf ans il donna des preuves de ſon talent pour la Chaire; les applaudiſſemens qu'il reçut étoient d'autant plus flatteurs, que dans cette carriere difficile, & juſqu'alors peu frayée, le jeune Orateur ne trouvoit guere de modeles, ou n'en avoit que d'effrayans pour lui, Boſſuet & Bour-

daloue. L'Académie Françoiſe mit le ſceau à ſa réputation oratoire, en lui décernant ſucceſſivement trois Prix d'éloquence. La fortune de ces couronnes académiques eſt remarquable par ſes viciſſitudes & par ſes effets. Dans les premiers temps où la Compagnie propoſa des Prix à l'émulation des Gens de Lettres (& ces temps ſont ceux où M. l'Abbé Mongin entreprit de les diſputer), la nouveauté de l'objet, le goût renaiſſant de la Nation pour l'Eloquence & la Poéſie, l'attention flatteuſe que le Monarque donnoit aux progrès & aux ſuccès en tout genre, toutes ces raiſons faiſoient entrer dans la lice les Athletes les plus dignes d'y combattre; & les lauriers qu'ils y obtenoient étoient ſouvent le gage de la place qui les attendoit dans l'Académie. Les ſujets du Prix d'éloquence, qui étoient alors des queſtions de Morale, trop ſouvent communes & rebattues (1), ſe trouvant enfin comme épuiſés, l'objet

(1) Voyez la Note (*a*).

de ce Prix devint par-là moins intéreſſant ; & la Nation Françoiſe, qui ſe laſſe ſi promptement, même de ce qui eſt bon, n'attacha plus autant de mérite à ces triomphes littéraires ; ils parurent, durant quelque temps, abandonnés à des Auteurs médiocres ; & tel qui ſortoit de la Séance des Prix tout glorieux de ſa médaille, étoit à peine regardé du Public. Enfin les Prix d'éloquence ſont redevenus un objet digne d'exercer la plume de nos meilleurs Ecrivains, & auprès du Public même, un des plus précieux titres académiques, depuis que la Compagnie, renonçant aux queſtions uſées de Morale qu'elle avoit propoſées durant près d'un ſiecle, a réveillé les talens par des ſujets plus faits pour les occuper, par l'Eloge des grands Hommes de la Nation. Un Ecrivain qui s'eſt rendu célebre dans cette carriere par cinq victoires éclatantes & conſécutives, & qui, par ſon éloquence & par ſes vertus, s'eſt montré digne de célébrer les Héros de la Patrie, a mérité d'avoir des ſucceſſeurs dignes de lui, & leur a montré d'a-

vance le prix de leur ſuccès dans la place qu'il occupe aujourd'hui ſi dignement parmi nous (1).

M. l'Abbé Mongin, vainqueur dans trois Concours, fit encore, avec l'applaudiſſement de la Compagnie, un autre eſſai de ſon éloquence; il prononça, en préſence de l'Académie Françoiſe, le Panégyrique de Saint-Louis, dont la Chapelle du Louvre retentit tous les ans ſans avoir juſqu'ici raſſaſié nos oreilles; & quoique de grands Orateurs euſſent déjà brillé avant lui dans cette Chaire, il eut le mérite de ſe faire écouter après eux; ſujet heureux & abondant, peut-être inépuiſable, quelque rebattu qu'il paroiſſe, & qu'on trouvera d'autant plus fécond (2), que le génie de l'Eloquence ſera plus éclairé par les lumieres de la Philoſophie.

Dans un ſiecle où les talens trouvoient de l'encouragement & de l'eſ-

(1) Voyez la note (*b*).

(2) Voyez l'article de M. l'Abbé Segui, & les Notes ſur cet article.

time,

time, les ſuccès réitérés de M. l'Abbé Mongin reçurent la récompenſe qu'ils méritoient. La Maiſon de Condé le choiſit pour l'éducation de deux Princes, ſa plus chere eſpérance; bientôt après, il obtint une récompenſe encore plus flatteuſe pour lui, parce qu'elle lui étoit donnée par ſes *Pairs* & par ſes Juges naturels, le titre d'Académicien. Ce fut en cette qualité qu'il prononça encore dans la Chapelle du Louvre, en préſence de la Compagnie, l'Oraiſon funebre de Louis XIV, notre Protecteur, de ce Prince, à qui l'Académie & les Lettres avoient tant d'obligation, & qui, dans les temps même de ſa vie où il fut le plus ſévérement jugé par ſon Peuple, ne ceſſa jamais de nous être cher & reſpectable. Cette Oraiſon funebre, quoique fort goûtée de la Compagnie, qui s'y intéreſſoit particuliérement, & qui étoit faite pour en apprécier le mérite, eut le ſort de tous les autres Eloges que l'Eloquence a conſacrés à la mémoire de ce Prince; elle fut reçue froidement du Public: la Nation, malheureuſe & gémiſſante depuis vingt années, accuſant ſon Roi,

avec amertume, des maux qu'elle enduroit, ne pouvoit plus entendre avec intérêt l'hiſtoire d'un regne qui, après lui avoir paru ſi glorieux, avoit fini par lui paroître trop long. C'eſt une leçon triſte ſans doute, mais peut-être utile pour les Rois, d'obſerver ici que ce Monarque, tant exalté pendant ſa vie, l'idole de ſes ſujets durant plus d'un demi-ſiecle, a été célébré après ſa mort par les Orateurs & les Ecrivains les plus diſtingués, ſans qu'aucun de ces Panégyriques funebres ait mérité d'échapper à l'oubli. Aucun Prince n'a vérifié d'une maniere plus fâcheuſe la ſageſſe profonde de cette maxime de l'Ecriture : *Ne vous preſſez pas de louer perſonne avant ſa mort.* Louis XIV au tombeau eût été mieux loué par la vérité, s'il avoit été, durant ſa vie, moins encenſé par l'adulation.

Quoi qu'il en ſoit, le peu de ſouvenir qu'on a conſervé de l'Oraiſon funebre de Louis XIV, prononcée par M. l'Abbé Mongin, étant un malheur qu'elle partage avec cent autres du même Monarque, ne doit laiſſer aucune impreſſion peu favorable contre

l'éloquence de l'Orateur, qui, depuis long-temps, en avoit donné tant de preuves. Il continua de les fortifier par un grand nombre d'autres Diſcours, qui, préſque tous, avoient la Religion pour objet, & dont il a lui-même donné le Recueil une année avant ſa mort. On trouvera dans ces Diſcours plus de goût que de chaleur, plus de penſées que de mouvemens, plus de ſageſſe que de coloris; mais on y trouvera par-tout un ton noble & ſimple, une ſenſibilité douce, une diction élégante & pure, un ſtyle, en un mot, qui a la premiere qualité d'un bon ſtyle, celui de laiſſer à l'Auditeur ou au Lecteur toute ſon attention pour la matiere traitée; on y trouvera ſurtout cette ſolidité d'inſtruction qui doit faire la baſe de l'Eloquence Chrétienne, & qu'on cherche en vain dans un ſi grand nombre de Sermons, où le Prédicateur, à force de chercher les mots, n'a pas trouvé les choſes, & où l'avide piété, fruſtrée des alimens qu'elle déſire & qu'elle eſpere, eſt forcée, ſi l'on oſe parler ainſi, de ſe nourrir de fumée. C'eſt ce vide d'idées, & ce vain bruit de paroles, ſi ordi-

naire dans les Ouvrages de cette eſpece, qui faiſoit dire à Fontenelle, *Que dans ſon enfance même, lorſqu'on le menoit au Sermon, il commençoit déjà à n'y rien entendre.* M. l'Abbé Mongin n'emploie pas, comme ont fait d'autres Orateurs, toutes les fineſſes de la logique & de l'éloquence, pour démontrer la Religion à des hommes qu'on doit en ſuppoſer convaincus; mais il combat avec avantage les paſſions qui les empêchent de s'y ſoumettre. Perſuadé que l'Ecriture & les Peres de l'Egliſe doivent former toute la ſubſtance d'un Diſcours Chrétien, deſtiné principalement à des Auditeurs qui connoiſſent le prix de cette nourriture ſacrée, il emprunte preſque partout leur langage, & ſe le rend propre par l'uſage heureux qu'il ſait en faire; mais il daigne auſſi quelquefois, en ayant recours aux ſeules armes que lui fourniſſent les lumieres naturelles, tendre à l'incrédulité un bras ſecourable; digne Miniſtre de la Providence, qui, ſelon l'expreſſion des Livres Saints, ſouffle où elle veut & quand elle le veut, & qui *ſaura bien*, diſoit notre Orateur, *quand l'heure de la grace*

ſera venue, conduire l'Incrédule par le ſeul flambeau de la raiſon, à la ſainte obſcurité de nos myſteres. Enfin, ſi M. l'Abbé Mongin échauffe rarement ſon Lecteur, il l'occupe & l'éclaire toujours ; il le renvoie ſinon troublé, du moins perſuadé, & ſinon rempli d'admiration pour l'Orateur, au moins plein de reſpect pour le Miniſtre de l'Evangile. Il eût été mis ſans doute au rang des plus grands Prédicateurs, par cet homme d'eſprit & de goût, qui diſoit, en appréciant la véritable éloquence de la Chaire (1) : *Le premier Prédicateur pour moi, eſt celui par lequel je ſens que je ſerois converti, ſi j'avois à l'être.*

Auſſi ſon éloquence, déjà couronnée par l'Académie, le fut encore par le Gouvernement même, & employée au plus digne uſage que l'Orateur pût en faire. Il fut nommé à l'Evêché de Bazas, & dès-lors il conſacra entiérement ſon talent pour la

(1) Voyez l'Eloge de Boſſuet dans le premier Volume, page 133.

parole, à l'inſtruction du troupeau confié à ſes ſoins. Entiérement livré aux devoirs de ſon état, il fut comme perdu pour l'Académie; mais il l'aima & s'en ſouvint toujours; & la Compagnie, dont le premier déſir eſt que ſes Membres ſoient utiles, fit céder avec joie ſes intérêts littéraires à des intérêts plus grands & plus reſpectables.

M. l'Evêque de Bazas ne ſe contenta pas de prêcher à ſes Diocéſains l'union & la charité, ce précepte fondamental & preſque unique de l'Evangile; il l'enſeigna par ſon exemple: il entretint la paix entre ſes coopérateurs, diviſés d'opinions ſur les malheureuſes querelles qui ont ſi longtemps troublé l'Egliſe de France; il donnoit même ſur cet objet important, des conſeils auſſi édifians que raiſonnables & utiles, à ſes Confreres dans l'épiſcopat, conſeils dont ſa conduite juſtifioit toute la ſageſſe; ce fut lui qui dit à un Prélat fort zélé, prêt à publier un Mandement ſur ces matieres délicates: *Croyez-moi*, Monſeigneur, *parlons beaucoup*, *& écrivons*

peu : maxime qu'il ſeroit à ſouhaiter que tant d'autres euſſent ſuivie pour la tranquillité de l'Egliſe, & pour l'avantage de cette Religion de paix & de charité, dont ils n'ont pas toujours connu les véritables intérêts.

NOTES *ſur l'article de M. l'Abbé* MONGIN.

(*a*) ON ne liroit point aujourd'hui ſans étonnement la liſte des ſujets de dévotion ou de Morale que l'Académie a propoſés pour le Prix d'Eloquence depuis l'année 1671 juſqu'à l'année 1758, où ces ſujets ont ceſſé. On y trouve *la ſcience du ſalut ; le mérite & la dignité du martyre ; la pureté de l'eſprit & du corps ;* & juſqu'à *la paraphraſe de l'Ave-Maria.* On peut même remarquer que ce fut M. de Tourreil, Ecrivain d'ailleurs peu aſcétique, qui réuſſit le plus heureuſement dans cette paraphraſe, & qui, comme le dit alors un Ecrivain ſatirique, enleva ce Prix aux Capucins. On auroit tort cependant de vou-

loir jeter aujourd'hui un ridicule ſur les matieres édifiantes que l'Académie a ſi long-temps propoſées à l'éloquence des jeunes Littérateurs. Balzac, Fondateur du Prix d'Eloquence, avoit indiqué lui-même ces ſujets, & juſqu'à la courte *Priere à Jéſus-Chriſt*, qui devoit terminer le Diſcours; ſon intention très-louable, étoit de former, par cette fondation, des Orateurs Chrétiens; & l'Académie a dû ſe conformer, autant qu'il a été poſſible, à des vûes ſi religieuſes. Elle ne s'eſt arrêtée que lorſqu'elle a cru que cinq ou ſix volumes de Sermons donnés au Public, étoient plus que ſuffiſans pour remplir les déſirs du Fondateur; que la Nation étoit raſſaſiée de ces ſortes de Diſcours, & que les manes même de Balzac n'en demandoient pas davantage. Elle a donc pris le parti, ſur la propoſition de feu M. Duclos, à qui il eſt juſte d'en faire honneur, de propoſer déſormais pour ſujet du Prix d'Eloquence, l'Eloge des Hommes célebres de la Nation. Le Public a fort applaudi à cette idée; & les Ouvrages qu'elle a fait naître, ſont d'un mérite bien préférable

aux lieux communs de Rhétorique & de piété, que la Compagnie avoit couronnés jusqu'alors.

Il y a néanmoins parmi ces Recueils de lieux communs, quelques Discours qui méritent d'être distingués; ceux de M. de Fontenelle (1), de M. de la Motte (2), de M. l'Abbé Mongin, & de quelques autres, & sur-tout un Discours *sur le danger qu'il y a dans certaines voies qui paroissent sûres*, Discours qui porte le nom de M. Brunel, ami de M. de Fontenelle, & que ce dernier avoit réellement composé. Il étoit néanmoins dès-lors de l'Académie Françoise, par conséquent exclu de concourir, & même de juger les Pieces dont il pouvoit connoître les Auteurs. Nous devons avouer qu'il fit en cette occasion une faute, & contre la Loi de la Compagnie, & même contre l'exacte probité, à laquelle il sacrifia le désir de voir couronner son ami; mais nous dirons avec franchise : *Felix culpa*,

(1) Sur la patience, en 1687.

(2) Sur la crainte de Dieu, en 1709.

heureuſe faute, par l'excellent Diſcours qu'elle a produit. Comme ce Diſcours eſt peu connu, nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs d'en rapporter ici un aſſez long morceau, vraiment piquant, par l'heureuſe union de la ſageſſe la plus édifiante, à la fineſſe la plus philoſophique.

» Quel étonnant ſpectacle que cette » différence infinie de cultes qui par- » tagent l'Univers ! Tous les Peuples, » éclairés par la Nature, inſtruits en- » core par le ſentiment intérieur de » leur foibleſſe, ſont d'accord à ſe » ſoumettre à quelque Etre ſupérieur, » & diſconviennent tous ſur l'idée qu'ils » s'en forment. Tout ce qui tombe » ſous nos ſens, & tout ce que l'eſ- » prit ſeul peut ſe repréſenter, tout » ce qui eſt le plus brillant, le plus » élevé au deſſus de nous, & tout ce » qui paroît le plus vil, tout ce qu'il y » a de redoutable & de funeſte, tout » enfin a été une divinité pour quel- » que Peuple, tout a eu ſon encens, » ſes autels & ſes victimes. La diver- » ſité des Religions a répondu à celle » des Divinités. Ici, l'on veut avoir des » Dieux toujours viſibles, toujours

» préſens par leurs ſtatues ; là, c'eſt
» un crime de repréſenter ce qu'on
» adore : ici, coule le ſang ou des ani-
» maux ou des hommes ; là, fume
» un ſimple encens : ici, l'on emploie
» des jeux & des ſpectacles pour ap-
» paiſer le Ciel irrité ; là, on tâche
» de le fléchir par de rigoureuſes
» ſouffrances que l'on s'impoſe : ce qui
» honore les Divinités d'un Pays, ou-
» trageroit celles d'un autre ; & les
» plus ſaintes cérémonies d'un Peuple
» ſont ſouvent les ſacriléges d'un Peu-
» ple voiſin.

» Cependant il n'y a qu'un Dieu,
» & qu'un Dieu jaloux : malheureu-
» ſes, & plus malheureuſes cent fois
» qu'on ne le peut comprendre, les
» Nations qui portent à d'autres Di-
» vinités les hommages qui n'appar-
» tiennent qu'à lui ! Leurs Dieux ne
» peuvent rien pour elles, & celui
» qui peut tout n'eſt pas leur Dieu.
» Les honneurs qu'elles rendent à qui
» ne ſçauroit les en récompenſer, ſont
» autant d'injures qu'elles font à l'Etre
» qui peut les en punir. Et quelle pro-
» digieuſe, quelle innombrable mul-
» titude eſt enveloppée dans une erreur

» ſi fatale ! Entre tous les différens
» Peuples que forme la différence des
» cultes, trois Peuples ſeuls adreſſent
» leurs vœux & leurs adorations à celui
» qui eſt.

» Il ne ſuffit pas même de le re-
» connoître, cet unique Souverain
» de l'Univers ; trois grands Peuples
» le reconnoiſſent, & il en rejette
» deux ; ils ne vont point à lui par
» ſon Fils, par cet adorable Fils
» qui a daigné acheter de tout ſon
» ſang le droit de lui faire recevoir
» les vœux du genre humain, & d'ef-
» facer la malheureuſe tache qui rend,
» pour ainſi dire, notre naiſſance même
» criminelle.

» Et ce Fils, qui ſeul peut conduire
» à ſon pere, ce n'eſt pas encore aſſez
» d'invoquer ſon nom & d'implorer
» ſon ſecours. Du Levant au Couchant,
» de nombreuſes Egliſes ſe flattent
» d'une éternelle alliance avec lui ;
» une ſeule eſt ſon épouſe, toutes les
» autres n'ont point de part à ſon
» amour ni à ſes faveurs.

» Parmi tant de diverſes Religions,
» parmi tant de voies différentes,
» toutes funeſtes, hormis une ſeule,

» qui nous marquera l'unique voie qu'il » eſt ſi important de connoître ? Hélas ! » celle où l'on eſt jeté par le haſard » de la naiſſance, eſt preſque toujours » celle que l'on prend pour la voie » ſalutaire : tous les Peuples de la » terre marchent dans les divers che- » mins avec une égale confiance.

» Que ne peut point ſur les hom- » mes une premiere opinion qui s'em- » pare des eſprits encore jeunes, où » elle ne trouve ni la raiſon à com- » battre, ni d'autres opinions à dé- » truire, qui ſe fait de jour en jour, » par la force des habitudes, une au- » torité plus inébranlable, qui eſt ſou- » tenue par les exemples de crédulité » que l'on ſe donne mutuellement, qui » eſt appuyée par les noms les plus » illuſtres & les plus révérés, qui a » eu des ſiecles entiers d'un regne pai- » ſible, qui tire des preuves de ſa » longue durée, & qui enfin ne peut » être attaquée qu'aux dépens de l'hon- » neur de toute une Nation ? Combien » de vaſtes climats, plongés encore » aujourd'hui dans les ténebres de » l'idolâtrie, ignorent juſqu'au nom » du Chriſtianiſme, ou n'en ont que

» la foible connoiſſance qui leur en
» peut venir au travers des mers qui
» les ſéparent de nous ? ou enfin, ſi
» notre zele fait aller des lumieres plus
» vives juſqu'à ces Peuples, peuvent-
» elles aiſément diſſiper cette foule de
» préjugés ſi établis & ſi puiſſans,
» qui s'élevent ſans ceſſe contre elles
» & les obſcurciſſent ? La vérité pa-
» roît, mais nouvelle, étrangere, dan-
» gereuſe en apparence, ennemie de
» tout; & ce ſera un aſſez grand triom-
» phe pour elle, ſi, ſous une forme
» ſi déſavantageuſe, elle obtient ſeule-
» ment la plus légere attention.

» Au milieu du Chriſtianiſme mê-
» me, d'autres Peuples ſont dans une
» diſpoſition encore plus déplorable.
» Ils naiſſent, pour ainſi dire, enne-
» mis de la vérité connue : comme
» elle doit les frapper de toutes parts,
» on les arme contre elle dès leur en-
» fance; on leur apprend avec ſoin
» l'art funeſte de ne ſe pas laiſſer
» vaincre par elle. Leurs yeux ne ſe-
» ront point deſſillés par un nouvel
» éclat qui les ſurprenne; ils ſont ac-
» coutumés à le ſoutenir; ils ne ſe-
» ront point touchés des cris de ceux

» qui les appellent dans la bonne voie;
» ils les appellent à leur tour dans
» cette voie de perdition où ils ſont
» engagés; & la juſte compaſſion que
» l'on a de leur égarement, ils la ren-
» dent à ceux qui marchent dans le
» droit chemin.

» O céleſte vérité! eſt-ce toi qui
» éclaires trop peu les hommes? Sont-
» ce les hommes qui ne ſavent pas
» recevoir tes lumieres? Pourquoi ces
» ténebres preſque univerſelles répan-
» dues ſur toute la terre? Pourquoi
» cette multitude prodigieuſe de Na-
» tions, qui courent, ſans le ſavoir,
» à leur perte certaine? Une ſimple
» erreur les rend-elle dignes d'une ſi
» malheureuſe deſtinée?

» N'entreprenons point de ſonder
» plus qu'il ne nous eſt permis, les
» abîmes de la ſageſſe eternelle; ſou-
» mettons-nous à ſes Loix: Dieu eſt
» juſte, il ne punit que des coupa-
» bles; & lors même que les rigueurs
» de ſa juſtice nous paroiſſent exceſ-
» ſives, ſoyons perſuadés que ſi elles
» étoient moindres la ſouveraine rai-
» ſon en ſeroit bleſſée. Tous les hom-
» mes ſont ſortis d'une tige criminelle,

» ils naiſſent tous enfans de la colere : » malheur à ceux à qui Dieu n'accorde » pas ce qu'il ne leur doit point ! En- » core une fois, ſoumettons-nous ; & » ſi notre foible raiſon nous donnoit » des vûes différentes, préférons à ces » vûes dangereuſes une ſalutaire igno- » rance «. Le reſte du Diſcours, quoiqu'inférieur à ce morceau, eſt pourtant encore très-digne d'être lu. Il ſe trouve dans les Recueils de l'Académie, année 1695.

Nous abandonnons ce qu'on vient de lire aux réflexions des hommes qui ſavent penſer ; ils ſentiront combien le ſujet propoſé étoit intéreſſant & digne de la plume qui l'a traité. Nous ſoupçonnons qu'il fut indiqué à l'Académie par l'Auteur même, par M. de Fontenelle, qui ne put réſiſter à une ſi heureuſe occaſion d'exercer ſon talent pour ce genre de queſtions fines & délicates. Celle-ci eſt preſque la ſeule de cette eſpece que l'Académie ait propoſée pendant ſoixante ans ; nous devons remarquer néanmoins qu'à meſure que le Siecle s'eſt éclairé, les ſujets ſont devenus un peu plus intéreſſans qu'ils n'avoient été d'abord,

ont moins prêté aux déclamations triviales ou ampoulées, ont même été quelquefois ſuſceptibles d'une éloquence ſolide & lumineuſe ; il ſuffiroit d'en parcourir la liſte depuis l'origine juſqu'à nous, pour y trouver une des preuves les plus ſenſibles du progrès des lumieres dans la Nation, & ſurtout chez les Gens de Lettres. Parmi les ſujets des dernieres années, on trouvera ceux-ci, dont la plupart méritoient bien d'être traités par des Philoſophes.

Qu'il eſt avantageux de n'être ni pauvre ni riche.

Qu'il eſt dû aux malheureux une ſorte de reſpect.

La ſageſſe de Dieu dans la diſtribution inégale des richeſſes.

Juſqu'à quel point il eſt permis de rechercher ou de fuir les honneurs ?

La crainte du ridicule étouffe plus de talens & de vertus, qu'elle ne corrige de vices & de défauts.

En quoi conſiſte l'eſprit philoſophique ?

Ce dernier ſujet, qui a produit un très-bon Diſcours du Pere Guenard; a preſque immédiatement précédé les éloges ; il étoit bien propre, par ſa nature, à ſervir comme de paſſage, des ſujets uſés de prédication, à des objets plus faits pour exercer de véritables Orateurs.

(*b*) Il s'eſt paſſé, à l'occaſion des éloges qui ſont maintenant le ſujet de nos Prix, quelques faits académiques dont il eſt bon que le Public ſoit inſtruit. Tant que la Compagnie n'avoit propoſé que des ſujets faits pour des Sermons, elle avoit cru devoir exiger l'approbation de deux Docteurs en Théologie, afin de mettre ſon orthodoxie & ſon jugement en ſûreté. Lorſqu'elle commença à propoſer les éloges, elle crut, par excès de prudence, devoir toujours exiger la même approbation, quelque ſingulier qu'il pût paroître de ſoumettre à l'examen de deux Prêtres & de deux Théologiens, l'éloge d'un grand Capitaine (1), celui d'un grand Homme

(1) Maréchal de Saxe.

de mer (1), & celui d'un grand Miniſtre des Finances (2). Il étoit cependant arrivé que dans l'annonce qu'on avoit faite à une Aſſemblée publique d'un de ces ſujets d'éloges, & de la condition d'être approuvé par deux Docteurs en Théologie, les Auditeurs avoient témoigné, par un léger murmure, qu'ils n'approuvoient pas nos ſcrupules; ce petit dégoût n'empêcha pas la Compagnie de demeurer fidele à un uſage dont le Public ſembloit la diſpenſer. Enfin l'Académie, ayant pris le parti, en 1768, de propoſer l'éloge de *Molière*, elle ſentit qu'il ſeroit trop mal-ſonnant d'exiger, pour un pareil ſujet, l'approbation des deux Docteurs, à qui même la ſeule auſtérité de leur robe devoit interdire la lecture de pareils Ouvrages. Elle ſupprima donc alors cette condition, qui étoit devenue tous les ans un ſujet bien ou mal fondé de plaiſanterie, & crut même pouvoir s'en affranchir tout-à-fait pour l'avenir; elle ne l'exigea point pour l'éloge de *Fénélon*, qu'elle

(1) Du Gué-Trouin.

(2) Sully.

propoſa l'année ſuivante. Elle avoit imaginé d'ailleurs, & avec aſſez de raiſon, qu'ayant, parmi ſes Membres, beaucoup de Prélats, Membres du premier Ordre de l'Egliſe, elle pouvoit ſe diſpenſer d'avoir recours à des Docteurs du ſecond Ordre, pour réformer tout ce qui pourroit effrayer la Foi dans les Ouvrages préſentés au Concours. Elle s'eſt trompée; & l'éloge de Fénélon, par M. de la Harpe, qui a remporté le Prix en 1771, quoique jugé par des Académiciens très-orthodoxes, & dont quelques-uns même étoient des Evêques, quoique revu avant l'impreſſion par des Académiciens attentifs & ſcrupuleux, a néanmoins été jugé digne de blâme par des reviſeurs plus ſcrupuleux encore, & dont nous devons reſpecter la délicateſſe, ne fût-ce que par la Loi qui en a réſulté; car le feu Roi Louis XV, toujours attentif à ce qui pouvoit offenſer, mais même tant ſoit peu alarmer la Religion, nous a ordonné, par un Arrêt de ſon Conſeil, qui a été rendu public, de faire revivre, pour tous les Diſcours que nous recevrons à l'avenir, la condition de

l'approbation des deux Docteurs. Ainſi, quelque ſujet que nous propoſions dans la ſuite, ne fût-ce que l'*éloge de Bayle* ou de *Rabelais*, le Public ne doit trouver ni mauvais ni étrange que nous demandions l'attache des Théologiens, que peut-être, avec raiſon, l'on a jugée ſi néceſſaire; nous inviterons ſeulement les Approbateurs à ſe contenir dans les bornes qui leur ſont preſcrites, à ne rayer, dans ces Diſcours, que ce qui peut réellement bleſſer la Foi & les bonnes mœurs, & non ce qui peut contredire leurs opinions, leurs préjugés, & juſqu'à leurs chimeres; c'eſt ce qui leur eſt arrivé plus d'une fois, & en particulier dans les éloges de *Charles V*, Roi de France (1), où à l'occaſion des plaintes du Clergé ſur deux Prêtres aſſaſſins que la Juſtice auroit fait pendre, ils ont impitoyablement effacé tout ce qui étoit contraire aux prétentions des Eccléſiaſtiques, pour ſe ſouſtraire à la juriſdiction des Magiſtrats. Cette *liberté* (pour ne pas employer d'autre expreſſion) mériteroit aſſurément, ſi les

(1) Sujet propoſé en 1767.

Cenſeurs s'y abandonnoient à l'avenir, les plaintes de l'Académie & l'animadverſion du Gouvernement.

Je ne ſais ſi la Compagnie propoſera encore long-temps pour ſujet de ſes Prix d'éloquence, l'éloge des Hommes illuſtres; il paroît difficile que ces éloges ne tariſſent pas, d'autant que la plupart des autres Académies s'en ſont auſſi emparées; ce qui doit épuiſer plus promptement la mine. En cas que l'Académie revienne à d'autres ſujets, le choix en deviendra difficile, ſur-tout ſi elle veut éviter les lieux communs, qui ſeroient aujourd'hui plus inſipides que jamais. Il eſt cependant plus d'un ſujet intéreſſant que la Compagnie pourroit propoſer : en voici quelques-uns.

Le parallele du Siecle précédent & de celui-ci, quant aux talens & quant aux lumieres.

S'il peut être utile de tromper le Peuple (1) ?

(1) L'Académie de Berlin a déjà propoſé ce ſujet; mais il mériteroit de l'être de nouveau.

Si la ſuperſtition eſt plus injurieuſe à Dieu que l'Athéiſme ?

Si l'irréligion peut avoir ſon fanatiſme comme la ſuperſtition ?

Si ce n'eſt pas nuire mortellement à la Religion, que de regarder & de traiter les Philoſophes comme ſes ennemis ?

Mais ces ſujets demanderoient à être traités par une main tout à la fois ſûre & délicate, dont la touche profonde & légere en même temps, ſût concilier ce qu'on peut penſer avec ce qu'on doit croire, & ſatisfaire à la fois les Philoſophes ſéveres & les Théologiens éclairés.

ELOGE

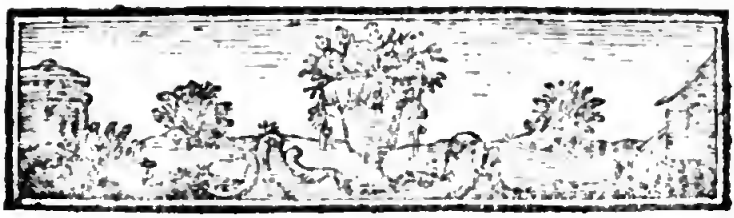

ÉLOGE

DE

NICOLAS-HUBERT MONGAULT,

ABBÉ DE CHARTREUVE ET DE VILLENEUVE,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres ; né à Paris le 6 *Octobre* 1674 ; *reçu le* 31 *Décembre* 1718, *à la place de* GASPARD ABEILLE; *mort le* 15 *Août* 1746 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE
DE GABRIEL
GIRARD,
INTERPRETE DU ROI;

Reçu le 29 *Décembre* 1744, *à la place de* CHARLES D'ORLÉANS DE ROTHELIN; *mort le* 4 *Février* 1748.

CE modeſte Académicien a ſi bien caché ſa vie, que nous en ignorons preſque toutes les circonſtances. Deux Ouvrages ſur la Langue Françoiſe en ſont à peu près tous les événemens.

Le premier (1) a pour titre : *Sy-*

(1) La premiere édition eſt de 1718.

nonymes François ; leurs différentes ſignifications, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec juſteſſe (1). On peut donner dans une Langue le nom de *Synonymes*, ou à des mots qui ont abſolument & rigoureuſement le même ſens, & qui peuvent, en toute occaſion, être ſubſtitués indifféremment l'un à l'autre ; ou à des mots qui préſentent la même idée avec de légeres variétés qui la modifient, de maniere qu'il ſoit permis d'employer l'un de ces mots à la place de l'autre, dans les occaſions où l'on n'aura pas beſoin de faire ſentir ces légeres variétés. Ce ſeroit peut-être un défaut dans une Langue, ce ſeroit du moins une richeſſe très-pauvre, que d'abonder en ſynonymes du premier genre, en ſynonymes *rigoureux ;* mais ce ſeroit une triſte indigence que de manquer de ſynonymes de la ſeconde eſpece, de ſynonymes *approchés*. Une Langue dénuée de tels ſynonymes, ſeroit néceſſairement pauvre & ſans aucune fineſſe. En effet, ce qui conſtitue deux

(1) Voyez la Note (*a*).

ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots ; & ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont des nuances, souvent délicates, & quelquefois presque imperceptibles, qui modifient ce sens primitif & général. Ainsi toutes les fois que par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, & qu'on n'a besoin que du sens général, chacun des synonymes peut être indifféremment mis en usage ; par conséquent, s'il y a une Langue dans laquelle on ne puisse jamais employer indifféremment deux mots l'un pour l'autre, il faut en conclure que le sens de ces mots diffère, non par des nuances fines & fugitives, mais par des différences très-marquées & très-grossieres ; les mots de la Langue n'exprimeront donc plus ces nuances, & dès-lors la Langue sera pauvre & sans finesse.

Il est aisé de conclure de ces réflexions, quel a été le véritable but de M. l'Abbé Girard dans son Ouvrage. Il ne se propose pas, comme l'ont cru quelques-uns de ses Lecteurs, de

prouver que la Langue Françoiſe eſt abſolument & rigoureuſement ſans ſynonymes, c'eſt-à-dire, qu'elle n'a point de mots qui, *dans aucune occaſion*, puiſſent être employés les uns pour les autres ; l'Auteur connoiſſoit trop bien les loix du ſtyle & les reſſources de la Langue, pour impoſer aux Ecrivains une ſi fâcheuſe contrainte ; il ſavoit que l'agrément & l'harmonie de la diction, & ſur-tout la variété qu'on doit répandre, autant qu'il eſt poſſible, dans les expreſſions ainſi que dans les tours, exigent qu'on évite la répétition trop fréquente du même terme, lorſqu'elle n'eſt pas rigoureuſement néceſſaire pour rendre avec netteté la penſée de l'Auteur. M. l'Abbé Girard ſe propoſe donc ſeulement de faire voir que la Langue Françoiſe n'a point de mots qui, *dans toutes les circonſtances poſſibles*, puiſſent être ſubſtitués indifféremment l'un à l'autre, & qu'il y a des cas, même très-fréquens, où l'uſage & le choix d'une de ces expreſſions eſt indiſpenſablement néceſſaire à cette préciſion délicate qui caractériſe les bons Ecrivains. C'eſt ce qu'il prouve avec autant de

clarté que de juſteſſe, en réuniſſant ſous un même article les mots qui paroiſſent avoir la même ſignification, en démêlant les différences, quelquefois légeres, mais toujours réelles, qui diſtinguent le ſens de ces mots; en analyſant ces différences, & en juſtifiant cette analyſe par des exemples qui rendent ſenſible au Lecteur l'uſage des différens ſynonymes pour exprimer ces nuances.

Cet Ouvrage, dont le projet étoit neuf, & l'exécution très-ſupérieure à ce qu'on pouvoit attendre d'un premier eſſai dans une matiere ſi difficile, fut reçu avec les plus grands & les plus juſtes applaudiſſemens. La Motte, appréciateur éclairé des fineſſes de notre Langue, n'ayant encore lu que la premiere édition, jugea, ſans connoître l'Auteur, que l'Académie Françoiſe ne pourroit ſe diſpenſer de l'admettre s'il s'y préſentoit avec un ſi bon titre.

Non ſeulement le travail de M. l'Abbé Girard fut utile à ſa Nation, & plus utile encore à toutes celles qui connoiſſent notre Langue, c'eſt-à-dire, à toute l'Europe, il devint

auſſi utile, par contre-coup, pour ceux mêmes des Etrangers à qui notre Langue eſt inconnue. Son Ouvrage engagea des Grammairiens ſavans & Philoſophes à faire pour leur Langue ce qu'il avoit fait pour la ſienne ; & bientôt les Allemands & les Anglois eurent auſſi leurs Dictionnaires de Synonymes. Combien ſeroit-il à ſouhaiter que les Anciens nous euſſent laiſſé un pareil Ouvrage pour les Langues qu'ils ont ſi bien parlées ? Cicéron, dans un endroit des *Tuſculanes*, a pris la peine de marquer, par les définitions les plus nettes & les plus préciſes, la différente ſignification de ſept à huit mots latins deſtinés à exprimer la triſteſſe. Qu'on examine ce paſſage avec attention, & qu'on diſe enſuite de bonne foi ſi l'on ſe ſe oit douté de toutes les nuances par leſquelles Cicéron diſtingue ces mots, & ſi l'on n'auroit pas été fort embarraſſé d'en marquer, dans un Dictionnaire, les acceptions exactes ? Pourquoi le grand Orateur que nous venons de citer, n'a t-il pas fait un Livre de Synonymes latins, comme l'Abbé Girard en a fait un de Synonymes François ? Si

un tel Ouvrage venoit tomber tout à coup au milieu d'un Aréopage des plus habiles Latiniſtes modernes, il eſt à croire qu'il les rendroit un peu confus ſur ce qu'ils s'imaginent ſi bien ſavoir (1).

Le ſuffrage unanime que le Public & l'Europe entiere avoient donné au Livre de M. l'Abbé Girard, le grand nombre d'éditions qui s'en étoient faites, l'approbation même que les Académiciens les plus éclairés lui avoient accordée, ne produiſit pourtant qu'au bout de vingt-ſix ans l'effet naturel que l'Auteur devoit en attendre. Il ne fut reçu à l'Académie qu'en 1744. Sa modeſtie l'avoit empêché de frapper aux portes de ce temple, malgré le droit qu'il en avoit acquis. La voix publique, & ſur-tout le cri des Gens de Lettres, qui le nommoient depuis long-temps à l'Académie Françoiſe, le déterminerent enfin à faire quelques démarches. » Je n'aurois jamais » eu, dit-il dans ſon Diſcours de ré- » ception, la gloire de parvenir juſ-

(1) Voyez la Note (*b*).

» qu'à vous, ſi les ſoins de quelques » amis ne m'avoient applani la route; » la juſtice que je me rendois, prit » à leurs yeux la forme d'indolence.... » Mon amour propre réveillé, ſoutenu, » animé par ces reproches obligeans, » fit naître l'eſpérance, & l'eſpérance » triompha de ma timidité : je me » préſentai..... Je crus dès-lors tou- » cher au but, & recevoir de vos » mains le laurier deſtiné à couronner » l'Homme de Lettres «. Nous apprenons par ce même Diſcours, que les premieres démarches de M. l'Abbé Girard furent infructueuſes. La ſenſibilité vraie & ſimple avec laquelle il s'exprime ſur ſon peu de ſuccès, eſt auſſi noble qu'intéreſſante; il ne diſſimule point le chagrin qu'il en eut; il n'affecte point de dédaigner ce qu'il avoit déſiré & ce qu'il venoit enfin d'obtenir; mais il fait lui-même l'éloge des concurrens qu'on lui avoit préférés, & il eſſaye de juſtifier, avec la bonne foi la plus eſtimable, les motifs que l'Académie avoit eus de les adopter. » M'étant flatté, dit-il, d'un » bonheur trop prochain, il étoit diffi- » cile que l'illuſion, en ſe diſſipant,

» ne ſubſtituât pas dans mon ame
» l'amertume à la joie qu'elle y avoit
» d'abord répandue..... Tel eſt, dans
» le paſſage de la faveur à la diſgrace,
» un Courtiſan trop attaché à la for-
» tune : tel je fus, lorſqu'il ne me
» reſta que l'honneur de la concur-
» rence..... Cependant ma ſenſibilité
» ne m'aveugla point ; elle me laiſſa
» voir l'intérêt de votre gloire dans
» le choix que vous fîtes de ces illuſtres
» Savans, qui ſoutiennent le goût des
» Sciences par celui qu'ils mettent dans
» la maniere de les traiter (1)..... Le
» plaiſir que j'avois déjà goûté à la
» lecture de leurs Ouvrages, prévalut
» ſur ma propre ſatisfaction ; je donnai
» à vos ſuffrages de ſinceres applau-
» diſſemens ; je ne déſapprouvai que
» ma témérité, & je me replaçai au
» rang des ſpectateurs «. L'Académie étoit trop juſte pour l'y laiſſer long-temps, & le Public applaudit beaucoup au choix qui le tira de la foule où il étoit ſi modeſtement rentré.

M. l'Abbé Girard a peut-être ignoré,

(1) Voyez la Note (*c*).

ou du moins a prudemment & honnêtement passé sous silence, dans son Discours, la principale raison qui avoit tant retardé son entrée dans la Compagnie. Quelques Académiciens, presque uniquement occupés de l'étude de la Langue, & par-là très-utiles à notre travail, craignoient de voir ce mérite s'évanouir aux yeux de leurs Confreres, s'il étoit partagé par quelques fâcheux nouveaux venus. Ils regardoient la Grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit & peu brillant par lui-même, ne leur paroissoit plus rien, s'il cessoit de leur appartenir en propre. Ils employerent donc (ce qu'il faut peut-être pardonner à la foiblesse humaine) tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'Adjoint ou le Rival qu'ils redoutoient; mais le cri public l'emporta enfin sur leurs intrigues sourdes & ténébreuses.

Admis dans cette Compagnie, M. l'Abbé Girard se crut obligé, non de justifier son titre, ses *Synonymes* l'en dispensoient, mais d'y en ajouter d'autres, de se rendre plus utile encore, s'il étoit possible, à la Langue Fran-

çoiſe, qui déjà lui devoit tant, & de couronner, par de nouveaux ſuccès, ceux qu'il avoit obtenus. Il ſe propoſa de donner une édition fort augmentée de ces mêmes *Synonymes*, & de perfectionner d'ailleurs à pluſieurs égards, ſon travail ſur cet objet. Ce travail en étoit très-ſuſceptible; car outre un grand nombre de ſynonymes qui manquoient à la premiere édition, il étoit néceſſaire que l'Auteur donnât, à différens articles de ſon Ouvrage, encore plus de juſteſſe & de préciſion qu'il n'y en avoit mis. Il eſt rare, & peut-être ſans exemple, que, dans quelque genre que ce puiſſe être, l'Inventeur crée & perfectionne tout à la fois; & il eſt d'autant moins étonnant que M. l'Abbé Girard eût laiſſé quelque choſe à déſirer en divers endroits de ſon Livre, que ces endroits étoient en aſſez petit nombre par rapport à ceux où il avoit pleinement ſatisfait les Lecteurs les plus difficiles. D'ailleurs, il auroit vraiſemblablement donné, dans cette nouvelle édition, une forme un peu différente à ſon Ouvrage. Il eût ſans doute expoſé d'abord à la tête de chaque ar-

ticle, comme il l'a fait dans quelques-uns, le ſens général commun à tous les mots qui paroiſſent ſynonymes, & qu'il eſt aſſez difficile de bien fixer ; il eût enſuite déterminé avec exactitude l'idée que chaque ſynonyme ajoute au ſens général ; enfin il eût rendu ſenſibles ces differentes idées, en les réuniſſant, autant qu'il auroit été poſſible, dans une même phraſe, où la diverſité des acceptions de chaque terme eût été plus marquée par le rapprochement même de ces termes. Il eût diſtingué, dans les ſynonymes, les différences, quelquefois bizarres, qui ſont d'uſage & de caprice d'avec celles qui ſont conſtantes & fondées en principes ; & il eût auſſi diſtingué les différences purement arbitraires, au moins par des exemples où le Lecteur les auroit obſervées. Il eût remarqué de plus, ce qui n'eſt guere moins eſſentiel, qu'un article de ſynonymes n'eſt pas quelquefois moins exact, quoiqu'on puiſſe, dans les exemples, ſubſtituer un mot à la place de l'autre, & qu'il faut ſeulement que cette ſubſtitution ne puiſſe être reciproque ; obſervation qui mériteroit

d'être approfondie, & de laquelle il réſulteroit peut-être qu'il y a dans notre Langue, quoiqu'en très-petit nombre, des *demi-ſynonymes*, ſi on peut les appeler de la ſorte, c'eſt-à-dire, des mots dont on peut employer toujours le premier à la place du ſecond, ſans qu'on puiſſe employer toujours le ſecond à la place du premier (1). Enfin M. l'Abbé Girard eût démêlé les divers emplois des ſynonymes, non ſeulement en fixant, par une définition exacte, l'idée préciſe attachée à chaque mot, & les cas où il doit être employé préférablement à tout autre; mais encore en marquant la différente acception des ſynonymes employés au ſens propre ou au ſens figuré; les differens mots auxquels ils peuvent ſe joindre, quelques-uns étant, pour ainſi dire, attirés par une expreſſion & repouſſés par une autre; enfin les divers genres de ſtyle où l'on doit en faire uſage, quelques-uns n'étant que du ſtyle poétique, quelques-uns que du ſtyle ſou-

(1) Voyez la Note (*d*).

tenu, quelques autres que du ſtyle familier. On voit par ce détail, que la nouvelle édition des *Synonymes*, projetée par M. l'Abbé Girard, demandoit un long travail pour être digne de la premiere, & pour l'être auſſi de l'Académie & de l'Auteur. Sa mort, arrivée trois ans après ſon entrée dans cette Compagnie, l'empêcha d'exécuter un projet ſi utile : on n'a trouvé dans ſes papiers qu'environ quatre-vingts ſynonymes nouveaux, & la table alphabétique d'un grand nombre d'autres qu'il ſe propoſoit de traiter. Ces nouveaux ſynonymes & cette table ont été inſérés dans la nouvelle édition très-augmentée, qui, après la mort de l'Auteur, a été miſe au jour par M. Beauzée. Cet Académicien a eſſayé de remplir quelques pierres d'attente parmi le grand nombre de celles que M. l'Abbé Girard avoit laiſſées en ſuſpens. Mais ce qu'il en reſte à remplir attend encore une main patiente & habile, qui, en achevant ce grand & utile édifice, rendra à la Langue Françoiſe un ſervice immortel.

Occupé ſérieuſement de cet objet dans les dernieres années de ſa vie,

M. l'Abbé Girard étoit bien éloigné d'être oiſif, & pour l'Académie, & pour les Gens de Lettres qui le connoiſſoient; cependant, comme ſon travail ſur les ſynonymes exigeoit encore pluſieurs années pour être mis dans l'état où il le déſiroit, il craignit d'être regardé, durant cet intervalle, comme un Académicien inutile par ce Public ſévere, qui, ſi inutile lui-même dans une grande partie des individus dont il eſt compoſé, exige que les Gens de Lettres qu'il eſtime offrent ſans ceſſe quelque parure nouvelle à ſon oiſiveté, toujours prêt à les accuſer de pareſſe, lorſqu'ils ont ceſſé, durant quelque temps, de rien expoſer à ſa critique. M. l'Abbé Girard crut devoir prévenir cet arrêt, tout injuſte qu'il pouvoit être; & durant le peu de temps qu'il a été parmi nous, le Public a recueilli un nouveau fruit de ſes veilles. Il publia, en 1747, deux volumes *in*-12, ſous ce titre: *les vrais principes de la Langue Françoiſe, ou la parole réduite en méthode, conformément aux loix de l'uſage.* Il y avoit long-temps qu'on le preſſoit de travailler à une Gram-

maire générale de notre Langue. C'en eſt une que le Livre dont nous parlons ; & ce Livre même, ſi l'on en croit de très-habiles Grammairiens, contient en effet les vrais principes de la Langue Françoiſe, c'eſt-à-dire, non ſeulement ceux qui ſont fondés ſur la Métaphyſique générale commune à toutes les Langues, mais ceux même qui ſont propres à notre Langue particuliere, à ſon génie, à ſa marche, aux regles de ſa conſtruction & de ſa ſyntaxe ; enfin aux bizarreries, ſouvent plus apparentes que réelles, par leſquelles elle paroît s'écarter de la route naturelle & générale. Tel eſt le plan de l'Ouvrage de M. l'Abbé Girard, & tel eſt le mérite que d'excellens Juges y ont reconnu. Il fut cependant beaucoup moins accueilli que l'Ouvrage ſur les *Synonymes*. Celui-ci, écrit avec préciſion, avec clarté, & même avec une ſorte d'agrément & d'élégance, avoit été univerſellement applaudi, parce que tout le monde avoit pu le lire, & l'avoit lu non ſeulement ſans dégoût & ſans contention, mais avec plaiſir & avec fruit. Il n'en fut pas de même du Livre

des *Principes*. On y critiqua deux points eſſentiels, le fond & le ſtyle. On trouva, quant au fond, que l'expoſition des principes manquoit de clarté; que les idées étoient trop abſtraites, trop métaphyſiques, & trop peu à la portée des Lecteurs. En *Géométrie*, en Chimie, & dans la plupart des Sciences exactes, un Auteur peut n'être pas entendu de ce qu'on appelle *le Public*, ſans que ce Public ait droit de s'en plaindre, parce que ces Sciences ont une Langue à part, un Dictionnaire propre qu'il faut ſavoir pour entendre les Livres où l'on fait un uſage indiſpenſable de ce Dictionnaire & de cette Langue; mais en Grammaire, en Métaphyſique, en Logique, & dans toutes les autres Sciences qui n'ont ou ne doivent avoir d'autre Langue que la Langue commune, c'eſt toujours la faute de l'Ecrivain que de n'avoir pas l'art de ſe faire entendre. Il faut laiſſer aux Jean Scot, aux Duhan, & à ceux qui leur reſſemblent, le triſte avantage de ſe traîner & de ſe battre à tâtons dans les ténebres de la Philoſophie ſcholaſtique, qui ne méritent pas qu'on cher-

che à les diſſiper. Dans tous les genres d'Ouvrages qui peuvent intéreſſer les bons eſprits, la maxime ſi vraie, *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*, eſt la pierre de touche la plus ſûre pour apprécier & juger l'Auteur. Malheur donc à tout Grammairien dont les productions auront beſoin de gloſe & de commentaire; d'autant plus obligé à la clarté qu'il doit l'enſeigner aux autres, il eſt auſſi coupable de ſe rendre obſcur, que le ſeroit un Poëte qui manqueroit à la meſure & à la rime. C'eſt le reproche qu'on fit à M. l'Abbé Girard; & nous ſommes forcés de convenir, d'après l'avis unanime des connoiſſeurs, que le reproche n'étoit pas ſans fondement. A l'égard du ſtyle, on jugea qu'il n'étoit pas aſſorti à la matiere; que l'Auteur y avoit prodigué des ornemens peu convenables, des tours figurés & recherchés, qui contraſtoient d'une maniere choquante avec la ſévérité & la ſimplicité du ſujet, & qui, par cela même, augmentoient encore l'obſcurité dont on accuſoit l'Ouvrage. M. l'Abbé Girard avoit été ſur ce point dans une erreur ſinguliere, pour un Philoſophe

tel que lui. Il s'étoit imaginé que ces prétendus agrémens de ſtyle lui procureroient plus de Lecteurs; & quand on lui en faiſoit appercevoir la diſcordance avec ſon ſujet, il répondoit avec une ſimplicité naïve : *J'ai mis cela pour les femmes.* Vivant, comme il faiſoit, dans la retraite, & n'ayant nulle connoiſſance de ce qu'on appelle le ton des Gens du monde, il avoit cru emprunter leur langage en parlant un jargon ſi étranger à ſon objet. Auſſi ſon Livre fut-il peu goûté de cette partie du Public, malheureuſement très-nombreuſe, qui ne lit que par déſœuvrement, & qui, lorſqu'elle conſent à s'inſtruire, veut au moins que ce ſoit ſans fatigue & ſans ennui. Mais les Philoſophes & les Maîtres de l'Art, qui ne jugent pas ſur l'écorce, connurent le prix de ſon travail. Il ont creuſé & nettoyé la mine que l'Auteur avoit ouverte ; ils ont développé les principes vrais & lumineux, mais mal préſentés, dont la multitude n'avoit pu ſentir la ſolidité & l'étendue ; il ont transformé en langage vulgaire les énigmes & la *rhétorique* de l'Auteur, qui par-là

devenu plus clair & plus ſimple, ne s'eſt plus alors montré qu'avec toutes ſes vraies richeſſes. L'Ouvrage de M. l'Abbé Girard a obtenu le même honneur que les *Synonymes*, celui d'être *contrefait* dans toute l'Europe. M. Duclos l'avoit prévu, lorſqu'il diſoit en parlant de cette Grammaire : *C'eſt un Livre qui fera la fortune d'un autre.*

La clarté & la ſimplicité de ſtyle qu'on deſireroit dans la Grammaire de M. l'Abbé Girard, pour déployer & mettre dans tout ſon jour l'eſprit philoſophique qui l'a dictée, eſt au contraire un des principaux mérites d'un autre Grammairien Philoſophe, feu M. du Marſais, dont les Ecrits ont fait de la Grammaire & de l'étude des Langues une ſcience lumineuſe, nouvelle & ſimple. Des imitateurs plus ou moins ſerviles ont adopté les idées ſaines & utiles dont il eſt l'Auteur, quelques-uns en les gâtant, quelques-autres en y faiſant des changemens légers, moins pour perfectionner ſes vûes, que pour n'avoir pas l'air de ſe traîner abſolument ſur ſes traces; mais la plupart de ces Diſciples ou

de ces Copiſtes ne lui ont pas rendu la juſtice qu'ils lui devoient, & dont nous croyons devoir nous acquitter pour eux, ſans qu'ils nous en aient chargés (1).

L'Académie auroit bien déſiré que le Public eût pu voir ces deux hommes, qui ont ſi bien mérité de la Langue Françoiſe, aſſis l'un auprès de l'autre dans nos Aſſemblées. Mais feu M. du Marſais, ſans être auſſi modeſte que M. l'Abbé Girard, ignoroit encore plus que lui les moyens de ſe procurer les honneurs littéraires : non ſeulement il étoit ſans intrigue, ſans manége, ſans art pour ſe faire des prôneurs & des amis, mais il avoit eu le malheur ou la mal-adreſſe de ſe faire des ennemis dans une *Société* alors très-puiſſante, en voulant défendre, contre les attaques ridicules du Jéſuite Baltus, l'Ouvrage de M. de *Fontenelle* ſur les *Oracles*, Ouvrage que l'Auteur lui-même avoir eu la prudence de ne pas juſtifier, par cette ſage raiſon, qu'il auroit eu trop d'avantage pour terraſſer ſon adverſaire.

(1) Voyez la Note (*e*).

Ces mêmes ennemis accuſoient M. du Marſais, d'avoir, ſur des matieres encore plus délicates, des opinions libres, quoiqu'il n'eût jamais rien imprimé ſur ces objets; ils avoient, par ces imputations, très-mal diſpoſé en ſa faveur les ſuprêmes arbitres des graces, dont l'aveu étoit alors indiſpenſable pour obtenir même le fauteuil académique, ſur lequel peut-être ils auroient dû avoir moins d'inſpection & d'influence. Il ſe vit donc, au grand regret de cette Compagnie & du Public, exclu, par cette cabale, & un peu par ſon imprudence, d'une place à laquelle ſon mérite lui donnoit des droits inconteſtables. Auſſi ce Philoſophe diſoit-il quelquefois en plaiſantant, quoiqu'avec plus de fiel que de vérité : *Que pour être de l'Académie Françoiſe, il falloit être bien avec tout le monde, depuis Dieu juſqu'au valet de chambre du Miniſtre* (1). Peut-être M. l'Abbé Girard auroit-il éprouvé la même injuſtice que lui, ſi ſa Grammaire avoit paru avant ſon entrée à l'Académie Françoiſe; car

(1) Voyez la Note (*f*).

pluſieurs

pluſieurs de ces hommes zélés & clairvoyans, qui trouvent dans les Ouvrages des autres tout ce qui convient à l'envie qu'ils ont de nuire, remarquerent finement que dans cette Grammaire, dont l'objet ne paroiſſoit pas devoir effrayer les ames pieuſes, les phraſes citées par l'Auteur pour exemple de ſes préceptes, étoient une ſuite d'aſſertions obſcurément impies, contre l'exiſtence de Dieu, la ſpiritualité de l'ame, & les autres vérités que la Religion nous oblige de croire. Par bonheur pour l'Accuſé, l'imputation étoit ſi ridicule, qu'on n'en fit que rire; l'obſcurité dans laquelle l'Auteur vivoit, contribua d'ailleurs à émouſſer les traits de la calomnie; & M. l'Abbé Girard, plus heureux que beaucoup d'autres Philoſophes auſſi peu coupables, mais plus illuſtres & plus enviés, eut l'avantage d'échapper à la haine par le peu de ſurface qu'il préſentoit à ſes coups.

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* GIRARD.

(*a*) LE titre de cet Ouvrage, dans la premiere édition, étoit, *Juſteſſe de la Langue Françoiſe.* Outre que le titre étoit un peu vague, cette premiere édition contenoit beaucoup moins de ſynonymes que les ſuivantes, auxquelles l'Auteur donna le véritable titre qui convenoit à ſon Ouvrage, celui de *Synonymes François.*

(*b*) Ces réflexions ſur les *Synonymes*, ſont tirées en grande partie de nos *Mélanges de Littérature*, tome IV, page 148, article de la *Grammaire.* Comme il nous a paru qu'elles étoient eſſentielles à l'article de M. l'Abbé Girard, nous les y avons inſérées ſans aucun changement, & en y faiſant ſeulement les additions que la Notice de ſon Ouvrage nous a ſuggérées.

(*c*) Notre Académicien indique par cet endroit de ſon Diſcours, MM. de

Mairan & de Maupertuis; ils avoient obtenu preſque ſucceſſivement dans l'Académie Françoiſe, deux places que M. l'Abbé Girard avoit ſollicitées en concurrence avec eux. Le premier étoit ſucceſſeur de M. de Fontenelle dans le Secrétariat de l'Académie des Sciences, & l'Académie Françoiſe croyoit alors ne pouvoir ſe diſpenſer d'admettre parmi ſes Membres les Secrétaires des autres Compagnies. Quant à M. de Maupertuis, quoiqu'il eût peu cultivé le talent d'écrire, ſon eſprit & ſa célébrité ſembloient demander pour lui la place qu'il venoit d'obtenir. Les droits de M. l'Abbé Girard furent peut-être oubliés un moment dans cette circonſtance ; mais la Compagnie ne tarda pas à les reconnoître & à les ratifier. Nous l'avons déjà dit dans d'autres occaſions, & nous ne ſçaurions trop le répéter, tous les Gens de Lettres vraiment dignes de parvenir à l'Académie, y arrivent peut être quelquefois un peu plus tard qu'ils ne le devroient, mais finiſſent par y arriver, quand des raiſons trop puiſſantes ne mettent pas au choix de la Compagnie un obſtacle invincible.

(*d*) On pourroit donner peut-être pour exemple de ces *demi-ſynonymes*, les mots de *pleurs* & de *larmes*, qui, au ſens moral, ſemblent pouvoir être employés indifféremment, ſans pouvoir l'être de même au ſens phyſique; car on dit également les *pleurs* ou les *larmes* d'une mere; mais il ſemble qu'on dit beaucoup mieux les *pleurs* que les *larmes* de l'aurore. *Pleurs* ſemble appartenir plus que *larmes* au phyſique; mais l'un & l'autre ſemblent également affectés au moral.

(*e*) Malgré tous les éloges que mérite la méthode de M. du Marſais pour apprendre les Langues, nous doutons néanmoins qu'elle puiſſe ſervir à les apprendre parfaitement, & que la compoſition des *thêmes*, proſcrite par ce Philoſophe & par ſes copiſtes, ne ſoit pas néceſſaire, par exemple, pour ſe rendre bien familiers les tours & les fineſſes de la Langue Latine. On ne ſait bien une Langue vivante, que quand on la parle; on ne ſait bien une Langue morte (ou du moins autant qu'il eſt poſſible de la ſavoir), que quand on a tâché de l'écrire. Pour-

quoi y a-t il cent perſonnes qui ſavent paſſablement le latin, contre une qui ſait paſſablement le grec ? c'eſt qu'elles ont fait, dans leur enfance, du latin bon ou mauvais, & qu'aucune n'a fait de grec. Le moyen le plus ſûr de ſe connoître dans un Art, eſt de mettre la main à l'œuvre. On pourra faire de mauvais ouvrages, mais on apprendra du moins ce qui diſtingue les mauvais ouvrages d'avec les bons.

(*f*) Ce ſarcaſme très-injuſte du Philoſophe du Marſais, n'étoit pas le ſeul qu'il ſe permît dans ſes accès de mécontentement pour l'injuſtice qu'on lui avoit faite. Il en répétoit ſouvent un autre, auquel nous avons répondu dans la Préface de nos Eloges. » S'il » y avoit eu une Académie à Rome, » écrivoit-il à un ami, & qu'elle ſe » fût conduite par les mêmes princi- » pes que la nôtre dans le choix des » ſujets, Cicéron en eût été exclus » pour ſon Septicisme, Virgile pour » ſon Eglogue d'Alexis, Horace pour » ſes vers obſcenes, Lucrece pour ſon » athéiſme, Tacite pour ſa haine du » deſpotiſme & de l'eſclavage. Qu'eſt-

» ce donc qui en auroit été ? Le grand » Flamen, le grand Augure, le Valet » de chambre de Tibere, le Précep- » teur de Claude, le Maître de harpe » de Néron, & ainſi du reſte «. Il eſt aiſé de répondre à cette indécente ſortie, que les traits de liberté & non de licence, qui rendent Tacite ſi eſtimable, bien loin de le faire exclure de l'Académie *Latine*, lui auroient ſervi de titre pour y être admis ſous des Princes tels que Nerva & Trajan ; qu'Auguſte, bien loin de reprocher à Virgile ſon Eglogue d'Alexis, lui auroit tenu compte de la décence qu'il y avoit miſe ; qu'il eût ouvert à Horace la porte de l'Académie, en l'exhortant à ne plus ſouiller ſa plume par des ſujets indignes de l'exercer ; que Lucrece, pour obtenir les honneurs littéraires qui lui étoient dus, eût employé à peindre & à chanter la Nature, le talent qu'il profanoit en outrageant ſon Auteur ; que Cicéron auroit de même effacé ſans peine les endroits de ſes Ouvrages où il tourne en ridicule la Religion des Romains, & même auroit d'autant moins héſité ſur ce léger ſacrifice, qu'il y avoit bien

peu de mérite & de gloire à se moquer d'une Religion si évidemment absurde, baffouée par tous les honnêtes gens de Rome, & à laquelle les enfans même croyoient à peine; que si le Précepteur de Claude eût été un Bossuet ou un Fénélon, l'Académie Latine auroit bien fait de l'adopter, quoiqu'il eût mal réussi dans l'éducation de son Eleve; qu'elle auroit dû sur-tout ouvrir ses portes à l'Instituteur du Prince, si semblable au respectable Prélat que nous avons admis parmi nous (1); il eût inspiré à l'héritier du trône l'estime de la vertu & des Lettres, l'amour de l'économie & de la justice, la haine de l'hypocrisie, & l'horreur de l'adulation.

(1) M. l'Evêque de Limoges.

ÉLOGE
D'ANTOINE
DANCHET,

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES;

Né à Riom en Auvergne le 7 Septembre 1671; *reçu le* 22 *Décembre* 1712, *à la place de* PAUL TALLEMANT; *mort le* 20 *Février* 1748 (1).

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

DE

JEAN-JACQUES

AMELOT,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT;

Né à Paris le 30 *Avril* 1689; *reçu le* 30 *Août* 1727, *à la place de* HENRI DE NESMOND, *Archevêque de Toulouse; mort le* 7 *Mai* 1749 (1).

---

(1) Voyez dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

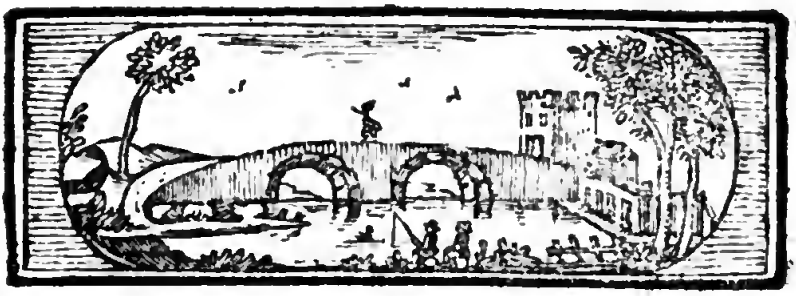

ÉLOGE

D'ARMAND

GASTON;

CARDINAL DE ROHAN;

Grand-Aumônier de France, Evêque & Prince de Strasbourg, Honoraire de l'Académie des Belles-Lettres; né à Paris le 26 Juin 1674; reçu le 31 Janvier 1704, à la place de CHARLES PERRAULT; *mort le 19 Juillet 1749* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE
DE JEAN
TERRASSON,

LECTEUR ET PROFESSEUR ROYAL EN PHILOSOPHIE;

Né à Lyon en 1670; *reçu le* 29 *Mai* 1732, *à la place de* CHARLES-JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, *Comte de Morville; mort le* 15 *Septembre* 1750 (1).

(2) NOUS ajouterons aux différens traits qu'il renferme, les mots ſuivans

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

(2) Voyez auſſi celui que nous avons fait de cet Académicien dans nos *Mélanges de Littérature*, tome II.

de l'Abbé Terraſſon, que nous avons recueillis depuis.

Il eſſuya un jour beaucoup d'injures de la part d'un enthouſiaſte d'Homere : *Voilà*, répondit-il, *bien du zele en pure perte ; je préſume que de ſon vivant Homere vous en auroit diſpenſé.*

Quand on le plaiſantoit quelquefois un peu vivement ſur ſa naïveté & ſon ignorance des choſes du monde : *Il n'y a pas de mal à cela*, diſoit-il ; *je conſens que juſtice ſe faſſe.*

Madame de Laſſay diſoit de cette naïveté ſi plaiſante : *Il n'y a qu'un homme de beaucoup d'eſprit qui puiſſe être d'une pareille imbécillité.*

Ruiné par le ſyſtême, après s'être vu un moment très-riche : *Me voilà tiré d'affaire*, écrivoit-il à un ami : *je revivrai de peu ; cela me ſera plus commode.*

Son pere, homme très-religieux, avoit eu quatre fils, qu'il deſtina tous à entrer dans l'Oratoire, & qui en effet y étoient tous quatre à ſa mort. *Il avoit formé le projet*, diſoit l'Abbé Terraſſon, d'*accélérer*, *par dévotion*, *la fin du monde autant qu'il dépendoit de lui.*

Il ſortit un jour à moitié habillé par diſtraction ; ſon ajuſtement ameuta & fit rire le Peuple : *Je viens*, dit-il, *de donner à la populace du quartier un petit amuſement qui ne lui a rien couté, ni à moi non plus.*

Sur la fin de ſa vie, il perdit abſolument la mémoire : quand on lui faiſoit quelque queſtion : *Demandez*, répondoit-il, *à Mademoiſelle Luquet, ma gouvernante.* Le Prêtre qui le confeſſa dans ſa derniere maladie, & qui l'interrogeoit ſur les péchés qu'il avoit pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponſe : *Demandez à Mademoiſelle Luquet.*

Dans le temps du ſyſtême, il comparoit beaucoup trop légérement les Actionnaires du Miſſiſſipi aux premiers Chrétiens : *La foi*, diſoit-il, *a été bien néceſſaire aux uns & aux autres.*

Il appliquoit aſſez plaiſamment à un homme du peuple de la rue Quincampoix, qui prêtoit ſon dos pour la ſignature des billets de banque, ce paſſage d'un Pſeaume : *Suprà dorſum meum fabricaverunt peccatores* : (*Les*

pécheurs ont fabriqué ſur mon dos leurs iniquités.

Parler beaucoup & bien, diſoit-il, *eſt d'un bel eſprit ; peu & bien, d'un ſage ; beaucoup & mal, d'un fat ; peu & mal, d'un ſot.*

Il a mis en vers françois le vers technique ſi connu :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis ; cur quomodo, quando ?

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand, & par quelle aide ?

On aſſure, malheureuſement pour lui, que ce vers lui paroiſſoit auſſi bon qu'un autre.

Dans un Ouvrage poſthume de cet Académicien, qui conſiſte en pluſieurs penſées détachées ſur différens objets de Philoſophie, de Morale & de Littérature, on trouve celle-ci, par laquelle vraiſemblablement il a voulu peindre & juſtifier à la fois le caractere & la maniere d'être qu'on lui a connus. *Le ridicule de ſimplicité eſt un mérite, en comparaiſon du ridicule d'affectation.*

Il disoit de ces gens du monde, prétendus amateurs & connoisseurs, qui prononcent à tort & à travers sur le mérite des Ouvrages : *Quand ils veulent faire notre métier, juger le fond des choses, je tâche de me distraire au lieu de les écouter ; car ils me feroient perdre patience.* Plus d'un Sage a pris souvent ce parti-là, en assistant à de pareilles décisions.

Bien éloigné de l'enthousiasme ordinaire des Traducteurs, son principal objet, dans la Traduction qu'il publia de l'Historien Diodore, étoit de *rendre*, disoit il, *le texte de l'Ecrivain dans toute sa turpitude* ; c'est-à-dire, avec les contes absurdes dont il a bercé ses Lecteurs. L'Abbé Terrasson en lisoit un jour des échantillons à quelques Philosophes de ses amis ; on rioit ou on levoit les épaules : *Bon, bon*, répondoit-il, *vous verrez bien autre chose.*

La plaisanterie sur le texte de Diodore en rappelle une autre du même genre, qu'il fit sur une Histoire de l'Ancien Testament, exactement écrite d'après la Bible par un Janséniste scrupuleux, qui auroit regardé comme un

ſacrilége d'adoucir par l'expreſſion, certains traits contraires à nos mœurs, & racontés par l'Hiſtorien Sacré avec une naïveté qui ne convient ni à notre Langue ni à nos uſages. *Les Janſéniſtes*, diſoit-il, *par le reſpect qu'ils portent à la Bible, doivent être fort contens de leur Confrere; il a conſervé dans toute ſa pureté le ſcandale du texte.* Ce diſcours n'étoit pas, dans la bouche de notre Académicien, une réflexion irréligieuſe; c'étoit une critique ingénieuſe & fine de l'opinion dangereuſe des Janſéniſtes, qui veulent qu'on faſſe lire la Bible au peuple même le plus groſſier, ſans diſcernement, ſans précaution, & ſans cacher à ſes foibles yeux les endroits qui peuvent ſcandaliſer ſon ignorance.

On raconte auſſi que dans le temps où l'on rembourſoit en papier toutes les rentes, l'Abbé Terraſſon demanda à l'Ecoſſois Law, auteur de cette belle opération, & Proteſtant récemment converti : *S'il ne rembourſeroit pas de même la Religion Catholique.* Law répondit, que l'Egliſe n'étoit pas ſi ſotte, & qu'elle vouloit de l'argent comptant.

La queſtion étoit moins indécente qu'elle ne le paroiſſoit ; c'étoit une plaiſanterie aſſez bien placée, ſur la converſion de l'Aventurier Ecoſſois, devenu Miniſtre des Finances : converſion très-peu ſincere, & qui n'avoit eu que l'ambition pour motif.

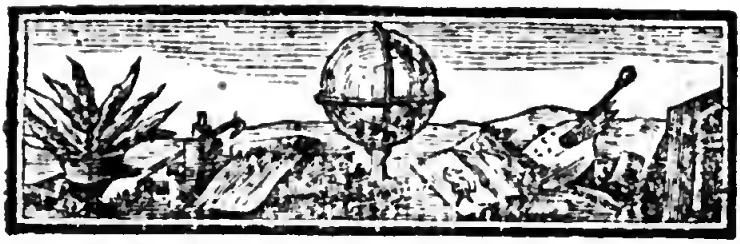

ÉLOGE

DE

JEAN-JOSEPH

LANGUET DE GERGY,

ARCHEVÊQUE DE SENS ;

Né à Dijon le 25 Août 1677 ; reçu le 18 Août 1721 ; à la place de MARC-RENÉ DE VOYER D'ARGENSON, *Garde des Sceaux de France ; mort le 11 Mai 1753.*

SI le grand nombre des Ouvrages eſt un titre ſuffiſant pour l'Académie, aucun des Prélats qu'elle a poſſédés n'a été plus digne de ce titre que Jean-Joſeph Languet ; il faut néanmoins en excepter l'éloquent Evê-

que de Meaux, ſon compatriote, dont les Productions effrayeroient, par leur multitude ſeule, ceux qui d'ailleurs auroient le malheur d'être inſenſibles aux traits ſublimes dont elles ſont remplies. La collection des Ecrits de M. l'Archevêque de Sens le diſputeroit preſque à celle des Œuvres de Boſſuet, ſinon pour le génie, au moins pour la maſſe, & nous oſerions preſque ajouter pour le ſavoir théologique; car le génie, qui met tant de différence entre un Ecrivain & un autre, n'en peut mettre preſque aucune entre deux Théologiens inſtruits, exercés & profonds, puiſque ces Théologiens ſont dans l'heureuſe impuiſſance de rien dire jamais d'après eux-mêmes, ne pouvant parler que d'après l'Ecriture, les Conciles & les Peres de l'Egliſe.

Nous conviendrons cependant que les Ouvrages de M. Languet, quelque mérite qu'on y ſuppoſe d'ailleurs, ſont des productions peu académiques; ils ne roulent guere que ſur des controverſes de Théologie, &, ce qui eſt plus fâcheux encore, ſur cette *Bulle*

Bulle Unigenitus, à laquelle tant de plumes ont fait l'honneur de la combattre ou de la défendre avec une chaleur bien peu digne d'un Siecle & d'un Peuple éclairé. Production qui, en excitant dans l'Eglise de France tant de violentes disputes, y a nourri tant de haines irréconciliables & scandaleuses; production qui, par ces funestes effets, a fourni aux ennemis du Christianisme des armes pour l'attaquer avec une confiance insultante & audacieuse; car ils font insidieusement à ses Ministres à peu près la même question que faisoit de bonne foi l'Empereur de la Chine aux Jésuites & aux Jacobins, acharnés les uns contre les autres; ils demandent comment on a le courage de prêcher avec tant de zele une Doctrine, dont plusieurs dogmes sont l'objet de tant de querelles & d'anathêmes entre ceux qui s'en disent les Défenseurs & les Apôtres (1).

(1) *En vérité, Messieurs*, disoit l'Empereur de la Chine à ces Missionnaires violemment divisés entre eux sur les dogmes qu'ils

Quelque éloignée, & quelque peu digne même que ſoit l'Académie de prendre part aux combats où M. Languet s'eſt tant exercé, néanmoins cette Compagnie, qui peut juger, dans un Ouvrage de Théologie, la maniere d'écrire, ſans avoir la témérité de juger le fond des choſes, crut que le ſtyle du Prélat, bien qu'un peu traînant & diffus, ne manquoit ni de force, ni de pureté, ni d'élégance; elle ſavoit d'ailleurs que M. Languet étoit le ſeul Auteur de ſes Ecrits; car il eſt juſte de le placer parmi le petit nombre des Evêques qui ont fait eux-mêmes leurs Ouvrages. Ainſi, dans l'eſpece de néceſſité où ſe trouve l'Académie, de donner quelques-uns de ſes fauteuils à des hommes élevés en dignité dans l'Egliſe, elle crut pouvoir en laiſſer prendre un à l'Evêque de Soiſſons; car M. Languet avoit commencé par

---

prêchoient à ſa Cour, *vous prenez bien de la peine de venir tout exprès de cinq à ſix mille lieues, nous débiter ici des opinions contradictoires, ſur leſquelles vous êtes prêts à vous égorger.*

être placé ſur ce ſiége, qui eſt un ſiége de faveur, ainſi que celui de Sens, où il fut transféré dans la ſuite; les Evêques de ces deux Dioceſes ont le bonheur d'avoir le Roi pour Diocéſain durant pluſieurs mois de l'année, l'un à Compiegne, l'autre à Fontainebleau; ils jouiſſent par-là du précieux avantage de pouvoir ſe rendre aſſidus auprès du Monarque ſans abandonner leur troupeau.

L'élection du Prélat à l'Académie, quoiqu'elle parût ſuffiſamment méritée par ſes Ouvrages, ne ſe paſſa pas néanmoins ſans difficulté. Tout irréprochable qu'il étoit dans ſa conduite, & même, à ce qu'il croyoit, dans ſa doctrine, puiſqu'il n'avoit fait, diſoit-il, que *défendre une Bulle acceptée par toute l'Egliſe*, il avoit eu le malheur de déplaire à pluſieurs Académiciens, moins favorables que lui à cette Bulle; car alors les Gens de Lettres s'occupoient des diſputes théologiques. Non ſeulement il s'en fallut beaucoup que M. l'Evêque de Soiſſons eût, au premier ſcrutin, l'unanimité des voix, il penſa même être

exclus au ſecond ſcrutin, qui eſt celui des boules; peu s'en fallut qu'il n'eût le nombre des boules noires ſuffiſant pour ſe voir fermer à jamais les portes de l'Académie (1). Cette excluſion eût

(1) L'uſage de l'Académie eſt qu'après le ſcrutin des billets, où l'un des Candidats eſt propoſé à la pluralité, on fait un ſecond ſcrutin de boules blanches & noires pour l'admettre ou l'exclure. Il ſuffit, pour être exclus (non ſeulement dans l'élection préſente, mais à perpétuité), d'avoir un nombre de boules noires égal au tiers du nombre total des votans. Il eſt peu d'Académiciens, & ſur-tout d'Académiciens célebres, qui n'aient eu quelqu'une de ces boules d'excluſion, & qui n'aient eſſuyé, comme le diſoit feu M. de Mairan, *cette petite malice noire*. Fontenelle en eut une, la Bruyere pluſieurs, & Fénélon deux; la Fontaine en eut ſept ſur vingt-trois; une boule de plus, ou deux votans de moins, l'auroient exclus pour toujours; & l'Académie, en cette occaſion, fut plus heureuſe que ſage. Il eſt vraiſemblable que les Prélats qui étoient alors au nombre de ſes Membres, donnerent, pour la plupart, ces boules noires à la Fontaine, à cauſe de la licence de ſes Contes. Ces Académiciens, excuſables au moins par leur motif, & reſpectables par leurs mœurs, ne méritoient pas ce que d'injuſtes Satiriques oſerent alors dire, & même imprimer, que les dé-

été très-injuſte, puiſqu'elle n'avoit d'autre motif que des opinions, haſardées ſi l'on veut, mais au moins très-libres, & des controverſes ténébreuſes, pour leſquelles il eſt bien honteux à des Philoſophes de ſe paſſionner. Ce qui met d'ailleurs entiérement à couvert la mémoire de M. l'Evêque de Soiſſons, c'eſt que la même injuſtice a été exercée plus d'une fois ſur des hommes que l'envie vouloit exclure de cette Compagnie, & qui lui ont fait honneur par leurs vertus & par leurs Ouvrages. Auſſi a-t-on pluſieurs fois agité dans l'Académie, ſi on ne demanderoit pas au Roi la ſuppreſſion du ſcrutin des boules, comme indécent & odieux. Mais ce mal, ſi c'en eſt un, eſt un mal néceſſaire, qu'il faut bien ſe garder de détruire, de peur d'en faire naître de plus grands. Le ſcrutin des boules eſt la ſauve-garde de notre liberté ; c'eſt une arme, il

---

vots de l'Académie étoient d'autant plus ſcandaliſés des Contes de leur Confrere, qu'ils les avoient beaucoup lus : mais peut-être eût-il été juſte de pardonner aux *Contes* en faveur des *Fables*.

eſt vrai, dont la méchanceté peut abuſer quelquefois, mais dont le patriotiſme académique peut auſſi ſe ſervir avec avantage, pour repouſſer ou la médiocrité inſolente & protégée, ou le talent dégradé par les mœurs, ou enfin le crédit impérieux qui voudroit envahir avec orgueil & violence des honneurs deſtinés à la réunion du mérite & des vertus.

M l'Evêque de Soiſſons, admis dans l'Académie avec une ſorte de répugnance, la déſabuſa bientôt de l'opinion peu favorable qu'elle avoit eue de lui, & ſe concilia ſans peine ceux même qui lui avoient été le plus oppoſés. Il ſe montra digne du titre d'Académicien par ſon amour pour la Compagnie, par ſes procédés honnêtes envers tous ceux qui la compoſoient, enfin par l'attention qu'il avoit d'aſſiſter aux Aſſemblées le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible; il eſt vrai que la proximité des deux villes dont il fut ſucceſſivement Evêque, lui permettoit preſque d'être aſſidu à l'Académie, ſans ſortir, en quelque maniere, de ſon Dioceſe; c'eſt une liberté dont ſe voient privés avec regret

la plupart des autres Prélats nos Confreres, que nous avons rarement la ſatisfaction de voir au milieu de nous, parce que dans les temps même où leur ſéjour à Paris pourroit nous faire jouir de leur préſence, ils nous ſont enlevés par des affaires ou par des ſoins qui, à leur grand regret, les écartent preſque autant de l'Académie que de leur troupeau. Quoi qu'il en ſoit, M. Languet fut Académicien zélé, & il en remplit avec exactitude tous les devoirs qui ne prenoient rien ſur d'autres plus indiſpenſables. Il ſe trouva chargé de pluſieurs réceptions; mais la même deſtinée malheureuſe qui avoit troublé ſon entrée à l'Académie, ſembla le pourſuivre encore dans deux de ces occaſions, où il devoit, comme Directeur, parler au nom de la Compagnie.

Dans la premiere, il avoit à recevoir à la fois l'ancien Evêque de Mirepoix, *Jean-François Boyer*, qui n'avoit fait que des Sermons, & l'Auteur du *Préjugé à la mode*, *Nivelle de la Chauſſée*, qui n'avoit fait que des Comédies. La circonſtance étoit délicate pour un Evêque, obligé,

d'un côté, par les bienſéances de ſon état, de s'élever contre les Spectacles, & obligé, de l'autre, comme Chef de l'Académie, de donner au Récipiendaire, qui n'étoit connu que par des Ouvrages de Théatre, les juſtes éloges que ces Ouvrages méritoient. Nous oſons dire que M. l'Archevêque de Sens ſe tira de ce pas difficile avec autant d'équité que de ſageſſe; & ſûrs de n'être pas contredits par tout Lecteur impartial, nous ne craindrons pas de rapporter ici, pour juſtifier le Prélat, preſque tout l'endroit de ſon Diſcours qui regarde M. de la Chauſſée.

» Je devrois peut-être, dit-il, en » qualité de Directeur d'une Académie à qui la Poéſie eſt chere, m'étendre davantage ſur le mérite de » vos Comédies; mais l'auſtere dignité » dont je ſuis revêtu, m'oblige à être » réſervé. N'aurois-je pas même à » craindre qu'on ne me fît un reproche, ſi je louois également & l'Orateur Chrétien, & le Poëte profane, & ſi je diſtribuois à la fois » des éloges & à celui qui a préparé » des ſcenes au Théatre, & à celui » qui a compté le Théatre au nombre

» desſcandales qui excitoient ſon zele?...
» Non, Monſieur, le reproche ſeroit
» injuſte. Je puis, ſans bleſſer mon ca-
» ractere, donner ici, non pas aux
» Spectacles, que je ne puis approuver,
» mais à des Pieces auſſi ſages que
» les vôtres, & dont la lecture peut
» être utile, une certaine meſure de
» louange, tandis que l'Académie, en
» vous adoptant, donne à la beauté
» de votre génie la couronne qu'elle
» mérite à ſes yeux. Celui-là en effet
» mérite quelque éloge, même de
» notre part, qui a banni de la ſcene
» les paſſions criminelles qui corrom-
» pent nos ſpectacles, & qui a ſu
» faire ſervir les fictions poétiques à
» donner aux hommes d'utiles leçons.
» Ainſi, en rendant juſtice à la ſageſſe
» de vos vûes, on pourra convenir
» ſans peine qu'il y a quelque rap-
» port entre celui qui condamne nos
» Théatres, & celui qui eſſaye de les
» corriger.... Continuez, Monſieur, à
» fournir à nos jeunes gens, je ne dis
» pas des ſpectacles, mais des lectures
» utiles, qui, en amuſant leur curio-
» ſité, les rappellent à la vertu, à
» la juſtice, aux ſentimens d'honneur

» & de droiture que la Nature a gravés » dans le cœur de tous les hommes ; » continuez à répandre un ridicule ſa- » lutaire ſur les goûts bizarres de la » jeuneſſe de notre Siecle. Les Ora- » teurs Chrétiens trouveroient moins » d'obſtacles au fruit qu'ils déſirent, » ſi les eſprits étoient préparés aux » vérités chrétiennes par les vertus » morales, & par les ſentimens que » la raiſon inſpire. Qu'il eſt difficile » en effet de faire de vrais Chrétiens » de ceux qui n'ont pas encore com- » mencé d'être des hommes raiſon- » nables « !

Quelque, juſte, quelque ſage, quelque décent même que fût cet éloge, le parti nombreux dont M. l'Archevêque de Sens s'étoit attiré la haine par ſes Ecrits, ne manqua pas de dire qu'il n'avoit pas moins loué dans ſon diſcours le talent de faire des Comédies, que celui de faire des Sermons, & qu'il propoſoit aux Chrétiens de ſe diſpoſer à entendre le Sermon en allant à la Comédie. Une Gazette ſatirique que ce parti imprimoit depuis pluſieurs années, & dont l'Auteur avoit alors quelquefois de l'eſprit, qu'il n'a pas

laiſſé à ſes ſucceſſeurs, ſaiſit avec une ſainte avidité cet édifiant moyen de tourner le Prélat en ridicule ; & le Public oiſif, toujours empreſſé d'applaudir à la ſatire, & ſatisfait ſurtout de s'immoler, quand il le peut, de grandes victimes, répéta avec complaiſance les pieux ſarcaſmes dont les ennemis de la Bulle *Unigenitus* accabloient leur Adverſaire.

M. l'Archevêque de Sens fut ſi bien corrigé par ces Epigrammes injurieuſes, du tort qu'on lui imputoit d'avoir loué des Comédies, qu'il ſe réforma ſur ce point juſqu'à l'excès. Chargé, quelques années après, de la réception de M. de Marivaux, Auteur de pluſieurs Romans & d'un grand nombre de Pieces de Théatre, il donna au Récipiendaire beaucoup moins d'éloges que de leçons ; il lui fit (avec toute la modération néanmoins que le lieu & la circonſtance pouvoient exiger) une eſpece de réprimande épiſcopale ſur ſes Ouvrages, qu'il n'oſoit pourtant convenir d'avoir lus, & pouſſa le zele évangélique juſqu'au point de mécontenter preſque également & le Récipiendaire & l'Académie. Il auroit

pu oppoſer à ces plaintes la Fable ſi connue du Meûnier & de ſon fils; un Directeur plus aviſé, qui eût mieux connu la malignité du Public & la vigilance de la haine, ſe ſeroit peut-être diſpenſé des deux réceptions, dont l'une avoit valu des ſatires, & l'autre des reproches à M. Languet; tout autre que lui n'eût pas manqué de motifs pour repréſenter à la Compagnie, qu'un Evêque ne pouvoit ni louer un Auteur de Comédies ſans compromettre le Prélat, ni le prêcher ſans compromettre l'Académicien. Mais M. l'Archevêque de Sens, homme ſimple, vrai, & pénétré du ſentiment de ſes devoirs, crut qu'il pouvoit, en cette double occaſion, les remplir tous également, quelque oppoſés qu'ils paruſſent, & s'apperçut trop tard qu'il s'étoit trompé.

En lui reprochant ſes réprimandes, on lui reprocha auſſi ſes éloges; on rappela avec malignité un autre Diſcours académique, prononcé par le même Prélat pluſieurs années auparavant, & dans lequel, voulant louer le Cardinal de Fleuri de toutes les manieres poſſibles, il n'avoit pas dé-

daigné de faire partager ſes éloges à l'antichambre du Miniſtre, en célébrant l'honnêteté des Domeſtiques qui l'habitoient. On ne ſentit pas que ces éloges, qui retomboient ſur le Maître, étoient une leçon indirecte & très-utile donnée à tant d'hommes puiſſans, trop ſujets à faire ſentir le poids de leur grandeur, par l'inſolence même des eſclaves qui ſont à leurs ordres.

Devenu ſévere & rigoriſte, non par caractere, mais par une eſpece d'émulation, & pour ne pas donner priſe à des ennemis qui ſe piquoient ſurtout d'une grande auſtérité de principes, M. l'Archevêque de Sens ſe montroit difficile & ſcrupuleux, à l'égard même des plus illuſtres & des plus irréprochables de ſes Confreres. L'immortel Ouvrage de l'*Eſprit des Loix* fut un de ſes ſujets de ſcrupule; le Prélat crut y voir la Religion attaquée, & s'en expliqua aſſez clairement pour offenſer l'Auteur. Ce fut un malheur pour l'éloge funebre académique de M. l'Archevêque de Sens; car le Préſident de Monteſquieu, étant Directeur à la mort de M. Languet, pria la Compagnie de

le diſpenſer de faire cet éloge, dont il ſe trouvoit chargé par le devoir de ſa place : il eût été plus grand d'oublier, en cette occaſion, le tort excuſable d'un pieux Evêque, qui, en ſe déclarant contre une des plus belles productions de notre ſiecle, mettoit au moins de la bonne foi dans des reproches où tant d'autres n'avoient porté que l'intolérance hypocrite & la baſſe envie ; l'illuſtre Ecrivain qui ſe croyoit offenſé, ſe ſeroit vengé bien noblement en donnant à ſon détracteur les juſtes louanges qu'il méritoit à beaucoup d'égards. L'Auteur de l'*Eſprit des Loix*, dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, s'étoit tiré avec ſuccès de plus d'un ſentier tout autrement gliſſant ; celui qui avoit ſi bien défendu les droits de l'humanité, & parlé de la Religion avec tant de dignité & de décence, auroit pu louer, ſans ſe compromettre, les vertus de M. l'Archevêque de Sens, l'auſtérité de ſes mœurs, ſa charité pour les malheureux, la ſimplicité de ſon caractere ; il auroit pu parler de ſon zele même pour la Religion, quelque peu éclairé qu'il dût lui paroître ; il auroit

pu ſaiſir cette occaſion pour donner des leçons utiles à ceux qui, comme M. Languet, pourroient abuſer d'un zele ſi louable, & nuiroient à la bonne cauſe en croyant la ſervir. M. de Monteſquieu ne penſa pas ainſi, & nous en ſommes un peu fâchés pour ſa mémoire.

Pour conſoler, autant qu'il eſt en nous, les manes du Prélat, des honneurs qu'un grand Homme a refuſés à ſa cendre, nous tâcherons de la dédommager de ce refus par le ſuffrage d'un autre grand Homme, plus fait, à la vérité, pour louer M. l'Archevêque de Sens. Il avoit été connu, dans ſa jeuneſſe, du grand-Boſſuet; il s'étoit fait aimer & eſtimer de cet Oracle de l'Egliſe de France; & ce fut à ſa ſollicitation que M. Languet entra dans la maiſon de Navarre, dont Boſſuet étoit un des principaux ornemens. L'eſtime d'un tel homme peut être oppoſée à la cenſure de beaucoup d'autres, & même à l'humeur juſte ou injuſte d'un Philoſophe.

On ne doit pas s'attendre que nous parlions ici des Ouvrages de M. Languet, preſque tous fort étrangers à

l'Académie Françoiſe. Il en eſt un pourtant dont nous croyons devoir juſtifier ou du moins excuſer ſa mémoire : c'eſt *la Vie de la vénérable Mere Marguerite-Marie Alacoque, Religieuſe de la Viſitation, & morte en odeur de ſainteté en 1690.* L'Auteur rapporte dans un grand détail les viſions de cette Religieuſe, ſes révélations, ſes extaſes, ſes converſations tendres & paſſionnées avec Jéſus-Chriſt, qui pouſſoit la galanterie juſqu'à faire des vers pour elle. L'attention des charitables Janſéniſtes à ſaiſir tout ce qui pouvoit leur donner quelque avantage ſur le Prélat, leur ennemi, la facilité de tourner en ridicule des révélations & des extaſes, le nom même de la Béate, qui prêtoit à la plaiſanterie, & qui fournit, dit-on, quelques facéties au Théatre de la Foire ; toutes ces circonſtances donnerent beau jeu à la ſatire. On ne voulut pas voir que ce Livre, dont les Gens du monde ſe moquoient, n'étoit nullement fait pour eux, qu'il étoit uniquement deſtiné à charmer l'oiſiveté de quelques pauvres Religieuſes, à qui l'on ne devoit pas

envier cet innocent & futile paſſe-temps, & qui, renfermées dans leur ſolitude, l'ame exaltée par l'idée des biens céleſtes, & portant à Dieu tous les ſentimens qu'elles refuſoient aux hommes, pouvoient dire comme autrefois une d'entre elles : *Quand il n'y aura plus d'amour, il n'y aura plus de Carmélites.* On ſe garda bien d'enviſager l'Ouvrage de M. Languet ſous ce point de vue ſi naturel & ſi équitable ; on n'y vit qu'un grave Prélat qui débitoit ſérieuſement des chimeres ; & Marie Alacoque, qui, dans un autre ſiecle & dans d'autres circonſtances, eût peut-être été regardée comme une Sainte Théreſe, ou au moins comme une Sainte Brigitte, ne paſſa que pour une illuminée, dont l'Evêque, ſon Hiſtorien, partageoit les folies. On ne rendit aucune juſtice à la Préface très-ſage & très-judicieuſe que M. Languet avoit miſe à la tête de ce Livre, & dans laquelle il établit les principes les plus exacts & les plus ſaints ſur les révélations & les miracles ; Préface ſi différente du reſte de l'Ouvrage, qu'il y a lieu de croire que cette Hiſtoire ſi baffouée n'a pas

été écrite par M. Languet, & qu'il n'a fait que prêter ſon nom, peut-être un peu trop facilement, pour en décorer le travail de quelque Moine ou de quelque Prêtre, Auteur de cette Vie (1). En vain les amis du Prélat diſoient pour le juſtifier, que ſi l'on vouloit lire quelques Ecrivains très-accrédités dans l'Egliſe, avec la même malice que le Public liſoit *Marie Alacoque*, on trouveroit auſſi dans ces Ecrivains des indécences & des écarts, en apparence très-condamnables, mais que l'innocence de l'intention devoit excuſer. Le déſir qu'on avoit de s'égayer aux dépens de M. Languet, ferma toutes les oreilles aux raiſons de ſes

(1) Croiroit-on qu'un Pere Fromage, Jéſuite très-verſé dans la Langue Arabe, a pris la ridicule priſe de traduire en cette langue la Vie de Marie Alacoque, & de la faire imprimer à Antura, ville de l'Antiliban, pour l'inſtruction des Chrétiens Orientaux? Pauvres Chrétiens, vous voilà bien inſtruits! Et vous, pauvres Auteurs, croyez à préſent vos Ouvrages merveilleux, parce qu'ils ont obtenu les honneurs d'une Traduction Angloiſe ou Allemande! Qu'oppoſerez-vous à la Traduction *Arabe* de Marie Alacoque?

défenſeurs; & il apprit, par les mortifications que cet Ouvrage lui fit eſſuyer aſſez injuſtement, que lorſqu'on a le malheur d'avoir un grand parti contre ſoi, on ne ſçauroit trop ſe tenir ſur-ſes gardes, pour ne pas offrir de pâture à la vigilante activité de la haine & de la ſatire.

M. l'Archevêque de Sens a eu dans ſa famille deux hommes qui méritent qu'on en faſſe mention dans cet article. L'un étoit *Hubert Languet*, Auteur du Livre qui a pour titre : *Vindiciæ contra Tyrannos, ſive de Principis in Populum, Populique in Principem legitimâ poteſtate* (1); Ouvrage écrit avec la liberté la plus républicaine, où l'Auteur, en peignant les Tyrans & les Deſpotes comme des ennemis publics, contre qui la Société eſt en état de guerre, aſſure & fixe les droits des Princes légitimes, & ſur-tout les droits des Peuples, ſi oubliés par tant de Rois & même par

(1) C'eſt-à-dire, *Réclamations contre les Tyrans, ou Traité du pouvoir légitime du Prince ſur le Peuple, & du Peuple ſur le Prince.*

tant d'Ecrivains. C'eſt de Hubert Languet que Dupleſſis-Mornai, ſon ami, a fait ce bel éloge : *Fuit quales multi videri volunt ; vixit qualiter optimi mori cupiunt. Il a été ce que tant d'autres veulent paroître, & il eſt mort comme les plus vertueux voudroient avoir vécu.*

Le ſecond *Languet* dont nous voulons parler, étoit Curé de Saint-Sulpice, & frere de notre Académicien. Il joignit à la plus grande ſimplicité de mœurs, les plus grands talens pour le gouvernement de la vaſte paroiſſe confiée à ſes ſoins. Plein de déſintéreſſement pour lui-même, & ſe refuſant juſqu'au néceſſaire, il ne demandoit jamais rien que pour ſon égliſe ou pour les pauvres. On lui doit des établiſſemens très-utiles, & qui ont fait regretter aux bons citoyens que ce digne Paſteur n'ait pas été à portée d'exercer, dans de plus grandes places, ſa bienfaiſante activité. Ennemi de l'intolérance & du fanatiſme, il ne perſécuta jamais perſonne ; il mépriſoit même toutes ces vaines diſputes, malheureux objet d'un zele ſouvent odieux & toujours ridicule. Une dé-

vote Janſéniſte mourante, qu'il adminiſtroit, crut devoir l'aſſurer, ſans qu'il l'interrogeât, qu'elle ne recevoit point la Bulle *Unigenitus* : *Madame*, répondit le Curé, *elle s'en paſſera* ; réponſe qu'on auroit dû toujours faire à tant d'ennemis de cette Bulle, qui, en déclarant à la mort leur horreur pour elle, conſentoient ou plutôt cherchoient à ſe faire refuſer le viatique, pour goûter, en expirant, la ſatisfaction ſi douce de faire un moment parler d'eux, & pour rendre leur mort plus remarquable que leur vie.

ÉLOGE

DE

PIERRE-CLAUDE

NIVELLE

DE LA CHAUSSÉE;

Né à Paris en 1692; reçu le 25 Juin 1736, à la place D'ANTOINE PORTAIL, *Premier Préſident; mort le 14 Mai 1754.*

NEVEU d'un Fermier-Général, & iſſu d'une famille honnête & ancienne, qui lui ouvroit plus d'un chemin à la fortune, il y renonça pour ſe livrer entiérement aux Lettres. Il s'y livra avec une paſſion ſi vraie, qu'il ſe contenta long-temps du plaiſir

ſi doux & ſi pur qu'elles font goûter à ceux qui les cultivent pour elles-mêmes & dans le ſilence, ſans aucun motif de gloire & d'amour-propre; tout au plus ſe permettoit-il de montrer à quelques amis les productions poétiques qui lui échappoient; car c'étoit principalement à la Poéſie qu'il avoit voué ſon ardeur & conſacré ſon loiſir. Il fut connu & eſtimé de bonne heure de la Motte, qui, entre autres qualités eſtimables, avoit celle d'encourager & de faire valoir les talens naiſſans. Cependant M. de la Chauſſée, quelque ſenſible qu'il fût à l'amitié de cet ingénieux Ecrivain, ne crut pas que ſa reconnoiſſance dût s'étendre jusqu'à trahir les intérêts du bon goût, lorſqu'ils lui ſembloient menacés. Quand les Fables de la Motte parurent, il en fit une critique, qui fut ſon premier eſſai littéraire. Ces Fables cauſoient alors une eſpece de ſchiſme parmi les Gens de Lettres; M. de la Chauſſée fut du nombre des *oppoſans*. Il craignit néanmoins ſi peu d'offenſer, par cette attaque, celui qui en étoit l'objet, qu'il n'héſita pas à mettre ſa critique ſous le nom d'une femme de beaucoup

beaucoup d'eſprit, très-liée dès-lors avec l'Auteur des Fables nouvelles, mais, en dépit de l'amitié, fidele au bon la Fontaine, qu'elle ſavoit par cœur.

M. de la Chauſſée, quelques années après, ſe déclara avec encore plus de force & de franchiſe contre les Paradoxes de la Motte ſur la Poéſie; l'*Epître de Clio à M. de Bercy*, qui avoit pour objet de combattre ces Paradoxes, fut le premier Ouvrage en vers qu'il donna au Public. Cette Epître fut très-accueillie. Le nom de l'Adverſaire que M. de la Chauſſée attaquoit, la révolte du haut & bas Parnaſſe contre les héréſies anti-poétiques de la Motte, le grand nombre d'adverſaires & d'ennemis que ſa réputation lui avoit faits; enfin le mérite même de la nouvelle Epître, où la Poéſie étoit vengée comme elle devoit l'être, c'eſt-à-dire, en vers élégans & harmonieux; tout contribua aux ſuffrages qu'elle obtint. Les amis de la Motte ſe plaignirent ſeulement qu'il n'étoit pas aſſez ménagé dans cette Piece, & peut-être leurs plaintes n'étoient-elles pas ſans fondement; mais

M. de la Chauſſée avoit là deſſus d'autant moins de ſcrupule, que dans cette ſeconde attaque, beaucoup plus vive & plus brillante que la premiere, il combattoit encore ſous les étendards d'un ami de la Motte, & d'un ami des plus intimes ; cet ami étoit M. de la Faye, qui ayant lui-même beaucoup de talent pour la Poéſie, la ſoutenoit contre ſon ingénieux Détracteur. Forcé à ce combat pour la défenſe de ſes propres foyers, il eut le bonheur de trouver, dans M. de la Chauſſée, un *ſecond*, bien digne de lui, & bien capable de ſoutenir ſa querelle. Ils ſe faiſoient d'ailleurs l'un & l'autre d'autant moins de peine d'entrer en lice, qu'ils n'avoient point à craindre de voir ſe transformer en ennemi un Adverſaire dont l'amitié leur étoit précieuſe. Car, nous l'avons déjà dit dans l'Eloge de la Motte, la douceur & la modération de ſon caractere, la liberté qu'il donnoit à ſes amis, ou à ceux qui ſe paroient de ce nom, de le critiquer ou de le combattre ſans le ménager ; la priere même qu'il leur en faiſoit quelquefois, les mettoit dans une eſpece de poſſeſſion d'uſer à ſon égard

d'une franchiſe dont ils ſavoient bien qu'il ne s'offenſoit jamais, & qu'ils lui prodiguoient en conſéquence avec tout le zele, vrai ou ſimulé, de l'intérêt le plus ſincere pour la perfection de ſes Ouvrages.

Les connoiſſeurs crurent voir dans cette premiere production poétique de M. de la Chauſſée, le germe d'un talent plus grand & plus rare que celui de la ſimple critique, le talent précieux du Théatre; ils l'exhorterent à entrer dans cette carriere, & le premier fruit de leurs conſeils fut une Comédie en trois actes, qu'il donna avec un Prologue, ſous le titre de la *Fauſſe Antipathie*. Quoique le ſujet fût peu vraiſemblable, & l'intrigue peu naturelle, cependant quelques ſituations ſingulieres, quelques ſcenes comiques, & une ſorte de mouvement dans la marche de la Piece, mériterent à l'Auteur un nombre de repréſentations ſuffiſant pour l'encourager à de nouveaux efforts (1). Averti de ſon talent par cette premiere réuſſite, il oſa

(1) Voyez la Note (*a*).

entreprendre un ſecond Ouvrage beaucoup plus conſidérable, le *Préjugé à la mode*, dont le ſuccès complet paſſa ſes déſirs & ſes eſpérances.

Cette Piece, reſtée au Théatre, eſt trop connue & trop bien jugée depuis long-temps, pour que nous en faſſions, dans un grand détail, l'éloge ni la critique. Nous nous bornerons à dire, que malgré quelques ſcenes froides & languiſſantes dans les premiers actes, quelques caracteres outrés, & quelques plaiſanteries qui auroient pu être de meilleur goût, l'extrême intérêt du ſujet, le ton, &, pour ainſi dire, l'odeur de vertu qui regnent dans l'Ouvrage d'un bout à l'autre, l'élégance & la pureté du ſtyle, un grand nombre de vers heureux, & ſur-tout la chaleur & le ſentiment qui animent les derniers actes, enleverent tous les ſuffrages.

L'Auteur donna, quelques années après, l'*Ecole des Amis*, qui, moins attachante, & en même temps moins inégale que le *Préjugé à la mode*, avoit moins de défauts & de beautés, mais cependant ſe ſoutient encore ſur

la Scene par quelques ſituations touchantes, par un dialogue toujours noble & facile, & ſur-tout par les mœurs honnêtes qui caractériſent les perſonnages principaux. C'eſt dans l'*Ecole des Amis* que ſe trouve un mot digne d'être comparé au *qu'il mourût* de Corneille. Monroſe, le héros de la Piece, trahi par des amis lâches ou perfides, victime de la calomnie, au comble enfin du malheur, s'écrie, dans le ſentiment profond de ſes maux : *Qu'eſt-ce qu'un ſcélérat a de plus à ſouffrir ?* Hortenſe ſa maîtreſſe, qui vient d'entrer ſans être vue, lui répond, *les remords*. Un autre trait d'un genre bien différent, mais digne de la bonne Comédie, eſt le mot du Petit-Maître *Dorimne*, à *Monroſe*, qui lui témoigne ſon embarras pour payer ſes créanciers :

Ne vas pas en payant nous gâter ces gens-là !

L'*Ecole des Amis* fut ſuivie, au bout de quelques années, de *Mélanide*, que l'Auteur regardoit comme ſon chef-d'œuvre dramatique ; Piece qu'on peut mettre au nombre des plus

intéreſſantes du Théatre François, & qui joint au mérite de la vérité, de la ſenſibilité & de la vertu, celui des détails & du ſtyle : l'applaudiſſement fut général ; mais M. de la Chauſſée, pour l'obtenir plus ſûrement, avoit cru devoir uſer d'une précaution innocente, que plus d'un célebre Auteur dramatique n'a pas dédaigné d'employer, comme lui, dans des circonſtances pareilles. La continuité non interrompue de quatre ſuccès au Théatre (car aux trois premiers dont nous venons de parler, il en avoit joint un quatrieme, celui d'une Tragédie dont nous ferons mention dans la ſuite), avoit éveillé ou plutôt déchaîné l'envie, à qui il n'en falloit pas tant pour être réſolue à troubler de ſon mieux les nouveaux triomphes que pouvoit eſpérer l'Auteur. Elle l'attendoit avec impatience au premier combat, bien réſolue de lui arracher, ſi elle le pouvoit, la victoire, & de lui faire éprouver les caprices de cette fortune ſi infidele à tant d'autres Ecrivains, mais qui juſqu'alors ne l'avoit pas encore abandonné. M. de la Chauſſée, pour donner le change à la mé-

chanceté vigilante de ſes ennemis, prit le ſage parti de faire jouer ſa Piece ſans être annoncée ; elle fut reçue avec tranſport, comme l'Ouvrage d'un *jeune inconnu* qu'il étoit juſte d'accueillir avec bonté ; & quand le véritable pere ſe déclara, cette même envie, qui avoit déjà pris l'enfant ſous ſa protection, voyant bien qu'il étoit trop tard pour l'étouffer, ſe détermina généreuſement à le laiſſer vivre. L'illuſtre Auteur de *Mérope* uſa, quelques années après, de cette innocente ruſe, & avec le même ſuccès (1). Ainſi nous devons peut-être à cette heureuſe circonſpection, deux des meilleurs Ouvrages qui ſoient au Théatre, & qu'une cabale acharnée auroit pu opprimer dans leur naiſſance ; la cabale étoit même d'autant plus à craindre, que les Comédiens n'attendoient rien de ces deux Pieces ; preuve remarquable, entre beaucoup d'autres, du peu de diſcernement qu'ils ont montré plus d'une fois dans leurs déciſions prématurées.

(1) Voyez la Note (*b*).

Après Mélanide, vint l'*Ecole des Méres*, qui ne fut guere moins accueillie, & qui le méritoit d'autant plus, que le comique dont l'Auteur avoit égayé ſon ſujet, n'y contraſtoit pas d'une maniere trop tranchante avec l'intérêt du ſujet même, comme on l'avoit reproché à quelques-unes de ſes autres Pieces. On eſt ſeulement fâché que dans un vers de cette Comédie, les *Gens de Lettres* ſe trouvent indécemment mêlés avec les *chevaux*, les *chiens* & les *Pagodes* (1), dont le Marquis a rempli la maiſon de ſon pere. La plaiſanterie qui réſulte de cet aſſemblage, avoit apparemment tenté l'Auteur; mais elle n'étoit ni aſſez noble ni aſſez piquante, pour que le ſacrifice dût lui en couter beaucoup. M. de la Chauſſée oublia dans ce moment ce qu'il devoit à la nobleſſe d'un état qu'il auroit dû chérir & conſidérer plus que perſonne, puiſqu'il avoit eu le courage de faire à cet état le ſacrifice de ſa

(1) Je ne m'attendois pas à trouver mon logis
Plein de chevaux, de chiens, d'Auteurs & de Pagodes.

fortune. Eh ! qui fera reſpecter les Lettres, ſi ceux qui doivent y avoir le plus d'intérêt ſont les premiers à les avilir ? Trop d'Ecrivains, il eſt vrai, dégradent par leurs mœurs la dignité d'une profeſſion qu'ils ne relevent guere d'ailleurs par leurs talens ; mais un grand nombre d'Hommes de Lettres, qui ont joint les vertus au génie, réclament l'eſtime publique pour cette claſſe de Citoyens, plus eſtimable peut être que toutes les autres, pourvu qu'on l'enviſage dans la totalité de ſes Membres, & que les parties nobles, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, faſſent oublier les parties honteuſes. C'eſt par les Scipions, les Paul-Emiles & leurs ſemblables, qu'il faut juger la République Romaine, & non par la vile multitude qui rempliſſoit & infectoit la capitale du Monde. M. de la Chauſſée étoit d'autant plus digne de penſer ainſi, qu'il a lui-même toujours fait honneur aux Lettres par la conduite la plus eſtimable. Content d'une très-médiocre fortune, il ne chercha point à l'augmenter ; il n'eut à ſe reprocher ni manége, ni baſſeſſe, ni adulation ;

borné à la ſociété peu nombreuſe de ſes amis, & par conſéquent de ſes égaux, il n'eſſuya ni la hauteur des hommes puiſſans, ni le triſte honneur d'en être protégé : quoique jaloux du ſuccès de ſes Ouvrages, il ne voulut devoir ce ſuccès qu'aux ſuffrages du Public, laiſſant à la médiocrité intrigante l'humiliant ſecret de réuſſir par d'autres moyens ; mais plus il méritoit de conſidération par des qualités perſonnelles, plus il en devoit lui même à ceux qui lui reſſembloient (1). Peut-être oſerions nous faire le même reproche à Moliere, ſur le mot injurieux (2) dont il s'eſt ſervi dans les *Femmes ſavantes*, pour qualifier des Ecrivains qu'il vouloit tourner en ridicule, & qu'il pouvoit mettre à leur place, ſans dégrader ſa propre eſpece par l'épithete la plus cruelle & la plus injuſte. Il eſt vrai

(1) Voyez la Note (*c*).

(2) Il ſemble à trois GRÉDINS, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés & reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes perſonnes, &c.

que cette insulte est précédée, dans la même scene, de quelques fadeurs à la louange de la Cour, sur *le bon sens qu'elle a pour se connoître à tout*; fadeurs qui doivent consoler les Gens de Lettres, & qui ne ressemblent pas au portrait qu'un autre Ecrivain célebre, peu fêté à Versailles, se permettoit d'en faire pour se consoler, en l'appelant avec humeur, *une petite ville à quatre lieues de Paris & à cent lieues du bon goût.*

A tous les lauriers que M. de la Chaussée avoit déjà cueillis sans interruption, & que les contradictions n'avoient servi qu'à affermir sur sa tête, il en joignit un nouveau. Ce fut l'excellente Comédie de *la Gouvernante*, qui, ainsi que *Mélanide*, s'est soutenue jusqu'à présent au Théatre avec plus de succès encore qu'elle n'en eut dans sa nouveauté. Plus d'un connoisseur même préfere *la Gouvernante* à *Mélanide*, dont l'action, très-intéressante dans les derniers actes, est un peu lente dans les premiers. Mais ce qu'on ne doit pas oublier, comme une anecdote remarquable dans l'histoire des jugemens du Public, c'est

que le ſuccès de *la Gouvernante* a été long-temps balancé & même preſque effacé par celui de *Cénie*, Piece qui avoit à peu près le même ſujet, & qui, très-inférieure à celle de M. de la Chauſſée, a long-temps obtenu la préférence au Théatre, ſoit par l'intrigue & les cabales de l'envie, ſoit par un effet de la galanterie françoiſe; car l'Auteur de *Cénie* étoit une femme, & même une femme de beaucoup d'eſprit, déjà connue par l'eſtimable Roman des *Lettres Péruviennes*. M. de la Chauſſée fut toute ſa vie très-ſenſible à ce dégoût, & s'en expliquoit aſſez librement avec ſes amis. Il ſe ſeroit peut-être conſolé, s'il eût pu prévoir la juſtice, à la vérité un peu tardive, qui attendoit les deux Ouvrages. Car depuis la mort des deux Auteurs, *Cénie* a diſparu preſque abſolument de deſſus la Scene, & la *Gouvernante* s'eſt remiſe en poſſeſſion de la place qu'elle auroit dû toujours y occuper. Mais tant que M. de la Chauſſée a vécu, il a eu le déplaiſir ſi décourageant d'entendre nommer *Cénie* avant la *Gouvernante*, en partie parce qu'il avoit le démérite d'être vivant, en partie parce que les ſoi-

diſant connoiſſeurs n'oſent briſer du jour au lendemain l'idole qu'ils ont long temps offerte aux hommages du Peuple, & long-temps encenſée eux-mêmes. Peu à peu les offrandes ont diminué, l'idole eſt reſtée ſeule dans ſa niche ſans adorateurs, & la mort des deux Auteurs & de leurs premiers Juges a fait tout rentrer dans l'ordre.

Les différentes Pieces de M. de la Chauſſée, que nous avons nommées juſqu'à préſent, ont ſur-tout le mérite propre & diſtinctif d'être une école de mœurs & de principes honnêtes; elles reſpirent la vertu & la font aimer. Ce ſentiment eſt ſi profondément gravé dans le cœur des hommes, de ceux même qui ne le juſtifient guere par leurs actions, que dès qu'il ſe montre & s'exprime avec quelque énergie, le ſuccès en eſt infaillible: mais c'eſt principalement ſur les hommes raſſemblés qu'on en voit le pouvoir & le triomphe; il ſemble que dans une grande multitude, les ames miſes une fois en mouvement, s'échauffent plus vivement encore par leur action mutuelle, &, pour ainſi

dire, par la répercuſſion réciproque de l'impreſſion qu'elles éprouvent, comme les corps augmentent de chaleur par la réflexion des rayons qu'ils ſe renvoient, ou comme une ſuite de corps contigus ſe communique rapidement & vivement la commotion électrique. Telle eſt la cauſe de l'heureux effet que les Pieces de M. de la Chauſſée produiſent conſtamment au Théatre : mais ce qui aſſure encore davantage le ſuccès de ces Pieces, c'eſt qu'il ſemble être augmenté depuis la mort de l'Auteur ; c'eſt-à-dire, depuis que l'envie n'a plus de gloire à lui ôter. On peint ordinairement la Juſtice avec un bandeau & des balances ; il faudroit peindre la Juſtice littéraire avec un bandeau que la mort lui arrache, ou plutôt on pourroit donner la mort pour guide à la *Renommée*, comme les Poëtes ont fait conduire l'Amour par la Folie. Rien n'eſt en effet ſi doux que de louer les morts ; c'eſt une dette qu'on s'empreſſe & qu'on s'applaudit de leur payer, parce qu'on ſait bien qu'elle ne leur profitera pas. La rivalité ne commence à être équitable que lorſqu'elle n'a plus ſous les yeux l'objet

de ſa haine (1). Auſſi, tant que M. de la Chauſſée fut expoſé à ſes coups, elle fit tous les nobles efforts dont elle eſt capble, pour obſcurcir la gloire qu'il s'étoit acquiſe. Quoiqu'elle n'épargnât ni la conduite de ſes Pieces, ni les ſituations, ni les détails, ni le ſtyle, elle attaquoit moins encore l'exécution que le genre même; elle prodigua aux Comédies de M. de la Chauſſée, les noms de *tragique Bourgeois*, de *comique larmoyant*, & juſqu'à celui de *Sermon*, qu'apparemment on croyoit le plus humiliant pour l'Auteur, par la vertu ſoporifique ſi ſouvent attachée à de froides déclamations honorées de ce nom; enfin on ne lui épargna aucune des épithetes, finement ou groſſiérement injurieuſes, dont la malignité ou la ſottiſe purent s'aviſer. Ses ennemis, inſtruits par une heureuſe expérience, eſpérerent que ces épithetes décideroient, comme elles l'ont fait ſi ſouvent, le jugement ſans appel de ce Parterre équitable, qu'une plaiſanterie a ſouvent empêché d'accueillir un ex-

(1) Voyez la note (*d*).

cellent Ouvrage, & dont plus d'une fois un bon mot a formé l'avis. L'Auteur fut accablé d'Epigrammes, de Satires, de Chanſons même, dont quelques-unes étoient gaies & piquantes; mais grace au caractere conſéquent de la Nation Françoiſe, aucune de ces injures, ſoit ingénieuſes, ſoit inſipides, n'empêcha les Pieces qui en étoient l'objet, d'être ſuivies, & même très-goûtées. On rioit un moment des Epigrammes, & on retournoit pleurer au *Préjugé à la mode & à Mélanide.*

C'étoient cependant ces pleurs mêmes que les *Gens de goût* trouvoient ridicules, indécens, & preſque ſcandaleux. Ils ſoutenoient, par les raiſons les plus ſolides, qu'on ne pouvoit, ſans ſe dégrader, aller pleurer au Théatre que ſur les infortunes des Monarques. » Les calamités royales, di-» ſoient ces judicieux Cenſeurs, ſont » les ſeules dignes de nous toucher; » celles des autres claſſes de l'eſpece » humaine, c'eſt à dire, de nos ſem-» blables, n'ont aucun droit à nos » larmes, attendu que ſur la ſurface » de la terre, tout ce qui n'eſt pas

» Souverain ne doit pas s'étonner d'être » malheureux «. La critique ajoutoit, que les Anciens n'avoient pas connu cette eſpece de Drame, où l'on avoit l'imbécille prétention de vouloir intéreſſer le ſpectateur à des aventures bourgeoiſes ; & que ſi quelques Pieces anciennes, comme l'*Hécyre* de Térence, paroiſſoient tenir à ce mauvais genre, leur peu de ſuccès, avoué par les Auteurs mêmes, en avoit prouvé le vice interne & radical, & dévoilé la foibleſſe incurable d'un pareil reſſort : d'où l'on concluoit que, comme l'Antiquité nous avoit évidemment tout appris, les Modernes ne devoient pas ſe haſarder dans une carriere que nos Maîtres & nos modeles n'avoient pas connue, ou dans laquelle ils avoient échoué. Ces raiſonnemens reſſembloient à ceux du ſavant Curé Thiers, dans ſon *Traité contre les perruques des Eccléſiaſtiques*, qu'il regardoit comme un grand ſcandale, & auxquelles, dans l'ardeur de ſon zele, il refuſoit même, par un ſyllogiſme ſans réplique, le nom de *couverture de tête.* » Nous ne connoiſſons juſqu'à » préſent, diſoit-il, de *couvertures de*

» *tête*, que les bonnets, les chapeaux, » les coiffes, les caſques, les tiares, » les mitres & les turbans : or, la » perruque n'eſt ni bonnet, ni cha- » peau, ni caſque, ni coiffe, ni tiare, » ni turban, ni mitre ; donc elle n'eſt » pas faite pour couvrir la tête : d'ail- » leurs, ajoutoit ce ſubtil Dialecticien, » cette innovation n'a paru dans l'E- » gliſe qu'au dix-ſeptieme ſiecle ; & » ce que l'Egliſe a ignoré juſque là, » ne peut être qu'une indécence très- » condamnable «. Tel étoit l'argument du Curé Thiers, & celui des Adverſaires du nouveau genre de Comédies ; mais le ſcandale eccléſiaſtique, & le ſcandale dramatique, contre leſquels ils s'élevoient avec tant de logique & d'éloquence, ont ſubſiſté l'un & l'autre, au grand regret des Argumentateurs.

M. de la Chauſſée répondoit à ſes Critiques, avec une ironie, à la vérité trop amere : » Que l'Humanité étoit » en effet ſi redevable à la plupart » des Princes pour le bonheur dont » ils l'avoient fait jouir, qu'il étoit » bien juſte qu'elle vînt leur donner » au Théatre une preuve diſtinguée

» de ſa reconnoiſſance, en partageant » excluſivement leurs chagrins & leurs » malheurs; qu'il étoit d'ailleurs trop » ridicule & trop ignoble de s'attendrir » ſur des ſituations qui, pour être » véritablement touchantes, devoient » avoir le mérite de ne pas reſſem- » bler du tout à celles de la vie ordi- » naire & des conditions communes; » qu'il étoit juſte enfin que ſur le » Théatre comme dans la Société ci- » vile, le genre humain fût ſacrifié à » quelques hommes «. Il faut pardonner le fiel de cette réponſe au talent révolté par la ſatire, & irrité des obſtacles qu'on vouloit mettre à ſes ſuccès. Auſſi éclairés & plus tranquilles, les véritables Gens de goût, ſans intérêt & ſans paſſion, répondoient plus ſolidement & plus ſérieuſement, *que tous les genres ſont bons, hors le genre ennuyeux;* que lorſqu'une Comédie, outre le mérite qui lui eſt propre, a encore celui d'intéreſſer, il faut être de bien mauvaiſe humeur pour ſe fâcher qu'on donne au Public un plaiſir de plus; & qu'il n'avoit peut-être manqué que cet intérêt au *Miſanthrope*, pour être auſſi ſuivi qu'il

eſt eſtimé. Ils convenoient que la véritable Comédie, qui conſiſte dans le tableau piquant de nos ridicules, exige plus de connoiſſance de l'homme, plus de fineſſe, de tact & de goût, plus d'invention & de reſſources, que le genre de M. de la Chauſſée; ils convenoient que la Tragédie proprement dite exige auſſi, ſans comparaiſon, plus de force dans les mouvemens, de grandeur dans les idées, d'élévation dans le ſtyle; que par conſéquent la Comédie & la Tragédie ordinaires avoient, ſur le nouveau genre, une ſupériorité de mérite inconteſtable, proportionnée à la grandeur de la difficulté qu'il falloit vaincre. Ils ne diſſimuloient pas que cette eſpece mipartie, &, pour ainſi dire, mulâtre, avoit l'inconvénient d'entr'ouvrir la ſcene à beaucoup d'Auteurs médiocres, qui, incapables de la fineſſe comique & de la ſublimité tragique, pourroient eſſayer, comme dit Montagne, de *vivoter dans la moyenne région*; mais ils ajoutoient, qu'il falloit laiſſer au Public le triage du bon, du mauvais & du médiocre; que tôt ou tard juſtice ſeroit faite, & qu'il ne reſteroit au

Théatre que les Pieces vraiment dignes d'y ſubſiſter.

Il eſt vraiſemblable d'ailleurs que la carriere où M. de la Chauſſée s'engagea, lui fut indiquée par les ſages & utiles réflexions qu'il avoit faites ſur l'état préſent de notre Théatre comique, ſur les chef-d'œuvres qu'il a produits, ſur le déſeſpoir de les égaler; enfin, ſur le goût actuel du ſpectateur inconſéquent & frivole, ſi l'on veut, mais qu'un Poëte dramatique eſt obligé, ſous peine de chute, d'étudier & de ſatisfaire. Il avoit ſenti que la Comédie proprement dite, celle qui nous fait rire de nos ſottiſes & de nos travers, devenoit de jour en jour plus dangereuſe à traiter, & par la diſette des ſujets, & par les difficultés de l'exécution; que les caracteres qui ſont ſuſceptibles de ridicule en grand, & qui prêtent d'ailleurs au mouvement & à l'intrigue, ſont preſque entiérement épuiſés; qu'il ne nous reſte guere à peindre que des ridicules fugitifs, des ridicules de ſociété & de mode, plus faits pour les Sages que pour le Parterre, & pour les Gens du monde que pour le Public; des ridicules enfin,

qui, pour la plupart, fourniſſent tout au plus un acte, rarement trois, & jamais cinq; que la Scene exige de grandes maſſes, des deſſeins heurtés, des traits fermes & vigoureux, deſtinés à être vus dans l'éloignement; & que nous ne pouvons preſque plus y expoſer que des miniatures légeres, peu propres à la perſpective du Théatre; que d'ailleurs, grace à notre délicateſſe, le rire éclatant nous paroît aujourd'hui bourgeois & ignoble; que ſi nous conſentons à rire, c'eſt tout au plus du bout des levres, & à la pointe de l'eſprit; qu'en nous ſoumettant, comme par indulgence, à ce rire ſi fin, ſi noble & ſi foible, nous voulons en même temps qu'un Auteur comique nous réveille & nous occupe par une action ſoutenue, vive & animée, peu compatible avec ce plaiſir froidement ingénieux; qu'il y avoit par conſéquent beaucoup plus de reſſource, pour ceux qui ne ſe ſentoient pas le génie de Moliere, à traiter des ſujets, toujours fournis à la vérité par la claſſe moyenne des citoyens, mais dans leſquels on pût joindre la vivacité de l'action à celle

de l'intérêt. Telles furent ſans doute les réflexions qui déterminerent M. de la Chauſſée à embraſſer le genre qu'on lui reprochoit : elles étoient fortifiées par le talent qu'il ſe ſentoit pour le traiter ; car il avoit pour maxime dans ſa conduite littéraire, comme dans tout le reſte de ſa vie, que l'homme ſage eſt celui dont les déſirs & les efforts ſont en proportion avec ſes moyens. Cependant, pour conſerver à ſes Pieces, ſinon l'eſſence, au moins la couleur de Comédies, il crut devoir jeter dans quelques détails & dans quelques perſonnages ſubalternes, toute la gaîté dont il étoit capable. Mais ſoit que la Nature l'eût fait plus ſérieux que plaiſant, ou qu'il ſoit auſſi difficile au Théatre que dans la Société de faire rire & pleurer tout à la fois, il eût mieux fait de ne point altérer, par cette diſcordance de tons, l'unité & l'effet de ſes Ouvrages ; & quoiqu'appuyé d'autorités très-reſpectables, il ſemble avoir prouvé ce que nous avons dit ailleurs, que le plaiſir trouble & mal décidé, qui réſulte de ce mélange bizarre des ris & des larmes, eſt bien inférieur au

plaiſir ſeul de s'attendrir & de pleurer, même ſur des hommes qui n'ont pas l'honneur d'être Princes.

Il étoit bien juſte, pour conſoler enfin l'envie, que M. de la Chauſſée, après tant de triomphes dramatiques, eût le ſort preſque infaillible de tous ceux qui courent cette carriere orageuſe; il eſſuya quelques diſgraces, mais en très-petit nombre. La plus marquée fut celle de la Comédie de *Paméla*, qui tomba dès la premiere repréſentation. L'Auteur étoit bien excuſable de s'être mépris ſur le ſort de ſon Ouvrage; non ſeulement il avoit été reçu avec acclamation par les Comédiens, Juges à la vérité très-ſuſpects, mais il avoit fait verſer des larmes dans les Sociétés brillantes & choiſies où il avoit été lu. Par malheur, le Public aſſemblé caſſa d'une voix unanime le jugement de la bonne *Compagnie*, qui a plus d'une fois eſſuyé ces petits dégoûts: l'Auteur n'appela point de cet Arrêt; il ſe condamna lui-même, & ſe hâta de retirer ſa Piece. C'eſt ce même ſujet que M. de Voltaire a depuis ſi heureuſement traité dans la charmante Comédie de *Nanine*,

Nanine, qui penſa néanmoins, dans ſa nouveauté, être auſſi malheureuſe que Pamela, mais qui triompha de la ſatire & de la cabale, & que le Public applaudit aujourd'hui avec tant de plaiſir, en s'étonnant de la froideur avec laquelle il l'avoit d'abord reçue.

M. de la Chauſſée, qui avoit ſu répandre dans ſes Pieces tant de chaleur & d'intérêt ſur des ſujets tirés de la vie commune, crut pouvoir eſſayer ſur de plus grands objets le talent qu'il avoit de faire couler les larmes; il s'éleva juſqu'au tragique, & donna, en 1738, la Tragédie de *Maximien*; les applaudiſſemens juſtifierent ſa confiance. On trouva de l'intelligence dans la conduite, de la marche dans l'action, de l'effet dans les ſituations théatrales. Si la Piece n'a pas reparu ſur la Scene, il ne faut en accuſer que la foibleſſe des détails & du coloris. Le pinceau de M. de la Chauſſée, élégant & correct, mais fait pour les ſujets qui demandoient plus de nobleſſe que de majeſté, & plus de vérité que de force, n'avoit

pas à un degré ſuffiſant la fierté & la hardieſſe de touche néceſſaire aux grandes peintures ; il le ſentoit ; & malgré le ſuccès de *Maximien*, qui auroit ébloui tout autre Poëte, il ſe contenta d'être le *Racine* de la Comédie, ſans prétendre être encore celui de *Britannicus* & de *Phédre*, & renonça à la gloire de *le Brun*, pour ſe borner à celle de *Greuze* (1).

Il aſpira néanmoins un moment à une autre gloire, à celle de *Boucher*, & ce fut avec le bonheur qui accompagnoit preſque toutes ſes tentatives. Il ſortit une ſeconde fois ſur la Scene Françoiſe de ſon genre naturel & chéri, par une eſpece de Féerie paſtorale, qu'il donna ſous le titre d'*Amour pour Amour*, & qu'il eut la ſatisfaction de voir réuſſir : on pouvoit blâmer le fond de la Piece, parce qu'elle n'avoit pour objet qu'une nature idéale & factice ; mais le Poëte ſut relever, par le mérite des détails & par l'agrément des tableaux, la froideur &

(1) Voyez la note (*e*).

l'indigence de ſon ſujet. S'il étoit quelques Ouvrages qu'on dût bannir de la Scene, ce ſeroient peut-être ces ſujets imaginaires qui, n'ayant de modele exiſtant que dans une tête oiſive ou exaltée, ne peuvent attacher un moment que par l'eſprit & les reſſources de l'Auteur. Mais faiſons mieux, ne proſcrivons rien, laiſſons la Scene ouverte à tous les ſujets & à tous les talens, eſſayons tout, & conſervons ce qui le mérite. Nous ne devons pourtant pas diſſimuler qu'*Amour pour Amour* fut en grande partie redevable de ſon ſuccès au jeu de la célebre Mademoiſelle Gauſſin, & aux graces naïves que cette charmante Actrice mit dans ſon rôle; ce n'eſt pas la ſeule Piece, ſur-tout dans le genre paſtoral, ſi froid & ſi monotone ſur le Théatre, qui lui ait eu la même obligation. M. de la Chauſſée témoigna ſa reconnoiſſance à Mademoiſelle Gauſſin, en lui dédiant l'Ouvrage dont elle avoit fait la fortune; mais les vers qu'il fit pour elle ne valent pas ceux que lui avoit adreſſés l'Auteur de *Zaïre*, à la tête de cette Tragédie, dont elle avoit joué le prin-

cipal rôle avec les plus grands applaudiſſemens.

Couronné tant de fois ſur le Théatre de la Nation, M. de la Chauſſée ne dédaigna pas de deſcendre juſqu'au Théatre Italien; il y reçut auſſi des applaudiſſemens, mais bien inférieurs à ceux qu'il avoit obtenus ſur la Scene Françoiſe. Il n'étoit point là dans ſon élément naturel; il ne s'agiſſoit plus de toucher, en faveur de la vertu malheureuſe, les ſpectateurs ſenſibles; l'Auteur reſſembloit à ces grands Capitaines, plus faits pour les actions d'éclat que pour les eſcarmouches peu déciſives, & moins propres à la petite guerre qu'aux batailles rangées.

On aura peine à croire que celui à qui nous devons tant de Pieces pleines de ſentiment & d'intérêt, ait pu deſcendre encore fort au deſſous de la Comédie Italienne, & qu'il ait rabaiſſé ſon génie juſqu'au dernier des genres dramatiques (ſi même il mérite le nom de *genre*), celui de la Foire & des *Parades*: il eut pourtant le bonheur ou le malheur de réuſſir auſſi dans ce genre même; mais

on doit dire pour ſon excuſe, qu'il ne traitoit ces viles facéties que ſelon leur mérite; il auroit été preſque honteux des applaudiſſemens que lui donnoient à cet égard les Sociétés où il vivoit, s'il n'avoit cru devoir répondre par ces facéties paſſageres à ceux qui l'accuſoient de n'avoir qu'un génie froid & ſec, meſquinement concentré dans des ſujets obſcurs & triſtes, incapable du vrai comique, & antipode de la gaîté. Pour confondre ces Cenſeurs, M. de la Chauſſée alla juſqu'à l'excès de la gaîté même : les Cenſeurs prétendirent que c'étoit le cas du Proverbe, *Qui prouve trop ne prouve rien.* L'Auteur ſe flattoit de l'avoir démenti : l'objet de la querelle ne mérite guere qu'on juge ce différent.

Il fit plus encore pour s'aſſurer cette réputation de gaîté, dont il n'étoit ſi jaloux que parce qu'on la lui conteſtoit; il eut part à ce Recueil de baſſes plaiſanteries, connu ſous le nom d'*Etrennes de la Saint-Jean*, eſpece de débauche ou plutôt de crapule d'eſprit, où l'Art d'écrire eſt dégradé juſqu'à préſenter à des Lecteurs ce qu'ils ne daigneroient pas écouter dans des

marchés publics. M. de la Chauſſée avoit trop de goût, pour ne pas ſentir combien ces viles rapſodies étoient dégoûtantes; mais il s'y prêtoit par complaiſance pour les mêmes Sociétés qui avoient déjà fait naître & goûté ſes *Parades*. Il eut du moins la ſageſſe de ſe retirer promptement de la fange où il avoit mis le pied par diſtraction, & ne reſſembla pas à quelques-uns de ſes aſſociés, qui, pendant quinze années de ſuite, ont conſtamment inondé le Public de ces ordures (1), & ſont morts en lui en préparant de nouvelles. Notre Siecle, fertile en inventions heureuſes, a trouvé moyen d'enchérir encore ſur ce beau genre, en inventant le genre appelé *Poiſſard*, qui immortaliſera le nom de *Vadé*, ſon créateur, tant que la plus baſſe populace en fournira le modele, & que cette *bonne Compagnie*, qui ſe croit fidele garde du bon goût, lui fera l'honneur de s'en amuſer.

Peu de temps après le ſuccès du *Préjugé à la mode*, M. de la Chauſſée

(1) Voyez la note (*f*).

avoit été reçu à l'Académie, &, pour ainſi dire, couronné ſur la breche. Il fit, à l'exemple de M. de Crébillon, ſon remercîment en vers, croyant, diſoit-il, qu'il ne pouvoit mieux employer le langage des Dieux que dans le ſanctuaire des Muſes. L'Archevêque de Sens, Languet de Gergy, qui le reçut en qualité de Directeur, Prélat ſévere dans ſes mœurs & dans ſes principes, ne put refuſer des éloges aux ſentimens de vertu, de ſageſſe & de décence que le nouvel Académicien avoit mis ſur le Théatre ; mais quoique le Prélat ſe fût exprimé avec toute l'équité & tous les ménagemens poſſibles ſur ce ſujet, ſi délicat pour un Evêque, il eſſuya à cette occaſion des ſatires très-injuſtes, dont ſon Diſcours même eſt la meilleure réfutation (1).

M. de la Chauſſée, paroiſſant jouir d'une ſanté qui faiſoit eſpérer à ſes Confreres de le poſſéder long-temps, fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'enleva en peu de jours aux Lettres, au Théatre, & à l'Académie. Il

(1) Voyez l'article de M. Languet de Gergy.

mourut avec la tranquillité d'un Sage, qui n'avoit jamais fait de ſes talens qu'un uſage eſtimable. Le ſang froid qu'il montra dans ſes derniers momens, lui permit juſqu'à des plaiſanteries ſur le ſucceſſeur qu'il croyoit lui être deſtiné. Il s'étoit fort oppoſé à la réception d'un Homme de Lettres, à qui ſes Ouvrages donnoient des titres(1), mais qui, dans ſes démarches pour parvenir à l'Académie, avoit, diſoient ſes ennemis, employé des moyens dont M. de la Chauſſée avoit été bleſſé. Notre Académicien, Républicain ſévere, & jaloux de la liberté de la Compagnie, avoit réuſſi plus d'une fois à écarter ce Candidat ſi ardent & ſi protégé; il prévit en mourant, que le Candidat alloit être délivré d'une grande peine: *Il ſeroit plaiſant*, diſoit-il, *que ma place lui fût donnée*; elle le fut en effet: mais ce qui fait beaucoup d'honneur au ſucceſſeur de M. de la Chauſſée, c'eſt que dans ſon Diſcours de réception, il célébra les Ouvrages de ſon prédéceſſeur avec autant de zele & preſ-

(1) Feu M. de Bougainville.

que d'enthouſiaſme, que s'il eût eu à prononcer l'Oraiſon funebre de ſon ami le plus cher; il eut la généroſité, à la vérité bien entendue pour ſa propre gloire, mais cependant très-rare en pareille occaſion, de faire parler l'eſtime & la vérité ſeule; de tenir, ſans reſtriction, ſans réſerve, &, ce qui étoit plus louable encore, ſans affectation, le langage le plus honorable à la mémoire de ſon ennemi, & tel que l'auroit pu dicter la reconnoiſſance la plus vive. Le devoir du Récipiendaire l'obligeoit ſans doute à louer celui dont il prenoit la place; mais ſous la plume d'un Orateur moins honnête & moins juſte, la paſſion & le reſſentiment auroient fait l'éloge très-court & peut-être très-équivoque. C'eſt une foibleſſe dont le bon la Fontaine lui-même ne put ſe défendre. Il avoit été négligé, & en quelque ſorte opprimé par Colbert, le bienfaiteur de tous les autres Gens de Lettres. Choiſi par l'Académie Françoiſe pour ſuccéder à ce Miniſtre, il ne lui donna, dans ſon Diſcours de réception, que des louanges foibles & ſuccinctes; il oublia tout ce que Colbert avoit fait pour tant d'Hom-

mes illuſtres, parce qu'il n'avoit rien fait pour lui. M. de la Chauſſée fut traité par ſon ſucceſſeur avec plus de nobleſſe & de juſtice. Tout ce qui honore les Lettres, ſur-tout de la part de nos Confreres, mérite d'avoir une place diſtinguée dans cet Ouvrage; & c'eſt pour cette raiſon que nous n'avons pas cru devoir paſſer ſous ſilence ce trait de courage & d'équité philoſophique.

On prétend que le ſucceſſeur de M. de la Chauſſée ne fut pas le ſeul dont il traverſa l'élection avec vivacité. Il fut accuſé, quoique ſans preuve, d'avoir contribué à faire exclure un Ecrivain très-eſtimable, & que l'Académie déſiroit d'acquérir, l'Auteur de *la Métromanie* (1). Il eſt vrai que cet Auteur plein d'eſprit, mais qui s'étoit permis plus d'une Epigramme, en avoit fait une très-piquante & très-connue contre M. de

(1) Voyez dans les notes ſur l'Eloge de M. le Marquis de Saint-Aulaire, le nom de l'Académicien dont on prétend que M. de la Chauſſée employa le crédit pour faire donner cette excluſion.

la Chauſſée ; il eſt encore vrai que ce même Auteur, par quelques Ouvrages libres de ſa jeuneſſe, avoit préparé les voies à ſon excluſion, & fourni mal-adroitement à ſes ennemis un de ces moyens de nuire, dont la haine ſait ſi bien profiter. Nous ignorons ſi M. de la Chauſſée exerça en effet cette vengeance de l'injure qu'il avoit reçue : il eût ſans doute été plus noble & plus digne de lui de la pardonner : mais tel qui affectera de lui imputer à très-grand crime un reſſentiment ſi naturel, ſe trouveroit peut-être bien plus coupable, s'il interrogeoit ſa conſcience & en faiſoit le juge de ſes actions. Déjà quelques-uns de ces hommes, qui ne ſont connus que par l'amertume groſſiere de leurs ſatires, l'ont comparé à ce traître *la Rancune* du *Roman comique*, dont Scarron a peint ſi plaiſamment la jalouſie haineuſe & malfaiſante. L'honnêteté que M. de la Chauſſée fit toujours paroître dans ſes ſentimens & dans ſa conduite, répond ſuffiſamment à toute la malice de ce parallele, & répand au moins beaucoup de doute ſur l'action qu'on lui a reprochée. Ceux qui,

à ſa place, auroient oublié l'Epigramme dont il avoit à ſe plaindre, excuſeront, dans un Auteur outragé, ce mouvement de foibleſſe humaine; quant aux Satiriques, ſes détracteurs, nous leur dirons pour toute réponſe :

Que celui de vous qui eſt ſans péché, lui jette la premiere pierre.

NOTES *ſur l'Eloge de M.* DE LA CHAUSSÉE.

(*a*) M. de la Chauſſée mit un Prologue à la tête de la *fauſſe Antipathie*. Le Génie y demande au Public le moyen de lui plaire, après tant de bons Ouvrages qui l'ont rendu ſi difficile, & tant de mauvais qui lui ont donné de l'humeur. Ce Public, diviſé par le Bon ſens & par la Folie, & repréſenté par différens perſonnages, ne ſait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il demande. Enfin tous les Acteurs s'en vont, & le Génie dit à Thalie, qui a reçu la Piece nouvelle, & qui en eſt embarraſſée :

Allez, prenez toujours, les temps ſont malheureux.

(*b*) On assure que M. de Voltaire ayant fait présenter aux Comédiens sa Tragédie de *Mérope*, sans leur apprendre qu'il en étoit l'Auteur, elle fut refusée, parce qu'il n'y avoit point dans cette Piece d'autre *amour* que la tendresse maternelle, & qu'en conséquence les Acteurs n'en attendoient aucun succès. M. de Voltaire apprit en riant cette décision à un de ses amis, qui révéla le secret aux Comédiens, & demanda une seconde lecture. Ils n'oserent alors refuser de représenter la Piece; mais toujours incertains de la réussite, ils demanderent à l'Auteur, & en obtinrent la permission de la jouer sans l'avoir affichée. Ils n'eurent pas lieu de se repentir de cette réticence, sans laquelle peut-être, grace aux ennemis de M. de Voltaire, & au préjugé public sur la nécessité de l'*amour* dans les Tragédies, la premiere représentation auroit été pour le moins fort orageuse.

(*c*) Nous observerons, soit pour excuser, soit pour aggraver le tort de notre Académicien en cette occasion, que la comparaison si peu décente des

Auteurs avec les animaux, avoit déjà été employée par un Monarque, bien peu digne à tous égards d'être pris pour modele, par Charles IX, qui disoit, en parlant des Poëtes, qu'*il falloit les traiter comme les chevaux, les nourrir sans les engraisser*, & qui a passé néanmoins pour amateur des Lettres; tant ceux qui les cultivent sont peu difficiles pour accorder ce titre aux Princes même qui le méritent le moins!

(*d*) *La fama*, disent les Italiens, *e viva a i vivi, e morta a i morti*: *La gloire est vivante pour les vivans, & morte pour les morts*, parce qu'on n'en jouit, ajoutent-ils, que pendant sa vie, & qu'après la mort on y est insensible. Mais on peut dire aussi dans un sens tout opposé: *La fama e morta a i vivi, e viva a i morti;* & ce qui est encore plus vrai, *la invidia e viva a i vivi, e morta a i morti.*

L'absence fait à peu près pour l'envie le même effet que la mort: elle l'appaise en écartant son objet. Un illustre Ecrivain, retiré de France depuis longtemps, demandoit ce que ses chers

compatriotes disoient de lui : *Beaucoup de bien*, lui répondit un ami, *& vous avez dû vous y attendre ; ne voyez-vous pas que vous êtes mort, & qu'ils vous en tiennent compte ? Mais gardez-vous de reparoître à leurs yeux : vous êtes perdu si vous faites la folie de ressusciter.*

(*e*) Voyez ce que dit M. de Voltaire dans une lettre sur le *Maximien* de M. de la Chaussée. » Les démêlés » de Constantin avec Maximien, & » son extrême ingratitude envers lui, » ont déjà fourni une Tragédie à Tho- » mas. Corneille, qui a traité à sa » maniere la prétendue conspiration » de Maximien. Fausta se trouve dans » cette Piece entre son mari & son » pere ; ce qui produit des situations » fort touchantes. Le complot est très- » intrigué, & c'est une de ces Pieces » dans le goût de Camma & de Ti- » mocrate. Elle eut beaucoup de succès » dans son temps ; mais elle est tombée » dans l'oubli avec presque toutes les » Pieces de Thomas Corneille, parce » que l'intrigue, trop compliquée, ne » laisse pas aux passions le temps de

» paroître; parce que les vers en ſont » foibles; en un mot, parce qu'elle » manque de cette éloquence qui ſeule » fait paſſer à la Poſtérité les Ouvrages » de proſe & les vers. Je ne doute » pas que M. de la Chauſſée n'ait mis » dans ſa Piece tout ce qui manque » à celle de Thomas Corneille. Perſonne n'entend mieux que lui l'art » des vers; il a l'eſprit cultivé par » de longues études, & plein de goût » & de reſſources. Je crois qu'il ſe » pliera aiſément à tout ce qu'il voudra » entreprendre. Je l'ai toujours regardé » comme un homme fort eſtimable, » & je ſuis bien aiſe qu'il continue » à confondre le miſérable Auteur des » *Aïeux chimériques* (1) & des trois » *Epîtres Tudeſques*, où ce cynique » hypocrite prétendoit donner des re» gles de Théâtre, qu'il n'a jamais

(1) Cet Auteur eſt le Poëte célebre Jean-Baptiſte Rouſſeau, très-malheureux en effet dans ſes Ouvrages dramatiques, & très-jaloux du ſuccès des autres en ce genre.

Voyez les articles de Deſtouches & de Boiſſy.

» mieux entendues que celles de la » probité «.

Peut-être y a-t il quelque choſe à rabattre des louanges données ici par M. de Voltaire à la verſification de M. de la Chauſſée, ſur-tout dans le genre tragique. Mais ces louanges prouvent au moins l'injuſtice des reproches qu'on a ſi ſouvent faits à ce grand Homme, de dénigrer tout ce qui n'étoit pas lui ; injuſtice dont M. de la Chauſſée lui-même n'étoit pas exempt. Nous l'avons ſouvent entendu attaquer M. de Voltaire ſur ce point, &, par une repréſaille que ſans doute il croyoit méritée, ſe montrer lui-même fort injuſte à l'égard de cet illuſtre Ecrivain.

(*f*) *Les Ecoſſeuſes ou les Œufs de Pâques ; les Fêtes roulantes ; les Aventures des Bals de bois ; le Recueil de ces Meſſieurs ; le Recueil de ces Dames ; les Manteaux*, &c. &c., & autres ſottiſes de la même eſpece, dont on a oublié juſqu'aux titres. Feu M. le Comte de Caylus, ſi long-temps célebre dans tous les Journaux comme l'oracle du bon goût, étoit à la tête

de ces charmantes productions. Il eût mieux fait, au lieu de dégrader de la ſorte le peu de talent que la Nature pouvoit lui avoir donné, de mettre plus de ſoin à ſes Ouvrages ſérieux, entre autres aux Diſſertations qu'il a écrites pour l'Académie des Belles-Lettres, & dont le ſtyle ignoble & incorrect permet à peine d'en ſoutenir la lecture.

ÉLOGE
DE PHILIPPE
NÉRICAULT
DESTOUCHES;

Né à Tours en 1680 ; *reçu le* 25 *Août* 1723, *à la place de* JEAN GUALBERT CAMPISTRON ; *mort le* 4 *Juillet* 1754 (1).

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE DESTOUCHES.

NOTE I, *relative à la page* 345, *sur l'état de Comédien.*

MALGRÉ le préjugé barbare qui flétrit parmi nous l'état de Comédien,

---

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

diſoit M. Deſtouches (ou plutôt ſelon nous, à cauſe de ce préjugé même), un Comédien qui ſe diſtingue par l'honnêteté de ſa conduite, eſt digne, à double titre, de la conſidération des hommes vertueux. Car il a le double courage, & de réſiſter aux exemples de dépravation qu'il ne trouve que trop parmi ſes ſemblables, & de lutter contre l'aviliſſement que l'opinion lui imprime, ſans qu'il puiſſe même ſe flatter d'adoucir ſur ce point l'inexorable cruauté du Public, qui met à peu près ſur la même ligne un Comédien honnête & un Comédien qui ne l'eſt pas, & qui même dédaigne encore plus le premier, s'il a moins de talent que le ſecond.

Ceux des Comédiens qui ne peuvent ſe venger de cette injuſtice par la décence de leurs mœurs, s'en vengent, dit-on, par le deſpotiſme & la dureté qu'ils exercent impunément contre les Gens de Lettres, qui ſont forcés d'avoir recours à eux pour la repréſentation de leurs Ouvrages. Irrités & humiliés, dit M. de Voltaire, de la flétriſſure qu'ils éprouvent, *ils s'en dédommagent de leur mieux, en pro-*

diguant à un pauvre Auteur dramatique tout le mépris dont ils ſont couverts. Avilis comme nous le ſommes, diſoit l'un d'eux, *auprès de tous ceux qui n'ont rien à craindre de nous, que ſerions-nous ſans la reſſource & la conſolation d'être inſolens avec ceux qui ont beſoin de notre ſecours ?* On leur a quelquefois reproché leur richeſſe ; ils pourroient répondre de même : *Que ſerions-nous, ſi nous étions à la fois pauvres & mépriſés !* Un Militaire qui avoit peu de fortune, diſoit à un Comédien célebre & opulent : *N'eſt-il pas honteux qu'un homme tel que vous ait cet avantage ſur un homme tel que moi !..... Et comptez-vous pour rien, Monſieur*, lui répondit le Comédien, *le privilége que vous donne votre état de me tenir ce diſcours ?*

NOTE II, *relative à la page* 347 *ſur la lettre de Deſpréaux à M.* DESTOUCHES.

DESPRÉAUX, dans cette lettre, joint pourtant à ſes critiques quelques formules de politeſſe; mais les critiques ſont bien réelles, & la politeſſe ne paroît que pour la forme. » Sans » ma mauvaiſe ſanté, dit-il, vous » n'auriez pas de moi, Monſieur, » une courte réplique; mais l'âge & » les infirmités ne permettent plus » ces excès à ma plume. J'ai pour- » tant ſenti, comme je dois, vos » honnêtetés, & j'ai lu avec un fort » grand plaiſir l'Ouvrage que vous » m'avez fait l'honneur de m'envoyer. » J'y ai trouvé en effet beaucoup de » génie & de feu, & *ſur-tout* de » Religion. (Voilà un *ſur-tout* qui » affoiblit bien les autres éloges.) Ce- » pendant, je ne vous cacherai point » que j'ai remarqué dans votre Ou-

» vrage de petites négligences, dont » il y a apparence que vous vous êtes » apperçu auſſi bien que moi, mais » que vous n'avez pas jugé à propos » de réformer, & que cependant je » ne ſçaurois vous paſſer. Mes criti- » ques au reſte ſont peut-être très- » mauvaiſes «. Il étoit bien ſûr du contraire, & ne pouvoit ſoupçonner le jeune Auteur d'avoir laiſſé avec connoiſſance de cauſe, des fautes d'Ecolier dans un Ouvrage qu'il envoyoit à un Juge ſi redoutable.

Un de nos plus grands Poëtes n'eſt pas du même avis que Deſpréaux ſur la rime de *terre* avec *colere*, que ce dernier reproche à M. Deſtouches. » Nous avons beſoin de hardieſſe, dit » Voltaire dans une lettre au Comé- » dien la Noue; & nous ne devrions » rimer que pour les oreilles. Il y a » vingt ans que j'oſe le dire. Si un » vers finit par le mot *terre*, vous » êtes ſûr de voir la *guerre* à la fin » de l'autre : cependant prononce-t- » on *terre* autrement que *pere* & *mere* ? » Prononce-t-on *ſang* autrement que » *camp* ? Pourquoi donc craindre de

» faire rimer aux yeux ce qui rime » aux oreilles ? On doit ſonger, ce » me ſemble, que l'oreille n'eſt juge » que des ſons, & non de la figure » des caracteres. Il ne faut point multi- » plier les obſtacles ſans néceſſité ; car » alors c'eſt diminuer les beautés. Il » faut des loix ſéveres, & non un » vil eſclavage «. Quelque juſtes que paroiſſent ces remarques, la rime de *terre* avec *pere* & *colere*, ainſi que celle de *ſang* & de *camp*, & pluſieurs autres, ne paroiſſent pas avoir encore fait fortune, quoique nos meilleurs Poëtes aient fait rimer des mots qui riment peut être encore moins ; *j'aime* avec *même*, *traces* avec *graces*, &, ce qui eſt plus étrange, *cher* avec *arracher*. La rime, nous en convenons, eſt un ornement indiſpenſable aux vers françois, qui, ſans cela, différeroit trop peu de la proſe ; mais cet ornement ne doit pas être une charge, encore moins un tour de force, comme dans quelques Verſificateurs modernes, qui riment richement & s'expriment pauvrement.

NOTE

NOTE III, *relative à la page* 351, *ſur les Auteurs ſatiriques qui déchirent ceux qu'ils eſtiment le plus.*

UN de ces Anthropophages littéraires, qui vivent de leurs ſatires, outrageoit depuis long-temps le plus célebre Ecrivain de ſon ſiecle, qui s'en vengea de la maniere la plus publique, la plus éclatante & la plus terrible. Un honnête homme, touché de l'état du Satirique ainſi puni, intercéda en ſa faveur l'Ecrivain célebre par une lettre qui a été publique, & dont voici quelques traits.

» Il vous a donné ſans doute bien » des raiſons de le haïr; cependant » il ne vous hait point; perſonne n'a » plus lu vos Ouvrages, & n'en ſait » davantage. Ces jours derniers, dans » la chaleur de la converſation, il » trahiſſoit ſon ſecret, & diſoit du » fond de ſon cœur, que vous étiez » le plus grand homme de notre ſiecle: » quand il lit vos immortels Ouvrages,

» il eſt enſuite obligé de ſe déchirer
» les flancs pour en dire le mal qu'il
» n'en penſe pas ; mais vous l'avez
» martyriſé tout vivant, &, ce qui
» doit lui être plus ſenſible, vous
» l'avez déshonoré dans la Poſtérité :
» tous vos Ecrits reſteront ; penſez-
» vous, Monſieur, que dans le ſecret
» il n'ait point à gémir des rôles que
» vous lui faites jouer ? J'ai ſou-
» vent déſiré, pour ma ſatisfaction
» particuliere, & pour ſa tranquillité,
» de voir la fin de ces querelles ; mais
» comment parler de paix dans une
» guerre continuelle ? Il faudroit au
» moins une treve de deux mois ; &
» ſi vous daigniez prendre confiance
» en moi, vous verriez, Monſieur,
» que celui que vous regardez comme
» votre plus cruel ennemi, & que
» vous avez traité ainſi, deviendroit,
» de votre admirateur ſecret, votre
» admirateur public.
» Je ſuis, &c. «.

Voici ce que l'Ecrivain célebre répondit au Médiateur :

» Vous me propoſez la paix avec....

» Vous ajoutez qu'il m'a toujours » eſtimé & qu'il m'a toujours ou- » tragé. Vraiment, voilà un bon » petit caractere ; c'eſt-à-dire, que » quand il dira du bien de quelqu'un, » on peut compter qu'il le mépriſe. » Vous voyez bien qu'il n'a pu faire » de moi qu'un ingrat, & qu'il n'eſt » guere poſſible que j'aye pour lui les » ſentimens dont vous dites qu'il m'ho- » nore.

» *Paix en terre aux hommes de* » *bonne volonté!* mais vous m'apprenez » que..... a toujours été de volonté » très-maligne : je n'ai jamais lu » ſes Satyres ; je vous en crois ſeule- » ment ſur votre parole, & je ſuis » perſuadé qu'il n'a imprimé rien » contre moi que de fort plaiſant pour » réjouir la Cour.

» Ainſi, je ſuis très-pacifiquement, » Monſieur, votre, &c. «.

Voilà un exemple frappant de la baſ- ſeſſe avec laquelle les Satiriques de pro- feſſion outragent ſouvent ce qu'ils eſti- ment le plus, & déchirent même ſans pudeur les Ouvrages & les Auteurs qu'ils ont le plus loués. Nous pourrions

en citer d'autres exemples encore plus récens & plus mépriſables. Mais les noms des coupables ſont trop oubliés pour les faire renaître, & trop vils pour en ſalir cet Ouvrage.

NOTE IV, *relative à la page* 356, *ſur le temps où M.* DESTOUCHES *fut chargé en Angleterre des affaires de France.*

CET honnête & vertueux Réſident eut une ſinguliere négociation à traiter pour le Cardinal Dubois, auquel, à la vérité, il étoit redevable de ſa place. Ce Miniſtre lui écrivit d'engager le Roi Georges I à demander pour lui au Régent l'archevêché de Cambrai. Le Roi, qui traitoit alors avec le Régent de plus grandes affaires, & que par conſéquent le Duc d'Orléans avoit intérêt d'obliger, ne put s'empêcher néanmoins de tourner d'abord cette demande en ridicule : *Comment voulez-vous*, dit-il à M. Deſtouches, *qu'un Prince Proteſtant ſe mêle de faire un Archevê-*

que en France ? Le Régent en rira, & ſûrement n'en fera rien. Pardonnez-moi, Sire, répondit M. Deſtouches, *il en rira, mais il fera ce que vous voudrez* ; & tout de ſuite il préſente au Roi une lettre très-preſſante, & toute prête à ſigner : *Je le veux donc bien*, dit Georges ; & il ſigna la lettre, & Dubois fut Archevêque de Cambrai.

NOTE V, *relative à la page* 355, *ſur quelques Ouvrages dramatiques de M.* DESTOUCHES.

OUTRE ſes Ouvrages dramatiques en cinq actes, il donnoit auſſi quelquefois de petites Pieces, qui ne furent pas moins applaudies, & dont quelques-unes même ſont reſtées au Théatre. Nous ne citerons que le *triple Mariage*, Comédie plaiſante & gaie, qu'on repréſente encore tous les jours : elle avoit pour ſujet une aventure réelle, alors récente. Un pere veuf & ſur le déclin de l'âge, ayant pris de l'amour

pour une jeune perſonne d'un état fort inférieur au ſien, l'épouſa d'abord ſecrétement, & prit enfin le parti d'avouer à ſon fils & à ſa fille l'engagement qu'il venoit de contracter à leur inſçu ; il apprit de ſes deux enfans, qu'ils avoient pris pour eux la même liberté, & avoient fait, chacun de leur côté, un choix conforme à leur inclination. M. Deſtouches crut trouver dans cette aventure la matiere d'une Comédie, & le ſuccès répondit à ſon eſpérance (1).

(1) Notre Académicien avoit fait lui-même un mariage ſecret dans le temps où il étoit chargé à Londres des affaires de France. Il devint éperdument amoureux d'une Angloiſe Catholique & diſtinguée par ſa naiſſance, & l'épouſa, avec la permiſſion du Roi de France, dans la chapelle qu'il avoit comme Miniſtre étranger. Son mariage ne fut déclaré qu'après qu'il eut quitté l'Angleterre.

NOTE VI, *relative à la page* 359, *ſur le projet qu'avoit eu le Gouvernement d'envoyer M.* DESTOUCHES *en Ruſſie.*

NOTRE Philoſophe diſoit quelquefois qu'en émondant & en taillant ſes arbres dans la campagne où il s'étoit retiré, il y trouvoit l'image aſſez fidele de cette Nation Ruſſe chez laquelle on avoit voulu l'envoyer; Nation ſoumiſe & docile, gouvernée par ſes Souverains, à peu près comme le ſont les plantes par un cultivateur ſévere, & qui montrent à l'Europe tout ce que peuvent devenir les hommes par une ſemblable culture : *mais*, ajoutoit-il, *arbres pour arbres, j'aime encore mieux les miens.*

NOTE VII, *relative à la page* 368, *ſur le Glorieux.*

M. Deſtouches, qui, par une longue expérience, connoiſſoit les loix & l'effet de l'illuſion théatrale, avoit jugé ſans doute que la double charge du *Glorieux* & de l'*Homme modeſte*, étoit néceſſaire pour faire ſortir davantage les deux rôles, & que réduits à la vérité de la Nature, ils auroient paru moins agréables au ſpectateur. Il ſemble en effet que le perſonnage de l'Homme *modeſte*, étant reſſerré par l'Auteur dans ſes bornes naturelles, eût été un peu froid au Théatre; & peut-être ce froid eût-il reflué ſur le rôle du *Glorieux*, qui doit y contraſter. Mais la *double charge* n'a-t-elle pas été trop forte? C'eſt ce que nous laiſſons à décider à de meilleurs Juges que nous. Peut-être n'appartient-il qu'à un génie tel que Moliere, d'avoir ſu, ſans rien exagérer, oppoſer au rôle odieux, mais admirable, du Tartuffe, le rôle non moins ad-

mirable, mais auſſi plein de vérité que d'intérêt, d'un homme ſincérement vertueux, ſans rigoriſme & ſans foibleſſe. Peut-être auſſi Moliere lui-même a-t-il été moins heureux dans le *Miſanthrope*, en dégradant, par un peu de fadeur, le caractere de l'homme raiſonnable, qu'il a mis en oppoſition avec *Alceſte*, & en croyant donner, par cette fadeur, un contraſte plus théatral à l'inflexible auſtérité du principal perſonnage.

NOTE VIII, *relative à la page* 368, *& aux deux vers du Glorieux qu'on y a cités.*

LE pere du *Glorieux* dit à ſon fils :

J'entends ; la vanité me déclare à genoux,
Qu'un pere infortuné n'eſt pas digne de vous.

La réponſe du fils à ces deux beaux vers, eſt d'autant plus noble, qu'elle étoit plus difficile à faire :

Et compatiſſez donc à la noble fierté
Dont ce cœur, il eſt vrai, n'a que trop hérité.

NOTE IX, *relative à la page* 371, *ſur les Acteurs qui jouerent la Comédie du Glorieux dans ſa nouveauté.*

L'ACTEUR chargé du principal perſonnage, étoit Quinault Dufreſne, ſur lequel même on prétend que M. Deſtouches avoit fait le rôle du *Glorieux*, tant il l'étoit, non ſeulement avec ſes camarades, mais dans tous les momens de ſa vie. C'étoit lui qui diſoit à ſon Valet, en parlant des Comédiens : » Allez dire à ces gens-» là que je ne jouerai pas aujourd'hui. » On me croit heureux, diſoit-il en-» core ; cependant je préférerois à » mon état celui d'un Gentilhomme » retiré dans ſon château avec douze » mille livres de rente «.

Dans la Préface du *Glorieux*, l'Auteur fit avec raiſon l'éloge des Comédiens qui avoient joué ſa Piece avec tant de perfection ; la confiance avec laquelle il parloit de ſon ſuccès,

fit faire à quelqu'un cette Epigramme :

Deſtouches, dans ſa Comédie,
A cru peindre le Glorieux ;
Et moi je trouve, quoi qu'on die,
Que ſa Préface le peint mieux.

M. de Voltaire fut plus honnête dans quelques vers qu'il adreſſoit à notre Académicien, & dont voici les deux derniers :

Vous qui fîtes le Glorieux,
Il ne tiendroit qu'à vous de l'être.

NOTE X, *relative à la page 376 & aux ſuivantes, ſur les Ouvrages Théologiques de M.* DESTOUCHES *en faveur de la Religion, & ſur les Epigrammes contre les Incrédules.*

NOTRE pieux Académicien, en oppoſant à l'impiété les raiſons les plus terraſſantes que ſon zele pouvoit lui fournir, oſoit même la pourſuivre au milieu des retranchemens qu'elle croit

les plus redoutables ; il expliquoit de ſon mieux, dans ſes Diſſertations, des prophéties auſſi reſpectables qu'obſcures, ſur leſquelles les Grotius, les Calmet & les Hardouin ont différé d'avis ; il ne voyoit pas, dans la ferveur qui l'animoit, que l'analyſe claire & préciſe de ces oracles divins, n'eſt pas eſſentielle aux fondemens ſacrés du culte ſublime que l'Etre Suprême exige de ſes créatures. Il n'avoit pas aſſez médité la judicieuſe réflexion d'un ſage Théologien, qui déſiroit ardemment que les Défenſeurs de la Religion s'attachaſſent au gros de l'arbre, » ſi bien aſſuré, di-» ſoit-il, de ſe ſoutenir par ſon poids » & par ſa vétuſté reſpectable ; qu'ils » négligeaſſent les petites branches qui » ne font que le défigurer, & qu'ils » euſſent même la ſageſſe de retran-» cher courageuſement ces branches. » Lorſqu'une place, ajoutoit ſagement » ce Théologien, eſt auſſi bien forti-» fiée que celle dont nous gardons les » remparts, on laiſſe brûler les faux-» bourgs à l'ennemi, & on les brûle » ſoi-même, pour concentrer toute ſa » défenſe dans le corps de la place «.

C'eſt ſans doute ce que M. Deſtouches auroit dû faire ; mais la délicateſſe même de ſes pieuſes intentions s'y oppoſoit. Aſſuré de la bonté de ſa cauſe, il vouloit chaſſer l'incrédulité des défilés même où elle ſe retranche, *parce qu'elle n'oſe pas*, diſoit-il, *ſe battre contre Dieu en raſe campagne.*

Il prétend, dans une de ſes Diſſertations, que plus une Religion eſt obſcure, plus elle a le caractere de la vérité, parce que plus d'obſcurité exige des Fideles plus de ſacrifices. Un homme d'eſprit, feu M. l'Abbé de Gamaches, de l'Académie des Sciences, a fondé ſur le même principe une des preuves qu'il a données de la Religion Catholique, dans un petit Livre qui a pour titre : *Syſtême du Philoſophe Chrétien.* » La Religion » Catholique, dit-il, eſt la plus par- » faite de toutes, parce qu'elle eſt la » ſeule qui nous ordonne tous les ſa- » crifices poſſibles ; car elle exige juſ- » qu'à celui de nos ſens dans le myſtere » de la préſence réelle ; & nulle autre » Religion n'a l'avantage de donner » ainſi le démenti à nos propres yeux «.

M. de Voltaire, dans ſes charmans *conſeils à Racine le fils, ſur ſon Poëme de la Religion*, Ouvrage plein de gaîté, de bonne plaiſanterie, & d'excellens principes de goût, ayant marqué ſon étonnement ſur la transformation du Poëte comique Deſtouches en profond Théologien, le Théologien Poëte répondit (toujours dans le Mercure), à l'Auteur de ces *conſeils*, qu'il appelle M. *le Conſeiller*. Il prouve, par une foule d'exemples tirés de Claudien, d'Auſone, de Boëce, de Tertullien & d'autres Auteurs, que les matieres de Religion peuvent fort bien être traitées par des Poëtes, & même par des Poëtes obſcenes; pour le démontrer, il rapporte des obſcénités d'Auſone à côté de ſes vers édifians. Il nous ſemble qu'un Chrétien encore plus zélé que M. Deſtouches, auroit plaint la Religion d'être en ſi mauvaiſes mains.

Les Epigrammes de notre Académicien contre les Incrédules, Epigrammes dont il n'a imprimé qu'un très-petit nombre, étoient le délaſſement de ſes travaux théologiques, & l'amuſement philoſophique de ſes prome-

nades ſolitaires. Il rendoit ainſi ſes vers & ſa proſe également méritoires pour l'Egliſe & pour le Ciel. La plupart de ces Epigrammes ſont inſérées dans des lettres qu'il adreſſoit, par le moyen du Mercure, à un vieux Commis des Finances, nommé *Tannevot*, très-bon Chrétien comme lui, & qui le ſecondoit de ſon mieux par ſes dévotes réponſes.

His amor unus erat, pariterque in bella ruebant.

Quelques-unes des Lettres édifiantes imprimées dans le Mercure par M. Deſtouches, ſont écrites à un jeune homme de condition, qu'il avoit réſolu de convertir. Nous en ignorons le ſuccès.

Il nous apprend, dans une de ces Lettres, qu'il avoit fait une Comédie, intitulée l'*Eſprit fort*; mais que s'étant apperçu qu'elle étoit peu *théatrale*, il ne jugea pas prudent de la riſquer ſur la Scene. Il craignoit, diſoit-il, que les ſifflets, en attaquant la Piece, ne paruſſent attaquer le ſujet.

Il répond auſſi dans ces Lettres, mi-parties de proſe & de vers, à un Poëte nommé *Frigot*, & à un autre,

qui lui avoient adreſſé des éloges rimés, & qui ſe joignirent à lui pour faire en rime la petite guerre aux Mécréans.

Non ſeulement M. Deſtouches attaque dans ſes vers les Incrédules, mais auſſi les Hérétiques ; il envoie à ſon ami Tannevot des Epigrammes ſatiriques contre Luther, Calvin, Bayle & des Barreaux.

Il mêle à toutes ces Pieces des éloges du Roi en vers, & même quelques Epigrammes galantes (& preſque licencieuſes), qui ne paroiſſent pas faites pour ſe trouver en ſi grave compagnie ; celle-ci, par exemple, qu'il adreſſe à une Capricieuſe :

Vos yeux ſont doux & careſſans,
Puis dédaigneux & menaçans ;
Avec vous je ne puis m'entendre ;
Votre cœur, quand je crois le prendre,
M'échappe aux moindres incidens ;
Morbleu ! faites-moi donc comprendre
Si je ſuis dehors ou dedans.

Par le conſeil de ſon ami, il ne voulut pas joindre à une édition de ſes Ouvrages, qu'il préparoit alors, ſes Lettres édifiantes, & ſes *Lucubra-*

tions théologiques contre les Impies. Il craignit avec raiſon que ces productions pieuſes ne formaſſent, avec ſes Comédies, une bigarrure choquante. Il eût été en effet preſque auſſi malſonnant de trouver à côté du *Tambour nocturne* ou de la *fauſſe Agnès*, les Diſſertations Chrétiennes & les Epigrammes pieuſes de M. Deſtouches, qu'il le ſeroit de trouver dans les Œuvres de l'Abbé de Brueys, ſon Traité de la *Meſſe* à côté de l'*Avocat Patelin* ou du *Grondeur*.

Nous croyons pouvoir certifier ici un fait ſingulier que nous ſavons par une voie très ſûre (1); c'eſt que ce même Ecrivain, ſi zélé dans les dernieres années de ſa vie contre les Incrédules, parut très-refroidi ſur cet objet quelque temps avant ſa mort. Sans afficher ni incrédulité ni indifférence ſur l'avenir (car nous n'avons garde de charger ſa mémoire de cette imputation), il n'étoit occupé que de finir ſes jours en paix dans les bras

(1) *Note du Cenſeur.* On ſait quelle eſt la valeur de ces témoignages ſans nom.

de ſa famille, loin des exhortations *importunes* (c'étoit ſon expreſſion), *dont il n'avoit aucun beſoin*, & perſuadé qu'il lui ſuffiſoit de ſe préſenter au Tribunal de l'Etre Suprême avec cette conſcience droite & pure qui avoit fait la regle de ſa vie.

Quoique très-chatouilleux ſur *ſes Ouvrages*, qu'il défendoit avec amertume contre ceux qui les attaquoient, M. Deſtouches ne ſe piquoit pas, comme il le diſoit lui-même, de mettre dans ſes vers cet eſprit qu'on aime tant; mais il avoit de grandes prétentions à la ſenſibilité, & croyoit en avoir beaucoup mis dans une Ode à *la Patrie*, qu'il avoit faite étant jeune. Il ne pouvoit, diſoit-il, relire cette Pieçe ſans pleurer, & ſes ennemis lui répondoient groſſiérement, qu'*il y pleuroit tout ſeul.*

Il ſe montre, en toute occaſion, ennemi déclaré de cet *eſprit à la mode*, qui, ſelon lui, a corrompu le goût. Il l'accable de tout ſon mépris dans une Epigramme contre d'*Orivaux*, dont le vrai nom eſt facile à deviner, & dans une autre contre

Moron, qui paroît être Fontenelle.

Il oppoſe à l'eſprit qui lui déplaît tant, l'Epigramme de Catule :

Cœnabis bene, mi Fabelle, apud me, &c.

Et il prodigue à cette Piece, qui eſt aſſez libre, & qu'il rapporte toute entiere, des éloges dont on doit être un peu étonné. Un Poëte auſſi religieux que lui, auroit pu choiſir pour exemple du *naturel* qu'il recommande aux Poëtes, un Ouvrage où le *naturel* fût plus *décent*. Quoi qu'il en ſoit, il définit le *véritable eſprit* d'une maniere aſſez préciſe & aſſez juſte : *C'eſt*, dit-il, *le don & la facilité de dire à propos tout ce qui convient à l'occaſion & au ſujet.*

Il accuſoit non ſeulement Dufreſny (comme nous l'avons dit dans ſon Eloge), mais Dancourt même, de refuſer l'eſprit à Moliere. La premiere de ces deux accuſations peut avoir quelque fondement ; car il eſt ſûr que l'eſprit de Moliere n'eſt pas celui de Dufreſny, quoique l'eſprit de ce dernier, très-inférieur à celui de Mo-

liere, ait bien ſon mérite ; mais le comique de Dancourt, quoiqu'il ſoit auſſi très-inférieur au comique de Moliere, eſt cependant du même genre. On ne conçoit donc pas pourquoi Dancourt auroit porté de Moliere un jugement ſi ridicule, à moins que ce ne fût par un motif de rivalité. Mais Dancourt pouvoit-il ſérieuſement ſe croire rival de Moliere ? L'Auteur des *vendanges de Surene* & du *Moulin de Javelle* avoit-il quelque choſe de commun avec celui du *Tartuffe* ?

NOTE XI, *relative à la page* 381, *ſur l'édition des Œuvres de M.* DESTOUCHES, *faite au Louvre.*

CETTE édition, faite avec beaucoup de ſoins, & magnifiquement imprimée, mérite d'être recherchée des curieux & des Gens de Lettres. Outre les Pieces compoſées pour le Théatre François, on y trouve quelques divertiſſemens deſtinés à être mis en

muſique, & que l'Auteur avoit faits pour Madame la Ducheſſe du Maine; nous citerons entre autres le Ballet des *Amours de Ragonde*, qu'on repréſentoit encore, il y a quelques années, ſur la Scene lyrique, dans ces jours deſtinés à la joie, où il eſt permis aux ſpectateurs d'oublier un moment la gravité, ſouvent faſtidieuſe, de ce Théatre. Les applaudiſſemens que les *Amours de Ragonde* y ont reçus, euſſent encore été plus marqués & plus durables, ſi la muſique, faite par Mouret, joignoit au mérite aſſez mince d'être facile à chanter, celui d'avoir plus de verve & plus de caractere.

NOTE XII, *relative à la page* 385, *ſur le ſuccès des Pieces locales.*

LE ſuccès de ces Pieces tient encore à d'autres cauſes qu'à la nature du ſujet; par exemple, à l'uſage heureux, mais ſingulier & purement na-

tional, que ſavent faire de notre Langue quelques-uns de leurs Auteurs, entre autres celui du *Méchant*, qui a ſi bien ſu tirer parti du langage & du ton de ce qu'on appelle parmi nous *la bonne Compagnie*. Quant aux applaudiſſemens accordés à *Mélanide* & au *Préjugé à la mode*, ils ont été donnés à la nouveauté & à l'intérêt réel de ce genre, moitié tragique, moitié comique, que les Anciens paroiſſent avoir peu connu, qu'aujourd'hui même pluſieurs Nations ſemblent encore ignorer, que peut être quelques autres ont défiguré en y forçant le coloris, & auquel nos *Dramatiques* François croient avoir mieux conſervé la véritable teinte qui lui eſt propre. Mais les excellentes Pieces en ce genre ſont d'autant plus rares, que les médiocres ſont bien faciles & bien communes.

Si M. Deſtouches ne doit paroître ſur la Scene que très-loin après Moliere, & peut-être même qu'à la ſuite de Regnard, plus comique & plus animé que lui, il a du moins le mérite d'avoir fait ſes bonnes Pieces de

Théatres pour d'autres Nations que pour la ſienne. Il en a de plus un autre, que ni Regnard ni Moliere même n'ont pas toujours eu, c'eſt la décence qu'il a fidélement obſervée ſur la Scene, décence faite pour réconcilier avec les Spectacles ceux des gens de bien qui les condamnent.

PIECES

Relatives à l'Eloge de M. DESTOUCHES.

LETTRE au Rédacteur du Mercure; imprimée dans celui du 5 Avril 1779.

J'AI dit, Monsieur, dans l'Eloge de M. Destouches, que, très-jeune encore, il avoit été quelque temps Comédien. Je l'ai avancé, non seulement d'après une tradition fort répandue parmi les Gens de Lettres, mais d'après des garans que j'ai eu lieu de croire bien informés. La famille de cet Académicien célebre s'inscrit en faux contre mon récit. Elle y oppose des faits dont elle garantit la certitude, & d'où il résulte que ceux qui ont cru comme moi jusqu'à présent le fait dont il s'agit, ont ajouté foi à des relations peu fideles. Cette famille respectable désire

déſire que j'inſtruiſe le Public de ſa réclamation, & de la réſolution que j'ai priſe en conſéquence, de ſupprimer, dans une autre édition, cet endroit de l'Eloge de M. Deſtouches. Je ſuis, &c.

D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 Mars 1779.

Je n'ai pas cru devoir refuſer cette déclaration à la famille de feu M. Deſtouches, & ſur-tout à un fils qu'il a laiſſé, & qui jouit à juſte titre & à tous égards, de l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſent (1). Mais après avoir ſatisfait à ce que l'honnêteté exigeoit de moi, je dois, pour ma propre apologie, expoſer les raiſons qui m'avoient déterminé à donner pour certain le fait dont il s'agit.

Lorſque j'eus l'honneur d'entrer, en 1754, dans l'Académie Françoiſe, je trouvai cette Compagnie perſuadée

(1) On écrivoit cette note en 1779, M. Deſtouches le fils étant encore vivant. Il eſt mort depuis, au mois de Janvier 1780.

que M. Deſtouches avoit été Comédien. Pluſieurs Académiciens, M. Duclos, Crébillon, Mirabeau, de Boiſſy, & beaucoup d'autres, n'en doutoient nullement ; & ſi je ne puis pas atteſter que tout le reſte en fût convaincu comme eux, au moins je n'ai jamais entendu, ſur ce point, aucune réclamation dans l'intérieur de l'Académie. La choſe paſſoit pour ſi conſtante, que lorſqu'il fut queſtion, en 1771, de l'élection de M. de Belloy, qui, comme tout le monde ſait, avoit été Comédien, quelqu'un de nos Confreres, dont je tairai le nom pour ſon honneur, eut l'ineptie de mettre en queſtion, ſi ce n'étoit pas un motif pour lui refuſer nos ſuffrages. Les Académiciens plus ſenſés, ſe contenterent de lever les épaules à cette objection ; les plus rigoriſtes ſe bornerent à répondre, *Deſtouches l'a bien été.* En un mot, je n'ai jamais vu d'opinion ſi généralement & ſi inconteſtablement établie parmi tous les Gens de Lettres que j'ai connus. Auſſi M. Gaillard, dans l'*Eloge hiſtorique de M. de Belloy*, qu'il a mis à la tête des Œuvres de cet. Académicien, ſon intime ami,

nous apprend que l'exemple de M. Deſtouches *ne contribua pas peu à déterminer* M. de Belloy au parti qu'il prit de ſe faire Comédien ; profeſſion qui n'avoit *privé ni de conſidération ni de gloire* l'illuſtre Auteur dont il ſuivoit l'exemple.

Dans une Satire contre l'Académie, intitulée *le Coche*, que le Poëte Roi publia en 1728, on trouve ces vers ſur M. Deſtouches :

Certain farceur voulut faire l'ingambe ;
Les brodequins lui bleſſerent la jambe ;
C'eſt cet Acteur chez les Suiſſes prôné,
Et de la farce encore enfariné.

Et dans le mauvais brevet de calotte dont j'ai parlé, que le même Poëte avoit fait contre M. Deſtouches, on lit encore les vers ſuivans :

Ce Nericault, le Dramatique,
Qui fit ſon cours de politique
Dans le rôle de Gouverneur,
De Confident, d'Ambaſſadeur,
Qu'il jouoit à la Comédie.

Je ſais, m'a écrit à ce ſujet un homme très-reſpectable, *qu'une Satire n'eſt pas une autorité ; mais c'eſt*

à cette occaſion que j'avois ouï rapporter le fait, ſans l'avoir jamais entendu révoquer en doute.

Lorſque la Comédie du *Glorieux* fut donnée au Théatre, il courut contre cette Piece & contre l'Auteur, des couplets qui eurent alors toute la vogue paſſagere aſſurée aux Satires; & dans un de ces couplets, non ſeulement on réprochoit à M. Deſtouches ſon ancien métier de Comédien, mais on déſignoit même la ville de Chambery comme un des lieux où il l'avoit exercé.

Ces couplets étoient l'ouvrage de Romagneſi & Lelio le fils, mécontens de ce que M. Deſtouches, dans une Préface du *Glorieux*, qu'il ſupprima depuis, avoit parlé peu obligeamment des Comédiens Italiens. Voici le couplet dont nous parlons.

De ce ſublime Auteur,
Autrefois grand Acteur,
La Muſe excelle;.....
Jadis à Chambery
Les Savoyards ont ri
De ſa loquelle;
Le voyant Empereur,
Soldat, Criſpin, Docteur,
Polichinelle.

Celui de qui nous tenons ce couplet, ajoute, il eſt vrai, dans la note qu'il nous a donnée, que M. Deſtouches ne joua la Comédie à Chambery, que dans la ſociété de M. le Marquis de Puiſieux, qui pour lors étoit Ambaſſadeur, & dont il étoit le Secrétaire. Mais il nous ſemble que M. le Marquis de Puiſieux n'a été Ambaſſadeur qu'en Suiſſe, jamais auprès du Duc de Savoie; & dans ce cas-là même, il eût réſidé à Turin, & non pas à Chambery. Ainſi il reſte encore de l'obſcurité dans cette anecdote, de la Comédie jouée par M. Deſtouches à Chambery. Encore une fois, nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens, ſans prétendre donner aux faits publiés ſur ce ſujet plus de réalité qu'ils n'en ont, mais uniquement occupés à conſtater l'opinion publique ſur ce ſujet, peut-être très-mal fondée, quoique très-répandue.

Il paroît ſurprenant que notre Académicien, très-ſenſible à tout ce qui pouvoit bleſſer ſa réputation de Citoyen & d'Auteur, comme on le peut voir par pluſieurs de ſes Préfaces & de ſes Lettres, n'ait jamais daigné

repouſſer une imputation qui devoit être ſi grave à ſes yeux, & qu'il ne pouvoit ignorer.

Lorſque je lus ſon Eloge dans la Séance publique du 25 Août 1776, aucun de ceux qui étoient préſens (& parmi leſquels on m'aſſure qu'il y avoit quelques-uns de ſes anciens amis), ne réclama contre ce fait, & je n'entendis pas dire alors qu'il eût été démenti par perſonne.

Mais depuis l'impreſſion de cet Eloge, la famille de M. Deſtouches s'eſt inſcrite en faux contre ſa prétendue profeſſion comique, & même contre ce que j'ai raconté des premieres années de cet Ecrivain célebre. Voici ce que M. ſon fils m'a fait l'honneur de m'écrire à ce ſujet.

» Il a fait ſes premieres études juſ-
» qu'en ſeconde à Tours; il eſt venu
» les finir au Collége des Quatre Na-
» tions à Paris, le tout du parfait
» conſentement de ſon pere. Il ſe
» diſtingua dès le Collége, en rem-
» portant les quatre premiers Prix de
» Rhétorique. Son goût pour la Poéſie
» ſe manifeſta dès ce temps-là. Il
» débuta, comme tous les jeunes gens,

» par faire une Tragédie, intitulée *les*
» *Macchabées*. Je lui ai entendu plus
» d'une fois regretter la perte de ce
» premier jet de ſon génie. Je ne lui ai
» jamais ouï parler de l'anecdote de
» Deſpréaux, encore moins de la lettre
» que vous citez, & que j'aurois trou-
» vée dans ſes papiers. Il n'en a ja-
» mais jeté une, & perſonne ne met-
» toit plus d'ordre dans ſes correſpon-
» dances. J'en puis fournir des preu-
» ves, notamment par celles de ſon
» reſpectable pere, qui, dans ce même
» temps, ne lui écrivoit jamais que
» dans ces termes : *Mon fils*, *mon*
» *cher Benjamin*, &c. ; puis ſuivoient
» les conſeils d'un pere à ſon fils,
» tant ſur ſes mœurs que ſur ſa Re-
» ligion ; ce qui dément entiérement
» ſa prétendue eſcapade de la maiſon
» paternelle. Il finit ſes études à dix-
» neuf ans ; à vingt, un de ſes com-
» patriotes, Capitaine dans un Régi-
» ment d'infanterie, nommé *M. de*
» *Fritzlar*, le détermina à venir avec
» lui faire quelques campagnes en qua-
» lité de Volontaire. Il en fit deux,
» en 1701 & 1702. Je lui ai entendu
» ſouvent répéter qu'il ſe trouva dans

» cette derniere, au fameux ſiége de
» Landau, ſoutenu avec tant de vi-
» gueur, pendant quatre mois, par
» M. de Melac. La Compagnie où il
» ſervoit fut détruite à la défenſe d'un
» ouvrage avancé, où il fut enterré juſ-
» qu'à la ceinture par le jeu d'une mine
» des ennemis. Le Capitaine en revint
» lui cinquieme. De là le Régiment
» vint rejoindre l'armée. Il ſe trouva
» à la bataille de *Fridelinghen*, que
» gagna M. de Villars. Mon pere y
» fut bleſſé légérement. Le Régiment
» vint en quartier d'hiver à *Hunin-*
» *gue*. Ce fut là le terme de ſes ex-
» ploits militaires. Comme il employoit
» les intervalles de ſon ſervice à ſa-
» tisfaire une paſſion toujours domi-
» nante, celle de faire des vers, il
» trouva dans la lecture de Don Qui-
» chotte, un ſujet qui lui plut, & qui
» développa ſon talent pour la Comé-
» die. La nouvelle de *Curieux im-*
» *pertinent* lui fournit la matiere d'un
» Ouvrage de ce genre. Après l'avoir
» faite, il la lut dans quelques So-
» ciétés de la ville. Cela fit du bruit,
» & parvint juſqu'à Madame la Mar-
» quiſe de Tibergeau, ſœur de M.

» le Marquis de Puiſieux, alors notre » Ambaſſadeur en Suiſſe, femme d'un » eſprit rare & d'un goût ſûr. Elle » accueillit le jeune Auteur, l'encou- » ragea, lui donna de bons conſeils, » d'après leſquels il refondit preſque » tout ſon Ouvrage. Quand il fut au » point qu'elle déſiroit, elle voulut » en amuſer M. l'Ambaſſadeur dans » une fête. Elle fit diſtribuer & ap- » prendre les rôles dans la maiſon, » ſe chargea elle-même du rôle prin- » cipal, & mon pere joua *le Curieux* » *impertinent*. Cela eut le plus grand » ſuccès vis-à-vis de M. l'Ambaſſadeur » & de toute la ville. Un petit Pro- » logue, prononcé par l'Auteur avant » la repréſentation, plut beaucoup par » la fineſſe de l'encens qui y étoit » diſtribué. Voilà, Monſieur, la ſeule » troupe de Comédiens dont mon pere » ait été le Directeur «.

Mon intention n'eſt pas de contredire ce récit ſur aucun de ſes points. Mais pour expoſer avec franchiſe & naïveté tout ce que j'ai appris ſur M. Deſtouches depuis l'impreſſion de ſon Eloge, je joindrai ici les anecdotes que m'a appriſes à ſon ſujet Made-

moiſelle Quinault la cadette, qui avoit vécu dans la ſociété intime de cet Académicien, & qui m'a pluſieurs fois atteſté la vérité des faits que j'avois entendu raconter d'après elle.

M. Deſtouches avoit un pere beaucoup plus vertueux qu'opulent, qui ne penſant point d'abord à le faire étudier, s'y détermina ſur les aſſurances que pluſieurs perſonnes éclairées lui donnerent des grandes diſpoſitions de ſon fils. Il l'envoya à Paris pour y achever ſes études; le jeune homme demeuroit chez un Libraire, dont il a parlé juſqu'à la fin de ſa vie avec la plus tendre reconnoiſſance. Pour s'acquitter de ſon mieux envers ſon bienfaiteur, il corrigeoit les épreuves des livres qu'on imprimoit chez lui. A l'âge de ſeize ans, il prit pour une jeune perſonne, parente du Libraire, & qui demeuroit dans la même maiſon, un goût très-vif, auquel ſa maîtreſſe eut le malheur de répondre, & dont les ſuites devinrent bientôt embarraſſantes pour l'un & pour l'autre. Le jeune homme effrayé quitta, ſans en rien dire, la maiſon du Libraire, & ne ſachant que devenir,

il prit le même parti que beaucoup de jeunes gens, devenus depuis très-célebres, avoient pris en pareil cas ; il s'engagea en qualité de ſimple ſoldat (1) dans un Régiment qui alloit partir pour l'Eſpagne (car on étoit alors en guerre), ſe trouva au ſiége de Barcelone en 1697, & reſta ſeul (lui & ſon Sergent) de toute ſa Compagnie, enterrée ſous une mine que firent jouer les aſſiégés. Il racontoit même à cette occaſion une plaiſanterie militaire de ſon Sergent, qui le voyant reſté ſeul, lui cria : *Marche à moi la Compagnie.* Mademoiſelle Quinault m'a pluſieurs fois aſſuré que c'étoit au ſiége de Barcelone, & non de Landau, que cette aventure étoit arrivée à M. Deſtouches, & qu'elle ſe-

(1) On peut voir dans l'Eloge de M. de la Faye l'aîné (Hiſt. de l'Académie des Sciences de 1718), que cet Académicien, né d'une très-honnête famille, & qui fut dans la ſuite Capitaine aux Gardes, impatient d'entrer dans le ſervice contre le gré de ſes parens, avoit commencé par s'engager comme ſimple ſoldat dans un Régiment de cavalerie, & ſe trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus.

reſſouvenoit parfaitement de le lui avoir plus d'une fois entendu raconter. Elle ajoutoit, car je dois être ici de la vérité la plus exacte, qu'elle ne lui avoit jamais ouï dire qu'il eût été Comédien, quoiqu'il ne ſe fît pas un ſcrupule de raconter, & même aſſez gaîment, les petits écarts de ſa jeuneſſe; mais je dois ajouter auſſi que d'autres Comédiens, aujourd'hui retirés, regardent, à tort ou à droit, ce fait comme indubitable, & qu'en général tous les Gens de Lettres encore exiſtans, qui ont connu ou pu connoître M. Deſtouches, en ſont fermement perſuadés. Ont-ils raiſon? c'eſt ce que je ne décide pas.

Si M. Deſtouches a été Comédien, l'époque en paroît difficile à fixer. Dans l'Epître dédicatoire de la *Force du naturel*, il dit qu'il *avoit à peine atteint ſa dix-neuvieme année*, lorſque M. le Marquis de Puiſieux le prit auprès de lui; c'étoit donc vers 1699, puiſque M. Deſtouches étoit né en 1680; & dans l'Epître dédicatoire du *Curieux impertinent*, Epître adreſſée à M. le Marquis de Puiſieux, ſon bienfaiteur: *Vous avez eu*, lui dit-il,

la généroſité de m'attacher à vous il y a plus de dix ans. Ces deux dates, comme l'on voit, ſont parfaitement d'accord; mais d'un autre côté, ſuivant la lettre de M. Deſtouches le fils, rapportée ci-deſſus, notre Académicien ne ſeroit entré chez M. le Marquis de Puiſieux qu'en 1703 au plus tôt, c'eſt-à-dire, après la campagne de 1702. S'il y eſt entré en 1699 (comme il réſulte de ſon propre témoignage), il ne pourroit avoir été Comédien que dans l'intervalle de 1699 à 1697, année du ſiége de Barcelone & de la paix de Ryſwick. Si c'eſt immédiatement en quittant le ſervice qu'il s'eſt attaché à M. le Marquis de Puiſieux, en ce cas, il n'auroit renoncé à la profeſſion des armes qu'en 1699, ſuivant les deux Epîtres dédicatoires que nous venons de citer; & dans ce même cas, il ne ſe ſeroit trouvé ni à la bataille de Fridlinghen, ni au ſiége de Landau en 1702, mais ſeulement à celui de Barcelone en 1697.

D'après ces dates contradictoires, nous ſommes au moins en droit de conclure qu'il reſte encore beaucoup

d'obſcurité ſur les premieres années de la jeuneſſe de M. Deſtouches.

On trouve dans ſes Œuvres un compliment en vers à M. le Marquis de Puiſieux, & qui ſervoit de Prologue à une Piece qu'il repréſenta, avec d'autres perſonnes, en préſence de ſon bienfaiteur. Mais ce compliment ne peut être celui dont il eſt queſtion dans la lettre de M. Deſtouches le fils; car il paroît par une lettre de l'Auteur, imprimée dans ſes Œuvres à la tête de ce Prologue, que la Piece fut jouée non à Soleure, mais dans la maiſon de campagne de M. le Marquis de Puiſieux, *à vingt lieues de Paris*, & vraiſemblablement longtemps après que M. de Puiſieux eut quitté la Suiſſe.

On voit d'ailleurs par la même lettre, que, dans cette repréſentation, M. Deſtouches joua le rôle de l'*Olive*; & ſuivant la lettre de M. ſon fils, il joua, dans la repréſentation de Soleure, le rôle du *Curieux impertinent*.

Voilà, dans la plus exacte vérité, les différentes anecdotes qui m'ont été racontées ſur M. Deſtouches, par

des perſonnes également dignes de foi. C'eſt au Lecteur à les concilier.

La lettre de Deſpréaux, dont M. Deſtouches le fils attaque la vérité, eſt datée du 26 Décembre 1707, & imprimée dans le *Recueil des Lettres de Broſſette & de Deſpréaux*, qui a paru à Lyon en 1770, tome 3, page 124.

L'anecdote ſur la faute que fit M. Deſtouches dans ſa premiere jeuneſſe, en s'échappant de la maiſon paternelle, m'a été racontée par feu M. Crébillon, qui vraiſemblablement étoit mal inſtruit ſur ce point; car il paroît certain, par les informations que j'ai priſes, que le pere de M. Deſtouches l'envoya achever ſes études à Paris, & que ce fut de la maiſon du Libraire, chez lequel il demeuroit, qu'il s'échappa pour entrer dans le ſervice. Il y a donc tout lieu de croire que cet endroit de l'Eloge n'eſt pas exact. Quant au reſte des faits que j'ai racontés, & que je ne veux ni ſoutenir ni garantir, contre l'aſſurance poſitive d'une très-honnête famille, c'eſt au Public qu'il appartient

d'en décider d'après le récit qu'il vient de lire.

Quelqu'un m'a objecté qu'il n'y avoit jamais eu de troupe de Comédiens à Soleure, ni dans aucune ville de Suiſſe. Je ne puis ni atteſter ni démentir ce fait ; mais en ſuppoſant que M. Deſtouches eût été Comédien, il eſt poſſible ou que ſa troupe fût uniquement au ſervice de M. le Marquis de Puiſieux, comme Ambaſſadeur de France, ou que cette troupe, en paſſant à Soleure, eût déſiré & obtenu de jouer en ſa préſence. Je vois d'ailleurs par les Lettres de Jean-Baptiſte Rouſſeau, que dans le temps où ce grand Poëte étoit à Soleure, c'eſt-à-dire, peu d'années après le ſéjour de M. de Puiſieux en cette ville, on y donnoit, pendant le Carnaval, des bals maſqués, où toute la jeuneſſe de la ville ſe trouvoit ; & il ſeroit ſurprenant qu'en permettant le bal & les maſcarades, on eût proſcrit la Comédie.

J'ai cru devoir ce long éclairciſſement au Public, pour lui apprendre d'après quels garans j'avois écrit l'E-

loge de M. Deſtouches. Si ces garans m'ont trompé, comme je ne refuſe point de le croire, tout autre, j'oſe le dire, eût été trompé comme moi. Les anecdotes de la vie privée des Gens de Lettres ſont quelquefois ce qu'il y a de plus difficile à vérifier & à conſtater dans leur Hiſtoire, par l'oppoſition des témoignages, & quelquefois par les récits différens qu'eux-mêmes en ont faits dans l'occaſion. Pour n'en citer qu'un exemple, on peut voir dans l'Éloge de M. l'Abbé Couture (*Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, année 1729*), la contrariété ſinguliere des faits qu'il racontoit ſur ſa naiſſance, avec des pieces authentiques ſur cet objet, pieces qu'il avoit lui-même écrites & ſignées. Que M. Deſtouches ait été, ſi l'on veut, quelques années Comédien par un écart de jeuneſſe, rien n'eſt plus indifférent à l'honneur de ſa mémoire; ce qui importe à ſes Confreres & à ſa famille, c'eſt que les perſonnes mêmes qui, bien ou mal inſtruites, ont cru & répandu cette anecdote, lui ont en même temps rendu cette juſtice, que dans cet état même, ſi

dangereux pour tant d'autres, il s'étoit toujours conduit avec les ſentimens d'honneur & de probité qui, dans tous les temps, ont été la regle de ſa vie. Ce genre ſi rare d'illuſtration en vaut bien un autre.

M. Deſtouches le fils, dans la lettre mentionnée ci-deſſus, ſe plaignoit encore de ce que je n'avois pas rendu, ſelon lui, aſſez de juſtice à M. ſon pere ſur ſes talens dramatiques; de ce que j'avois paſſé ſous ſilence pluſieurs de ſes Ouvrages, comme l'*Ambitieux*, l'*Homme ſingulier*, les *Philoſophes amoureux*, le *Diſſipateur*, la *Force du naturel*; enfin, de ce que j'avois parlé avec trop peu d'eſtime de la *fauſſe Agnès* & du *Tambour nocturne*. Je m'en rapporte ſur ce point à la déciſion des Gens de Letttres, qui ne m'ont pas, ce me ſemble, reproché d'avoir été injuſte à l'égard de M. Deſtouches. Les Pieces qu'on m'accuſe d'avoir paſſé ſous ſilence, ou n'ont eu que très-peu de ſuccès, ou ſi elles ſont reſtées au Théatre, comme la *Force du naturel* & l'*Homme ſingulier*, me paroiſſent aſſez peu dignes de l'Auteur du *Philoſophe marié* &

du *Glorieux*. Le *Diſſipateur*, quoique très-inférieur à ces deux dernieres Pieces, mérite, je l'avoue, d'être diſtingué; mais il n'a été mis au théatre que depuis la mort de M. Deſtouches, & j'ai cru qu'après les deux chef-d'œuvres de l'Auteur, je ne devois plus qu'indiquer légérement ſes autres Ouvrages. Je dirai cependant ici, que le *Diſſipateur*, quoique le fond de la Piece ſoit très-ſuſceptible de critique, renferme quelques ſcenes vraiment plaiſantes, & que le dénouement a beaucoup d'intérêt.

Quant à l'*Ambitieux*, il n'eut qu'un ſuccès médiocre. Mais les Comédiens en attendoient beaucoup; dans cette eſpérance, ils ſe preſſerent de jouer la Piece, qui cependant éprouva d'abord quelques difficultés, & même quelque retardement, parce que le Cenſeur trouvoit dans le rôle de l'*Ambitieux* des alluſions trop marquées à M. Chauvelin, alors Garde des Sceaux, & Miniſtre des Affaires étrangeres. Il fut diſgracié peu de temps après, & on permit alors de jouer l'*Ambitieux*, avec quelques légers changemens. Les Comédiens avoient annoncé qu'ils joue-

roient cette Comédie ſans l'afficher, ce qui leur attira, pendant quelque temps, un grand nombre de ſpectateurs. Elle parut enfin, & bientôt la foule diſparut. L'Ouvrage même ſeroit tombé, ſelon toutes les apparences, dès la premiere repréſentation, ſans une ſcene du cinquieme acte, que Mademoiſelle Dangeville rendit ſupérieurement, & qu'elle s'obſtina à jouer malgré M. Deſtouches, qui, craignant pour cette ſcene, vouloit la ſupprimer. Ce cinquieme acte, quoique médiocre d'ailleurs, ſoutint pendant quelque temps la Piece, dont les quatre premiers actes avoient été très-froidement reçus.

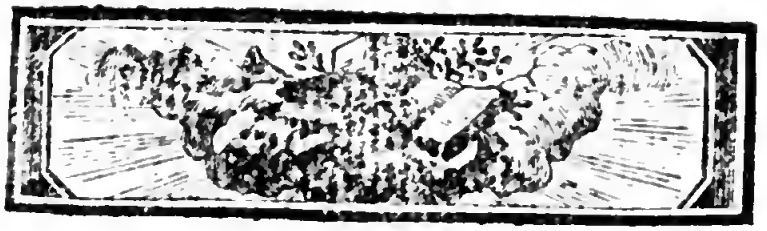

ELOGE
DE
JEAN-BAPTISTE
SURIAN,
ÉVÊQUE DE VENCE;

Né à Saint-Chamas en Provence, le 20 Septembre 1670; reçu le 12 Mars 1733, à la place de HENRI-CHARLES DU CAMBOUT, *Duc de Coiſlin, Evêque de Metz; mort le 3 Août 1754.*

J'IGNORE (1) les principales circonſtances de ſa vie, que ſa modeſtie

(1) J'écrivois ceci en 1773. Voyez la note à la fin de cet Eloge.

nous a cachées ; mais ayant eu l'honneur de le remplacer, ou plutôt de lui ſuccéder dans l'Académie, je prie le Lecteur de trouver bon que je remette ici ſous ſes yeux l'Eloge que j'ai conſacré à la mémoire de ce reſpectable Prélat, dans mon Diſcours de réception. Quelque foible que cet Eloge puiſſe paroître, je ferois peut-être encore plus mal aujourd'hui, & je ne puis que plaindre la mémoire de M. l'Evêque de Vence, d'avoir été réduite, & dans ſon ſucceſſeur & dans ſon Hiſtorien, à un ſi médiocre Panégyriſte. Voici l'endroit de mon Diſcours qui regarde ce digne prédéceſſeur.

» L'Académicien que vous pleurez, » Meſſieurs, ne fut redevable qu'à » lui-même de la réputation & des » honneurs dont il a joui; il ignora » la ſoupleſſe du manége, la baſſeſſe » de l'intrigue, & tous les moyens » mépriſables d'aller aux dignités par » l'aviliſſement; il fut éloquent & ver- » tueux, & ces deux qualités lui mé- » riterent l'épiſcopat & vos ſuffrages... » Permettez-moi, Meſſieurs, de com- » mencer l'hommage que je dois à

» ſa mémoire, par quelques réflexions » ſur le genre dans lequel il s'eſt diſ- » tingué; j'ai puiſé ces réflexions dans » vos Ouvrages, & je les ſoumets à » vos lumieres «....

Je trace enſuite, autant que mon peu de talent a pu me le permettre, les vrais caracteres qui me paroiſſent propres à l'éloquence de la chaire; & j'ajoute :

» Telle fut, Meſſieurs, l'éloquence » de l'Orateur qui eſt aujourd'hui » l'objet de vos regrets; elle fut tou- » chante & ſans art, comme la Re- » ligion & la vérité; il ſembloit l'avoir » formée ſur le modele de ces Diſ- » cours nobles & ſimples par leſquels » un de vos plus illuſtres Confreres » inſpiroit au cœur tendre & ſenſible » de notre Monarque encore enfant, » les vertus dont nous goûtons au- » jourd'hui les fruits (1).

» Qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'Egliſe » & la Nation, après avoir joui ſi

(1) Petit Carême du Pere Maſſillon, prêché en 1719, devant le Roi, âgé de neuf ans. Voyez l'Eloge de ce Prélat Académicien.

» long-temps de l'éloquence de
» mon prédéceſſeur, puſſent en re-
» cueillir les reſtes après ſa mort !
» La lecture de ſes Ouvrages en
» eût ſans doute aſſuré le ſuccès.
» Mais M. l'Evêque de Vence, par
» un ſentiment que nous oſerions blâ-
» mer, ſi nous n'en reſpections le prin-
» cipe, ſe défia, comme il le diſoit
» lui-même, de ſa jeuneſſe & de ſes
» partiſans : il fut trop éclairé pour
» n'être pas modeſte. Son ame reſſem-
» bloit à ſon éloquence ; elle étoit
» ſimple & élevée. La ſimplicité eſt
» la ſuite ordinaire de l'élévation des
» ſentimens, parce que la ſimplicité
» conſiſte à ſe montrer tel que l'on
» eſt, & que les ames nobles gagnent
» toujours à être connues.

» Ce qui honore ſur-tout, Meſſieurs,
» la mémoire de M. l'Evêque de
» Vence, c'eſt ſon attachement éclairé
» pour la Religion : il la reſpectoit
» aſſez pour vouloir la faire aimer aux
» autres ; il ſavoit que les opinions des
» hommes leur ſont du moins auſſi
» cheres que leurs paſſions, mais ſont
» encore moins durables quand on les
» abandonne à elles-mêmes ; que

l'erreur

» l'erreur ne réſiſte que trop à l'é-
» preuve des remedes violens ; que la
» modération, la douceur & le temps
» détruiſent tout, excepté la vérité.
» Il fut ſur-tout bien éloigné de ce
» zele aveugle & barbare, malheu-
» reuſement ſi commun de nos jours,
» qui cherche l'impiété où elle n'eſt
» pas, & qui, moins ami de la Re-
» ligion qu'ennemi des Sciences &
» des Lettres, outrage & noircit des
» hommes irréprochables dans leur
» conduite & dans leurs écrits. Où
» pourrois-je, Meſſieurs, réclamer avec
» plus de force & de ſuccès contre
» cette injuſtice cruelle, qu'au milieu
» d'une Compagnie qui renferme ce
» que la Religion a de plus reſpec-
» table, l'Etat de plus grand, les
» Lettres de plus célebre? La Reli-
» gion doit aux Lettres & à la Phi-
» loſophie l'affermiſſement de ſes prin-
» cipes; les Souverains, l'affermiſſe-
» ment de leurs droits, combattus &
» violés dans des ſiecles d'ignorance;
» les Peuples, cette lumiere générale,
» qui rend l'autorité plus douce, &
» l'obéiſſance plus fidele «.

C'eſt ainſi que nous tracions, il y

a plus de vingt-cinq ans, le portrait de M. l'Evêque de Vence, d'après la lecture de quelques-uns de ſes Sermons, qu'on nous avoit communiqués, & d'après l'idée que le feu Pere de la Valette, alors Général de l'Oratoire, nous avoit donnée de ſon caractere & de ſa perſonne. Ce Général, qui avoit fort connu le Pere Surian, regrettoit beaucoup que, par le malheur des circonſtances, les ſujets de ce mérite fuſſent devenus plus rares dans la Société qu'il gouvernoit avec tant de ſageſſe. En nous montrant la maiſon qu'il habitoit, & dont une partie étoit alors abattue : *Voilà*, nous diſoit-il avec douleur, *la triſte image de l'état actuel de notre Congrégation !* Puiſſent les circonſtances plus favorables où elle ſe trouve aujourd'hui, rendre cet état plus heureux ! Puiſſe cette Société d'hommes honnêtes & paiſibles, qui, dans des temps de trouble & de perſécution, a donné tant d'exemples de modération & de ſageſſe, en donner de plus efficaces encore dans les temps de calme & de lumiere où nous vivons, & condamner également, par ſes principes

& par ſa conduite, cet abſurde fanatiſme de Religion, ſi nuiſible aux progrès de la Religion même !

Les Janſéniſtes ont fait, dit-on, à l'Evêque de Vence les reproches les plus amers d'avoir coopéré à la condamnation de l'Evêque de Senez Soanen, & d'avoir été, comme ils le diſent, un *des Peres* du Concile d'Embrun, qui dépoſa ce pieux Evêque. Mais celui de Vence étoit ſuffragant d'Embrun; il ne pouvoit guere ſe diſpenſer d'aſſiſter à cette Aſſemblée, où il étoit appelé par ſon Métropolitain; il ne penſoit pas d'ailleurs ſur le Janſéniſme, tout Oratorien qu'il avoit été, comme l'Evêque de Senez, ſon ancien Confrere dans cette Congrégation. Perſuadé que l'Egliſe avoit accepté la Bulle, à laquelle ce Prélat étoit ſi hautement réfractaire, il crut pouvoir ſe joindre, ſans bleſſer ſa conſcience, aux autres Evêques qui prononcerent cette condamnation. Mais auſſi rempli de charité que de bonne foi, il oſa blâmer avec courage la rigueur barbare qu'on exerça contre ce vieillard vertueux & reſpectable, en l'exilant dans un déſert au fond

de l'Auvergne. La Philoſophie, ſi indulgente pour les opinions des hommes, ſur-tout en matiere de Religion, où la conſcience ſeule doit être leur guide, ſoit aveugle, ſoit éclairé, ne ſçauroit déſapprouver dans aucune Secte l'intolérance eccléſiaſtique, puiſqu'elle eſt la ſuite néceſſaire de la liberté de conſcience autoriſée aujourd'ui par pluſieurs Gouvernemens ; mais ce que le Sage réprouve, ou plutôt ce qu'il a en horreur, c'eſt la perſécution atroce & abſurde qui arrache un citoyen à la Société, l'empriſonne, le proſcrit, l'exile, le prive même quelquefois de la vie, parce qu'il honore à ſa maniere cet Etre ſuprême, ſi juſte & ſi bon, qui voit avec tant de piété, mais avec tant de clémence, les opinions, les diſputes & les ſuperſtitions humaines.

NOTE *sur l'article de M. l'Evêque de Vence.*

PLUSIEURS années après que j'eus écrit cet article, M. Guerin, Avocat au Parlement d'Aix, a publié un Eloge de M. l'Evêque de Vence, dont je vais tirer quelques faits intéreſſans & honorables à ſa mémoire.

Obligé de quitter l'Oratoire par quelques dégoûts qu'il y eſſuya, il dit à ſes anciens Confreres, lorſque la Providence l'eut fait Evêque : Qu'*il la remercioit de l'avoir placé dans un des plus petits Siéges du Royaume, où il pourroit jouir de la paix, qu'il préféroit à tout.*

Si quelque Paroiſſe de village ſe plaignoit de ſon Paſteur, l'indulgent Prélat répondoit aux Payſans : *Votre Curé ſe corrigera, il me l'a promis, il vous aime : ſouvenez-vous, mes enfans, que les Prêtres ſont des hommes ; retournez dans votre Paroiſſe, vivez en paix, & aimez-vous.*

Dans l'eſpace de vingt-ſept années

d'épiſcopat, il n'a pas demandé une ſeule de ces lettres de cachet, dont pluſieurs de ſes Confreres faiſoient alors un ſi fréquent uſage, ou plutôt un ſi cruel abus.

On lui offrit d'autres Siéges que le ſien : *Je ne quitte point*, répondit-il, *une femme pauvre pour en prendre une riche.*

Les Autrichiens ayant fait une irruption dans la Provence en 1747, M. de Surian raſſembla ſon Peuple, ſe mit à ſa tête, alla trouver les Généraux ennemis, leur parla en Evêque & en citoyen, avec reſpect & nobleſſe ; il fut traité par eux, lui & ſon Dioceſe, avec tous les égards & tous les menagemens que méritoient ſes vertus, ſon courage, ſon patriotiſme, & que les circonſtances pouvoient permettre.

Un Officier ennemi lui demanda le temps qu'il faudroit à l'armée Autrichienne pour aller à Lyon : *Je ſais*, lui répondit-il, *le temps dont j'aurois beſoin pour m'y rendre ; mais je ne ſçaurois vous dire celui qu'il faudroit à une armée qui auroit à combattre les troupes Françoiſes.*

Réſolu de laiſſer, par ſon teſtament, aux pauvres de ſon Dioceſe, tout ce qu'il poſſédoit, il ne ſe détermina qu'avec peine, & à la ſollicitation d'un ami, à donner, dans cette ſucceſſion, quelque part à ſes parens. L'indigence où ils étoient fut le ſeul motif qui lui fit changer de réſolution. Il legue, par ce teſtament, une modique ſomme à ſa niece, *que ſon malheur*, dit-il, *a rendue pauvre.* Il ne laiſſe de même à ſes neveux que ce qu'il falloit *pour l'entretien de ces pauvres enfans.*

Les habitans de Vence ont fait placer, après ſa mort, ſur la porte de leur hôpital, une inſcription qui rend hommage à ſes vertus. Un tel monument eſt, pour un Evêque, la plus belle épitaphe.

ÉLOGE

DE CHARLES-LOUIS DE SECONDAT DE MONTESQUIEU,

PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE GUIENNE ;

Né au château de la Brede, près Bordeaux, le 18 *Janvier* 1689 ; *reçu le* 24 *Janvier* 1728, *à la place de* LOUIS DE SACY ; *mort le* 10 *Février* 1755 (1).

NOUS ajouterons à ce qui a été dit dans cet Éloge, que le Préſident de

(1) Voyez ſon Eloge à la tête du Tome V de l'Encyclopédie, & dans nos Mélanges de Littérature, Tome II.

Monteſquieu, Philoſophe, Hiſtorien, Juriſconſulte, enfin Ecrivain très-agréable en proſe & dans pluſieurs genres très-différens, étoit auſſi Poëte quand il le vouloit, ou du moins faiſoit dans l'occaſion de très-jolis vers de Société.

En voici la preuve dans le portrait ſuivant de Madame la Ducheſſe (depuis Maréchale) de Mirepoix; portrait auquel un Savant Italien, l'Abbé Venuti, a fait l'honneur de le traduire dans ſa Langue, & en vers.

La beauté que je chante ignore ſes appas;
Mortels qui la voyez, dites-lui qu'elle eſt belle,
Naïve, ſimple, naturelle,
Et timide ſans embarras.
Telle eſt la jacinte nouvelle;
Sa tête ne s'éleve pas
Sur les fleurs qui ſont autour d'elle;
Sans ſe montrer, ſans ſe cacher,
Elle ſe plaît dans la prairie;
Elle y pourroit finir ſa vie,
Si l'œil ne venoit l'y chercher.
MIREPOIX reçut en partage
La candeur, la douceur, la paix;
Et ce ſont, entre mille attraits,
Ceux dont elle veut faire uſage.
Pour altérer la douceur de ſes traits,
Le fier dédain n'oſa jamais
Se faire voir ſur ſon viſage.

Son eſprit a cette chaleur
Du Soleil qui commence à naître ;
L'Hymen peut parler de ſon cœur,
L'Amour pourroit le méconnoître.

Qu'il nous ſoit permis de joindre à cette Piece une Chanſon charmante du même Auteur, qu'Anacréon & Catulle n'auroient pas déſavouée.

Amour, après mainte victoire,
Croyant régner ſeul dans les Cieux,
Alloit bravant les autres Dieux,
Vantant ſon triomphe & ſa gloire.

Eux à la fin, qui ſe laſſerent
De voir l'inſolente façon
De cet orgueilleux enfançon,
Du Ciel par dépit le chaſſerent.

Banni du Ciel, il vole en terre,
Bien réſolu de ſe venger ;
Dans vos yeux il vint ſe loger,
Pour, de là, faire aux Dieux la guerre.

Mais ces yeux d'étrange nature,
L'ont ſi doucement retenu,
Qu'il ne s'eſt depuis ſouvenu
Du Ciel, des Dieux, ni de l'injure.

Nous eſpérons que ces vers ne paroîtront point déplacés dans l'Eloge

d'un Académicien François, quoique cet Académicien eût un mérite bien ſupérieur à celui que ces vers ſuppoſent, & quoiqu'à dire vrai (car nous ne voulons rien diſſimuler), ce même Ecrivain ſi célebre par ſes autres Ouvrages, fît aſſez peu de cas du talent de Poëte, comme il en convenoit à l'oreille de ſes amis; héréſie qu'il a partagée avec un très-grand nombre de Gens de Lettres diſtingués, dont quelques-uns même, en dédaignant les vers, ou en affectant de les dédaigner, n'ont pas laiſſé d'en faire un grand nombre; les Fontenelle, les la Motte, les Duclos, les Marivaux, &c. ſans compter peut-être beaucoup d'autres qui penſent de même & ne s'en vantent pas, comme diſoit M. Duclos : *Propter metum Judæorum.* Malheureuſement pour cette opinion, ceux qui l'ont ſoutenue ou adoptée, ont été des Poëtes médiocres, ou du moins n'ont pas été de grands Poëtes. Comment en effet pourroit-on rabaiſſer un Art où l'on ſeroit ſupérieur? Voltaire & Racine auroient-ils décrié ou mépriſé le talent auquel

ils devoient leur renommée ? C'eſt comme ſi Turenne & Condé avoient dénigré l'art de la guerre. Fontenelle a dit quelque part & avec raiſon : *On traite ordinairement d'inutile ce qu'on ignore ; c'eſt une eſpece de vengeance.* Ne pourroit-on pas appliquer cette maxime aux détracteurs de la Poéſie ? C'eſt à nos Lecteurs à en juger. Mais quels doivent être ici les Juges ? des Poëtes ? des Proſateurs ? Chacun ne ſera-t-il pas intéreſſé dans la déciſion qu'il prononcera, & par conſéquent un peu récuſable ? Le plus ſage parti eſt donc de laiſſer la queſtion indéciſe, ou plutôt de ne pas propoſer cette queſtion. Les imaginations & les oreilles ſenſibles continueront à aimer les bons vers ; les autres, à en faire peu de cas, & il n'y aura pas grand mal à tout cela, ni pour les Poëtes, ni pour leurs Adverſaires.

L'opinion peu favorable de M. de Monteſquieu ſur les vers & ſur les Poëtes, nous oblige d'avouer ici, qu'en parlant dans ſon Eloge de l'Ouvrage ſemi-poétique qu'il a donné ſous le titre du *Temple de Gnide*, nous avons

moins exprimé notre propre avis ſur cette Production, que celui d'une aſſez grande partie du Public, & même de pluſieurs Juges eſtimables; mais nous ne pouvons diſſimuler que nous penſons entiérement & abſolument à ce ſujet comme M. de la Harpe, dont le jugement ſur le Temple de Gnide nous paroît dicté par la vérité & par le bon goût. Nous ne ſçaurions mieux faire que de rapporter ſes propres paroles (1).

» Quand le Temple de Gnide parut, » on ſut gré à l'Auteur d'avoir pu ſe » plier à un genre de compoſition ſi » différent de ſes premiers travaux. » On ſut gré à cette tête penſante, » qui avoit ſemé tant d'idées dans les » Lettres Perſanes, qui ſembloient » devoir n'être qu'un Ouvrage de pur » agrément, d'avoir pu ſe repoſer ſur » des peintures paſtorales, & ſur des » fictions un peu uſées. On vit avec » plaiſir des touches fines & riantes

(1) Œuvres de M. de la Harpe, tome V, p. 363 & ſuiv.

» ſous ce pinceau mâle & énergique.
» Les Critiques ne reprocherent à M.
» de Monteſquieu que de n'avoir pas
» écrit en vers, comme ſi la proſe
» poétique prouvoit le talent de la
» Poéſie. Mais bientôt les connoiſſeurs,
» qui ſouvent ne ſe font pas entendre
» les premiers, firent d'autres repro-
» ches au Temple de Gnide.

» On s'apperçut que le fond n'en
» étoit pas aſſez attachant ; que la
» fable en étoit petite, & noyée dans
» trop de deſcriptions ; que les per-
» ſonnages n'étoient ni aſſez caracté-
» riſés, ni aſſez variés ; qu'enfin il y
» avoit de la recherche & de l'affec-
» tation dans le ſtyle ; beaucoup plus
» de galanterie & d'eſprit, que de
» ſentiment & d'imagination, & qu'en
» général l'Ouvrage n'étoit guere qu'un
» lieu commun, parſemé de traits heu-
» reux. On ſe ſouvint alors que M.
» de Monteſquieu, dans les Lettres Per-
» ſanes, avoit parlé des Poëtes avec
» aſſez de mépris, en exceptant ce-
» pendant les Poëtes dramatiques ; &
» l'on crut voir dans le Temple de
» Gnide la prétention d'être Poëte

» ſans écrire en vers. On ſavoit que » l'Auteur avoit inutilement eſſayé » d'en faire ; & c'eſt une foibleſſe » dont plus d'un grand homme a été » ſuſceptible, de déprécier ce qu'on » ne peut atteindre. *Il eſt coupable* » *de leſe-Poéſie*, écrivoit M. de Vol- » taire.

» C'eſt à chacun de nos Lecteurs à » ſe demander ſi le Temple de Gnide » eſt du nombre des Ouvrages qu'il » voudroit relire le plus ſouvent. Le » mérite de cette Production eſt aſſez » indifférent à la gloire d'un homme » auſſi grand que M. de Monteſquieu ; » & c'eſt par cette raiſon qu'on s'eſt » permis d'en parler avec cette liberté. » Je ne ſais ſi l'Auteur de l'Eſprit » des Loix attachoit quelque impor- » tance au Temple de Gnide, comme » les poſſeſſeurs des plus beaux palais » ſe plaiſent quelquefois dans une pe- » tite maiſon d'un goût médiocre ; » mais ce qui eſt certain, c'eſt que » la Poſtérité ne l'a reçu que comme » une bagatelle ingénieuſe, décorée » du nom d'un homme de génie «.

Un Juge plus ſévere encore que M.

de la Harpe, & qui, ſans être Homme de Lettres de profeſſion, jugeoit avec beaucoup de goût les différentes Productions de nos Littérateurs, appeloit un peu durement le Temple de Gnide, l'*Apocalypſe de la galanterie*. Nous ne voudrions pas, à la rigueur, adopter cette qualification; le morceau ſur les *Sybarites* nous paroît au moins demander grace pour le reſte de l'Ouvrage; mais nous ne ſerions point ſurpris que des Juges inflexibles approuvaſſent l'avis de ce rigide Cenſeur.

Le Préſident de Monteſquieu, dans ſon voyage d'Italie en 1728, n'avoit pas trouvé à Gênes le même accueil qu'il avoit reçu par-tout ailleurs. Le petit mécontentement qu'il en eut, s'exhala dans quelques couplets qu'il fit en quittant cette ville, & dont on peut juger par les deux ſuivans :

Adieu, ſuperbe palais,
Où l'ennui, par préférence,
A choiſi ſa réſidence,
Je nous verrai jamais.

Un vent bien plus favorable
A mes vœux vient ſe prêter;

Il n'eſt rien de comparable
Au plaiſir de vous quitter.

Il eſt à croire que dans ce voyage, M. de Monteſquieu n'avoit pas connu le célebre Marquis Lomellini, alors fort jeune, depuis Envoyé de ſa République à la Cour de France, & devenu Doge à ſon retour dans ſa patrie; l'un des hommes les plus aimables, les plus inſtruits & les plus éclairés de l'Europe, & dont la ſociété auroit ſuffi à notre Académicien pour lui rendre le ſéjour de Gênes très-agréable.

Dans ſon voyage d'Italie, il ſe lia étroitement avec le Cardinal Corſini, qui fut depuis le Pape Clément XII, & qui vraiſemblablement n'auroit pas, comme des Théologiens de mauvaiſe humeur, menacé l'*Eſprit des Loix* des anathêmes de l'Egliſe, s'il eût encore été vivant lorſque cet Ouvrage parut.

Il devint auſſi, pendant ſon ſéjour à Rome, l'ami du Cardinal de Polignac, qui pour lors y étoit Ambaſſadeur de France. Cependant l'amitié

n'aveugloit pas notre Philoſophe ſur l'*Antilucrece* de ce Cardinal. » L'An-
» tilucrece paroît, écrivoit-il à un de
» ſes amis, & il a un grand ſuccès;
» c'eſt un enfant qui reſſemble à ſon
» pere; il décrit agréablement & avec
» grace, mais il décrit tout & s'amuſe
» par-tout. J'aurois voulu qu'on en
» eût retranché environ deux mille
» vers; mais ces deux mille vers étoient
» l'objet du culte de *** (1), comme
» les autres, & on a mis à la tête
» de cela des gens qui connoiſſent le
» latin de l'Enéïde, mais qui ne con-
» noiſſent pas l'Enéïde (2). N*** eſt
» admirable (3); il m'a expliqué tout

(1) Il parloit ſans doute de l'Abbé de Rothelin, Editeur de ce Poëme après la mort du Cardinal.

(2) Vouloit-il déſigner par-là M. le Beau, chargé par l'Abbé de Rothelin de la réviſion de l'Antilucrece ?

(3) Il y a apparence qu'il parle ici de M. de Mairan, grand Panégyriſte de l'Antilucrece. Voyez ſon éloge du Cardinal de Polignac, dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1741.

» l'Antilucrece, & je m'en trouve fort » bien «.

» La douceur de ſon caractere (dit feu Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, dans une lettre où elle fait le détail de la maladie qui enleva M. de Monteſquieu) » s'eſt ſoutenue » juſqu'au dernier moment. *Comment* » *eſt l'eſpérance à la crainte*, diſoit-» il aux Médecins? Il a parlé convenablement à ceux qui l'ont aſſiſté » à la mort. *J'ai toujours reſpecté la* » *Religion; la morale de l'Evangile* » *eſt une excellente choſe, & le plus* » *beau préſent que Dieu pût faire* » *aux hommes.* Les Jéſuites qui étoient » auprès de lui, le preſſoient de leur » remettre les corrections qu'il avoit » faites aux Lettres Perſanes; il me » remit ſon Manuſcrit, en me diſant: » *Je veux tout ſacrifier à la raiſon* » *& à la Religion, mais rien à la* » *Société; conſultez avec mes amis,* » *& jugez ſi ceci doit paroître.* Il » prenoit part à la converſation, dans » les intervalles où ſa tête étoit libre. » *L'état où je ſuis eſt cruel*, me di-» ſoit-il; *mais il y a bien des conſo-*

» *lations* ; tant il étoit ſenſible à l'in-
» térêt que le Public y prenoit, &
» à l'affection de ſes amis «.

Nous avons dit que M. de Monteſquieu n'accorda qu'avec peine au célebre Graveur Dacier, la permiſſion de faire ſa médaille. M. Riſtaut, Négociant de Bordeaux, & Directeur de la Compagnie des Indes, intime ami du Philoſophe, aſſure, dans une lettre adreſſée à M. de Rulhiere, que ce fait n'eſt pas exact, quoique nous l'ayons rapporté d'après un mémoire que la famille nous avoit fourni. Voici l'extrait de cette lettre de M. Riſtaut, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

» Je me trouvai à Paris en l'année
» 1752 ; j'y rencontrai M. Dacier,
» qui venoit de Londres, & qui alloit
» faire un tour à Geneve. Je lui fis
» quelques queſtions ſur le but de ſon
» voyage ; il m'avoua qu'étant occupé
» à faire une ſuite de médailles des
» grands hommes du Siecle, & ayant
» appris que M. de Monteſquieu étoit
» actuellement à Paris, il y étoit venu
» *exprès*, & qu'il cherchoit quelqu'un
» qui pût l'introduire auprès de lui,

» pour lui demander la permiſſion » de prendre ſon profil & de faire ſa » médaille. Je lui répondis que je me » chargerois volontiers de la commiſ- » ſion, ſans oſer me flatter de réuſſir. » J'écrivis à M. de Monteſquieu pour » lui faire connoître le déſir qu'a- » voit M. Dacier *de le voir*, & lui » demander le moment qui lui ſeroit » le plus commode. Mon Domeſtique » revint avec cette réponſe de M. de » Monteſquieu : *Demain matin à huit* » *heures.* Le lendemain, nous nous » rendîmes chez lui, M. Dacier & » moi : nous le trouvâmes occupé à » déjeûner avec une croûte de pain, » de l'eau & du vin (1). Après toutes » les politeſſes de part & d'autre, » M. de Monteſquieu demanda à Da- » cier s'il avoit apporté avec lui quel- » ques médailles ; celui-ci lui en montra » pluſieurs. M. de Monteſquieu s'écria » en les examinant : *Ah ! voilà mon* » *ami Milord Cheſterfield, je le re-*

(1) Cette circonſtance, comme on le verra dans un moment, n'eſt pas inutile.

» *connois bien..... Mais M. Dacier,*
» *puiſque vous êtes Graveur de la*
» *Monnoie de Londres, vous avez*
» *ſans doute fait la médaille du Roi*
» *d'Angleterre..... Oui, M. le Préſi-*
» *dent; mais comme ce n'eſt qu'une*
» *médaille de Roi, je n'ai pas voulu*
» *l'apporter..... A votre ſanté pour le*
» *bon mot*, dit M. de Monteſquieu.
» La converſation s'anima, & devint
» d'autant plus intéreſſante, que Da-
» cier avoit beaucoup d'eſprit; auſſi
» au bout d'un quart-d'heure fit-il
» venir très-adroitement & très-à pro-
» pos la demande qu'il ſe détermina
» enfin de faire à M. de Monteſquieu,
» de lui permettre de prendre *ſon*
» *profil & de faire ſa médaille*; il
» fit ſur-tout beaucoup valoir la peine
» qu'il avoit priſe de faire le voyage
» de Londres à Paris *tout exprès*,
» dans l'eſpérance qu'il ne lui refuſe-
» roit pas cette grace, &c. Après un
» moment de réflexion, M. de Mon-
» teſquieu lui dit : *M. Dacier, je*
» *n'ai jamais voulu laiſſer faire mon*
» *portrait à perſonne; la Tour & plu-*
ſieurs autres Peintres célebres (qu'il
nomma) *m'ont perſécuté pour cela*

» *pendant long-temps; mais ce que* » *je n'ai pas fait pour eux, je le* » *ferai pour vous. Je ſens*, dit-il en » ſouriant, *qu'on ne réſiſte point au* » *burin de Dacier, & qu'il y auroit* » *peut-être plus d'orgueil à refuſer votre* » *propoſition, qu'il n'y en a à l'ac-* » *cepter.* Dacier remercia M. de Mon- » teſquieu avec des tranſports de joie » qu'il avoit beaucoup de peine à » modérer; il lui demanda enfin ſon » jour : *Tout à l'heure*, lui répondit » M. de Monteſquieu, *car je ne pourrai* » *peut-être diſpoſer que de ce moment;* » *je vous conſeille d'en profiter.* Da- » cier tira ſes crayons de la poche, » & j'aſſiſtai une demi-heure à ſon » travail. Je partis le ſurlendemain, » & ne revis plus Dacier, qui, lorſ- » que la médaille fut frappée, m'en » envoya ſix : je n'en voulus accepter » qu'une, & diſtribuai à ſon profit » les cinq autres, qui me furent bien- » tôt enlevées «.

ÉLOGE

ELOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS

BOYER,

ÉVÊQUE DE MIREPOIX,

Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, fils de Louis XV; né à Paris le 12 *Mars* 1675; *reçu le* 25 *Juin* 1736, *à la place de* JEAN-ROLAND MALET; *mort le* 26 *Juin* 1755 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, & dans celle de l'Académie des Belles-Lettres.

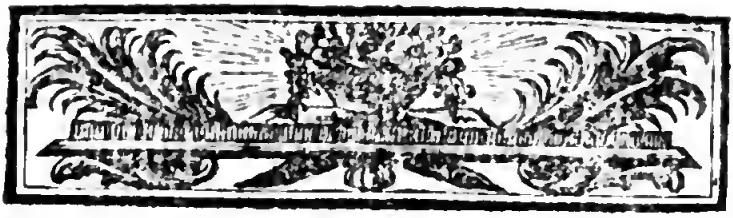

ELOGE

D'ARMAND,

CARDINAL DE SOUBISE,

GRAND-AUMONIER DE FRANCE,

Evêque & Prince de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; né à Paris le premier Décembre 1717; reçu le 30 Décembre 1741, à la place de CHARLES-ARMAND-RENÉ DE LA TREMOILLE, *Pair de France; mort le 28 Juin 1756.*

UNE conſtitution foible, qui nous a trop tôt privés de cet eſtimable Prélat, & les places importantes qu'il eut à remplir, ne lui permirent pas de cultiver les talens de l'eſprit avec

autant d'assiduité & de succès que d'autres Académiciens d'un rang distingué, qui ont contribué ou qui contribuent encore à la gloire de l'Académie, par des Ouvrages pleins de graces, de philosophie & de goût. Mais si M. le Cardinal de Soubise ne put donner que des momens aux Lettres, il les aima du moins; il honora ceux qui les cultivent, & qui joignent au don du génie la conduite & les mœurs; il a entretenu dans nos cœurs, par son attachement pour la Compagnie, la reconnoissance que nous devons à la Maison de Rohan, dont le nom, si respectable à tant d'égards, doit nous être à jamais précieux comme celui des plus illustres & des plus constans de nos Bienfaiteurs. On peut voir dans l'Histoire de l'Académie, par M. l'Abbé d'Olivet, l'obligation signalée que nous eûmes, vers le commencement du siecle, à feu M. le Cardinal de Rohan, dont l'acquisition flatteuse dédommagea la Compagnie de l'espece de dégoût que lui avoit causé le refus auquel un grand Magistrat paroît avoir été forcé

par des conjonctures ſingulieres (1). Ce n'eſt pas la ſeule preuve que M. le Cardinal de Rohan ait donnée à l'Académie, des ſentimens qu'il avoit pour elle ; dans toutes les circonſtances qui l'exigerent, ou même qui le permirent (2), il fut auprès du Roi Louis XIV & de ſon Succeſſeur, qui l'honoroient tous deux de leur bienveillance, l'interprete, &, pour ainſi dire, l'agent de la Compagnie ; elle avoit en lui à la Cour une eſpece de Réſident zélé, quoique ſans titre, auſſi ardent qu'éclairé, & toujours prêt à ſoutenir & à faire valoir nos intérêts, même ſans avoir été chargé de rien. Bienfaiteur, en quelque ſorte, perpétuel de ſes Confreres, à qui il étoit cher encore par les graces de ſon eſprit, par la politeſſe la plus franche & la plus noble, par la conſidération dont il jouiſſoit, & qu'il faiſoit,

(1) Voyez la note à la fin de cet Eloge.

(2) Voyez dans l'article de M. de la Monnoye le zele & le ſuccès avec lequel M. le Cardinal de Rohan défendit cet Académicien, attaqué & calomnié par des fanatiques.

en quelque maniere, rejaillir ſur eux, il préféra l'honneur de ſe montrer l'ami des Lettres, à la vanité de n'en être que le protecteur.

L'Académie ne crut pouvoir lui témoigner d'une maniere plus flatteuſe les ſentimens dont elle étoit pénétrée pour lui, qu'en adoptant, de ſon vivant même, M. l'Abbé de Ventadour ſon neveu, depuis Cardinal de Soubiſe. Par cette adoption, elle dérogeoit à l'eſpece de loi qu'elle s'eſt impoſée, de ne poſſéder que très-rarement enſemble deux Académiciens de même nom; la Compagnie, qui, en conſéquence de cet uſage, ne s'eſt pas même permis d'avoir à la fois les deux Corneilles, crut pouvoir, ſans inconvénient, poſſéder deux Rohans, dont elle connoiſſoit le dévouement pour ſes intérêts.

M. le Cardinal de Soubiſe, quoiqu'enlevé à la fleur de ſon âge, avoit mérité, par ſes talens & par ſes vertus, toutes les places dont ſa naiſſance le rendoit ſuſceptible, & les remplit en homme qui avoit ſu les mériter. Il fut même revêtu d'une dignité qui

n'étoit nullement néceſſaire pour illuſtrer ſa perſonne, mais à laquelle ſa perſonne étoit néceſſaire dans les circonſtances où il ſe vit forcé de l'accepter. Il s'agiſſoit de faire rétracter à l'Univerſité de Paris ſon appel de la *Bulle Unigenitus*. Feu M. le Cardinal de Fleury, dont la ſollicitude miniſtérielle s'étendoit juſqu'aux plus petits objets, & peut-être y mettoit quelquefois une importance qu'ils n'avoient pas, en attachoit beaucoup à cette rétractation; il la regardoit comme devant être une époque diſtinguée dans ſon Miniſtere, & comme un événement glorieux à la ſageſſe d'un Homme d'Etat. Dans cette vûe, il déſira que M. l'Abbé de Ventadour fût élu Recteur de l'Univerſité. Jamais tant d'honneur n'avoit illuſtré le Rectorat, réſervé juſqu'alors à de ſimples Régens de Colléges, honoré quelquefois par le mérite de pluſieurs d'entre eux, mais auſſi avili, comme il pourra l'être encore, par l'indignité de beaucoup d'autres. M. le Cardinal de Fleury eſpéroit, & ne ſe trompoit pas, que le nom de Rohan d'un côté, & de l'autre l'eſprit de conciliation du jeune

Recteur, ſerviroient à contenir ou à ramener les eſprits, & par ce moyen, produiroient tout à la fois avec éclat & ſans trouble, la grande opération qu'il avoit ſi fort à cœur. L'appel fut en effet rétracté, non pas, à la vérité, ſans réſiſtance, mais avec beaucoup moins d'obſtacles que n'en eût rencontré quelque Recteur obſcur & fanatique, que l'Univerſité eût aiſément trouvé parmi ſes Membres. M. l'Abbé de Ventadour n'oppoſa aux difficultés qu'il éprouvoit, & dont la Religion étoit le motif ou le prétexte, que les principes de ſoumiſſion à la Religion même, & ſur-tout la modération, l'honnêteté, la ſage & paiſible fermeté de ſon caractere; il vint à bout, & même aſſez promptement, de cette rétractation tant déſirée, dont la confiance du Gouvernement s'étoit repoſée ſur ſes ſoins. Enfin, lorſque le Miniſtere irrité, quoique ſatisfait, voulut ſévir contre les oppoſans, M. l'Abbé de Ventadour en préſerva pluſieurs des coups dont l'autorité les menaçoit, & il obtint, pour les plus coupables ou les plus opiniâtres, des peines plus légeres ou plus douces que celles

dont la sévérité du pouvoir absolu vouloit les accabler.

Non seulement M. le Cardinal de Soubise a servi & respecté les Lettres, il les a même défendues publiquement contre des imputations absurdes & calomnieuses. Le sujet de son Discours pour la clôture des *Sorboniques* en 1739, étoit : *Quantùm Regi & Reipublicæ prodest scientia in subditis : Combien il est avantageux aux Rois & aux Gouvernemens que les Peuples soient éclairés ;* vérité si frappante & si essentielle au bonheur des Nations, qu'on s'étonneroit qu'elle pût trouver des contradicteurs, si le despotisme d'une part, & la superstition de l'autre, ces deux fléaux du genre humain, n'avoient pas un intérêt pressant de la combattre & de l'étouffer ; vérité qu'un Ecrivain de nos jours, plus éloquent que Philosophe, a tâché d'ébranler ou d'obscurcir, par une bizarrerie aussi étrange qu'affligeante, & par un amour effréné du paradoxe. Ignorant ou feignant d'ignorer que le premier principe de la morale & de la politique, celui qui est le plus propre

à assurer la paix entre les Sociétés, & l'union entre leurs Membres, est fondé sur la connoissance réfléchie de nos plus chers & de nos plus solides intérêts, & que plus les hommes auront de lumieres, plus ils verront qu'ils n'ont rien de mieux à faire pour leur avantage, que d'être justes, vertueux, fideles aux Loix, à la Patrie dont elles sont la sauve-garde, & au Prince chargé de les maintenir : *Les scélérats*, a dit un Sage, *craignent la Justice, & les honnêtes gens craignent les Juges.*

NOTE *sur l'article de M. le* CARDINAL DE SOUBISE.

VOICI les circonſtances de l'entrée de M. le Cardinal de Rohan dans l'Académie, telles à peu près que M. l'Abbé d'Olivet les raconte. L'Abbé de Chaulieu, recommandé par feu M. le Duc, & plus encore par ſes Ouvrages, ſe préſenta pour ſuccéder à Charles Perrault. Pluſieurs Académiciens, entre autres M. de Toureil, alors Directeur, étoient fort oppoſés au choix de l'Abbé de Chaulieu, & craignoient d'ailleurs que la vie un peu épicurienne de ce Poëte aimable & Philoſophe, ne lui attirât l'excluſion du Roi. En conſéquence, le jour même de l'élection, M. de Toureil, pour écarter le Candidat, qui avoit en ſa faveur un parti conſidérable, déclara que M. le Préſident de Lamoignon ſe mettoit ſur les rangs; & à ce ſeul nom, dit M. l'Abbé d'Olivet, toutes les voix ſe réunirent. Nous ne voyons pas trop par quel

motif les amis de l'Abbé de Chaulieu l'abandonnerent en cette circonſtance, ni pourquoi le nom d'un excellent Poëte devoit céder à celui de Lamoignon, tout reſpectable qu'il eſt. Quoi qu'il en ſoit, M. le Duc, pour faire reparoître l'Abbé de Chaulieu ſur les rangs, pria M. de Lamoignon de refuſer, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Louis XIV, qui ne vouloit point de l'Abbé de Chaulieu, auroit ſouhaité pourtant, par égard pour ſes Protecteurs, de n'être pas forcé de l'exclure avant ou après le choix de l'Académie; il déſiroit ſur-tout de voir la Compagnie dédommagée, au moins par un grand nom, du petit dégoût que le refus de M. de Lamoignon venoit de lui faire eſſuyer. Ce Prince ordonna donc au Cardinal de Rohan, qui alloit partir pour Strasbourg, de retarder ſon départ de quelques jours, & de ſe mettre ſur les rangs. L'Académie fut encore plus empreſſée à l'admettre, qu'elle ne l'avoit été à nommer M. de Lamoignon; & en même temps elle arrêta, pour ſe mettre déſormais à l'abri des refus, que perſonne ne pourroit do-

rénavant être proposé au Roi, si quelque Académicien ne répondoit que le sujet élu accepteroit la place.

Il semble pourtant assez avéré, par des lettres qu'écrivirent alors à M. de Lamoignon quelques Académiciens, & qui ont été conservées par la famille (1), que M. de Toureil, en proposant ce Magistrat, avoit répondu de son acceptation, conjointement avec l'Abbé Boileau & Regnier Desmarais, alors Secrétaire de la Compagnie. S'étoient-ils imprudemment avancés, ou avoient-ils en effet tiré de ce Magistrat une promesse qu'il n'osa tenir ensuite, pour ne pas désobliger deux Princes du Sang (car M. le Prince de Conty étoit le second), qui s'intéressoient vivement au succès de l'Abbé de Chaulieu? C'est ce que nous ignorons, & qu'il est au-

1) Voyez la Vie de M. le Premier Président de Lamoignon, par M. Gaillard, de l'Académie Françoise & de celle des Belles-Lettres, page 46 & suiv. Cette Vie, intéressante & bien écrite, a été imprimée d'abord à la tête d'une édition nouvelle, & publiée en 1781, du Recueil de Jurisprudence connu sous le nom d'*Arrêtés de Lamoignon* & depuis, à la suite de l'Hist. de Charlemagne, du même Auteur.

jourd'hui assez peu important d'éclaircir. Nous savons seulement que l'Abbé Testu de Belval (1), un des Académiciens qui intriguerent le plus vivement dans cette affaire, désiroit, quoiqu'attaché à M. de Lamoignon, de voir entrer dans la Compagnie l'Abbé de Chaulieu, & qu'il exhortoit, par ses lettres, le Magistrat à persévérer dans son refus. Toureil, pour s'en venger, fit une Epigramme, dans laquelle, après avoir peint l'Abbé Testu sous des couleurs peu favorables, on supposoit que M. de Lamoignon disoit à cet Abbé :

. . . . . Tirez-moi de souci;
De cette Académie, en êtes-vous aussi ?
Si j'en suis, moi ? sans doute, & j'y régente en Maître.
Suffit, dit Lamoignon, je n'en veux donc plus être.

(1) Mort en 1706. Voyez son article.

ÉLOGE

DE BERNARD DE FONTENELLE,

Secrétaire de l'Académie des Sciences, & Membre de celle des Belles-Lettres; né à Rouen le 11 *Février* 1657; *reçu le* 5 *Mai* 1691, *à la place de* JEAN-JACQUES DE VILLAYER; *mort le* 9 *Janvier* 1757 (1).

CELUI qu'on va lire eſt de feu M. Duclos; nous en avons parlé dans la Préface de nos Eloges, & nous croyons

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, & dans celle de l'Académie des Belles-Lettres.

que nos Lecteurs applaudiront comme nous aux traits piquans dont il eſt rempli.

Nous penſons d'ailleurs que l'Ouvrage d'un Secrétaire illuſtre de l'Académie ne ſçauroit déplaire dans ce Recueil, où l'on a déjà lu l'*Eloge de l'Abbé Geneſt*, par un autre Académicien diſtingué.

La mort des Hommes illuſtres eſt le terme de la jalouſie qu'ils excitoient, & pluſieurs n'ont jamais pu jouir de leur gloire. Celle de M. de Fontenelle a été bientôt hors d'atteinte (1); il en a joui, & ceux qui

(1) *Note de l'Editeur.* M. de Fontenelle a dit pluſieurs fois qu'il n'avoit été parfaitement heureux qu'à ſoixante ans. Il étoit alors Secrétaire de l'Académie des Sciences depuis plus de quinze années, & s'étoit fait, dans cette place, la plus brillante réputation. Deſpréaux & Racine, ſes ennemis déclarés, n'exiſtoient plus; le Poëte Rouſſeau, ſon Détracteur, étoit banni du Royaume; le Poëte Roi, autre Satirique acharné contre lui, étoit flétri & mépriſé; Fontenelle, mort à cent ans, a donc joui quarante années de toute ſa gloire, & cependant n'en a joui que la moitié de ſa vie. C'eſt trop peu ſans doute pour l'amour-propre; mais c'eſt trop auſſi pour la jalouſie & pour la haine.

ne ſe faiſoient pas un devoir de la reconnoître publiquement, s'en faiſoient un de cacher leur injuſtice. L'idée qu'on s'eſt formée de M. de Fontenelle, eſt fondée ſur tant de titres, qu'on peut lui appliquer ce qu'il a dit de Leibnitz, que, pour le faire connoître, il falloit le décompoſer. Cette application ſe préſentera à tous ceux qui auront à parler de M. de Fontenelle. Nous ne pouvons du moins nous diſpenſer de le conſidérer dans les Lettres, dans les Sciences & dans la Société.

Il y avoit un ſiecle que M. de Fontenelle étoit né, lorſque nous l'avons perdu, & ſa réputation étoit preſque de la même date. A quatorze ans, il eut un prix d'Académie. Mais quelles contradictions n'eut-il pas d'abord à eſſuyer ? Si l'on connoiſſoit moins les hommes, oſeroit-on avouer que ce ne fut point un avantage pour lui d'être neveu des Corneilles.

Qu'on naiſſe de parens illuſtres par le ſang, leur nom tient lieu de mérite à leurs deſcendans, du moins juſqu'à ce qu'ils aient eu le temps d'en acquérir un qui leur ſoit perſonnel.

On commence par le ſuppoſer ou l'eſpérer, ce qui eſt déjà un moyen de le faire naître ou de le développer; & ſi le Public eſt obligé de renoncer à ſes eſpérances, un grand nom privé d'eſtime obtient encore des égards.

Il n'en eſt pas ainſi de la République des Lettres; le grand nom de Corneille fut un poids que M. de Fontenelle fut chargé de ſoutenir preſque en naiſſant, & qui lui fit des envieux prématurés. Il les mérita bientôt par lui-même. A peine étoit-il dans la premiere jeuneſſe, qu'un de ſes oncles le chargea de faire à ſa place un Ouvrage pour la Cour, & M. de Fontenelle eut l'honneur de le voir attribuer à celui dont il portoit le nom. On ignoreroit encore qu'il eſt l'Auteur de Bellerophon, s'il n'eût été obligé, il y a peu d'années, de réfuter une imputation injurieuſe à Thomas Corneille. Il n'étoit pas néceſſaire pour cela de tenir à ce nom par les liens du ſang, il ſuffiſoit d'être François, le nom de Corneille appartient à la Nation.

Dès ſa plus tendre jeuneſſe, M. de Fontenelle commença par s'inſtruire

de tout ce que l'Antiquité nous a laiſſé de précieux dans les Lettres. Il ſavoit combien cette étude, trop négligée aujourd'hui, eſt propre à développer l'eſprit & les talens, & combien on y puiſe d'idées ſans en être plagiaire. Il lut, ou plutôt il étudia les grands Maîtres avec cette critique qui admet & rejette; & lorſqu'il ne ſe trouvoit pas d'accord avec ceux qu'il eſtimoit le plus, il avoit la reſſource de pouvoir ſe comparer avec eux & de juger lui-même. Il acquit un fonds d'érudition ſupérieure à ſon âge, mais égale à celle qui faiſoit alors des réputations, réputations qui inſpirent tant d'eſtime de ſoi-même à ceux qui ne peuvent aſpirer à une autre. M. de Fontenelle ſavoit en apprécier le mérite. *J'ai fait dans ma jeuneſſe*, me diſoit-il un jour, *des vers latins & grecs, auſſi beaux que ceux de Virgile & d'Homere; vous jugez bien comment*, ajoutoit-il, *c'eſt qu'ils en étoient pris.*

En effet, les Verſificateurs en Langue morte ne font guere que des centons. Quelque eſtime qu'il eût pour l'érudition, il ſentit qu'on doit, quand

on le peut, ajouter à la maſſe des idées, & ne pas ſe borner à la connoiſſance du mérite d'autrui. Il ſe fit bientôt un nom par des Ouvrages d'un caractere nouveau, lors même qu'il en empruntoit le ſujet. Ses Dialogues des Morts, ſes Poéſies, & l'Hiſtoire des Oracles eurent la plus grande célébrité. La *pluralité des Mondes* a conſervé un éclat qu'aucun imitateur du même genre n'a partagé. On fut étonné d'une variété de talens, qui, juſqu'à lui, avoient paru excluſifs les uns des autres, & qu'en ſortant de l'Académie des Sciences, où l'on venoit d'entendre traiter des matieres qui exigeoient l'attention la plus ſuivie, on trouvât pour délaſſement *Thétis & Pelée*, Ouvrage du même Auteur.

M. de Fontenelle entra dans l'Académie Françoiſe en 1691, & il y avoit déjà quelques années que la voix publique le nommoit. Sans doute que l'Académie, en différant de répondre aux vœux du Public, vouloit les irriter, & en faire un ſujet de reproches à ceux qui étoient les moins favorables à un choix ſi juſte. Chaque retardement augmentoit ſes titres. Nous ne

les rappellerons point ; ils ſont entre les mains de tout le monde, & jouiſſent de l'approbation générale ; ce qui ſuppoſe que ce n'a pas été ſans contradiction. Il eut peu de bons Critiques, les véritables ſont preſque auſſi rares que les bons Auteurs ; mais il vit s'élever contre lui une nuée de petits Cenſeurs, inſectes qui s'aſſemblent en foule autour de la lumiere, & finiſſent par s'y conſumer. M. de Fontenelle venoit de porter dans les Lettres le flambeau de la Philoſophie, qui bleſſe les yeux de ceux qu'il n'éclaire pas. D'autre part, les graces qu'il répandoit ſur la Philoſophie, ſembloient une profanation à ceux qui ne ſe croient ſolides que parce qu'ils ſont peſans. Incapables de ſentir ſon mérite, ils oſerent le regarder comme frivole dans le temps que Baile reconnut le Philoſophe dans ſes premiers Ouvrages d'agrément, & que le célebre Géometre Varignon déclaroit, avec une reconnoiſſance noble, & qui flatte tant ceux qu'elle ne gêne pas, combien ſes Ouvrages gagnoient à être revus par M. de Fontenelle. Il eſt vrai que ſes Adverſaires n'avoient pas

le droit de n'être point jaloux, à peine avoient-ils des titres pour l'être. La célébrité eſt un attrait pour ces Satiriques ſans talens, qui, ſe flattant de ſe faire remarquer, auroient l'ambition d'être regardés du moins comme des ennemis, & qui ne font que s'avilir dans leur obſcurité ſans en pouvoir ſortir.

Ce n'eſt pas qu'à la honte des Lettres, ou plutôt de l'humanité, on ne voie quelquefois des hommes de mérite ſe dégrader par la jalouſie. S'ils ne ſentent pas combien ils ajouteroient à leur gloire en reſpectant celle de leurs rivaux, c'eſt qu'il n'appartient qu'à l'envie d'étouffer juſqu'à l'amour-propre. Dans la carriere du bel eſprit, un concurrent eſt un rival; pour le vrai Philoſophe, un rival eſt un ami; il s'enrichit des découvertes de ſes concurrens. La vérité étant le but vers lequel ils tendent, chacun de ceux qui en approchent ou y parviennent, en applanit la route. M. de Fontenelle n'a jamais montré de jalouſie, il paroît même qu'il n'eut pas beſoin d'être en garde contre cette foibleſſe. Lorſque dans ſa jeuneſſe il liſoit des

Satires contre des Ouvrages eſtimables (c'étoit au ſujet de Quinault), étonné de penſer ſi différemment : *Il faut*, diſoit-il avec l'ingénuité d'une ame honnête, *qu'on ait dans la Capitale des lumieres bien ſupérieures.* Il y vint, & ſe détrompa. Il connut par ſa propre expérience quel tribut le mérite éminent eſt obligé de payer à l'envie. On ne l'humilie qu'à force de ſuccès. Elle n'a point de pudeur; mais elle éprouve quelquefois de la honte, quand elle ſent que ſa voix eſt étouffée par celle du Public.

Les Cenſeurs ſe réduiſirent enfin à ces reproches, qui different peu des éloges. Il y a trop d'eſprit, diſoient-ils, dans les Ouvrages de M. de Fontenelle. Ces allégations ſe répétoient par des Auteurs bien innocens d'un pareil crime. Ce n'étoit point de ces hommes rares, dont l'imagination féconde, après avoir prodigué les fleurs dans une jéuneſſe brillante, donne des fruits nourriſſans dans la maturité de l'âge. De tels Cenſeurs, s'il s'en trouvoit, ne ſeroient pas ſuſpects ; il n'appartient qu'à un diſſipateur corrigé de déclamer contre la prodigalité. En

vain ceux qui n'ont jamais pu s'attirer de pareils reproches, ſe flattent-ils d'en impoſer par leur humeur contre ce luxe de l'eſprit. On ne leur fait pas l'honneur de les taxer d'avarice, & leur économie ſur cet article n'annonce que leur indigence.

Ce qui acheva de ſouſtraire M. de Fontenelle à la jalouſie de ceux qui avoient quelque fondement pour en avoir, ce fut de le voir entrer dans une nouvelle carriere : il ſe livra particuliérement aux Sciences. Alors ceux qui n'étoient que Gens de Lettres, tâcherent de le ſuppoſer comme éclipſé, depuis qu'il étoit dans une région où ils ne pouvoient plus le ſuivre. Ce n'eſt pas qu'il ne leur en procurât toutes les facilités, en dégageant les Sciences de la ſéchereſſe qui en écarte la plupart des hommes. Il les rendoit agréables à ceux mêmes qui ne cherchent que l'amuſement. Les Lecteurs les moins appliqués ſe crurent ſavans en parcourant ſes Ouvrages; & la facilité qu'on trouvoit à l'entendre, nuiſoit peut-être à la reconnoiſſance qu'on en devoit avoir. Les hommes ſont aſſez portés à reſpecter ce qu'ils ne voient

voient qu'au travers d'un voile ; leurs yeux ſont plus frappés des météores de la nuit, que de la lumiere du jour. M. de Fontenelle ne ſe borna pas à répandre des graces ſur la Philoſophie, il y porta la raiſon ; car ce n'eſt pas toujours la même choſe. Loin de chercher à ſe diſtinguer par des opinions ſingulieres, qui font un nom à leur Auteur, quelquefois des ſectateurs, & retardent les progrès de la vraie Philoſophie, il s'attacha à dégager la vérité de ce qui lui eſt étranger. Elle eſt comme les métaux que l'Art ne crée point, mais qu'il purifie. Affranchie du preſtige des ſyſtêmes, elle ne fait point de ſecte ; & c'eſt ſouvent ſacrifier de ſa renommée, que de travailler à n'être qu'utile.

Combien M. de Fontenelle n'a-t-il pas aſſuré de réputations par ſon Hiſtoire de l'Académie des Sciences ! Combien n'a-t-il pas ſauvé de noms de l'oubli, en les attachant au ſien par ſes Eloges académiques ? Il contribuoit par ſes lumieres aux réputations les plus méritées. Il eſt l'Auteur de la Préface raiſonnée du Livre du Marquis de l'Hôpital *ſur les infiniment*

Petits. M. Rolin, qui l'ignoroit, ayant cité cette Préface comme un modele de jugement & d'impartialité dans la diſpute vive ſur les Anciens & les Modernes, fut fort étonné d'apprendre que l'Auteur étoit un de ceux contre qui il vouloit en faire un titre. Ce ne ſeroit pas avoir une médiocre opinion du caractere de M. Rolin, que de croire qu'il ſe fût appuyé du même Ouvrage, s'il eût été inſtruit du nom du véritable Auteur.

Le mérite de M. de Fontenelle étoit d'un ſi grand poids dans la cauſe des Modernes, qu'on vouloit ſuppoſer qu'il méconnoiſſoit celui des Anciens. Dans cette prévention, on l'avoit comparé à ces enfans vigoureux qui battent leur nourrice. Cette comparaiſon eût été plus juſtement appliquée à pluſieurs de ceux à qui il avoit applani la route des Sciences. Celles qu'on nomme exactes, ont pu être portées en France plus loin qu'elles ne l'étoient alors; mais en doit-on moins d'éloges à des Maîtres capables de former des Diſciples dignes de les ſurpaſſer ?

Si M. de Fontenelle a trouvé des ingrats, qui peut-être n'étoient pas

assez éclairés pour être reconnoissans & sentir ce qu'ils lui devoient, il en a été bien dédommagé par la considération dont il jouissoit dans toute l'Europe savante. Des Etrangers venoient en France uniquement pour le voir. Un de ceux-là l'ayant demandé, en entrant dans Paris, aux Commis de la Barriere, crut ne s'être pas adressé à des François, puisqu'ils ne connoissoient pas le nom de Fontenelle. Cependant toutes les classes distinguées de la Société lui rendoient, dans sa patrie, le même hommage que les Etrangers. On vouloit le voir, on vouloit du moins l'avoir vu, si l'on n'étoit pas à portée de vivre avec lui.

Ses Ouvrages, tout estimés qu'ils sont, ne l'emportoient pas sur sa conversation, mérite très-rare. D'ailleurs, personne n'étoit plus fait que lui pour faire rechercher sa société, parce que personne n'a réuni plus de qualités sociales. Les hautes spéculations de la Philosophie ne prouvent que l'esprit, la conduite seule prouve le Philosophe. Son objet doit être de rectifier les idées, épurer les sentimens,

régler les mœurs, & par là conduire au bonheur. C'étoit l'uſage que M. de Fontenelle avoit fait de la Philoſophie. Il avoit l'art ſingulier d'étouffer la ſenſibilité naturelle ſur les injuſtices, ſans la perdre ſur l'eſtime des hommes qui en méritent eux-mêmes. Si l'on étoit abſolument inſenſible à toute eſpece de louanges, on n'en mériteroit guere; mais ſa droiture ne lui a jamais permis de rechercher la gloire par des manœuvres contre ſes rivaux; il ſavoit qu'on perd ſouvent ſa réputation en voulant enfler ſa renommée; ſa ſageſſe ſeule le rendit heureux. Il y a peu d'hommes qui puiſſent dire comme lui à la fin d'une longue vie, qu'ils conſentiroient à recommencer exactement la même carriere. Le bonheur eſt l'objet de l'envie; le ſien étoit un ſujet d'éloges, puiſque c'étoit ſon ouvrage. Sans ambition que celle de remplir les devoirs de ſon état, il n'en eſt jamais ſorti. *L'homme ſage*, diſoit-il, *occupe le moins de place qu'il peut, & n'en change point.* M. le Régent, s'étant *bonnement* imaginé que dans une Compagnie où le mérite fait le titre d'admiſſion, celui qui en a

le plus à cet égard pourroit auſſi la préſider, offrit à M. de Fontenelle d'être le Préſident perpétuel de l'Académie des Sciences : *Eh, Monſeigneur*, répondit-il, *pourquoi voulez-vous m'empêcher de vivre avec mes égaux ?* Caractere égal, on n'a jamais remarqué dans M. de Fontenelle aucun des écarts dont l'eſprit ne préſerve pas, & qu'il fait même excuſer, parce qu'il n'en eſt que trop ſouvent la ſource. Tous les grands génies ont leur folie, lui diſoit une Princeſſe; vous êtes aſſez prudent pour nous avoir toujours caché la vôtre ; avouez-nous-la de bonne foi : *En toute humilité*, répondit-il, *je ne m'en connois point.* Tant de ſageſſe devoit être un objet de reſpect; elle fut encore en butte à la malignité. On tâcha de perſuader que ſon ame étoit indifférente ſur tout, & incapable de s'attacher aux dépens de ſon repos ; c'eſt-à-dire qu'on lui reprochoit d'être né avec des paſſions réglées, ou d'avoir eu la force de les aſſujettir. Eh ! quelles ſont donc ces amitiés du ſiecle qu'on propoſeroit pour modeles ? Quelques engouemens peu réfléchis, bientôt ſuivis d'une liaiſon

de reſpect humain, & quelquefois d'une rupture d'éclat. Les hommes ſupérieurs, loin de renfermer leurs inclinations dans un cercle étroit, ſe doivent peut-être à la Société entiere. C'eſt ainſi que les vrais Princes s'occupent du bien des Peuples, & n'ont point de favoris.

Cependant M. de Fontenelle a été ami eſſentiel, & en a eu un aſſez grand nombre pour un pareil titre. Il n'eſt pas d'ailleurs inutile d'obſerver que tous ceux qui ont cru ou voulu trouver peu de chaleur dans le cœur de M. de Fontenelle, ne l'ont connu que depuis ſa ſoixantieme année; âge où preſque tous les hommes ont perdu les premiers, & par conſéquent les plus chers objets de leurs affections; âge où l'on n'acquiert plus d'ami bien vif, où l'on n'eſt plus ſoi-même en état de le redevenir comme on l'a été, quoique l'on continue de l'être, & que les anciens amis ſoient plus chers que jamais; âge enfin où l'on eſt réduit aux liaiſons de ſociété; mais les procédés les plus honnêtes qu'on y peut avoir, ne ſont pas des ſentimens.

M. de Fontenelle eſt peut-être le ſeul homme qui, dans ſa vieilleſſe, ait ſenti & avoué l'affoibliſſement des forces de ſon eſprit. Il ſavoit combien la mémoire eſt néceſſaire à l'eſprit. En effet, elle raſſemble les idées, l'eſprit les met en ordre, & le jugement prononce ſur la juſteſſe de leur union. Il faut donc une mémoire étendue & prompte, pour offrir à la fois une quantité d'idées dont l'eſprit fait un rapprochement ſubit, en ſupprimant la chaîne des intermédiaires pour n'en donner que le réſultat. M. de Fontenelle avoit ſouvent donné des preuves de ce talent rare.

Je lui rappelois un jour quelques-uns de ces traits d'une lumiere vive : *Je ne produis plus*, me dit-il, *de ceux-là ;* & en parlant des pertes de ſa mémoire : *Prêt à déloger d'ici, c'eſt le gros bagage que j'envoie d'avance.*

La longue vie de M. de Fontenelle paroît encore entrer dans ſon éloge, puiſqu'il la dut en partie à ſa ſageſſe, ſans rien retrancher ſur les plaiſirs, du moins ſur les vrais,

qui ne ſont fondés que ſur les beſoins, & annoncés par les déſirs. Il ne s'en eſt interdit aucun de ceux-là. Il écouta toujours la Nature, ſans lui commander des efforts : on ne l'oblige jamais à des avances, qu'elle n'en faſſe payer les intérêts très-cher. Né avec un tempérament ſain, mais délicat & foible, puiſque, dans ſon enfance, on ne croyoit pas qu'il pût vivre, il a rempli un ſiecle par ſa conduite, & non par un régime ſuperſtitieux, peut-être auſſi contraire à la Nature que des excès. Il ſembloit que Dieu, en lui donnant une raiſon ſupérieure, l'eût laiſſé le diſpenſateur de ſes jours. Auſſi diſoit-il dans ſes derniers momens, quand on l'interrogeoit ſur ſon état, qu'il ne ſentoit autre choſe qu'*une grande difficulté d'être*. Il mourut le 9 Janvier 1757 ; mais ſon nom ne mourra jamais.

L'Eloge de pluſieurs Hommes illuſtres n'eſt qu'un hommage glorieux à leur mémoire, ſans aucun fruit pour la Poſtérité. M. de Fontenelle a laiſſé un exemple de ce que l'eſprit juſte

& ſage peut procurer de bonheur ; mais on pourra peut-être lui appliquer ce qu'il a dit de ſon oncle Pierre Corneille, qu'il n'a laiſſé ſon ſecret qu'à celui qui ſauroit l'employer.

ÉLOGE
DE LOUIS
DE BOISSY,

Né à Vic en Auvergne le 26 Novembre 1694 ; reçu le 25 Août 1754, à la place de PHILIPPE NÉRICAULT DESTOUCHES ; *mort le 19 Avril 1758.*

AYANT fait en Province ſes premieres études, il vint à Paris à l'âge de vingt ans, ſans fortune, & preſſé de vivre. Le beſoin impérieux de ſubſiſter, & la reſſource, malheureuſement unique, que ſa plume lui offroit pour ſatisfaire à ce beſoin, lui fit embraſſer le genre d'écrire qui pouvoit le plus aiſément lui procurer des Lec-

teurs, mais qui devoit plus ſûrement encore lui attirer beaucoup d'ennemis. Il ſe fit à la fois connoître & haïr par quelques Satires imprimées, où il attaquoit ſans ménagement & ſans diſtinction, tout ce que la Littérature avoit alors de plus célebre ; il portoit ſes coups juſqu'à l'Académie priſe en corps, & fut en cela moins aviſé que ne l'avoit été Deſpréaux lui-même, malgré ſon talent & ſon goût pour la Satire. Cet illuſtre Ecrivain, n'étant pas encore Membre de la Compagnie, avoit eu deſſein de finir le premier Chant de ſon *Art poétique* par ces deux vers, qui devoient terminer le portrait d'un mauvais Poëte :

Et dans l'Académie, orné d'un nouveau luſtre,
Il fournira bientôt un quarantieme illuſtre.

Mais il eut la prudence de les retrancher à l'impreſſion, pour ne pas déplaire à un Corps où il avoit la ſecrete envie d'entrer tôt ou tard ; car en l'attaquant même, il étoit bien loin de le mépriſer, & déſiroit encore plus d'être le Confrere de Boſſuet, de Corneille & de Racine, qu'il

ne craignoit d'être celui de Chapelain, de Cotin & de Caſſagne. M. de Boiſſy ne fut pas auſſi ſage, & s'aliéna, par ſon imprudence, tous ceux qu'il avoit beſoin de ménager. C'eſt ainſi qu'ont débuté pluſieurs Ecrivains, qui, par ce fatal eſſai de leurs talens, ſe ſont perdus à l'entrée de leur courſe. Celui dont nous parlons en fit long-temps la triſte épreuve. Il a fallu qu'il vieillît dans le repentir, & qu'il expiât, par de longs chagrins, les torts de ſa jeuneſſe, pour parvenir à les faire oublier, & pour recueillir de ſes travaux quelques fruits tardifs, dont il n'auroit tenu qu'à lui de jouir beaucoup plus tôt.

On ne ſçauroit trop répéter aux jeunes gens qui, nés avec quelques diſpoſitions, entrent dans la carriere des Lettres, que ſouvent le bonheur de leur vie tient encore moins au ſuccès de leurs premiers Ouvrages, qu'à la nature de ces Ouvrages mêmes; & que la Satire ſur-tout eſt le genre le plus fâcheux par lequel ils puiſſent s'annoncer. Il eſt vrai qu'un Auteur qui déchire ſes Confreres, eſt à peu près aſſuré, quelque groſſiérement qu'il

les déchire, d'être lu & quelquefois goûté pour un moment, parce que la ſatisfaction de voir le mérite outragé, eſt le premier beſoin de la méchanceté oiſive & jalouſe ; mais l'imprudent Ecrivain qui ſe charge d'apprêter les poiſons dont elle ſe nourrit, eſt encore plus ſûr d'être promptement oublié, qu'il ne l'étoit d'être applaudi quelques inſtans; on ne peut échapper à cet oubli, qu'en joignant à la rage ſi commune de médire, le talent très-rare de médire avec grace & avec fineſſe. D'ailleurs, ſi cette triſte & vile occupation fournit quelques ſecours paſſagers à la miſérable exiſtence de ceux qui s'y livrent, elle ne leur fait pas un ami parmi ceux qui les liſent, & même qui les encouragent : en vain le jeune & ardent Satirique ſe pare de la protection ſourde de quelques ennemis des Lettres, dont le nom lui paroît fait pour en impoſer, mais qui, ſans crédit comme ſans honneur, ſont encore plus dégradés que lui-même dans l'opinion publique; il ne devroit pas ſe méprendre ſur les motifs cachés de ces Protecteurs humilians, bien plus occupés de nuire,

s'ils le peuvent, aux talens connus, que d'appuyer la médiocrité qu'ils mépriſent & qu'ils immolent, en la faiſant ſervir à leur haine impuiſſante & ténébreuſe. Plus d'un Zoïle de nos jours mourroit de confuſion & de douleur, s'il pouvoit entendre avec quel dédain profond & cruel ſes prétendus Mécenes s'expliquent ſur ſes Productions & ſur ſa perſonne, s'il pouvoit être témoin de la baſſeſſe puſillanime dont ils déſavouent l'indigne appui qu'ils lui prêtent, & qu'ils voudroient pouvoir cacher, comme ridicule & aviliſſant pour eux. Un autre malheur attaché à ce métier déplorable, plus digne de pitié que de courroux, c'eſt qu'après l'avoir d'abord embraſſé par baſſeſſe, on eſt réduit à la néceſſité flétriſſante de n'en point avoir d'autre, & de continuer à l'exercer en frémiſſant contre ſoi-même, parce qu'on ſe voit avec remords privé pour jamais, & par ſa faute, de cette conſidération perſonnelle, le plus précieux bien d'un Homme de Lettres: on éprouve le ſort de ces Génies malfaiſans de l'Ecriture, qui, condamnés à des tourmens éternels, cherchent

dans le mal qu'ils veulent faire aux hommes, un vain ſoulagement à leurs ſupplices; ou plutôt on eſt ſemblable à ces vils rebuts de l'eſpece humaine, dont la profeſſion eſt condamnée à l'infamie par la voix même du Peuple, & qui, repouſſés & proſcrits par toutes les autres claſſes de la Société, ſont contraints, pour ſoutenir & traîner leur vie honteuſe, de reſter avec déſeſpoir dans l'état qui fait leur opprobre. Les ames douces, honnêtes & élevées, qui connoiſſent le prix de l'eſtime publique & de la paix avec ſoi-même & avec les autres, peuvent appliquer à la ſatire ce qu'un Philoſophe Perſan a dit des mariages, que ſi le premier mois eſt la lune du miel, le ſecond eſt la lune de l'abſynthe (1).

Des réflexions ſi utiles aux jeunes Ecrivains, & ſur-tout aux jeunes Poëtes, ne paroîtront ni longues ni déplacées à la tête de cet article, quand on ſaura combien M. de Boiſſy déſiroit que tous les Gens de Lettres

(1) Voyez la Note (*a*).

en fuſſent bien pénétrés. Il n'avoit eu que trop d'occaſions de les faire pour lui-même, & nous les a ſouvent communiquées avec douleur & avec confiance dans les dernieres années de ſa vie : nous les donnons comme une eſpece de *teſtament de mort* qu'il a laiſſé à ſes ſucceſſeurs ; mais par malheur ce teſtament ne fera guere de converſions ; les Gens de Lettres, ainſi que le reſte des hommes, ne croient que leur propre expérience, & ne la croient que lorſqu'il n'eſt plus temps d'en profiter.

M. de Boiſſy fut de bonne heure averti par la ſienne. Quoiqu'il eût d'abord ſucé le lait de la ſatire, il renonça bientôt à ce honteux moyen de vivre, pour ſe livrer à un genre plus noble & plus digne de ſes talens, à celui du Théatre comique : ce travail, en lui interdiſant la cenſure offenſante & perſonnelle, lui promettoit la cenſure générale & piquante de nos ridicules & de nos travers ; cenſure qui, à la vérité, corrige rarement, mais qui ne bleſſe au moins perſonne, & dont l'amour-propre de l'Auteur peut jouir ſans qu'il en coute

à celui des autres. Il donna, dans l'eſpace d'environ trente années, près de quarante Comédies, tant au Théatre François, qu'au Théatre Italien. On auroit tort de reprocher à un Général d'armée qui auroit livré quarante batailles, qu'il en a perdu quelques-unes. M. de Boiſſy ne gagna pas toutes les ſiennes; mais il eut beaucoup plus de ſuccès que de diſgraces; & c'en eſt aſſez pour mettre à couvert ſa gloire dramatique. De ces ſuccès, les uns ont été ſolides & durables; les autres, plus éclatans peut-être dans les premiers momens, n'ont été que fugitifs & paſſagers. Il ſeroit pourtant très-injuſte de croire que ceux de ſes Ouvrages qui ont vécu *ce que vivent les roſes*, *l'eſpace d'un matin*, aient mérité, par leur propre foibleſſe, de n'avoir qu'une fortune éphémere. La plupart ſont dignes des applaudiſſemens qu'ils ont reçus; mais les applaudiſſemens tenoient en partie à des circonſtances locales & momentanées; ces Pieces avoient pour objet, ſoit de célébrer quelques événemens du jour, chers ou honorables à la Nation, ſoit de fronder quelque folie à

la mode, & qui a disparu, soit enfin de saisir quelqu'une de ces bizarreries journalieres de nos mœurs, qui fournissent à la plaisanterie une matiere facile, mais bientôt épuisée. Tels sont les objets de plusieurs Pieces de M. de Boissy, & sur-tout de la plupart de celles qu'il a données au Théatre Italien. Presque toutes furent extrêmement suivies dans leur nouveauté; mais on ne les verroit plus avec le même plaisir; parce que c'étoient comme des *Vaudevilles* faits pour le moment, & destinés à passer avec lui. Notre parterre d'aujourd'hui n'entendroit plus finesse à ce qui fut accueilli par le parterre de ces temps-là, très au fait des sottises, bientôt oubliées, qui occupoient alors la Nation Françoise, & qui depuis ont fait place à d'autres, oubliées comme elles.

M. de Boissy a travaillé plus solidement pour un Théatre plus sévere; il a fait, pour la Scene Françoise, un grand nombre de Comédies, dont plusieurs se voient encore tous les jours : on doit sur-tout citer avec distinction *les Dehors trompeurs*, Piece de caractere & d'intrigue tout

à la fois, pleine de ſituations comiques, écrite avec élégance & facilité. On peut la mettre, ſinon à côté de la *Métromanie* & du *Méchant*, au moins dans le très-petit nombre de vraies Comédies, devenues ſi rares au Théatre François depuis trente années, & dont le moule ſemble être briſé de nos jours. La ſtérilité ou la pareſſe des Auteurs trouve un ſuccès, moins flatteur à la vérité, mais plus ſûr & plus facile, dans ce qu'on appelle le *Tragique Bourgeois*; ils conſentent à recueillir moins de gloire en s'expoſant à moins de dangers. M. de Boiſſy, quelque beſoin qu'il eût de réuſſir & d'en ſaiſir tous les moyens, ſemble avoir dédaigné de recourir à cette reſſource. S'il n'a pas toujours fait rire ſur la Scene comique, il ſe félicitoit au moins de n'y avoir jamais fait pleurer; tant il étoit convaincu que la Comédie doit être la peinture gaie & non pas affligeante de la Nature & de la vie humaine. Mais ayant trop peu vécu dans le monde pour le connoître, & trop peu étudié les hommes pour les avoir bien vus, il a peint les hommes d'une

touche plus légere que mâle, & plus facile que vigoureuſe. Auſſi trouve-t-on dans ſes Pieces plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de ſcenes, & plus de portraits que de caracteres. La ſeule Comédie des *Dehors trompeurs* annonce un Peintre plus obſervateur & plus profond; elle parut même ſi ſupérieure à ſes autres Pieces, que l'Envie voulut la lui ravir, & prétendit que le ſujet & le plan lui en avoient été donnés. Mais ce ſujet & ce plan n'ayant été réclamés par perſonne, il eſt juſte de lui en laiſſer l'honneur; & parce qu'il lui eſt arrivé de faire, en cette ſeule occaſion, plus de dépenſe que la modicité de ſon fonds ne ſembloit le lui permettre, on ne doit pas l'accuſer pour cela de s'être approprié le bien des autres. Ce n'eſt pas la premiere fois qu'on a tâché d'enlever à des Ecrivains eſtimables, des productions, dont les Auteurs prétendus ſe ſeroient bientôt montrés, s'ils en eüſſent été les véritables peres. Il eſt bien rare & bien difficile que la Vanité ſoit aſſez généreuſe pour renoncer gratuitement à la jouiſſance perſonnelle de ſes pro-

ductions, & pour en faire le ſacrifice à l'Amitié même, qui ne reçoit guere de ſa part que des préſens très-modiques.

Cependant cette Comédie des *Dehors trompeurs*, malgré ſon ſuccès & ſon mérite, eut un Adverſaire dont le nom étoit fait pour en impoſer à la multitude; c'étoit le Poëte Jean-Baptiſte Rouſſeau, que nous avons déjà vu ſi déclaré contre le *Glorieux* (1). Exilé depuis long-temps de ſa patrie, mécontent de lui-même & des autres, jaloux des ſuccès qu'il ne partageoit pas, il ne louoit guere que ce qu'il avoit intérêt de louer, & déchiroit tout le reſte. Cet Auteur, conſtamment réprouvé au Théatre, qu'il avoit d'ailleurs perdu de vue depuis long-temps, & dont il ne pouvoit plus connoître le goût, le ton & la maniere, s'expliqua, ſur la Comédie des *Dehors trompeurs*, avec plus de fiel que d'équité; il eût mieux fait d'en donner une meilleure; & l'on auroit pu lui appliquer ce

(1) Voyez l'Eloge de Deſtouches.

vers d'une Tragédie connue, inutile leçon des Ecrivains difficiles & médiocres :

Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel ?

M. de Boiſſy, que ſa Piece des *Dehors trompeurs* mettoit au rang des vrais Poëtes comiques, avoit, dit-on, formé le projet de faire une ſeconde Comédie du même titre, mais toute différente & preſque oppoſée par le caractere qu'il vouloit y peindre. La premiere avoit offert ſur la Scene un homme aimable & recherché dans les Sociétés paſſageres & frivoles, inſupportable dans l'intérieur de ſa maiſon, un homme tout au plus fait pour être une *connoiſſance* agréable, quoiqu'indifférente, & ne ſachant être ni amant, ni époux, ni ami. Il vouloit tracer dans la ſeconde Piece un tableau moins commun, celui d'un homme peu aimable dans la Société, inſupportable même à ceux qui ne le voient qu'en paſſant, & facile pour tous ceux qui dépendent de lui ou qui en ont beſoin. Ce tableau, quoique le Monde en offre quelques mo-

deles, étoit plus difficile à tracer que l'autre, non ſeulement parce que les originaux en ſont plus rares, mais parce que ce genre de contraſte de la bonté domeſtique avec la dureté extérieure, ſeroit peut-être moins piquant ſur la Scene, que le contraſte oppoſé de la bonté extérieure & de la dureté domeſtique. Ce fut peut-être la raiſon qui fit renoncer M. de Boiſſy à ſon projet. Il étoit d'ailleurs bien plus commode pour lui de compoſer des Pieces où il n'avoit à ſoigner que les détails, ſans s'occuper beaucoup de l'enſemble; le fond lui étoit ſi indifférent, qu'embarraſſé quelquefois du titre qu'il donneroit à l'Ouvrage, il prenoit le parti de laiſſer ce titre en blanc, & de s'en remettre là-deſſus aux Spectateurs. Deux de ſes Comédies ont pour titre *la* ***, & *le Je ne ſais quoi;* & le Public même, en les accueillant, les a trouvées dignes de ces titres, qu'il n'a pas cru devoir changer.

Souvent même l'Auteur ne cherchoit pas à traiter des ſujets où il pût coudre une intrigue quelconque, & lier, bien ou mal, les ſcenes entre

tre elles. Un grand nombre de ſes Pieces, ſur-tout parmi celles que nous avons appelées *Vaudevilles du temps*, ſont à ſcenes détachées, qu'on nomme autrement ſcenes *épiſodiques*; ce mot ne veut pas dire qu'on s'eſt permis dans la Piece quelques *épiſodes*, liberté qui eſt un défaut; mais (ce qui en eſt un bien plus grand) que dans la Piece tout eſt *épiſode*, & rien n'eſt *ſujet*. Un nom plus précis & plus juſte, qu'on donne encore à ces Comédies, eſt celui de *Pieces à tiroirs*; expreſſion d'autant mieux choiſie, qu'elle eſt en même temps & la qualification la plus propre, & la plus excellente critique de ce foible genre, aſſez ſemblable à ces lanternes magiques, dont les enfans s'amuſent un inſtant pour ne les plus revoir. Ces ſortes de Pieces ont été, pendant quelque temps, plus à la mode ou plus tolérées qu'elles ne le ſeroient aujourd'hui : le Public en paroît enfin raſſaſié; & les raiſons de ſon dégoût ſont ſi bonnes, qu'on doit ſe flatter qu'il n'en reviendra pas. Privées de jeu, de marche & d'effet, & par conſéquent froides & inſipides par elles-

mêmes, ces Comédies, ſi toutefois elles méritent ce nom, ne peuvent couvrir leur nudité qu'à force d'eſprit; & l'eſprit, qui, déjà ſi peu commun, vient rarement quand on l'appelle, vit à peine un moment ſur la Scene quand il s'y montre ſeul; il a beſoin d'action & d'intérêt pour obtenir au Théatre un ſuccès durable; ſans ce principe de mouvement & de chaleur, il reſſemble à ce cheval de l'Arioſte, le plus bel animal du monde, à qui il ne manque que la vie.

M. de Boiſſy auroit cependant pu trouver un moyen de prolonger l'exiſtence des *Pieces à tiroirs* qu'il a données, & les mettre en état de ſe remontrer au moins quelquefois. Pour peu qu'on porte dans la Société, je ne dis pas un œil philoſophe, mais ſeulement un œil attentif, tous les états, & preſque tous les jours, offrent une foule de traits précieux & originaux, ſoit de ridicule, ſoit de caractere, ſoit de paſſion, ſoit de gaîté, bien faits pour réuſſir au Théatre, & par conſéquent pour être ſaiſis & employés par ceux qui courent cette brillante & dangereuſe carriere. Quelques-

uns de ces traits peuvent fournir des ſcenes complettes; la plupart peuvent au moins faire la fortune d'une ſcene où l'on ſçauroit les placer à propos. Nos Poëtes comiques, qui ſe plaignent tant aujourd'hui de la diſette des ſujets, ne ſe plaindront pas au moins, s'ils ſavent voir & obſerver, de la diſette des traits dont nous parlons; & malheur à ceux qui n'enrichiſſent pas chaque jour leurs tablettes de l'abondante moiſſon qu'ils peuvent faire à cet égard! Voilà les véritables matériaux des Pieces à *tiroirs*, les ſeuls qui puiſſent vivifier & animer cette eſpece chétive & informe. C'eſt par-là que Moliere a ſu donner quelque intérêt à ſa Comédie des *Fâcheux*, le modele des Pieces de ce genre, & preſque la ſeule qui reparoiſſe encore de temps en temps ſur la Scene. Mais pour découvrir & raſſembler ces précieux détails de la vie commune, il faut vivre beaucoup avec les hommes, & avec les hommes de toutes les conditions; & M. de Boiſſy vivoit dans la retraite ou dans des Sociétés obſcures & peu nombreuſes. Il n'eſt donc pas ſurprenant, mais en

même temps il eſt fâcheux que cette mine ſi féconde lui ait preſque entiérement échappé.

Déjà il avoit fait quelques progrès dans la carriere dramatique, & reçu, diſoit-il, de la main de *Thalie* pluſieurs couronnes, lorſqu'il ambitionna d'en recevoir auſſi quelqu'une de la main de *Melpomene*. Il donna une Tragédie d'*Alceſte*, qui ne fut pas heureuſe, & qui, malgré l'honneur qu'elle eut d'être proſcrite par le Gouvernement, ſe vit encore peu recherchée. L'Auteur ſentit que ſa Muſe, agréable & riante, n'avoit pas la force & la chaleur néceſſaire pour les grands tableaux & les grandes paſſions ; il quitta donc bien vîte, comme il le diſoit encore, le poignard & le cothurne tragique, pour reprendre le maſque & le brodequin comique, qu'il n'auroit pas dû quitter ; & des ſuccès réitérés le dédommagerent avec uſure de ce petit moment de diſgrace.

Ses Comédies, quoiqu'en très-grand nombre, ſont preſque toutes en vers. Il avoit, pour ce genre d'écrire, une facilité prodigieuſe ; la Poéſie étoit comme ſa Langue maternelle : d'ail-

leurs les détails dont ſes Pieces ſont remplies, & qui en font le principal mérite, devenoient plus piquans & plus agréables par le coloris que la verſification leur prêtoit, & par une harmonie facile qui ſervoit à les imprimer plus aiſément dans la mémoire. Ajoutons (car pourquoi le diſſimuler ?) que cette gaze brillante peut ſouvent donner de l'éclat à des idées qui, exprimées en langage ordinaire, paroîtroient uſées & communes. On eſt obligé d'avoir plus d'eſprit en proſe; & les Spectateurs, ſans en former expreſſément le projet, exigent tacitement que celui qui les raſſemble au Théatre, pour ne leur parler que leur Langue naturelle, les dédommage, *à force de choſes*, du plaiſir que la Poéſie leur faiſoit eſpérer. L'Auteur du *Philoſophe marié & du Glorieux* penſoit ainſi. *La verſification*, dit-il dans une lettre à un jeune Auteur, *donne ſouvent du relief à de pures fadaiſes.* Nous ne changeons rien à ſes expreſſions; & ſon témoignage eſt d'autant moins ſuſpect, que la plupart de ſes Comédies, & ſur-tout les

meilleures, ſont écrites en vers (1). Celles de M. de Boiſſy, qu'on nous permette cette comparaiſon, ſont des eſpeces d'*Opéras*, qui auroient perdu la moitié de leur mérite, ſans cette ſorte de *muſique vocale* que la Poéſie leur prêtoit; muſique néceſſaire pour produire tout l'effet dont ces Ouvrages étoient ſuſceptibles: mais la gloire de l'Auteur n'a rien perdu à ſe procurer cet avantage, puiſqu'il a fait dans ſes Pieces, ſi l'on peut parler ainſi, la muſique & les paroles. On a dit avec trop de ſévérité, des vers eſtimables de M. de Boiſſy, ce qu'on a dit avec trop d'indulgence des mauvais vers de pluſieurs autres Comédies, qu'ils ont l'effet de l'accent gaſcon, qui fait ſouvent tout le ſel des mots gaſcons. Ce jugement ſeroit injuſte à l'égard de notre Académicien; ſes vers ont un autre mérite que celui de n'être pas en proſe; ils ſont ſemés de traits heureux, & qu'on déſire de retenir; ils ont ſur-tout un avantage dont on doit

(1) Voyez la Note (*b*).

aujourd'hui leur savois gré plus que jamais ; l'esprit y est toujours naturel, & exempt de ce jargon ridicule, à la fois puéril & barbare, dont plusieurs de nos Pieces modernes sont si cruellement infectées ; espece de ramage fatigant quoiqu'insipide, que la plupart des Spectateurs ont le bonheur de ne pas entendre, que les autres voudroient oublier, & qui font demander aux gens de goût en quelle Langue ces Pieces sont écrites.

Son talent pour la versification, & sur-tout pour celle de la Comédie, qui demande moins d'élévation que d'élégance, fut utile, non seulement au succès de ses propres Pieces, mais même à celui de quelques autres. Plus d'un Auteur comique, qui ne se sentoit pas Poëte, & qui n'osoit risquer sur la Scene ses foibles Productions, revêtues d'une prose aussi foible qu'elles, trouvoit, dans M. de Boissy, un secours prompt & sûr pour les élever à la dignité de Pieces en vers. Son peu de fortune lui permettoit de chercher dans ce travail une modique ressource ; & cet Ecrivain pauvre a fait, sur le Théatre, la petite fortune de quelques

pauvres Ecrivains. Il a même réuſſi quelquefois pour d'autres beaucoup mieux que pour lui-même; & il auroit pu s'appliquer, à certains égards, ce vers de Philoctete :

J'ai fait des Souverains, & n'ai pas voulu l'être.

Un de ces geais littéraires qui ſe paroient ſi ſouvent de ſes plumes, avoit trouvé moyen de s'approprier une Comédie manuſcrite, dont le plan & l'exécution lui avoient paru promettre le ſuccès; mais la Piece étoit en proſe, & le plagiaire, pour avoir au moins quelque part légitime & réelle à la gloire qu'il eſpéroit, avoit entrepris de verſifier cette Comédie. Il porta ſon travail à M. de Boiſſy, qui trouva qu'il n'avoit fait que mettre en mauvaiſes rimes la proſe élégante du premier Auteur, & qui lui offrit de la décorer d'une parure plus poétique. Il eut bientôt rempli ſes engagemens; la Piece fut très-applaudie, & de plus elle eſt reſtée au Théatre ſous le nom de l'Auteur adoptif & ſuppoſé, qui n'en étoit ni le premier pere, ni même le ſecond, & qui

recueillit tout l'honneur du ſuccès, ſans avoir fait ni le plan de l'Ouvrage, ni la proſe, ni les vers. Cette Comédie étoit celle de *Zénéïde*, une des plus agréables féeries qu'on ait miſes ſur la Scene. M. Watelet, qui en eſt le véritable Auteur; témoin modeſte des applaudiſſemens qu'elle reçoit tous les jours, jouit ainſi paiſiblement & ſans bruit d'un honneur qu'il n'a jamais réclamé (1).

M. de Boiſſy eut, dans ſa carriere dramatique, une aventure ſinguliere, quoiqu'elle n'ait pas été unique. Il avoit donné au Théatre Italien une Piece intitulée *le Comte de Neuilly*, qui n'eut point de ſuccès; il la redonna, quelques années après, au Théatre François, ſous le titre du *Duc de Surrey*; & la Piece, repréſentée par de meilleurs Acteurs, eut le bonheur de réuſſir. Les Comédiens Italiens crierent au vol; ils trouverent mauvais que l'Auteur fût parvenu à débi-

(1) M. Watelet a depuis fait imprimer dans ſes Œuvres, la Comédie de Zénéide, telle qu'il l'avoit faite.

ter, ſous un autre nom, la marchandiſe qu'ils n'avoient pu faire paſſer ; ils voulurent lui intenter un procès, pour avoir été plus adroit ou plus heureux en changeant de maiſon & d'enſeigne. M. de Boiſſy, content de ſa gloire, légitimement, quoique furtivement acquiſe, offrit, ou de leur abandonner la rétribution du *Duc de Surrey*, ou de leur donner une autre Piece, qu'ils auroient apparemment l'art ou le bonheur de mieux faire valoir. Ils refuſerent l'un & l'autre, & ſe vengerent par une Parodie du *Duc de Surrey*, intitulée le *Prince de Surene*, qui eut le ſort de la plupart des Parodies, celui d'être ſuivie quelques momens, & d'être enſuite oubliée pour jamais. L'accueil ſi contradictoire & ſi diſparate fait au *Comte de Neuilly* & au *Duc de Surrey*, n'eſt pas la ſeule occaſion où notre adroit parterre ait eu à ſe reprocher l'inconſéquence fâcheuſe d'applaudir dans un temps ce qu'il avoit ſifflé dans un autre. On ſait que la Tragédie ſi intéreſſante d'*Adélaïde du Gueſclin* fut très-mal reçue dans ſa nouveauté, & qu'on daigna l'écouter à peine; des raiſons

particulieres d'animoſité avoient ſoulevé contre l'Auteur une cabale puiſſante, qui eut la force d'entraîner alors les Spectateurs ; trente ans après, les haines & les factions s'étant calmées, la Piece oſa reparoître, & fut même remiſe au Théatre ſans aucun changement; elle reçut alors les applaudiſſemens qu'elle méritoit, & qu'elle continue de recevoir tous les jours ſur la Scene Françoiſe. L'illuſtre Auteur d'*Adélaïde* a témoigné ſa reconnoiſſance à ſes Juges d'une maniere auſſi douce que fine dans l'eſpece de Préface qu'il a miſe à la tête de cette Tragédie, & que M. de Boiſſy auroit pu mettre de même à la tête de ſa Piece. On ne ſçauroit ſe moquer avec plus de grace & de légéreté de cette multitude orgueilleuſe & moutonniere, qu'il faut traiter comme ces ſots importans, qu'on mépriſe tout bas & qu'on careſſe tout haut; car c'eſt le ſort des Auteurs dramatiques, d'avoir à compter avec cette populace imbécille, dont les déciſions bruyantes étouffent quelquefois long-temps la voix des vrais connoiſſeurs, qui finiſſent à la vérité par lui preſcrire ce qu'elle

doit penſer, & lui dicter ce qu'elle doit dire. L'Auteur d'*Adélaïde* applique à cet Aréopage, ſi ridiculement tumultueux, & ſi plaiſamment variable dans ſes Arrêts, le mot d'un Avocat Vénitien à des Juges qui avoient rendu, en deux mois, deux Arrêts contradictoires ſur deux affaires ſemblables : *Vous venez*, *Meſſieurs*, leur dit il avec reſpect, *de me faire gagner ma cauſe ; vous m'en avez fait perdre une toute ſemblable le mois dernier, & ſempre ben, & toujours bien ;* & les Juges rirent tout bas de leur ſottiſe, & l'auditoire rit un peu des Juges, & tout le monde ſortit content. Cet heureux *ſempre ben*, peu connu en France avant la charmante Préface d'*Adélaïde*, eſt devenu depuis, ſuivant le génie de la Nation, l'excuſe gaie & proverbiale des ſottiſes contradictoires de toute eſpece, dont nous avons ſi ſouvent le plaiſir d'être les témoins. M. de Boiſſy, pour jouir pleinement de ſon ſuccès, auroit eu beſoin de flatter, par un compliment ſemblable, ceux qui l'ayant de même proſcrit & abſous tour à tour, s'en prenoient à lui d'avoir été dupes ;

car en même temps qu'il avoit à combattre l'humeur des Comédiens Italiens, il eut à eſſuyer auſſi celle de quelques-uns de ſes Spectateurs, lorſqu'ils s'apperçurent du piége, très-innocent en lui même, mais, ſelon eux, très perfide, qu'il avoit tendu à leur goût. Pluſieurs d'entre eux ſe déchaînoient contre l'inſolence de l'Auteur, d'avoir, diſoient-ils, *manqué de reſpect au Public* (1), dont il auroit dû voir en eux les repréſentans : *De quoi vous plaignez-vous*, leur dit un Spectateur Philoſophe, qui rioit tout bas de leur mépriſe & de leur indignation? *j'ai l'honneur d'être, comme vous, Membre du Public, & je ne me ſens point offenſé de la petite malice que l'Auteur nous a faite ; pourquoi le ſeriez-vous plus que moi ? Je la lui pardonne de toute mon ame, & je vous conſeille d'en faire autant, de crainte que votre petite bévue & votre grande colere ne lui fourniſſe le ſujet d'une nouvelle Comédie, dont vous commencerez auſſi par vous fâcher,*

(1) Voyez la Note (*c*).

pour finir, comme moi, par en rire.

Nous avons dit que M. de Boiſſy étoit ſans fortune; il avoit de plus fait un mariage, où il avoit moins conſulté les convenances que l'inclination, & qui ne contribuoit pas à mettre plus d'aiſance dans ſa vie. Bientôt il ſe vit réduit à un degré d'indigence, dont nous craignons d'autant moins d'expoſer ici le tableau, qu'il ſupporta ce malheur avec beaucoup de nobleſſe & de courage. Comme il connoiſſoit l humiliante dureté des hommes, & *le mépris qui ſuit la pauvreté*, il ne parloit jamais de ſa triſte ſituation; il évitoit de paroître dans le monde avec l'extérieur de la miſere, & il alloit même quelquefois juſqu'à montrer aux yeux du Public, une eſpece de ſuperflu, au riſque de ſe priver du néceſſaire dans ſon intérieur domeſtique. Cette privation fut au point, que, manquant un jour, ſa femme & lui, des alimens les plus indiſpenſables, ils s'enfermerent dans leur obſcure retraite, réſolus de laiſſer terminer par la faim leur vie & leurs ſouffrances : la Providence & l'Humanité vinrent à leurs ſecours. Un

tel état, qui donnoit ſans ceſſe à M. de Boiſſy de preſſans beſoins à ſoulager, devoit le rendre aſſez indifférent ſur le vain éclat des honneurs littéraires, peu ardent pour les obtenir, & peu habile à ſe les procurer. D'ailleurs, naturellement timide, & d'un extérieur peu agréable, il ignoroit l'art de ſe produire, & il paroiſſoit dans la Société fort inférieur à ſes Ouvrages: enfin, quoique ſouvent couronné au Théatre, il y avoit été plus d'une fois malheureux; & le Public, ſi indulgent pour certains Auteurs, & ſi impitoyable pour d'autres, paroiſſoit ſe ſouvenir de ſes chutes encore plus que de ſes lauriers. Mais ſur-tout ſes premieres Satires avoient allumé contre lui la haine, qui ne meurt point, même en feignant d'être endormie. Toutes ces raiſons lui fermerent longtemps les portes de l'Académie Françoiſe, ſur laquelle il avoit pourtant des droits légitimes par ſes talens & ſes travaux; il y fut enfin reçu à l'âge de ſoixante ans; & pendant près de quatre années qu'il vécut avec ſes Confreres, il leur fit regretter, par la douceur de ſon commerce, de lui avoir

fait attendre plus de vingt années la juſtice qu'ils lui avoient enfin rendue. S'il n'avoit pas à leur égard ſon innocence originelle & primitive, c'étoit au moins un pécheur bien corrigé, dont la converſion ſincere & ſolidement affermie, étoit plus précieuſe que l'innocence même, par la perſévérance qu'elle promettoit, & par les fruits qu'on avoit droit d'en attendre.

A peu près dans le même temps où il fut admis parmi nous, il avoit été chargé de la compoſition de la Gazette de France & de celle du Mercure; car la fortune, laſſe enfin de le perſécuter, ſembla vouloir, par des faveurs accumulées, le conſoler, ſur la fin de ſa vie, des rigueurs qu'elle avoit ſi long-temps exercées à ſon égard. M. de Boiſſy ne garda pas long-temps la direction de la Gazette, qu'il avoit acceptée d'abord par néceſſité plus que par goût; il s'étoit acquitté de cet emploi comme on s'acquitte d'un travail de commande, & auquel on n'eſt pas propre; il ne tarda pas à ſentir qu'avec de l'eſprit, de la facilité pour écrire, & des ſuccès dans une carriere plus orageuſe, on

peut échouer dans un genre moins brillant à la vérité, mais qui exige des connoiſſances de détail, & une exactitude minutieuſe, peu faites pour ceux qui ont goûté les charmes de la Littérature agréable. Il ſe renferma donc dans la compoſition du Mercure, beaucoup plus aſſortie aux objets dont il s'étoit occupé toute ſa vie. Auſſi rendit-il ce Journal intéreſſant par la variété qu'il ſut y répandre, & qui doit faire ſon principal mérite. On lui reprocha néanmoins de n'avoir pas mis dans ſes extraits, & ſur-tout dans ceux qu'il donnoit des Pieces de Théatre, la critique éclairée qu'on devoit attendre de ſon expérience & de ſes lumieres, & qui pouvoit être de quelque utilité pour le progrès de l'Art dramatique; mais le Journaliſte, trop réformé peut-être par les malheurs que lui avoient attirés ſes premieres Satires, ſembloit s'être condamné aux éloges pour faire pénitence; il aimoit mieux vivre en bonne intelligence avec ſes Confreres les Gens de Lettres, que de ſatisfaire, aux dépens de ſon repos, la malignité du Public. Peu lui importoit que ſes Lec-

teurs fuſſent un peu moins amuſés, pourvu que les Auteurs fuſſent contens, ou honteux de ne pas l'être, & pourvu ſur-tout qu'il achevât ſa carriere en paix, ſans ennemis & ſans querelles.

Cette carriere fut terminée d'aſſez bonne heure par une maladie longue & douloureuſe, qui fit périr notre Académicien lorſqu'à peine il commençoit à goûter les douceurs de la vie. Il ſe plaignoit en mourant, que la ſienne n'eût pas été ou plus courte ou plus longue, & que la deſtinée n'eût pas abrégé ſes malheurs en le privant plus tôt du jour, ou ne lui eût pas permis de jouir de ſon bonheur plus long-temps. Il ſembloit prévoir le peu de momens que cette deſtinée lui accordoit pour être heureux; car, ſemblable à ces hommes affamés, qui ſurchargent un eſtomac long temps privé de nourriture, il uſoit de ſa fortune en homme qui l'auroit cru prête à lui échapper; ſa dépenſe alloit juſqu'au luxe, & preſque juſqu'au faſte; mais il avoit ſi long-temps attendu l'opulence, elle lui avoit couté ſi cher, qu'on lui par-

donnera ſans doute de n'en avoir pas fait un uſage plus modéré. Pourroit-on lui envier quelques inſtans de profuſion & d'ivreſſe, achetés par ſoixante ans d'infortune & de larmes ?

Il a laiſſé un fils, qui s'eſt, comme lui, livré aux Lettres, mais dans un genre bien différent, & même oppoſé. Le pere n'avoit aimé & cultivé que la Poéſie agréable & légère; le fils s'eſt enfoncé dans les épines de l'érudition la plus effrayante & la plus aride. Il a donné des preuves de l'immenſité de ſon ſavoir dans une *Hiſtoire de Simonide*, qu'il a plus cherché à rendre recommandable par la profondeur des recherches, que par les agrémens du ſtyle. On prétend que le pere & le fils ne faiſoient pas grand cas de leurs talens réciproques, & il étoit difficile que l'indifférence mutuelle qu'ils avoient l'un pour l'autre comme Auteurs, ne répandît pas un peu de froid dans l'intérieur domeſtique; auſſi les a-t on entendus ſe plaindre quelquefois l'un de l'autre; mais comme on en ſavoit la raiſon ſecrete, on s'empreſſoit peu de chercher quel étoit le coupable. Heureuſes les fa-

milles, ſi elles n'étoient jamais diviſées par des querelles plus ſérieuſes !

NOTES *ſur l'article de M.* DE BOISSY.

M. de Voltaire, dans une Lettre à M. de la Harpe, qui avoit daigné répondre à quelqu'un de ces Satiriques, s'exprime avec encore plus d'énergie ſur cette vile profeſſion. » Lorſque la » raiſon, dit-il, les talens, les mœurs de » ce jeune homme auront acquis quelque maturité, il ſentira l'extrême » obligation qu'il vous aura de l'avoir » corrigé. Il apprendra qu'un Satirique, qui ne couvre pas par des talens » éminens ce vice né de l'orgueil & » de la baſſeſſe, croupit toute ſa vie » dans l'opprobre; qu'on le hait ſans » le craindre, qu'on le mépriſe ſans » qu'il faſſe pitié; que toutes les » portes de la fortune & de la conſidération lui ſont fermées; que » ceux qui l'ont encouragé dans ce » métier infame, ſont les premiers à

» l'abandonner ; & que les hommes » méchans qui inſtruiſent un chien » à mordre, ne ſe chargent jamais de » le nourrir «.

» Si l'on peut ſe permettre un peu » de ſatire, ce n'eſt, ce me ſemble, » que quand on eſt attaqué. Corneille, » vilipendé par Scuderi, daigna faire » un mauvais Sonnet contre le Gou- » verneur de Notre-Dame de la Garde. » Fontenelle, honni par Racine & » par Boileau, leur décocha quelques » Epigrammes médiocres (1). Il faut » bien quelquefois faire la guerre dé- » fenſive. Il y a eu des Rois qui ne » s'en ſont pas tenus à cette guerre » de néceſſité «.

(*b*) Quoique la plupart des Comédies données au Théatre par M. de Voltaire, ou ſimplement imprimées, ſoient écrites en vers, & que ce grand Poëte ait plus d'intérêt que perſonne à faire valoir le charme d'une verſi-

(1) Il en faut excepter l'Epigramme de Fontenelle ſur la Satire de Boileau contre les Femmes.

fication élégante & facile, cependant il avoue, dans ſes *Remarques ſur Moliere*, à l'occaſion de l'*Avare*, *qu'il peut y avoir de très-bonnes Comédies en proſe ;* il ajoute même, comme nous venons de l'obſerver d'après Deſtouches, » qu'il y a peut-» être plus de difficulté à réuſſir dans » ce ſtyle ordinaire, où l'eſprit ſeul » ſoutient l'Auteur, que dans la ver-» ſification, qui, par la rime, la ca-» dence & la meſure, prête des or-» nemens à des idées ſimples, que » la proſe n'embelliroit pas «. C'eſt ſans doute pour prouver cette aſſertion par un nouveau & brillant ſuccès, que ce grand homme a écrit en proſe la Comédie de l'*Ecoſſoiſe*, dont les traits charmans, & les ſcènes, tantôt intéreſſantes, tantôt plaiſantes, ne laiſſent point à déſirer qu'elle ſoit en vers. On peut en dire autant d'un autre Drame, qui vraiſemblablement ne réuſſiroit pas moins au Théatre que l'Ecoſſoiſe, ſi elle étoit d'un genre qui pût en faire tolérer la repréſentation.

(*c*) Quelqu'un a remarqué avec

raiſon, qu'au lieu du mot de *Public*, tant prodigué à tort & à travers dans les converſations & dans les Ecrits, on feroit ſouvent très-bien d'employer celui de *vulgaire*, que la Langue Françoiſe nous fournit ſi heureuſement pour exprimer cette multitude, qui a tant de langues & ſi peu de têtes, tant d'oreilles & ſi peu d'yeux.

ELOGE

ÉLOGE

DE

PIERRE-LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS,

De l'Académie des Sciences ; né à Saint-Malo, le 28 Septembre 1698 ; reçu le 29 Juin 1743, à la place de CHARLES-IRENÉE CASTEL DE ST.-PIERRE ; *mort le 27 Juillet 1759* (1).

---

(1) Voyez dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

ÉLOGE

DE

LOUIS-GUI

DE GUERAPIN

DE VAURÉAL,

ÉVÊQUE DE RENNES,

*Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe; né en 1687; reçu le 25 Septembre 1749, à la place d'*ARMAND GASTON, *Cardinal de Rohan; mort le 19 Juin 1760.*

M. de la Condamine, ſucceſſeur de M. l'Evêque de Rennes dans l'A-

cadémie, a fait, dans ſon Diſcours de réception, un Eloge *hiſtorique* de ce Prélât, à peu près ſemblable à ceux qu'on prononce dans la plupart des autres Sociétés littéraires ; nous ne ferons preſque ici qu'abréger cet Eloge. Il ſeroit peut-être à ſouhaiter que tous nos Récipiendaires en euſſent uſé de même à l'égard de leurs prédéceſſeurs L'Hiſtoire des Académiciens ſe trouveroit toute faite dans les Diſcours de réception ; & ce genre d'utilité dans nos Diſcours, vaudroit bien ces éloges d'étiquette ſi ſouvent répétés, dont il ſeroit temps de nous affranchir.

M. l'Abbé de Vauréal fut attaché dès ſa jeuneſſe, en qualité de Grand-Vicaire, à l'Evêque de Meaux, non pas Jaques-Bénigne Boſſuet, mais Henri de Thiard, Cardinal de Biſſy, qui par ſon zele ardent pour faire accepter la *Bulle Unigenitus* par le Clergé de France, donna lieu aux Janſéniſtes ſes ennemis, de publier qu'il n'étoit dans cette affaire que l'Agent du Jéſuite le Tellier. On ne doit pourtant pas douter que le zele de ce

Prélat ne fût pur & ſincere, puiſqu'il crut pouvoir calmer les ſcrupules de Louis XIV mourant, en ſe chargeant de répondre à Dieu pour le Monarque, de la perſécution exercée contre les ennemis de la Bulle.

M. l'Abbé de Vauréal, bien moins par déférence que par principes, étoit auſſi perſuadé que M. le Cardinal de Biſſy, de la néceſſité de ſe ſoumettre à cette déciſion du S. Siége; il penſoit, à l'exemple de l'Evêque de Luçon, Buſſy Rabutin (1), que ceux qui, comme les Janſéniſtes, veulent être à toute force enfans de l'Egliſe Romaine, doivent être réunis avec elle dans la même croyance, & qu'il faut renoncer à la qualité de Catholique, ſi l'on ſe permet de rejeter, par quelque raiſon que ce puiſſe être, ce que les Juges nés du Catholiciſme, le Pape & les Evêques, ont évidemment décidé; mais plus il croyoit la ſoumiſſion néceſſaire, plus il étoit convaincu que la violence n'étoit pas

(1) Voyez l'Article de l'Evêque de Luçon.

le moyen de l'obtenir. Il ſe conduiſit d'après cette ſage maxime, dès qu'il fut nommé à l'évêché de Rennes ; car tandis que cette Bulle, qu'il acceptoit & protégeoit, mettoit le feu dans vingt autres dioceſes, il ſut maintenir le ſien en paix, & conſerver le dépôt de la Doctrine ſans perſécuter ceux qui vouloient l'altérer ; il fut ferme ſans intolérance, vigilant ſans rigoriſme, & détruiſit plus de Janſéniſtes en paroiſſant ignorer leur exiſtence, que ſes zélés Confreres n'en convertiſſoient par les lettres de cachet les plus libéralement multipliées.

Mais ce qui nous intéreſſe bien davantage, c'eſt qu'il eut au plus haut degré la premiere des vertus d'un Evêque, celle qui le feroit preſque diſpenſer de toutes les autres, ou lui feroit au moins pardonner de ne les pas avoir, la bienfaiſance & la charité. Il verſa les plus abondantes aumônes dans le ſein des pauvres de ſon dioceſe ; il leur prodigua les ſecours dans les temps de calamité & de diſette ; & ce qui reſte aujourd'hui

de ces infortunés, verſe encore des larmes en prononçant ſon nom. Les plus reſpectables qualités des hommes, ſont celles que célebre la bouche des malheureux ; & il n'y eut peut-être jamais d'éloge funebre comparable à celui que firent de Louis XII les Crieurs publics, en allant le long des rues, & en répétant à chaque pas : *Le bon Roi Louis, pere du Peuple, eſt mort.*

M. l'Evêque de Rennes joignoit à ſes bonnes œuvres le mérite de les cacher, mais de les cacher ſincérement & de bonne foi. Il ne reſſembloit pas à ces bienfaiteurs hypocrites, qui voulant avoir à la fois le mérite de la charité & celui de la modeſtie, n'affectent de taire leurs aumônes de projet & de commande, que pour ſe procurer plus de moyens de les divulguer à petit bruit ; non ſeulement M. l'Evêque de Rennes taiſoit les ſiennes, il ſavoit très-mauvais gré à ceux qui trahiſſoient ſon reſpectable ſecret ; & ſa charité dédaignoit toute autre récompenſe que celle qu'il trouvoit dans ſon cœur.

Il laiſſoit pourtant voir ſes actes de bienfaiſance lorſqu'il croyoit que l'exemple en ſeroit utile aux Prélats ſes Confreres. Il leur donnoit ſur-tout cet exemple dans ſes viſites diocéſaines. Bien différent de quelques Princes de l'Egliſe, dont le paſſage dans les campagnes, ainſi que celui des Princes temporels, les déſole comme un torrent, au lieu de les fertiliſer comme une roſée ſalutaire, M. l'Evêque de Rennes, lorſqu'il viſitoit ſon dioceſe, ſe faiſoit ſuivre d'un fourgon chargé de vivres, afin que ſon ſéjour ne fût pas onéreux à ſes Curés. Il a plus fait encore pour ſa Province que pour ſon troupeau. C'eſt à lui que la Bretagne eſt redevable de la ſage Adminiſtration, établie depuis quarante ans, pour la répartition & la perception des impôts, Adminiſtration vraiment paternelle, & telle que la dictoit la Nature, avant que la fatale théorie des finances en eût obſcurci les principes.

Son attachement pour ſon dioceſe ne lui permit pas de le perdre de vue, lors même qu'il eut été nommé

à l'Ambaſſade d'Eſpagne. Quoiqu'éloigné de trois cents lieues du troupeau dont il étoit chéri, il veilla toujours à ſes beſoins; mais les devoirs de l'Evêque ne prirent rien ſur ceux de l'Homme d'Etat. Il remplit avec diſtinction l'emploi important dont il étoit chargé; non ſeulement il ſut ſe faire eſtimer de Philippe V & de ſes Miniſtres, il gagna même l'amitié de la Nation; il effaça les traces qui reſtoient encore de cette antipathie que l'Eſpagne avoit eue ſi long-temps pour la France, & qu'elle paroiſſoit n'avoir pas tout-à-fait perdue, quoique la France eût depuis long-temps oublié la ſienne.

M. l'Evêque de Rennes s'exprimoit avec grace & facilité dans ſa converſation & dans ſes Ecrits. Ses Dépêches paſſent pour des modeles, & ſon Diſcours de réception dans cette Compagnie, eſt d'une éloquence noble & ſimple, digne d'un Prélat Académicien. Il préſida vingt-ſix ans aux Etats de Bretagne; où il fit uſage plus d'une fois, pour le bien de la Province, de ſon talent pour la pa-

role, & de ſon eſprit de conciliation. Son zele patriotique, quelquefois oppoſé aux vûes de la Cour, lui attira des diſgraces; mais ces diſgraces n'eurent de durée que ce qu'il en falloit pour faire connoître la droiture de ſa conduite, & pour donner du prix & de l'éclat à ſes vertus. Nous ne craignons point de dire à ſes *vertus*, malgré tout ce que la haine de ſes ennemis a pu faire pour les ternir, d'autant plus ſûre d'être crue ou du moins écoutée, qu'elle trouve toujours la malice humaine prête à la ſeconder & à l'applaudir. M. l'Evêque de Rennes eut des défauts ſans doute; il étoit homme: mais ces défauts tenoient à la franchiſe & à la ſimplicité de ſon caractere. Il put être accuſé de quelques écarts paſſagers; mais ces écarts étoient l'effet de la ſenſibilité de ſon ame. Enfin, à tous les reproches juſtes ou injuſtes qu'on pourra lui faire, nous répondrons par ces ſeuls mots, faits pour impoſer ſilence à la calomnie & à la médiſance même: Il fut humain & généreux, il aima & ſoulagea ſes ſemblables; s'il eut

quelquefois, comme on l'a prétendu, un ton plus militaire que paſtoral, il eut une indulgence, une bonté plus paſtorale que militaire ; s'il y eut quelques taches dans ſa vie, ſa charité, ſuivant l'expreſſion de Dieu même, les a abondamment effacées. Peu de Prélats ont auſſi bien connu que lui la force & l'étendue de la maxime la plus conſolante de l'Evangile ; maxime qu'on ne répete pas aſſez, & qu'on pratique moins encore : *Celui qui aime ſon frere, a accompli la Loi.*

NOTE *sur l'Eloge de M. l'Abbé* DE VAURÉAL.

ON prétend qu'après ſa mort, quelques Chanoines de Rennes voulurent engager le Chapitre à demander une indemnité aux héritiers. Ces Chanoines, dit-on, dreſſerent une liſte exacte des feſtins épiſcopaux auxquels le Chapitre doit aſſiſter tous les ans. Ils ſoutinrent que l'abſence du Prélat, même pendant ſon ambaſſade à Madrid, n'avoit pas dû priver le Chapitre de cette redevance, & qu'il falloit exiger de la ſucceſſion une ſomme conſidérable par forme de dommages & intérêts. Le Chapitre de Rennes, trop ſage pour écouter cette propoſition, en eût été détourné d'ailleurs par une plaiſanterie qui eut un grand ſuccès; c'étoit une Requête des Apothicaires, qui demandoient à être reçus partie intervenante, & à partager avec les Chanoines la ſomme demandée, pour dédommagement des purgatifs que

les Chanoines auroient été obligés de prendre, à raiſon des nombreuſes indigeſtions dont les feſtins épiſcopaux étoient conſtamment ſuivis. Tous nos Lecteurs peut-être ne goûteront pas cette anecdote; auſſi ne la rapportons-nous, que parce qu'étant arrivée au dix-huitieme ſiecle, elle paroîtra digne du douzieme, & faite pour les Chanoines du Lutrin, ou pour les Moines de Rabelais. Deſpréaux ou le Curé de Meudon en euſſent bien fait leur profit, s'ils avoient pu ou la ſavoir ou l'imaginer.

ÉLOGE

DE

JEAN-BAPTISTE

MIRABAUD,

Secrétaire des Commandemens de Son Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe d'Orléans ; né à Paris en 1675 ; reçu le 28 Septembre 1726, à la place de HENRI-JACQUES NOMPAR DE CAUMONT, *Duc de la Force ; élu Secrétaire perpétuel le 19 Novembre 1742, à la place de* CLAUDE-FRANÇOIS HOUTTEVILLE ; *mort le 24 Juin 1760.*

SON premier état fut très-différent de celui d'Homme de Lettres. Il entra

dans le ſervice, & ſe trouva à pluſieurs batailles, entre autres à celle de Steinkerque, où il ſe comporta comme s'il avoit attendu de la profeſſion des armes ſa réputation & ſa fortune. Mais le goût de la retraite & de l'étude, que la Nature lui avoit donné, l'emporta bientôt ſur toute autre paſſion ; ce goût ſe fortifia encore en lui par l'avantage qu'il eut de connoître dans ſa jeuneſſe le célebre la Fontaine, dont le génie & la ſimplicité étoient bien propres à faire aimer & reſpecter les Lettres. M. de Mirabaud conſerva toujours pour la mémoire de cet homme incomparable, la plus touchante & la plus tendre vénération. Il en parloit encore les larmes aux yeux dans les derniers temps de ſa vie ; il ne pouvoit cacher ſon indignation contre les hommes, plus cruels, diſoit-il, que religieux, qui avoient troublé & tourmenté ſes derniers momens. Il ne pouvoit concevoir que des Miniſtres du Dieu de clémence euſſent traité cet homme, de mœurs ſi douces, avec une dureté ſi peu conforme au véritable eſprit du Chriſtianiſme, en le forçant d'expier, comme le plus

atroce de tous les crimes, quelques Poéſies, condamnables ſans doute, mais qui étoient plutôt le fruit de la molle négligence de ſa plume, que de la dépravation de ſon cœur; faute commiſe preſque ſans deſſein & à peine volontaire, dont le repentir ſeul du *bon homme* (car jamais ce nom ne fut mieux mérité) eût été une réparation ſuffiſante aux yeux de la bonté ſuprême.

M. de Mirabaud aima tellement les Lettres, qu'il les cultiva très-long-temps pour elles-mêmes, ſans ſe preſſer de faire part au Public des richeſſes qu'il avoit recueillies par l'étude la plus aſſidue & la plus éclairée. Il avoit beaucoup lu, & encore plus médité; il avoit fait des extraits raiſonnés de ſes lectures; il avoit compoſé différens Ovrages ſur des objets intéreſſans de Littérature, d'Hiſtoire, de Philoſophie, & même, dit-on, ſur les matieres les plus délicates & les plus importantes. Mais ce travail étoit pour lui ſeul, ou tout au plus pour quelques amis, à qui même il n'en faiſoit part qu'avec une ſorte de

regret, & uniquement pour ſe prêter à leurs inſtances. On prétend qu'un ou deux de ſes amis (ſi pourtant on doit leur donner ce nom) abuſerent de ſa confiance, & qu'il vit paroître de ſon vivant quelques-uns de ces Ouvrages, condamnés par lui-même à l'obſcurité philoſophique. M. de Mirabaud déſavoua conſtamment ces enfans cachés, dont il n'avoit point, diſoit-il, à ſe reprocher l'exiſtence; ſoit que réellement il n'en fût point le pere, car ſon ſecret n'a jamais été pleinement connu, ſoit qu'il ſe crût en devoir de ne pas reconnoître pour ſiennes des productions qu'il n'avoit pas deſtinées à voir le jour.

Ses talens ne furent pas entiérement perdus dans le temps même où il cherchoit à les cacher. Attaché de bonne heure à la Maiſon d'Orléans, il a contribué, par ſa conduite & par ſes lumieres, à conſerver, dans cette auguſte Maiſon, le goût qu'elle a de tout temps marqué pour les Lettres, & l'eſtime dont elle honore les Ecrivains diſtingués & vertueux. Notre digne & reſpectable Confrere, M. de

Foncemagne, eſt un exemple vivant (1) de cette eſtime, que la voix publique a prévenue, & qu'elle lui aſſure depuis ſi long-temps. M. de Mirabaud fut chargé de l'éducation de deux jeunes Princeſſes, auxquelles il ſut ſe rendre auſſi agréable qu'utile; il cultiva, par ſes leçons, les graces de l'eſprit qu'elles avoient reçues de la Nature, & recueillit la récompenſe la plus flatteuſe de ſon attachement & de ſes ſoins; car ces deux aimables Eleves n'ont jamais ceſſé, juſqu'à la fin de leur vie, de témoigner à leur digne Inſtituteur, l'amitié, la confiance, &, ſi on l'oſe dire, le reſpect qu'il leur avoit inſpirés.

Ce fut dans le cours de cette éducation, & par une ſuite des travaux qu'elle exigeoit de lui, que M. de Mirabaud prit enfin le parti de ſe montrer au Public; il donna une Traduction françoiſe de *la Jéruſalem dé-*

(1) Cet eſtimable & vertueux Académicien vivoit encore lorſqu'on écrivoit cet article de M. de Mirabaud, au mois de Septembre 1774.

livrée du Taſſe. Il falloit tout le mérite & de l'Ouvrage & du Traducteur pour faire goûter cette Production. L'arrêt, plus dur que juſte, lancé contre le Taſſe par Deſpréaux, avoit prévenu contre ce Poëte la plus grande partie de la Nation Françoiſe, & même la plupart des Gens de Lettres, qui, ainſi que le ſévere Satirique, ne ſachant que très-imparfaitement la Langue italienne, ne jugeoient le Chantre d'Armide que ſur de mauvaiſes Traductions, uniquement propres à le défigurer & à l'avilir. La prévention étoit au point, que Michel le Clerc, Académicien trop connu par une Epigramme de Racine (1), ayant publié une Traduction du Taſſe en vers françois, & ayant vu tomber cette Traduction, profita de l'injuſtice du Public à l'égard de ſon Auteur, pour mettre à couvert ſon amour propre. Il n'eut garde de s'en prendre à ſes vers de ſon peu de ſuccès, & n'accuſa que ſon modele. Il ne ſe reprocha pas d'avoir mal traduit le Taſſe, mais de

(1) L'Epigramme ſur Iphigénie.

l'avoir traduit; perſuadé que la cenſure de Deſpréaux, en proſcrivant le Poëte Italien, avoit fait partager très-injuſtement le même anathême au Traducteur.

M. de Mirabaud rétablit le Taſſe dans ſes droits, en le montrant à la Nation Françoiſe dans un état au moins décent, où il pouvoit être lu & même apprécié. On jugea avec raiſon que ce Poëme, inférieur ſans doute pour les détails, aux Poëmes épiques anciens, conſacrés par l'admiration de tous les Siecles, avoit peut-être auſſi plus de marche, de mouvement & d'intérêt; qu'il avoit ſur-tout l'avantage de pouvoir être lu de ſuite dans une traduction, non ſeulement ſans dégoût, mais avec un plaiſir & une curioſité ſoutenue, tandis qu'Homere & Virgile ont tant de peine à ſe faire lire dans toutes les verſions qu'on en a faites; parce que ces verſions, en faiſant diſparoître les beautés inimitables du deſſein & du coloris, ne laiſſent voir que les irrégularités de la compoſition & de l'enſemble. On rendit encore au Taſſe une autre juſtice; on reconnut, ce que Deſpréaux

avoit enfin avoué lui-même (1), que cet Auteur étoit un génie rare, ſublime, étendu, né pour être Poëte & grand Poëte; qu'il joint à l'imagination la plus brillante, la plus touchante ſenſibilité; qu'il ſait, ſuivant les ſujets qu'il traite, employer également, & de la maniere la plus heureuſe, la force, la nobleſſe & les graces de l'expreſſion; & qu'à l'égard des défauts qu'on peut lui imputer, ces défauts étoient moins les ſiens, que ceux d'un Siecle où la ſaine Littérature & le bon goût commençoient à peine à renaître. D'ailleurs la plupart de ces défauts avoient diſparu dans la Traduction de M. de Mirabaud; il retranchoit, ou du moins voiloit avec adreſſe, les faux brillans tant reprochés à l'original; il réduiſoit au degré de parure convenable, les ornemens trop recherchés; il ſupprimoit enfin quelques longueurs qui rendoient l'action froide & traînante. Auſſi cette Traduction fut-elle lue avec avidité;

(1) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, in-12, tome II, page 266.

elle obtint le ſuccès dont auroit pu ſe flatter le Roman le plus agréable. Ceux qui ne pouvoient juger la *Jéruſalem* & l'*Enéïde* que dans les copies informes de ces deux Poëmes, commirent une injuſtice oppoſée à celle de Deſpréaux; ils préférerent le Poëte Italien au Poëte Latin, parce que la copie eſtimable du premier effaçoit à leurs yeux les déteſtables copies du ſecond.

Cependant, malgré le ſuffrage public, ou plutôt à cauſe de ce ſuffrage même, l'Auteur eſſuya pluſieurs critiques, & obtint juſqu'aux honneurs de la ſatire. Les Italiens ſe plaignirent comme d'un attentat, des retranchemens que M. de Mirabaud avoit faits à ſon Auteur; ils auroient eu bien plus réellement à ſe plaindre, s'il ſe fût piqué d'une exactitude ſcrupuleuſe; car il croyoit avoir, comme on vient de le dire, de très-bonnes raiſons pour ne pas marcher ſervilement ſur les pas de ſon original; & la liberté qu'il s'étoit donnée, avoit pour but les intérêts de l'original même. On fit au Traducteur d'autres chicanes ſur l'infidélité avec laquelle on l'accuſoit d'avoir

rendu quelques expreſſions qu'on ne pouvoit le ſoupçonner d'avoir voulu déguiſer ou affoiblir. C'étoit une femme d'eſprit, Italienne de naiſſance, & Auteur de profeſſion, feue Madame Riccoboni (1), qui attaquoit ainſi M. de Mirabaud, & qui l'attaquoit avec toute l'aigreur des Scaligers & des Saumaiſes. M. de Mirabaud, incapable de prendre le même ton avec elle, ſe contenta de lui répondre, à la tête de la ſeconde édition de ſon Ouvrage, le peu de mots qu'on va lire, vrai modele d'honnêteté & de modération philoſophique, & qui, pour l'honneur des Lettres, devroit avoir plus d'imitateurs. » Une femme » d'eſprit, dit-il, s'eſt crue en droit » de faire l'apologie du goût de ſa Na- » tion : elle m'a attaqué avec une cha- » leur à laquelle je n'avois pas donné » lieu ; elle a emprunté, pour écrire

(1) Il ne faut pas la confondre avec Madame Riccoboni encore vivante, Auteur de pluſieurs Romans pleins de ſentiment & d'intérêt, & qui, ſans attaquer perſonne, s'eſt fait, par ſes talens & ſes Ouvrages, la réputation la plus juſte & la plus diſtinguée.

» contre

» contre moi, la même plume dont
» Roſſi s'étoit ſervi en écrivant contre
» le Taſſe. Lorſque ſon Ouvrage pa-
» rut, je le lus avec ſurpriſe, mais
» avec attention, & il m'a été utile.
» J'ai corrigé, dans ma Traduction,
» toutes les fautes qu'elle y a rele-
» vées, quand elles m'ont paru être
» effectivement des fautes. Mon Ou-
» vrage en doit être meilleur : c'eſt
» un ſervice qu'elle a rendu au Pu-
» blic auſſi bien qu'à moi. Il ſeroit
» ſeulement à ſouhaiter que la maniere
» dont elle m'a obligé lui eût mérité
» de ma part un peu plus de recon-
» noiſſance. Elle aſſure que *ſi cette*
» *Traduction, toute défectueuſe qu'elle*
» *eſt, n'a pas laiſſé d'avoir beaucoup*
» *de ſuccès, il en faut conclure en*
» *faveur de l'excellence de l'original.*
» On n'ignore pas cependant que cet
» excellent original avoit été déjà tra-
» duit pluſieurs fois, ſans qu'on rendît
» aucune juſtice à ſon mérite : le Lec-
» teur en conclura peut-être que j'ai
» eu le bonheur de faire ceſſer la
» prévention où l'on étoit contre le
» Taſſe «.

La perſonne qui avoit critiqué M. de Mirabaud avec tant d'amertume, avoit cru apparemment que ſon fiel ne ſuffiroit pas pour le bleſſer ; car elle s'étoit aidée de celui d'un Ecrivain plus exercé à la ſatire, du fameux Abbé Desfontaines, qui joignit des notes injurieuſes à un texte déjà très-offenſant. Cet homme, condamné à vivre, comme il l'avouoit lui-même (1), du mal qu'il faiſoit ou qu'il tâchoit de faire, attaqua la Traduction du Taſſe avec les armes peſantes & groſſieres dont il étoit ſi ſujet à faire uſage. M. de Mirabaud, qui avoit cru devoir à Madame Riccoboni un mot de réponſe, fit à l'Abbé Desfontaines celle qu'on devroit toujours faire aux Satiriques de profeſſion, le ſilence & le mépris.

On avoit reproché au Traducteur du Taſſe de n'avoir pas mis dans ſa proſe aſſez d'expreſſions poétiques. Il s'étoit juſtifié d'avance de ce repro-

(1) Voyez dans l'article de M. l'Abbé d'Olivet quelques détails ſur ce Satirique.

che, en obſervant dans ſa Préface, que les expreſſions poétiques faiſoïent un mauvais effet dans la proſe, & avoient beſoin d'être ſoutenues de la cadence & de l'harmonie des vers. Sa réflexion n'étoit pas ſans fondement; les expreſſions poétiques étant hors du langage ordinaire, ſemblent avoir beſoin, pour être placées à leur avantage, d'être liées à une ſorte de rythme & de mélodie réguliere, qui leur ſoit uniquement deſtinée, & qui leur ſerve comme de paſſeport, en annonçant que l'Ecrivain va parler une Langue peu commune. Le mélange de ces expreſſions avec la proſe, forme, comme l'a dit M. de Voltaire, une eſpece bâtarde, dont M. de Mirabaud avoit ſenti la bigarrure choquante. Il eſt pourtant vrai qu'on ne ſçauroit ſe flatter de traduire un Poëte en s'interdiſant le ſtyle poétique; le ſeul moyen de tout concilier, ſeroit de ne traduire les Poëtes qu'en vers; mais c'eſt un moyen de conciliation dont le ſecret & l'uſage ne ſont réſervés qu'à un petit nombre d'adeptes.

La Traduction de la *Jéruſalem* ouvrit l'Académie à M. de Mirabaud; la Compagnie crut devoir préférer le Traducteur élégant, qui enrichiſſoit notre Langue du génie d'un Poëte *étranger*, à des Poëtes *indigenes* & indigens, qui n'auroient jamais l'honneur d'être traduits. Ils murmurerent néanmoins beaucoup de cette préférence, & prétendirent que la Maiſon d'Orléans avoit plus contribué que le Taſſe au choix du nouvel Académicien. Le Public leur a répondu en liſant tous les jours M. de Mirabaud, & en ne les liſant pas. Cependant une autre verſion du même Poëte, qui a paru tout récemment, & dont un Ecrivain très-célebre a paſſé fauſſement pour être le pere, ſemble avoir un peu refroidi ce même Public à l'égard de ſon aînée. La nouvelle Traduction ſemble avoir plus d'exactitude, de préciſion, & ſur-tout de chaleur & de mouvement, que l'ancienne; mais celle de M. de Mirabaud n'a pas perdu tous ſes partiſans; nous pourrions citer des connoiſſeurs éclairés & ſéveres, qui la préferent encore à ſa rivale, & qui

trouvent dans le premier Traducteur plus de pureté, de naturel & de goût.

Flatté de l'eſpece de vie qu'il avoit redonnée au Taſſe, M. de Mirabaud ſe crut digne de lutter contre ſon illuſtre rival, l'immortel Arioſte, & donna, quelques années après, la Traduction de l'*Orlando Furioſo*. Le Public d'ailleurs la lui demandoit, & l'attendoit même avec une ſorte d'impatience. Auſſi fut-elle très-bien reçue, mais pourtant moins accueillie que celle du Taſſe. L'intérêt qui regne dans la *Jéruſalem delivrée*, avoit fait lire la Jéruſalem Françoiſe avec autant d'empreſſement que de plaiſir. Ce même intérêt ne ſe faiſoit pas ſentir dans l'*Arioſte*, dont l'ouvrage libre, découſu, &, pour ainſi dire, toujours bondiſſant, n'a pas, comme le Taſſe, le mérite d'attacher par la marche & l'unité du ſujet. L'Arioſte eſt cependant, ſi l'on en croit les Italiens, très-ſupérieur au Taſſe comme Poëte ; les Juges les plus éclairés de ſa Nation, & qui, par la connoiſſance fine de ſa Langue, ſont en effet ſes

Juges naturels, assurent qu'il réunit au plus haut degré le mérite & les charmes de tous les styles, imagination, harmonie, pureté, graces, force, noblesse, élégance, sentiment, gaîté; mais c'est dans l'original même qu'il faut chercher & sentir ces beautés précieuses, dont les principales finesses doivent presque nécessairement disparoître dans une Traduction, & sur-tout dans une Traduction en prose.

L'étude particuliere que M. de Mirabaud avoit faite, non seulement des Poëtes Italiens, mais des autres Ecrivains de cette Nation, lui avoit inspiré pour elle la plus grande estime. On n'en sera point surpris, quand on observera qu'en effet les Italiens ont été, presque en tout genre, les devanciers & les Maîtres des autres Peuples; qu'ils avoient eu le Dante, Pétrarque & Bocace plus de cent ans avant que le reste de l'Europe secouât le joug de la barbarie; qu'ils ont cent Artistes célebres, Peintres, Sculpteurs, Architectes & Musiciens, à opposer au très-petit nombre dont les autres Nations, prises ensemble, peuvent se

glorifier ; que dans la Philoſophie même, où la ſuperſtition les a, pour ainſi dire, garrottés des pieds à la tête, ils oſeront encore nommer des génies inventeurs, un Tartaglia, un Galilée, un Torricelli; qu'enfin, ſi un Génie bienfaiſant venoit un jour briſer leurs chaines, ils redeviendroient ſans doute ce qu'ils ont été ſi long temps, la premiere Nation de l'Univers; & qu'ils ſont un exemple de ce qu'un Peuple peut devoir aux ſeuls bienfaits de la Nature, comme les Anglois, de ce qu'il peut devoir aux ſeuls bienfaits d'une bonne Conſtitution.

M. de Mirabaud, devenu Académicien, ſe rendit cher à la Compagnie par l'honnêteté de ſes mœurs, comme il l'étoit déjà par ſes talens; la place de Secrétaire étant venu à vaquer en 1742, tous ſes Confreres ſe réunirent pour le prier de l'accepter : il y conſentit, mais à une condition qui lui fait encore plus d'honneur que la place même; il déclara qu'il ne ſe chargeoit de cet emploi, qu'en renonçant au double droit de préſence dont avoient joui ſes trois

prédéceſſeurs immédiats, & il s'expliqua ſi nettement là-deſſus, que l'Académie fut obligée de donner les mains à un déſintéreſſement ſi digne d'éloges. Il n'avoit voulu que faire une action honnête, & n'en attendoit rien que le plaiſir de l'avoir faite; cependant il en fut récompenſé bien au delà de ſes déſirs, par les démarches que fit la Compagnie pour lui obtenir un logement au Louvre, & une penſion, qui furent attachés à la place de Secrétaire. Ses ſucceſſeurs, en ſe rappelant qu'ils lui ſont redevables de cette grace, ſe rappelleront avec bien plus d'intérêt le procédé noble qui la lui a méritée.

Après avoir, durant quelques années, exercé cette place, ſon âge & ſes infirmités l'obligerent à s'en démettre. M. Duclos, qu'il avoit déſiré pour ſucceſſeur, & que l'Académie lui accorda, digne imitateur du déſintéreſſement de ſon ami, ne voulut à ſon tour accepter le ſecrétariat qu'en conſervant à M. de Mirabaud le logement & la penſion dont il jouiſſoit à ſi juſte titre. L'Académie vit avec

attendriſſement ce combat de généroſité entre deux de ſes Membres ; ils donnerent, en cette occaſion, aux Gens de Lettres, un exemple qui ſera peut-être plus loué que ſuivi. Après pluſieurs jours d'une conteſtation ſi reſpectable, M. Duclos eut l'honneur de l'emporter, & M. de Mirabaud celui de ne faire céder ſa délicateſſe qu'aux inſtances de ſes Confreres. C'eſt dans ce logement que notre Académicien a fini ſes jours avec la tranquillité d'un homme de bien & d'un Sage ; il conſerva juſqu'au dernier moment la ſérénité de ſon ame & la netteté de ſes lumieres. Quelques momens avant d'expirer, il envoya faire ſes adieux à l'Académie, qui reçut avec douleur ces dernieres expreſſions des ſentimens qu'il avoit toujours eus pour elle.

Nous n'ajouterons plus qu'un trait à ſon éloge. A un caractere naturellement doux, à une ame auſſi droite que ſenſible, il joignoit une franchiſe peu commune, & une philoſophie pratique d'autant plus vraie, qu'elle étoit ſans éclat & ſans oſtentation ;

les noms, les dignités, le crédit, l'opinion, rien ne lui impoſoit ſilence ſur ce qu'il croyoit raiſonnable & juſte. Il avoit beaucoup connu & preſque élevé un Miniſtre (1), auquel il eut quelque grace à demander ſur la fin de ſes jours, grace qu'il n'appeloit pas même ainſi, croyant avoir les droits les plus légitimes pour la réclamer. Le Miniſtre la faiſant un peu trop attendre, M. de Mirabaud alla le trouver à ſon audience, & avec cette liberté naïve, que ſon âge, ſa vertu & ſa conſidération perſonnelle lui permettoient : *Monſieur*, lui dit-il, *je viens vous dire publiquement que je ſuis très-mécontent de vous.* Les protégés & les cliens du Miniſtre, préſens à cette audience, & peu accoutumés, non ſeulement à tenir, mais à entendre un pareil langage, frémiſſoient de crainte pour celui qui tenoit ce diſcours. Le Miniſtre, homme de beaucoup d'eſprit, & qui aimoit M. de Mirabaud & les Lettres, convint

(1) M. le Comte d'Argenſon.

de ſes torts, embraſſa le reſpectable Philoſophe, & lui accorda ſans délai ce qu'il venoit demander.

Il avoit été quelque temps dans la Congrégation de l'Oratoire ; mais nous n'avons pu en ſavoir préciſément l'époque. Ce fut vraiſemblablement pendant quelques-unes des années qui s'écoulerent entre ſa ſortie du ſervice & ſon entrée au Palais Royal. Il fut attaché toute ſa vie, par reconnoiſſance & par eſtime, à cette Congrégation, quoique très-éloigné de prendre aucune part aux querelles théologiques dont elle a été ſi long-temps la malheureuſe victime. On a prétendu même, quoique ſans preuves, qu'il pouſſoit plus loin ſon indifférence ; mais quand cette imputation auroit plus de fondement qu'elle ne paroît en avoir, les ſentimens de M. de Mirabaud pour ſes anciens & eſtimables Confreres, ſeroient un nouveau témoignage de ce que nous avons dit tant de fois, que cette *Philoſophie*, ſi calomniée de nos jours, n'eſt pas auſſi ennemie de la vraie piété, qu'on affecte de le croire ou de le dire ; qu'elle reſpecte la vertu

dans tous les Etats & dans tous les Corps, & qu'elle ne fait la guerre qu'à l'hypocriſie intrigante & au fanatiſme perſécuteur.

On a mis le nom de M. de Mirabaud à la tête de l'Ouvrage trop fameux, imprimé long-temps après ſa mort, ſous le titre de *Syſtême de la Nature*, & juſtement écraſé par tous les foudres de l'Egliſe. Quelle apparence qu'un Philoſophe citoyen comme lui, ait voulu enlever au genre humain la croyance de la Divinité, ſi néceſſaire pour conſoler ceux qui ſouffrent, & pour effrayer ceux qui oppriment ? Quelle apparence même qu'un Philoſophe incrédule, mais éclairé & conſéquent, n'eût pas ſenti que le véritable intérêt des Ecrivains qui veulent enlever la Religion aux hommes, eſt d'armer, s'il leur eſt poſſible, la puiſſance temporelle contre la puiſſance eccléſiaſtique, dont elle a eu ſi ſouvent à ſe plaindre, & non pas, comme l'Auteur du *Syſtême de la Nature*, de perſuader aux Rois que les Prêtres ſont le plus ferme appui de leur autorité, & par-là d'expoſer tout à la

fois l'incrédulité à l'anathème & à l'échafaud ? M. de Mirabaud n'avoit pas ſans doute le malheur d'être Athée ; mais s'il eût été irréligieux, s'il eût porté le zele de l'impiété juſqu'à écrire en ſa faveur, il auroit mis dans ſes Ouvrages plus de circonſpection & de ſageſſe, & n'eût pas fait de gaîté de cœur, à l'incrédulité, des ennemis puiſſans & implacables.

ÉLOGE

DE CLAUDE

SALLIER,

PROFESSEUR ROYAL EN HÉBREU,

Garde de la Bibliotheque du Roi; né à Saulieu en Bourgogne le 4 Avril 1685; reçu le 30 Juin 1729, à la place de SIMON DE LA LOUBERE; *mort le 10 Janvier 1761* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

D'ODET-JOSEPH

DE VAUX

DE GIRY DE S^T.-CYR,

Sous-Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, fils de Louis XV, & pere du Roi régnant; reçu le 10 *Mars* 1742, *à la place de* MELCHIOR, *Cardinal de Polignac; mort le* 14 *Janvier* 1761.

C'EST un uſage ancien & comme ſacré pour l'Académie, de recevoir parmi ſes Membres le Précepteur & le Sous-Précepteur des Enfans de France. Le mérite éminent des Boſ-

ſuets, des Fénélons, des Fleuris, ſuffit pour juſtifier cet uſage; il eſt d'ailleurs naturel de penſer que, pour inſtruire & former l'Héritier de la Couronne, le Monarque choiſit ceux qui, par leurs connoiſſances & leurs lumieres, ſe ſont montrés les plus dignes de cette importante place; & l'Académie ne doit pas ſe piquer d'être plus difficile que ſon Protecteur. Ce fut par ces motifs qu'elle admit M. l'Abbé de Saint Cyr, dont la modeſtie avoit, dans le ſilence, cultivé des talens qui n'échapperent pas au Souverain. M. l'Abbé Batteux, ſon ami & ſon ſucceſſeur (non dans la place de Sous-Précepteur des Enfans de France, mais dans celle d'Académicien), nous aſſure qu'il étoit très-verſé dans les Langues grecque & latine, & qu'il ne négligea rien pour en inſpirer le goût à ſon auguſte Eleve. Si les effets de ſes inſtructions furent tardifs, il eut du moins la ſatisfaction d'en jouir. Feu M. le Dauphin ſe plaignoit ſouvent d'avoir été très-mal élevé; plus il acqueroit de lumieres, plus il ſentoit vivement le malheur de ne les

avoir pas plus tôt acquiſes (1). Des Princes beaucoup plus bornés ſe ſont apperçus plus d'une fois qu'ils avoient eu, comme lui, ce malheur ſi ordinaire à leur état, & ont eu, comme lui, le courage de s'en plaindre, au moins quand ils n'ont pas été tout-à-fait abrutis ou corrompus par leur funeſte éducation. M. le Dauphin, très-mécontent de la ſienne, dans laquelle apparemment M. l'Abbé de Saint-Cyr n'avoit pas été ſecondé par ſes coopérateurs, en recommença une ſeconde, qui lui fut beaucoup plus utile; & ce qui prouve qu'il n'avoit rien à reprocher aux ſoins que M. l'Abbé de Saint-Cyr avoit donnés à ſon enfance, c'eſt qu'il l'honora conſtamment de ſa confiance & de ſon eſtime, daignant appeler ſon ami celui qui avoit été ſon premier Maître. La mort, qui nous a enlevé ce Prince, ne nous a pas permis de recueillir le fruit des vertus que M. l'Abbé de Saint-Cyr lui avoit ſans doute enſeignées. Un

(1) Voyez la Note (*a*).

tel Inſtituteur connoiſſoit trop les devoirs d'un Souverain, pour n'avoir pas appris à ſon auguſte Diſciple la néceſſité d'être humain, bienfaiſant & juſte, de ſupporter la foibleſſe des hommes, & de laiſſer même un libre cours à leurs écarts, lorſqu'il ne peut en naître de troubles que par la force que l'autorité leur donne, ſoit en les appuyant, ſoit en voulant les réprimer. Il s'étoit bien gardé ſur-tout (nous devons au moins le préſumer pour l'honneur de ſa mémoire) d'inſpirer au jeune Prince cette haine ſecrete pour le mérite, plus commune qu'on ne croit dans les Cours, & cette averſion ſourde pour les lumieres, triſte preuve de médiocrité ou de quelque choſe de pis dans les Monarques qui ouvrent leur ame à un ſentiment ſi mépriſable. Enfin il n'avoit point fait retentir aux oreilles de ſon Eleve, ces diſcours ineptes, mais inſidieux, ſi ſouvent reprochés aux Inſtituteurs des Rois, ces déclamations inſipides, dont nos oreilles ſont ſi ennuyeuſement rebattues ſur l'effroyable danger de la Philoſophie; déclamations qui,

par leur trivialité, ſont devenues, dans nos *Sermons* mêmes une eſpece de formule uſée, & qui, infectant aujourd'hui les rapſodies littéraires dont nous ſommes inondés, ſont, dans ces rapſodies, le cachet infaillible de la médiocrité hypocrite & envieuſe; déclamations enfin qu'on peut comparer aux couplets faſtidieux contre les Abbés & les Procureurs, que notre Parterre même ne daigne plus écouter dans les farces de Dancourt. M. l'Abbé de Saint-Cyr dut apprendre à M. le Dauphin, que la Philoſophie, bien loin d'être, comme l'imbécille méchanceté l'en accuſe, l'ennemie des Rois & des Peuples, eſt au contraire leur ſauve-garde la plus aſſurée, par l'horreur qu'elle inſpire pour la tyrannie qui rend les Souverains odieux, & pour la ſuperſtition qui rend les Peuples mépriſables; que ſans elle les Monarques & les ſujets ſeroient encore auſſi malheureux qu'ils l'étoient du temps de Charles le Chauve & de Louis le Begue; qu'elle ſeule a affermi les Rois ſur leurs trônes, en repouſſant les attaques des Pontifes ambi-

tieux qui vouloient les en précipiter; qu'elle ſeule a fait ceſſer les flots de ſang que le fanatiſme a répandus; & qu'ainſi les Gouvernemens qui la perſécuteroient après lui avoir eu tant d'obligations, reſſembleroient à ces ingrats Agriculteurs, qui égorgent les animaux par qui leurs terres ont été labourées (1).

(1) Voyez la Note (*b*).

NOTES *ſur l'Eloge de M. l'Abbé* DE SAINT-CYR.

(*a*) NOUS n'en rapporterons qu'une preuve, qui fait le plus grand honneur à la mémoire de feu M. le Dauphin. Il avoit été dangereuſement malade; un autre Prince du Sang l'étoit en même temps que lui. Le pere de ce Prince félicitoit M. le Dauphin ſur ſon rétabliſſement, & ajoutoit : *J'aurois ſacrifié la vie même de mon fils pour ſauver la vôtre..... Je le crois bien*, répondit M. le Dauphin. Dans les dernieres années de ſa vie, il rapportoit lui-même cette réponſe en frémiſſant (c'étoient ſes propres termes), de la *déteſtable* éducation qu'on lui avoit donnée.

(*b*) Si l'Humanité n'eſt pas aſſez heureuſe pour que tous les Princes reçoivent aujourd'hui ces ſalutaires leçons, il en eſt au moins quelques-uns qui ont eu le bonheur de les entendre, & qui ſans doute auront celui

de les ſuivre. Elles forment la ſubſtance de l'excellent *Cours d'éducation*, que feu M. l'Abbé de Condillac, notre illuſtre & digne Confrere, a compoſé pour l'Infant Duc de Parme ſon Eleve. Croira-t on qu'une ligue d'intrigans hypocrites & de fanatiques ignorans, ait manœuvré avec ſuccès, ſoit à Parme, ſoit de plus loin, pour obtenir qu'un Ouvrage ſi néceſſaire aux Princes, imprimé par ordre exprès de l'Infant & dans ſon palais, fût ſupprimé avec la ſévérité la plus ſcrupuleuſe ? Heureuſement il a paru ailleurs; & ceux que la Providence appelle à gouverner les hommes, peuvent maintenant s'inſtruire & s'éclairer. Tout Philoſophe chargé d'élever un Prince, fait très-bien de mettre ſes leçons ſous les yeux du Public. C'eſt d'abord un moyen d'en rendre l'utilité plus générale, & c'eſt enſuite une apologie qu'il ſe prépare auprès des Sages, ſi ſon Eleve ne répondoit pas à ſes ſoins.

ELOGE

ÉLOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS

DU RESNEL,

ABBÉ DE SEPT-FONTAINES,

De l'Académie des Belles-Lettres; né à Rouen le 29 Juin 1692; reçu le 30 Juin 1742, à la place de JEAN-BAPTISTE DUBOS; *mort le 25 Février 1761* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ELOGE
DE JOSEPH
SEGUY,
PRÉDICATEUR DU ROI,

Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux; né à Rhodez en 1689; *reçu le* 15 *Mars* 1736, *à la place de* JACQUES ADAM; *mort au mois de Mars* 1761.

IL se consacra de bonne heure à l'Eloquence & à la Poésie, & donna des preuves du talent qu'il avoit pour l'une & pour l'autre. Il fut choisi, en 1729, pour prononcer, dans la chapelle du Louvre, en présence de

l'Académie Françoiſe, le Panégyrique de Saint Louis; & l'Académie fut ſi ſatisfaite de ſon Diſcours, qu'elle demanda & obtint pour lui l'abbaye de Genlis. Feu M. le Cardinal de Fleury, quoique protecteur peu zélé des Lettres, crut devoir donner à la Compagnie dont il étoit Membre, une marque d'attachement & d'eſtime, en récompenſant, à ſa priere, un Orateur qui annonçoit des talens & qui avoit peu de fortune. Quelques graces ainſi accordées avec économie & ſurtout avec juſtice, donneroient à la chaire des ſujets diſtingués, dont elle a plus beſoin que jamais depuis la mort des Boſſuets & des Maſſillons. La Religion (on doit d'autant moins le diſſimuler, qu'on a plus d'attachement pour elle), eſt en butte de toutes parts à des Adverſaires dangereux, les uns par leur dialectique inſidieuſe, les autres par leur éloquence perfide. Si l'uſage malheureux qu'ils font de leurs talens, n'eſt pas capable d'éblouir les hommes éclairés, il eſt aſſez propre à ſéduire l'aveugle multitude, pour faire déſirer aux ames

pieuſes que la cauſe de Dieu ſoit vengée par des défenſeurs dignes d'elle.

Le Diſcours de M. l'Abbé Seguy méritoit la diſtinction qu'il obtint, ſur-tout eu égard au temps où il fut prononcé; car il faut convenir que l'Académie a entendu, depuis quelques années, pluſieurs autres Panégyriques, ſupérieurs à celui dont nous parlons; mais l'eſprit philoſophique, qui s'accorde ſi parfaitement, quoi qu'on en diſe, avec la Religion bien entendue, n'oſoit, il y a quarante ans, ſe montrer encore dans ce genre d'ouvrages, où il a paru depuis avec tant d'éclat & de ſuccès. Nous ne pouvons nous refuſer ici à une réflexion frappante, bien propre à humilier & à confondre les ennemis de la Philoſophie, ſi quelque choſe peut les confondre & les humilier. C'eſt que Saint Louis n'a jamais été célébré plus dignement que depuis que cette Philoſophie, ſi décriée & pourtant ſi bonne à tout, a eu le courage ou l'adreſſe de s'introduire dans les Panégyriques de ce Saint Roi, & de s'y maintenir, malgré les clameurs

de l'hypocriſie & de l'envie. Nous oſons ajouter que notre Siecle, à meſure qu'il s'eſt éclairé, a rendu plus de juſtice à ce Monarque, & a mieux connu le prix des vertus & des lumieres même qu'il oppoſa à la barbarie de ſes contemporains. Cette réflexion, qui paroît avoir échappé juſqu'ici à nos Orateurs, pourroit répandre un intérêt piquant & nouveau dans un Panégyrique de Saint Louis, qui par-là ſeroit tout à la fois & l'éloge de ce Monarque, & celui du progrès de la raiſon. Un pareil tableau ſeroit plus utile que d'inſipides déclamations contre les Incrédules (1).

Le Diſcours de M. l'Abbé Seguy, applaudi par un auditoire fait pour le juger, & récompenſé par un Miniſtre Académicien, fut très-goûté du Public, qui ne ratifie pas toujours le ſuffrage des hommes en place, ni même celui des Sociétés littéraires. Le ſuccès fut ſi général, que l'envie eſſaya, ſelon ſon uſage, d'en dérober

(1) Voyez la Note (*a*).

la gloire à l'Auteur : on prétendit que ce Panégyrique étoit l'ouvrage de la Motte ; mais qu'on compare le Diſcours de M. l'Abbé Seguy à ceux de cet ingénieux Académicien, entre autres au bel éloge funebre du feu Roi, qu'il avoit prononcé dans l'Académie quatorze ans auparavant, & l'on trouvera le Panégyriſte de Louis XIV ſi peu ſemblable à celui de Saint Louis, qu'on ne ſera jamais tenté de les confondre. D'ailleurs, l'Oraiſon funebre du Maréchal de Villars, que M. l'Abbé Seguy prononça cinq ans après, & qui fut à la vérité fort critiquée, mais que l'on voulut bien laiſſer à l'Orateur, n'eſt point inférieure au Panégyrique qu'on avoit tâché de lui enlever. L'Ecrivain célebre auquel on attribuoit le Panégyrique de Saint Louis, & qui n'avoit pas beſoin d'un tel honneur, étoit le même dont les inſectes de la Littérature déchiroient les Ouvrages lorſqu'ils paroiſſoient ſous ſon nom. Critiqué avec fureur quand il ſe montroit en perſonne, la Motte ne recevoit plus que des louanges dès qu'on le ſoupçonnoit, bien ou mal

à propos, de s'être caché derriere un autre ; il étoit, comme nous l'avons déjà dit dans une autre occaſion (1), l'Auteur déſigné, à tout haſard, de preſque toutes les Productions approuvées, dont les Auteurs, ou gardoient l'anonyme, ou ſe nommoient ſans que le Public voulût les en croire. Contradiction plaiſante, mais très-ordinaire à la haine, & dont elle ſe corrigera d'autant moins, qu'elle n'a pas l'eſprit de s'en appercevoir.

L'Oraiſon funebre du Maréchal de Villars, appuyée d'un Prix de Poéſie, que M. l'Abbé Seguy avoit remporté quelques années auparavant, lui ouvrit, en dépit de la critique, les portes de l'Académie Françoiſe. Il y remplit aſſez long-temps avec exactitude les devoirs d'Académicien ; mais enfin, dégoûté du monde, & preſque de la Société, il ſe retira, quelques années avant ſa mort, dans la ville de Meaux, dont il étoit Chanoine ; il y

(1) Voyez l'article de M. le Marquis de Mimeure.

mourut en Philoſophe Chrétien, qui avoit honoré les Lettres par ſa ſage conduite, & qui, ſouvent vexé par des Satyres injuſtes, n'y avoit jamais oppoſé que le ſilence. Ce ſilence, dit très-bien M. le Duc de Nivernois (1), » n'étoit pas celui de la Philoſophie, » c'étoit le ſilence de l'humilité..... » Embarraſſé de ſa gloire, M. l'Abbé » Seguy ſembloit, par une connivence » bien rare, ſe concerter avec ſes dé- » tracteurs..... Ainſi il parvint à triom- » pher en partie de ſa réputation ; » mais tandis même qu'il ſe flattoit d'en » avoir arrêté les progrès, elle recevoit » malgré lui de nouveaux accroiſſe- » mens. Si quelque fonction ſolennelle » demandoit un Orateur conſommé » dans l'art des Boſſuets & des Flé- » chiers, tous les yeux ſe tournoient » vers M. l'Abbé Seguy, & on le » forçoit à cueillir de nouveaux lau- » riers. Bientôt las de combattre ſa

(1) *Diſcours prononcé dans l'Académie Françoiſe à la réception de M. le Prince Louis de Rohan, ſucceſſeur de M. l'Abbé Seguy.*

» célébrité, qu'il regardoit comme un » écueil pour ſa vertu, cet homme » rare prit le parti de ſe ſouſtraire à » toute occaſion de ſuccès. N'ayant » pu ſe faire méconnoître, il voulut » ſe faire oublier, & il alla cacher » pour jamais ſa vie & ſa gloire dans » une retraite, où fermant tout accès » à la vanité, il ne porta pas même » le ſouvenir de ſes talens. Nos regrets » l'y ſuivirent; nos Aſſemblées le ré- » clamerent plus d'une fois, mais en » vain, & nous reſpectâmes le motif » de ſes refus «.

Nous avons dit il n'y a qu'un moment, que M. l'Abbé Seguy avoit remporté un Prix de Poéſie à l'Académie Françoiſe; il ne fut pas auſſi heureux pour le Prix d'Eloquence, quoiqu'il eût pluſieurs fois concouru, & que l'Eloquence parût être ſon genre plus que la Poéſie. Il eut, tant à Paris qu'à Toulouſe & ailleurs, pluſieurs Prix de vers, & n'obtint jamais que des *Acceſſit* pour le Prix de Diſcours; ce qui fit dire à un Géometre Académicien (1), que l'Abbé Seguy

(1) M. de Mairan.

étoit l'*asymptote* (1) du Prix d'Eloquence. On a remarqué à cette occasion, que plusieurs Prédicateurs distingués avoient été couronnés à l'Académie comme Poëtes, & rarement comme Orateurs; que beaucoup de Poëtes très-médiocres, pour ne rien dire de plus, entre autres le malheureux Gacon, ont remporté des Prix de Poésie, & qu'en général la prose des Recueils académiques est supérieure aux vers qu'on y trouve. Quelle peut être la raison de ces singularités, soit réelles, soit apparentes? Seroit-ce que ces Prédicateurs célebres, heureux dans la chaire, & malheureux dans l'arene, avoient plus le talent d'entraîner les suffrages par leur action que par leurs écrits? Seroit-ce qu'en voulant s'élever au dessus d'eux-mêmes pour atteindre à la couronne académique, ils étoient tombés au

(1) On appelle en Géométrie *asymptote*, une ligne droite qui s'approche continuellement d'une ligne courbe, sans jamais la rencontrer.

deſſous de leur valeur par les efforts même qu'ils avoient faits pour la ſurpaſſer ? Seroit-ce que l'Orateur, qui eſt en même temps Poëte, doit avoir, quand il verſifie, un grand avantage ſur le Poëte qui n'eſt pas Orateur (1) ?

(1) Voyez la note (*b*).

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* SEGUY.

(*a*) QUOIQUE la Philoſophie ait oſé ſe montrer de nos jours dans les Panégyriques de Saint Louis, quoiqu'elle ait ſeule fait le ſuccès de quelques-uns de ces Panégyriques, elle ne s'y eſt pourtant encore laiſſé voir qu'avec une ſorte de réſerve, qui juſqu'ici a été de la prudence, mais qui ſeroit enfin de la puſillanimité, ſi elle craignoit de lever la tête à meſure que le Siecle chemine & s'éclaire. Le ſeul moyen de rendre à l'avenir le Panégyrique de Saint Louis vraiment intéreſſant & vraiment utile, ce ſeroit de ne pas ſe borner à faire l'éloge de ce Prince, qui ſans doute étoit un grand homme, mais un grand homme ayant le malheur d'être Roi dans un temps d'ignorance; il ſeroit digne d'un Orateur Chrétien, éloquent & éclairé, d'avouer les fautes & les foibleſſes du Saint Monarque en cé-

lébrant ſes vertus & ſes grandes actions (1).

Que de réflexions piquantes, que d'inſtructions précieuſes pour les Peuples & pour les Rois pourroient réſulter de ce parallele ? Un des Orateurs qui ont le mieux réuſſi dans ce Panégyrique, le fit imprimer, il y a quelques années, avec des notes, à la tête deſquelles il avoit mis les Loix pénales de Saint Louis contre les Hérétiques. Quelqu'un dit alors que ces notes étoient l'*errata* du Diſcours. On n'auroit dû ſe permettre de les imprimer, qu'en appréciant, comme elles le méritoient, les Loix dont il s'agiſſoit, & en les oppoſant néanmoins aux Loix bien plus cruelles encore de François I & de Henri II, pour le même objet, quoique faites dans un ſiecle plus éclairé que le ſiecle de S. Louis.

C'eſt ſur-tout un grand écueil pour les Panégyriſtes de ce Prince, que les deux funeſtes croiſades qu'il eut le

(1) Voyez la note X ſur l'Eloge de M. l'Abbé de Choiſy.

malheur d'entreprendre. Preſque tous voudroient bien dire ce qu'ils en penſent, & les condamner hautement; mais ils craignent d'être dénoncés & perſécutés comme ennemis du Chriſtianiſme & de ſes défenſeurs. La plupart de nos Zélateurs modernes de la Religion, de ces hommes qui la voient par-tout outragée ou combattue, ſont ſi éclairés & ſi inſtruits, qu'ils ignorent que l'Abbé Fleury (dont ils n'oſeroient accuſer ni la foi, ni les lumieres, ni même le zele) a fait, comme nous l'avons dit dans ſon Eloge, un très-beau Diſcours, où il condamne ſans détour les croiſades, nommément celles de Saint Louis, & où il parle de ces prétendues *guerres du Seigneur* avec plus d'horreur & de mépris que ne pourroit faire le Philoſophe le moins ardent pour la propagation de la Foi. Je ne vois, pour les Prédicateurs qui voudroient excuſer les croiſades de Saint Louis, qu'une ſeule reſſource, encore eſt-elle plus oratoire que ſolide; j'avois indiqué cette idée à pluſieurs Panégyriſtes de ce Monarque, je l'avois même développée fort en

détail à quelques-uns d'eux : un ſeul, dont le Diſcours n'eſt pas imprimé, en a tiré parti avec la plus grande éloquence. Il condamne d'abord ſans ménagement les croiſades comme elles le méritent. Il avoue avec franchiſe & même avec indignation, que ces ſaints brigandages ont déshonoré la Religion Chrétienne, par les crimes atroces auxquels les Croiſés ſe ſont livrés ſous les yeux mêmes de ces Infideles qu'ils prétendoient convertir; mais il ajoute que plus les premieres croiſades avoient nui à l'honneur de l'Evangile, plus celle de Saint Louis étoit devenue néceſſaire pour le réparer, pour détromper les Infideles ſur cette Religion qu'ils calomnioient, pour leur en montrer l'eſprit & le triomphe, non dans un Roi victorieux & conquérant, mais dans un Roi vraiment Chrétien, ſouffrant, humilié, & toujours ſoumis au Dieu qui l'envoie & qui l'éprouve. L'Orateur montre, dans un tableau intéreſſant des malheurs de Saint Louis, comment ce Prince, par le ſpectacle édifiant de ſes vertus, de ſon courage, de ſa

foi, de ſa patience, & de ſa mort, remplit les vûes de la Providence pour effacer l'eſpece d'opprobre dont le Chriſtianiſme étoit couvert; il termine cette grande peinture en diſant que la Religion, une fois vengée, fit enfin ceſſer ces guerres odieuſes, & qu'il n'y eut plus de croiſades après Saint Louis.

Comme ce moyen de juſtifier bien ou mal les croiſades, a été employé de la maniere la plus heureuſe par l'Orateur dont on vient de parler, & que ceux qui emploieroient encore le même moyen ne pourroient que s'expoſer à des redites, on leur conſeille, ou de paſſer déſormais cet objet ſous ſilence, ou d'oſer, en dépit de la calomnie & de l'envie, proſcrire courageuſement ce que le plus reſpectable des Hiſtoriens de l'Egliſe a ſi franchement condamné. Si on a l'imbécillité de les accuſer de *Philoſophie*, qu'ils oppoſent à cette accuſation le Diſcours de l'Abbé Fleury pour toute réponſe; tant pis pour les Supérieurs Eccléſiaſtiques qui ne ſeroient pas ſatisfaits de cette juſtifica-

tion, ou même qui auroient beſoin qu'on s'en ſervît auprès d'eux. Croiroit-on qu'il s'en eſt trouvé de nos jours, & des plus conſtitués en dignité, à qui cet excellent Diſcours n'étoit pas connu, & qui ont paru étonnés quand on leur en a appris l'exiſtence ! Leur ſurpriſe eſt du même genre que les clameurs dont tous les couvens de Religieuſes retentirent, il y a peu d'années, contre un Ecrivain célebre, qui, dans ſon *Eſſai ſur l'Hiſtoire générale*, avoit rapporté, quoique très-briévement, les crimes ſcandaleux de pluſieurs Souverains Pontifes. On crioit à la calomnie & à l'impiété ; le fanatiſme ignorant n'en ſavoit pas davantage, & peut-être n'eſt pas encore détrompé.

Revenons encore un moment au Panégyrique de Saint Louis, & aux difficultés que doit y rencontrer l'Orateur, relativement aux lumieres ou aux idées de notre Siecle. Si l'on vouloit, par exemple, louer ou juſtifier du moins ce pieux Monarque des auſtérités qu'il pratiquoit par l'avis de

ſon Confeſſeur, le Panégyriſte pourroit faire une aſſez heureuſe application à Saint Louis, de ce que M. Thomas a ſi bien obſervé ſur la vie dure que menoit l'Empereur Julien, ſi différent d'ailleurs de Saint Louis à tous égards. » On dira peut-être (1) » que cette rigide auſtérité eſt plutôt » la vertu d'un Cénobite que d'un » Prince. On ſe trompe. On ne penſe » point aſſez combien, dans celui » qui gouverne, une vie auſtere retranche de paſſions, de beſoins; » combien elle ajoute au temps, combien elle laiſſe au Peuple, combien » elle diminue les moyens de corruption & de foibleſſe, combien, par » l'habitude de ſe vaincre, elle éleve » l'ame «. Cette réflexion augmenteroit encore de prix, ſi l'Orateur oppoſoit en même temps la bienfaiſance du Monarque pour ſes Peuples, à ſa ſévérité pour lui-même, & embelliſſoit ce contraſte de tous les ornemens

(1) Eſſai ſur les Eloges, tome I, page 268.

oratoires que fournit un ſi touchant parallele.

(*b*) Seroit-ce par quelque raiſon d'antipathie entre la proſe & les vers, que les Deſpréaux, les Rouſſeau, les la Fontaine, ont été de médiocres Proſateurs, & que Voltaire eſt le ſeul de nos grands Poëtes dont la proſe ſe liſe avec autant de plaiſir que ſes vers? Racine même eſt pour le moins très-inégal dans ſa proſe. Son Diſcours à la réception de Thomas Corneille, & ſes deux Lettres à Port-Royal, ſont les ſeuls Ouvrages en ce genre qui ſoient dignes de lui.

Fin du Tome V.
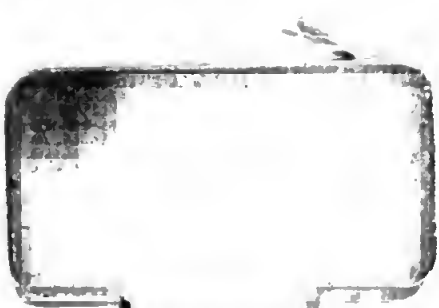
611919